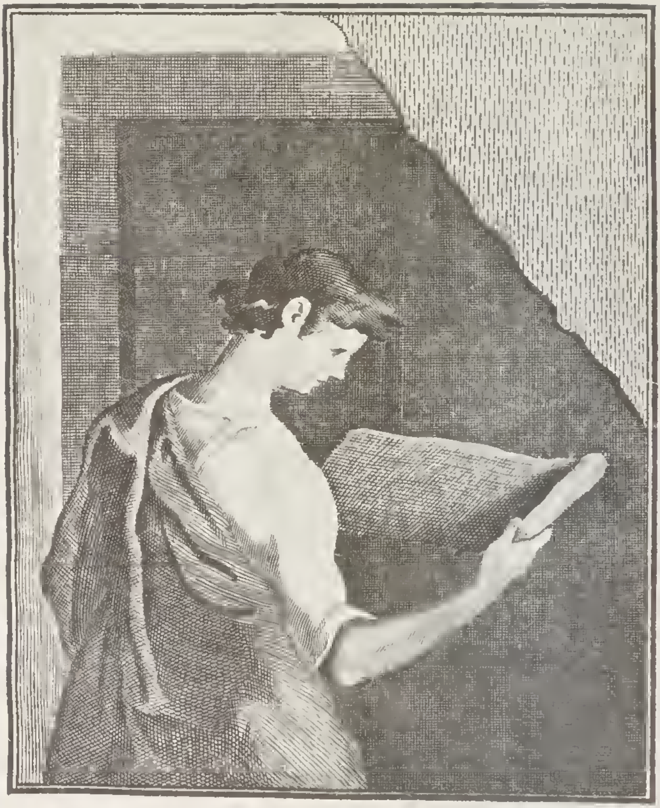

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhis1738unse

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1738.

Colleg. Billom. Soc. Jesu Catal. Inscript.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	1. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1738.

ARTICLE I.

LEÇONS DE PHYSIQUE, contenant les élémens de la Physique déterminés par les seules loix des méchaniques, expliquées au College Royal de France, par Joseph-Privat de Moliere, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, & membre de la Societé Royale de Londres. Tome troisiéme. A Paris, chez la

veuve Brocas, ruë S. Jacques, au Chef S. Jean; Musier, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Olivier; & Joseph Bullot, Imprimeur-Libraire, ruë de la Parcheminerie. près S. Severin, à l'Image S. Joseph. 1737. vol. in-12. *Pages 472. sans les Planches.*

COMME ces Leçons de Physique dépendent toutes des mêmes principes, qui sont très-simples & très-nettement expliqués, il seroit à souhaiter qu'on étudiât, ou du moins qu'on lût de suite les trois volumes de M. de Moliere. Par la même raison, avant que de rendre compte de ce troisiéme Tome, nous souhaiterions que nos Lecteurs n'eussent pas perdu de vûë nos Extraits précedens.

Toute cette Doctrine est un enchaînement de conséquences qui méritent d'être suivies sans interruption. En effet, ce volume contient, outre une description exacte &

curieuse des principales opérations de la Chimie, 1°. une explication méchanique de ces opérations déduite des principes déja posés dans les leçons précédentes: 2°, une autre des principaux météores, fondée sur les mêmes principes, & sur ce qu'on a dit des opérations chimiques: 3°. une nouvelle explication du magnétisme, & des phénomenes merveilleux de l'électricité qui ont été découverts de notre tems.

Chimie.

M. de Moliere établit la nécessité d'entrer dans un petit détail des opérations Chimiques sur l'utilité des moyens qu'elles fournissent pour déterminer les principes de la nature dans la plus grande précision. Et véritablement que feroient tous les systêmes imaginés ou imaginables sans l'expérience, & quelle expérience plus sûre que celle d'un art dont les procédés se trouvent si bien d'accord avec ceux de la nature? Il n'est question que d'allier la vraye Phy-

ſique à la vraye Chimie,d'aider l'une par l'autre, d'épurer enfin & de ſimplifier le méchaniſme, ſoit dans ſon idée, ſoit dans ſes opérations. C'eſt ce que notre Auteur ſe propoſe, & ce qu'il execute avec ſuccès. Après avoir défini les termes de *diſſoudre*, *filtrer*, *criſtalliſer*, *digerer*, *calciner*, *fermenter*, *ſublimer*, *diſtiller*, quels ſont les principaux inſtrumens ; de quelles ſortes de chaleur on ſe ſert, & à quels degrés ; enfin ce qu'on entend par *phlegme*, *huile ou ſoufre*, *ſel acide*, *ſel alkali* & *terre*, il ſuit de vûë ſon objet ; c'eſt-à-dire, ſon ſyſtême des petits tourbillons. D'un nombre conſidérable d'opérations choiſies qu'il expoſe, il réſulte généralement parlant, que ce ſyſtême eſt ſoutenu par ces opérations, & qu'elles ſont réciproquement appuyées ſur ce ſyſtême, de ſorte que la nature & l'art en ſe prêtant mutuellement la main, tirent de part & d'autre l'avantage de ſe faire mieux connoître, ſi ç'en eſt un pour la nature, & de ſe perfectionner ; ce qui en eſt un très-réel pour l'art Chimique.

Il ſera difficile d'expoſer ici beaucoup de particularités ſur cette partie. C'eſt un édifice dont tous les matériaux ſe tiennent, & ne ſçauroient être dérangés ſans préjudice de la totalité. Quelques exemples feront toutefois ſentir la beauté du plan de l'Auteur.

1°. C'eſt par le méchaniſme judicieuſement appliqué aux opérations, ſoit de la nature, ſoit de la chimie, que l'on découvre que tout ſel tant naturel qu'artificiel eſt composé d'acides & d'alkalis. La décompoſition & la régénération des ſels minéraux, & la fabrique des ſels artificiels en ſont des preuves ſenſibles. Voyés la Leçon X. où vous trouverez ces preuves, & de plus quantité de choſes curieuſes ſur les bitumes, les réſines, les gommes, & les ſels vitrioliques des métaux.

2° La néceſſité du méchaniſme bien entendu eſt démontrée par la bizarrerie des idées, ſoit de ceux qui ne veulent que des expériences ſans ſyſtêmes, ſoit de ceux qui n'admettent que des ſyſtêmes embrouil-

lés, sans songer qu'il faut nécessairement admettre & perfectionner les idées du mouvement, pour tirer quelqu'utilité des expériences. La bonne Physique n'est que l'application juste des loix de la méchanique. Avec elle on marche sûrement: sans elle on ne fait que tâtonner à l'aveugle. Or pour faire cette juste application, voyons comment l'Auteur s'y prend en fait de Chimie. Les eaux fortes sont dans un mouvement qui les met à l'épreuve du froid. Elles contiennent pourtant une grande quantité d'eau commune où les acides sont dispersés. Donc les molecules des eaux fortes (ou les acides) sont de petits tourbillons à cause du mouvement, & ces petits tourbillons sont dans les intervalles de ceux de l'eau. " D'où „ il suit que l'eau étant (comme on „ l'a établi Prop. 4. 8.) un com„ posé de petits tourbillons du se„ cond élement, les acides ne peu„ vent être que des tourbillons beau„ coup inférieurs en grandeur à „ ceux du second élement, & par

„ conſéquent de gueres plus grands „ que ceux du premier élement avec „ leſquels ils feront équilibre.... „ Ainſi les eaux fortes ne différent „ de l'eau commune qu'en ce que „ les pores de ces eaux fortes ſont „ remplis de molecules acides, c'eſt-„ à-dire, de petits tourbillons du „ premier élement composés d'au-„ tres tourbillons encore plus petits „ qui ont chacun un globule dur à „ leur centre; & qu'elles ne diffé-„ rent des huiles qu'en ce que les „ globules durs que les molecules „ des acides contiennent, ſont beau-„ coup plus denſes & plus peſans „ que ceux qui ſont contenus dans „ les molecules de l'huile. Ce qui „ eſt cauſe qu'un certain volume „ d'eau forte peſe beaucoup plus „ qu'un pareil volume d'huile ou „ d'eau commune, &c. „ En un mot l'Auteur déduit de cette conformation tout ce qui convient à l'eau forte, & ce qui ne convient qu'à elle. “ Quant aux alkalis, au „ lieu d'imaginer dans les molecu-„ les de ces ſels une ſtructure myſ-

„ térieuse que les simples loix du „ mouvement ne peuvent fournir; „ comme nous sçavons d'ailleurs „ par un grand nombre d'expérien- „ ces que les molecules de ces sels „ sont très-subtiles, nous dirons „ simplement que le sel alkali n'est „ autre chose qu'un amas de ces „ globules durs que les acides con- „ tiennent, lesquels ayant été dé- „ gagés de leurs tourbillons par la „ violence du feu sont restés parmi „ les cendres, d'où on les retire „ par la lessive, & qui étant séchés „ au feu, ou dégagés de l'eau qui „ les tient suspendus dans ses pores, „ composent enfin ce corps blanc „ & friable qui excite sur notre lan- „ gue ce goût si vif & si pénétrant. „ De sorte que si par ce méchanis- „ me simple & intelligible nous „ pouvons montrer clairement qu'il „ n'y a rien de remarquable dans „ les proprietés des sels dont nous „ venons de parler, rien de surpre- „ nant dans les divers combats des „ acides & des alkalis qui ne se „ développe aussi-tôt à notre intelli-

„ gence, nous aurons obtenu tout „ ce qui eſt à déſirer ſur ce point. „ C'eſt ce que l'Auteur fait dans le reſte de la leçon XI^{e}, & dans toute la XII^{e}, où il explique ſuivant ce méchaniſme, les principaux phenomenes de la Chimie par la calcination, la diſtillation & la fermentation.

Remarquons 3°. en finiſſant cet article, que ſelon M. de Moliere l'éther & l'air ne ſont pas moins des principes qui entrent dans la ſtructure des mixtes, que l'eau, l'huile, le ſel & la terre. Dans ce cas tout liquide ſera conſidéré par le Chimiſte comme principe *actif*, & tout ſolide comme *paſſif.* Le ſolide ſe réduira à ce qu'on appelle en Chimie *Terre & alkali*. En un mot, ſelon le méchaniſme de M. de Moliere il n'y a rien dans la nature qui ne ſe réduiſe aux tourbillons en petit comme en grand. Les liquides ſenſibles ou imperceptibles ne ſont que cela, & ne different entr'eux que par les globules plus ou moins peſans qu'ils ont au centre, & par

le plus ou le moins de grosseur & de mouvement. Cette idée s'ajuste mieux à la Chimie & à la nature qu'aucun autre. Donc c'est la plus vraisemblable, & par conséquent la vraye en petit, étant démontrée vraye en grand, c'est-à dire, dans le jeu des Planetes.

Météores.

Par ce méchanisme de mouvement circulaire, en petit comme en grand, l'Auteur explique avec le même succès la cause 1°. des brouillards, des pluies, des neiges, de la rosée, &c. 2°. du vent proprement dit, & de ses singularités. 3°. des orages, des tempêtes, des tonnertes, & de ce qui les accompagne. Car premierement si l'on conçoit bien le mouvement circulaire des molecules de l'air, il n'y aura plus de difficulté à concevoir des molecules d'eau, d'huile, de sels volatils, entraînées dans les pores de l'air. Cela supposé, avec un peu de réfléxion l'on concevra aisément la cause des *vapeurs*, des

exhalaiſons, du *brouillard*, de la *pluie*, des *nuées*, de la *neige*, de la *roſée*, de la *gelée blanche*, du *ſerein*; bien entendu qu'on aura égard à la chaleur du Soleil, & aux obſervations que l'auteur a ſoin de faire remarquer ſur chaque article.

Secondement, en admettant avec les Carteſiens la raréfaction de l'air cauſée par le Soleil, les exhalaiſons des cavernes ſouterraines, le mouvement des eaux, &c. l'on trouvera bien quelques cauſes éloignées & incomplettes de ce qu'on appelle proprement le Vent, vent périodique, vent remarquable par ſa durée & ſon étenduë; mais non pas la cauſe prochaine & immédiate d'un pareil effet. Il faudra donc néceſſairement aller plus loin; & il ſera difficile de ne pas convenir avec M. de Moliere que le vent proprement dit eſt cauſé par un mouvement circulaire d'air qui raſe la terre du Nord au Sud, (par exemple) & qui revient du Sud au Nord, en paſſant par la moyenne région Et voilà un grand tourbillon d'air qui devient la cauſe im-

mediate & prochaine du *Vent* : tourbillon d'autant mieux établi, qu'avec lui les principales ſingularités du vent s'expliquent avec une facilité très-conforme à la bonne méchanique, & que ſans lui l'on n'entend rien ſur cette matiere. Afin d'entrer dans cette explication, il eſt juſte d'accorder à l'Auteur ce qu'on ne peut lui refuſer, ſçavoir 1°. que " le vent du Nord eſt un
„ tourbillon dont l'axe eſt parallele à
» l'horiſon, & perpendiculaire au
» méridien du lieu où il ſouffle, ſe
» mouvant par le bas du Nord au
» Sud, & par le haut du Sud au
» Nord, & dont le centre étant
» fort élevé ſur l'horiſon ſe trouve
» ſitué entre le Zenit de ce lieu &
» l'Equateur. 2°. Que comme le
» même vent ne ſouffle pas en mê-
» me-tems dans toutes les régions
» de la terre, l'on doit penſer que
» le tourbillon de vent dont on
» vient de faire la deſcription, eſt
» communément environné de
» pluſieurs autres tourbillons ſem-
» blables de vents qui ſoufflent ſur

» d'autres contrées, & qui balan-
» cent l'effort continuel que celui-
» ci fait pour s'étendre de toutes
» parts. „ L'on voit bien qu'avec cela quelques mouvemens d'axe, & quelques mêlanges de tourbillons nous mettront au fait de toutes les varietés des vents, de leurs combats, des ouragans, & même des tiphons & des trompes.

Troisiémement, quant au tonnerre & à ses accompagnemens, le tourbillon d'air est plus nécessaire que jamais. Car le moyen d'user avec quelque vraisemblance des frottemens de nuées à la Cartesienne, depuis les observations qu'on a faites, & qui convainquent ces explications de faux? Le P. de Lozeran Jesuite a traité cette matiere avec tant de succès, que M. de Moliere qui le cite avec éloge, dit que cet habile Physicien ayant fait usage comme lui du principe des petits tourbillons, il lui suffit de faire en quelque sorte un extrait de son Ouvrage. Nous ne ferons qu'effleurer cette explication nouvelle de l'un

& de l'autre, comme étant fort connuë. Véritablement de ſix modernes obſervations il réſulte qu'il y a dans les cas d'orage & de tonnerre, agitation de nuées, ébullitions de brouillards, globes de feu tournans en guiſe de ſoufre allumé, & quantité d'autres choſes qui obligent d'avoir recours au mouvement circulaire en petit & en grand. Il eſt d'abord ſenſible que le fondement de ce météore eſt un grand tourbillon d'air dont l'axe eſt perpendiculaire à l'horiſon du lieu où l'orage ſe forme. De cette machine ſi ſimple, jointe aux obſervations, l'on tire aiſément le concours des brouillards qui ſe raſſemblent de toutes parts, la pluie tantôt plus tantôt moins groſſe qui précéde, accompagne, ou ſuit le tonnerre, la matiere, les tourbillons & les figures du tonnerre qui s'échappe, ou en long feu par l'axe de ſon tourbillon, ou en pluie de feu quand le tourbillon creve d'une autre façon. En un mot rien n'arrête dans cette hypotheſe, & l'eſprit demeure ſatisfait.

Venons quatriémement à la cause particuliere que M. de Moliere allegue pour expliquer les vents perpétuels & périodiques qui regnent dans la Zone torride. Il n'eſt plus ici queſtion de tourbillons d'air comme ci-deſſus à l'égard des vents. Mais le mouvement circulaire n'y perd rien de ſes droits. C'eſt le mouvement journalier de la terre d'Occident en Orient qui cauſe les vents de la Zone torride.

Car « la terre étant un corps dur, » un des points de ſon équateur ne » peut pas employer moins de tems » à faire ſa révolution que les points » voiſins des pôles. Ainſi les points » de l'Equateur de la terre ayant » un beaucoup plus long chemin à » faire en même-tems que ceux qui » ſont voiſins du pôle, iront beau- » coup plus vîte vers l'Orient. Mais » l'air & l'eau qui ſont fluides ne » peuvent avoir qu'un mouvement » moyen entre ces deux mouve- » mens. D'où il ſuit que ſi dans nos » climats qui ſont ſitués entre le Pô- » le & l'Equateur l'air ne circule ni

» plus ni moins vîte que les points
» de la terre ausquels il corres-
» pond, c'est une nécessité que les
» points de la terre situés sous la Zo-
» ne torride aillent plus vîte vers
» l'Orient que ne font l'air & l'eau.
» L'on doit donc s'appercevoir sous
» la Zone torride d'un courant d'air
» & d'eau continuel d'Orient en
» Occident, qui sera cause que les
» vaisseaux qui viennent de la Chine
» au Bresil employeront beaucoup
» moins de tems à faire leur tra-
» jet que ceux qui iront du Bresil
» à la Chine. „ Joignez à cet effet
naturel l'approche du Soleil aux tro-
piques soit du Cancer, soit du Capri-
corne, & vous aurez la raison des
vents moyens ou alizés. Ajoûtez-y
quelques autres causes générales ou
particulieres, & vous serez satisfait
sur les autres vents périodiques. M.
de Moliere renvoye sur ce point
aux Entretiens Physiques du Pere
Regnault Jesuite. Enfin pour ne pas
s'écarter de son objet principal, il ne
dit rien des météores produits par
la réfléxion & la réfraction de la lu-

miere ; & il finit par l'Article ſuivant.

Nouvelle explication du Magnétiſme.

Cette explication eſt véritablement belle par ſa féconde ſimplicité. Elle n'a rien d'embaraſſant, & ſatisfait à tout. L'on ſçait que l'aiman eſt l'écueil de la Phyſique Cartéſienne. Il y faut des tourbillons, des écroux, des vis, des torrens de matieres, des mouvemens qui ſe croiſent, & qu'on ne peut concevoir : ici rien de tout cela. L'on ne veut que deux choſes. 1°. Atmoſphere autour de l'aiman ſans tourbillon ni mouvement circulaire. 2°. Direction conſtante & invariable des particules magnétiques. Or l'expérience paroît démontrer ces deux choſes. D'ailleurs, elles ſuffiſent pour expliquer tous les phenomenes de l'aiman ſans embarras. Donc il y a lieu de croire que le ſecret de l'aiman eſt dévoilé.

Qu'il y ait une atmoſphere autour de l'aiman ſemblable à celle

que la limaille de fer y prend, cette diſpoſition même de la limaille le prouve. L'experience tant de fois réïtérée des corps électriques montre qu'ils ont autour d'eux une atmoſphere qui n'eſt point tourbillon. Autrement les petits corps qu'ils attirent ou repouſſent ſuivroient ce mouvement circulaire, ce qui n'arrive pas. Qui empêche donc de conſidérer l'aiman comme entouré d'une atmoſphere ſemblable, exemte de circulation, & composée de parties magnétiques!

Quant à la vertu attribuée aux parties magnétiques de ſe diriger toutes dans le même ſens, l'expérience d'une ſuite d'aiguilles aimantées, qui ſe diſpoſent comme l'aiman, fait voir que cette ſuppoſition eſt raiſonnable. Donc il n'y a nul inconvénient à imaginer l'atmoſphere de l'aiman, comme une ſphere composée de files magnétiques capables de la même direction, & ſans mouvement circulaire.

Si vous donnez à la Terre la même atmoſphere magnétique, avec

cette hypothese qui n'a rien de machinal, rien ne vous paroîtra difficile. La grande atmosphere entretiendra ou réparera les petites. Deux aimans se repousseront ou s'approcheront suivant la situation de leurs pôles. L'atmosphere sera double dans le premier cas, & simple dans le second. Le fer acquerera ou perdra le magnétisme, &c. Enfin tout s'expliquera simplement ; de sorte qu'il n'est question que de découvrir quelle peut être la cause physique de cette direction constante des parties magnétiques, que l'Auteur regarde comme autant de petits aimans. Nous ne le suivrons pas dans cette recherche, mais nous exhortons à lire particulierement tout cet article, où l'on trouvera de plus le dénouëment de toutes les curieuses expériences de MM. Reaumur & du Fay sur le magnétisme & l'électricité.

Nous ne dirons rien non plus de l'objection de M. Baniere contre l'existence des petits tourbillons, ni de la Réponse de M. de Moliere, sinon que celle-ci a paru solide &

victorieuſe. L'Auteur finit par un juſte éloge de M. Nolet ſi connu par ſon application à executer les expériences les plus délicates de la Phyſique. Nous n'omettrons pas l'approbation que l'Académie elle-même donne au ſyſtême de M. de Moliere.

ARTICLE II.

LA VIE DE SAINT THOMAS d'Aquin, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur de l'Egliſe, avec un Expoſé de ſa Doctrine & de ſes Ouvrages. Par le Pere A. Touron, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Volume in-4°. *de* 784. *pages, ſans compter l'Epître Dédicatoire, la Préface, la Table des Chapitres, & celle des Matieres. A Paris en* 1737. *chez Giſſé ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jeſſé; Bordelet rue S. Jacques, à S. Ignace; Savoye, ruë S. Jacques, à l'Eſperance; Henry ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne.*

Ces

CEt Ouvrage eſt le premier que le R. P. Touron donne au Public. Il en doit être favorablement reçû. Le ſujet eſt noble & intéreſſant. L'Epître Dédicatoire, qui eſt adreſſée à Monſeigneur le Cardinal Gotti, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, contient un parallele heureux de cette Eminence avec le Docteur Angelique. L'Auteur déclare dans la Préface, que ſon deſſein a été d'écrire la Vie de Saint Thomas d'Aquin avec plus d'étenduë qu'on n'en a donné à celles, qui ont paru en notre Langue; afin de faire mieux connoître ce grand Saint, & de montrer la conformité qui ſe trouve entre l'hiſtoire de ſes actions & le ſyſtême de ſa doctrine.

Le projet eſt parfaitement bien rempli dans la Partie de l'Ouvrage que nous avons examinée, & dont nous allons rendre compte au Public. Auſſi le P. Touron a-t-il pris les plus juſtes meſures pour réuſſir. Il a raiſon de n'être pas édifié, & de

ſe plaindre de M. Baillet, qui a paſſé ſous ſilence les faits les mieux conſtatés & les plus importans de la vie de Saint Thomas, & qui toujours en garde contre ce qui tient du merveilleux, omet, ou nie crûment ce que perſonne avant lui ne s'étoit aviſé de conteſter. Il avertit que ſi on remarque dans toutes les parties de ſon Ouvrage le zéle d'un Diſciple, qui parle avec complaiſance des ſublimes vertus de ſon Maître, on n'y trouvera pas moins l'exactitude & la ſincérité d'un Hiſtorien; parce qu'il a été très-attentif au choix non-ſeulement des faits, pour n'en rapporter que de bien avérés, mais auſſi des Auteurs, afin de ne parler que d'après ceux, qui ſont les plus dignes d'être crûs.

On doit regarder comme tels Barthelemy de Lucques & Guillaume de Tocco, tous deux contemporains de Saint Thomas, ſes Diſciples, & les premiers Hiſtoriens de ſa Vie. Celui-là fut ſon Confeſſeur & ſon intime confident; l'autre, après avoir eu l'avantage de vivre

& de converſer quelques années avec lui, fut employé dans l'affaire du procès de ſa Canoniſation. Ainſi le P. Touron a pû, comme tous les anciens Ecrivains qui ont traité des actions ou des Ouvrages de Saint Thomas, remonter d'abord juſqu'aux premieres ſources, & citer des garands dont on ne ſçauroit récuſer le témoignage. Parmi les modernes le R. P. Echard lui a été d'un grand ſecours, ſoit pour fixer les époques, dans les points où les anciens avoient négligé la Chronologie; ſoit pour diſtinguer ſûrement les véritables Ouvrages du ſaint Docteur, d'avec ceux qui lui ont été fauſſement attribués.

Le P. Touron diviſe le ſien en ſix Livres. Les trois premiers contiennent, ſelon l'ordre des tems, un récit hiſtorique de la vie & des actions de S. Thomas. Le quatriéme eſt ſpécialement deſtiné à faire connoître le caractere de ſon eſprit & de ſon cœur. On a recueilli dans le cinquiéme les témoignages des Papes, & les autres approbations que

la Doctrine de S. Thomas a reçûë de la part de l'Eglise ou dans l'Eglise. Enfin dans le sixiéme & dernier Livre on verra le Catalogue exact de tous les Ouvrages du saint Docteur, avec les preuves de critique qui le vérifient.

Extrait du premier Livre. Saint Thomas eut pour Pere Landulphe de la maison des Comtes d'Aquin, issuë des Princes Lombards, & alors tout récemment alliée à la maison Impériale de Souabe. Il eut pour Mere Theodore de la maison des Carracioles, qui descendoient des Princes Normands Fondateurs des Royaumes de Naples & de Sicile. Il nâquit vers la fin de l'année 1226. ou le commencement de 1227. La sainteté du Docteur Angélique, & les services importans qu'il a rendus à l'Eglise avoient été prédits avant sa naissance. Il y eut divers autres présages de la science profonde où il est parvenu, & de la tendre dévotion qu'il eut toute sa vie envers la sainte Vierge. *Dans la pensée de Saint Augustin*, continuë

l'Auteur, *l'âge même le plus tendre est sujet à divers pechés, & à différentes passions. Ce qu'on peut remarquer après ce Pere dans les enfans, qui nous font assez connoître leurs désirs, leur impatience, leur colere, leur jalousie, & leur dépit par l'agitation & les mouvemens de leurs corps.* Ce ne sont point des pechés proprement dits dans l'*âge le plus tendre*, mais des semences très-dangereuses de vices. Le jeune Thomas en fut exempt. La serenité de son visage, sa modestie, sa douceur, son égalité d'ame, & sur tout son amour & sa compassion pour les pauvres le firent admirer dès son enfance.

Les Seigneurs d'Aquin avoient coutume de confier l'éducation de leurs enfans aux Religieux du Mont-cassin, qui étoit proche des terres de leur Domaine. L'Abbé qui le gouvernoit, lorsqu'à l'âge de cinq ans S. Thomas y fut conduit, étoit de la même famille. Le jeune Prince y avança beaucoup dans la piété & dans les Lettres, mais sans faire de

vœux, ni porter l'habit de Saint Benoît. Il étoit ſimplement penſionnaire avec pluſieurs autres enfans de qualité, & il étoit élevé ſous les yeux d'un Gouverneur ſéculier, que ſon Pere lui avoit donné. Ce fait eſt bien prouvé. A l'âge de dix ans S. Thomas rappellé du Montcaſſin, fit quelque ſéjour au Château de Lorette, *petite Ville de l'Etat Eccleſiaſtique*, dit l'Auteur, *qui étoit du Domaine des Comtes d'Aquin, & qui ſur la fin du même ſiécle devint ſi célebre, par le culte très particulier qu'on commença à y rendre à la ſainte Vierge.*

Il paroît néanmoins que la ville de Lorette, qui appartenoit aux Comtes d'Aquin, eſt du Royaume de Naples, & ſituée dans l'Abruzze ultérieure. Elle a maintenant le titre de Duché. Elle n'eſt point éloignée de la terre de Labour, où étoit la ville d'Aquin. Au regard de la ville de Lorette, qui eſt de l'Etat Eccléſiaſtique, & ſituée dans la Marche d'Ancone, & qui ſe glorifie de poſſeder la maiſon de la ſainte Vier-

ge, c'étoit un champ désert du tems de S. Thomas, on n'y voyoit ni Château ni masure, elle étoit à peine un village au commencement du XIV^e^ siécle, elle fut murée par Leon X, elle reçut de Sixte V. le nom & les privileges de Ville.

Le jeune Thomas après avoir donné à Lorette des exemples de toutes les vertus, & sur tout de son insigne charité à secourir les miserables dans une grande disette qui affligeoit le païs, fut envoyé par son Pere à Naples, pour y continuer ses études. Là il fit éclater sa sagesse, par l'attention qu'il eut à fuir la corruption de ses condisciples, & à profiter des leçons de ses Maîtres. Le déreglement des mœurs & les calamités publiques étoient extrêmes alors. C'étoient les malheureuses suites de la division entre le Sacerdoce & l'Empire: & il étoit aussi difficile aux personnes de qualité de se tenir neutres, que dangereux de prendre parti. Ces considérations inspirerent à Thomas la pensée de quitter le monde. L'éminente

ſainteté & le zéle Apoſtolique ; qu'il voyoit reluire dans les Religieux de S. Dominique, le determinerent à embraſſer cet Inſtitut. Il n'y fut pas plutôt reçû, que ſa vocation fut violemment traverſée par ſes parens. Pour éviter des attaques, qu'alloit lui porter la Comteſſe ſa mere, il ſe retira de Naples à Rome; pourſuivi à Rome, il fuyoit en France, lorſque ſes freres, qui commandoient les troupes de l'Empereur dans la Toſcane le firent arrêter en chemin, & conduire au Château de Rocheſeche. Là il réſiſta avec reſpect aux larmes de ſa mere, gagna à Dieu ſes ſœurs, ſurmonta par ſa patience les mauvais traitemens, qu'il eut à eſſuyer de la part de ſes freres, & par ſon inviolable chaſteté une tentation honteuſe, qu'ils ne rougirent pas de lui ſuſciter. Cette victoire fut ſuivie d'une faveur extraordinaire du Ciel, qui donna lieu enſuite à une ſainte Confrairie, appellée la Milice Angélique ſous la protection de la Sainte Vierge & de Saint Thomas. On n'entend plus

parler de ſon pere dans toute la ſuite de ſa Vie.

Cependant les Superieurs de l'Ordre de Saint Dominique porterent leurs plaintes au Pape & à l'Empereur, ſur la perſécution injuſte qu'on exerçoit envers S. Thomas. La voye de fait commiſe par les Comtes d'Aquin avoit déplu à ces deux Puiſſances, qui traitoient d'un accommodement entr'elles. La crainte d'encourir en même-tems l'indignation d'Innocent IV. & de Frederic II, porta la Comteſſe d'Aquin & ſes fils à permettre l'évaſion du ſaint Novice, que ſes Sœurs firent deſcendre dans une corbeille par une des fenêtres du Château.

Saint Thomas ne fut pas plutôt rendu au Couvent de Naples, qu'il fit ſes vœux entre les mains du Superieur Thomas Agni, qui fut depuis Patriarche de Jeruſalem & Légat Apoſtolique en Orient. La Comteſſe d'Aquin, qui s'y étoit bien attenduë, ſe flatoit de rendre nulle cette cérémonie par l'autorité du Pape, qui ne put refuſer à ſes inſtan-

tes prieres de faire venir Thomas d'Aquin à Rome, pour examiner sa vocation, qu'elle s'obstinoit à traiter de séduction. Le fervent & constant Religieux plaida sa cause avec succès en présence du Saint Pere. Sa vocation fut approuvée, & sa profession confirmée. On songea aussi-tôt à l'éloigner de ses parens, & à lui donner une éducation convenable aux espérances, que donnoient la solidité de ses vertus, & les admirables qualités de son esprit. Le Général de l'Ordre le conduisit lui-même à Cologne, & le mit au nombre des Disciples d'Albert le Grand, qui enseignoit avec beaucoup de réputation en cette Ville. En étudiant sous cet illustre Maître, l'attention la plus ordinaire de Saint Thomas étoit d'écouter, de se taire, d'obscurcir ses talens, & de faire disparoître tout ce qui auroit pû le représenter tel qu'il étoit. Ce qui le fit d'abord regarder comme un esprit assez médiocre. La charité & l'obéïssance trahirent à la fin son humilité. Pour aider à l'intelligence

d'un de ses condisciples, il lui fit entrevoir son génie & son érudition. Albert le Grand en ayant eu connoissance, obligea l'humble & docile Ecolier à faire montre de ses talens & de ses progrès devant une célébre Assemblée, & il prédit publiquement ce que Thomas seroit bien-tôt dans l'Eglise.

Envoyé à Paris pour y continuer, & finir ses études de Théologie sous le même Maître, il y porta le même esprit d'humilité, avec un don sublime d'oraison, un amour ardent des souffrances, une parfaite pureté d'intention dans son travail, une soigneuse application à nourrir autant son esprit par de pieuses lectures, qu'à l'éclairer par celles qui sont purement sçavantes. L'Auteur ajoûte une solide réfutation du sentiment de Vading, qui a avancé que S. Thomas d'Aquin avoit été disciple d'Alexandre de Halés. Un des plus beaux morceaux de ce Livre est la description des rudes épreuves où fut mise la vocation de S. Thomas. Les digressions ne sont

ni longues ni recherchées, mais naiſſent heureuſement du ſujet, & font plaiſir à un Lecteur curieux. Telles ſont l'origine de l'Univerſité de Naples; l'Etat de l'Italie ravagé par Frideric II; l'état floriſſant de l'Ordre de S. Dominique dans ſes commencemens; l'Hiſtoire abregée & l'éloge de Thomas Agni, qui reçut les vœux de S. Thomas; l'Hiſtoire abregée & l'éloge d'Albert le Grand; l'origine & l'éloge de la maiſon de S. Jacques, d'où les Religieux de S. Dominique ont été nommés Jacobins dans toute la France.

Extrait du ſecond Livre. A peine S. Thomas entroit dans ſa vingt-deuxiéme année, qu'il fut nommé ſecond Profeſſeur du Couvent de Cologne. Il y fut renvoyé avec Albert le Grand ſon Maître, dont il étoit devenu le Collegue, & qu'il égala en réputation preſque dès les premiers jours qu'il commença d'enſeigner. Il ne tarda point à publier pluſieurs Ouvrages, qui furent reçûs avec empreſſement, Au reſte il con-

ſerva toujours parmi les exercices de l'Ecole, & dans la compoſition de ſes ſçavans Traités, l'amour de la priere ; auſſi bien que l'humilité la plus profonde au milieu des plus grands applaudiſſemens. De-là on peut juger quelle préparation il apporta à recevoir les ſaints Ordres ; & comment il ſe trouva diſpoſé à offrir les Saints Myſteres, & annoncer la parole de Dieu. Ses parens ſe reſſentirent des effets de ſa ferveur & de ſon zéle. Il avoit déja inſpiré à ſes ſœurs le déſir d'une vie chrétienne & parfaite. Elles vécurent & moururent toutes deux très-ſaintement, l'une dans la Religion, l'autre dans l'état du mariage. La Comteſſe ſa mere répara avantageuſement par ſes bonnes œuvres toutes les fautes, qu'une tendreſſe trop naturelle lui avoit fait commettre. Ses deux freres mirent à profit pour leur ſalut la perſécution & les maux dont ils furent accablés, pour avoir refuſé de favoriſer les injuſtices de l'Empereur Frideric II.

Tout cela fut le fruit des prieres de Saint Thomas.

A l'âge de 25. ans nommé pour prendre les degrés, & pour enſeigner dans l'Univerſité de Paris, il quitta encore une fois l'Allemagne : l'eſtime où il y étoit parut par les regrets de tout le païs. Il ne put ſe diſpenſer de rendre viſite en paſſant à Alix de Bourgogne, Ducheſſe de Brabant, qui avoit une conſidération particuliere pour lui, & à qui il adreſſa depuis un de ſes Opuſcules. Ses premieres leçons dans la Capitale de ce Royaume lui attirerent une foule incroyable d'auditeurs ; & ſa réputation ſe répandit en peu de tems chez toutes les Nations où les ſciences étoient cultivées. Bien-tôt on lui écrivit de toutes parts pour le conſulter ſur les matieres, qui appartenoient à la Religion. C'eſt à ces pieuſes importunités que nous devons une grande partie de ſes Opuſcules. Alors s'éleverent les fameux démêlés entre quelques Docteurs de la Faculté de

Theologie de Paris, & les Religieux Mendians. Ils donnerent lieu au Pape Alexandre IV. de faire l'éloge de Saint Thomas, & à ce Saint de faire éclater la ſageſſe de ſa conduite & ſa profonde humilité. Quantité de beaux Ouvrages qu'il produiſit en ce tems-là montrent quelle étoit ſon application, & la paix dont il joüiſſoit durant ces troubles, qui ſervirent encore à ſerrer les nœuds d'une étroite & ſainte amitié entre S. Thomas & S. Bonaventure. Ces deux Saints enſeignoient à Paris dans le même-tems & les mêmes circonſtances; & ils paſſerent en Italie apparemment pour le même ſujet.

Saint Thomas fut chargé de la défenſe des Religieux Mendians, que Guillaume de Saint Amour, & quelques autres Docteurs attaquoient violemment. Un Diſcours, que S. Thomas prononça avec autant de ſuccès que de dignité en préſence du Pape & du Sacré Collége, fit condamner le Livre *des périls des derniers tems*, qui étoit une Satyre pleine d'erreurs que Guillaume avoit

faite, pour décrier la profeſſion de ces ſaints Religieux. Notre Auteur releve très-bien à ce ſujet quelques mépriſes du ſieur Dupin. Un autre Livre intitulé; l'*Evangile éternel*, rempli des viſions de l'Abbé Joachim, fut auſſi réfuté par S. Thomas, & eut le même ſort.

La paix fut auſſi-tôt rétablie dans l'Univerſité de Paris entre les Docteurs ſéculiers & réguliers, par les ſoins du Pape & du Roi. Elle fut le fruit du voyage de S. Thomas en Italie, & ſon Doctorat en eſt l'époque. Content du dégré de Licentié, il eût beſoin à ſon retour d'une viſion miraculeuſe, pour conſentir d'être fait Docteur. Le P. Touron marque avec exactitude les Ouvrages, qui ſortirent de ſa plume le reſte du tems qu'il reſta en France. Son autorité s'accrut de telle ſorte dans la Faculté de Theologie, qu'on s'en rapporta à ſa déciſion ſur une difficulté, qui partageoit les ſentimens par rapport à l'Euchariſtie: déciſion que la foy & l'humilité du Saint mériterent de faire confirmer

par la voix de Jesus-Christ même. *Bene de hoc mei corporis Sacramento scripsisti.* Il fut auprès du Roi Saint Louis dans une si grande considération, que ce Prince ne laissoit passer presque aucun jour sans lui donner des marques d'une confiance parfaite, le consultant sur les affaires importantes, le faisant manger à sa table, & respectant les distractions pieuses ou sçavantes qui l'occupoient quelquefois durant le repas.

Urbain IV. qui succeda à Alexandre, appella en Italie S. Thomas. Le Saint professa la Theologie à Rome, & mit au jour quantité de nouveaux Ouvrages, sans omettre le travail de la Prédication, qu'il joignit toujours à ceux d'écrire & d'enseigner. Son humilité éclata par le refus constant des dignités Ecclésiastiques, sa sainteté par des miracles, & Dieu benit son zéle par un grand nombre de conversions qui furent le fruit de ses Discours & de ses Ouvrages. On lui doit l'Office & la Messe, qu'on chante dans tou-

te l'Egliſe en l'honneur du Saint Sacrement ; l'un & l'autre ſont l'Ouvrage du Docteur Angelique. Il en fut chargé par Urbain IV. à ſon retour du Chapitre Général tenu à Londres. Les maximes de S. Thomas pour étudier avec fruit ; les reglemens pour les études, qui s'obſervoient en ce tems-là dans l'Univerſité de Paris & dans le College de S. Jacques ; l'Abregé du Traité Apologetique contre le Livre des périls des derniers tems ; les motifs qu'avoit le Saint de craindre les dignités Eccléſiaſtiques, & de vouloir perſévérer dans l'état Religieux, ſont des morceaux dignes de la curioſité du Lecteur.

Extrait du troiſiéme Livre. La fin de la Vie des Saints en eſt la plus héroïque & la plus belle. Saint Thomas édifie Rome par le refus de l'Archevêché de Naples, que Clement IV. veut le forcer d'accepter ; & par le ſuccès extraordinaire de ſes prédications & de ſes diſputes avec les Juifs. Sa ſcience & ſa ſainteté jettent un nouvel éclat dans Bou-

logne, où il eſt appellé. Milan le voit, il reparoît dans Paris & à la Cour du Roi S. Louis, avec tout le luſtre que lui donnoient ſes talens & ſes vertus. Recherché par toutes les Univerſitez de l'Europe, le Roy Charles d'Anjou l'obtient pour Naples, & les honneurs extraordinaires dont il eſt comblé à ſon arrivée, rehauſſent le prix de ſa profonde humilité. C'eſt ici l'époque de ſes plus beaux Ouvrages, & entr'autres de ſa Somme admirable de Theologie ; c'eſt le tems de ſes conſolations ſpirituelles les plus abondantes, & des plus inſignes faveurs dont le Ciel l'honora. Appellé par Gregoire X. au ſecond Concile général de Lyon, il meurt en chemin, & ſa mort eſt accompagnée de toutes les circonſtances édifiantes & admirables qu'on rapporte ordinairement de celles des plus grands Saints. Nous renvoyons à la lecture de l'Ouvrage du P. Touron ce qui regarde les honneurs funebres rendus au ſaint Docteur, la manifeſtation de ſa gloire par une infinité

de prodiges, les diverſes tranſlations de ſes Reliques, la procédure de ſa canoniſation. Nous ne dirons point qu'il y a dans ce Livre pluſieurs autres endroits dignes d'être lus, mais plutôt que les trois premiers Livres de cet Ouvrage doivent faire partie de la Bibliotheque de tous les Theologiens, pour apprendre le ſecret de ſe faire Saints en devenant habiles.

ARTICLE III.

TRAITE' DE LA VERITABLE Religion, contre les Athées, les Déiſtes, les Payens, les Juifs, les Mahométans, & toutes les fauſſes Religions, en cinq volumes in-12. *A Paris, chez Hypp. Louis Guerin, ruë Saint Jacques,* 1737.

COmme cet Ouvrage nous a paru 1°. méthodique & plein d'analyſe & de deſſein : 2°. bien détaillé, ſans trop d'excès, ni ſur tout de défaut: 3°. bien concerté

& approprié au ſiécle, & à ce jour regnant de Philoſophie diſcoureuſe qu'on donne aujourd'hui à toutes choſes, principalement aux matieres de Religion, nous allons dans deux ou trois Extraits en indiquer les principaux ſujets, & la maniere dont on les a traités. En voici le plan général & la diviſion dans les termes à peu-près de l'Auteur, qui n'eſt pas nommé, mais qu'on connoît par d'autres Ouvrages qui ont eu du ſuccès.

La véritable Religion conſiſtant à connoître le vrai Dieu & à l'honorer, du culte qu'il a lui-même preſcrit, M. L. D. L. C. entreprend de prouver 1°. qu'il y a un Etre indépendant, auteur du monde ſenſible, & qui eſt abſolument diſtingué de la matiere : 2°. que l'homme eſt dans l'obligation indiſpenſable d'honorer, de reſpecter & d'adorer cet Etre ſuprême : 3°. que cet Etre ſuprême a appris aux hommes la maniere dont il veut être ſervi : 4°. qu'il n'eſt adoré comme il veut, que

dans la ſociete des *Chrétiens Catholiques.*

Ce Plan partage l'Ouvrage en quatre Parties, dont la premiere eſt contre l'Athéïſme, la ſeconde eſt contre le Déïſme qui ne reconnoît point de Religion naturelle. La troiſiéme contre celui qui nie la Religion révélée. La quatriéme contre l'Héréſie. Les Payens, les Juifs, les Mahométans, & toutes ſortes de Sectaires, trouvent leur condamnation dans quelqu'un de ces quatre Articles.

TOME PREMIER.

Premiere Partie, de l'Exiſtence de Dieu contre l'Atheïſme.

Premiere Diſſertation. Y a-t-il des Athées?

On en diſtingue de deux ſortes: Athées de pratique & de ſpéculation, ou Athées de cœur & d'eſprit. L'Athéïſme ſpéculatif de l'eſprit eſt

ou négatif ou poſitif. Le premier ignore, le ſecond nie, & contredit l'exiſtence de Dieu. Y a-t-il des Athées, & de quelle eſpece y en a-t-il ? queſtions de fait.

L'exiſtence d'un Athéïſme pratique eſt aſſez conſtatée par l'hiſtoire & par l'expérience même de tous les jours. La réalité de l'Athéïſme ſpéculatif négatif paroît inconteſtable à notre Auteur, & il ne manque pas en effet de témoignages d'Hiſtoriens, de Voyageurs, de Miſſionnaires mêmes qui n'ont ſçû reconnoître aucune idée de Religion & de Divinité dans les Sauvages de l'Amérique, & dans divers autres Peuples, dont ils ſe ſont ſouvent preſſés de juger avant que d'entendre leur langue, leurs manieres, ſurtout leurs penſées & leurs ſentimens ſecrets & enveloppés.

Le point précis de la queſtion eſt donc réduit ici à ſçavoir *s'il y a des Athées ſpeculatifs poſitifs, de raiſonnement & de bonne foy*, & l'Auteur en met l'affirmative en Propoſition. Mais il nous permettra de remar-

quer que ſa preuve ni ſa concluſion n'embraſſent que la premiere partie de ſon aſſertion, qu'il y a des Athées de raiſonnement, & que la ſeconde qui regarde leur *bonne-foy*, lui échappe, quoique la plus eſſentielle. Mais c'eſt qu'il eſt peut-être encore plus eſſentiel qu'on ne puiſſe pas prouver qu'il y ait des gens qui *jugent que ce point n'eſt pas prouvé, & que les argumens qui l'attaquent ſont meilleurs & plus forts que ceux qui ſemblent l'établir*. Il y a preſque contradiction que des gens de *bonne-foy* ſoient athées par *raiſonnement*; il n'y a point de gens de plus mauvaiſe foy que tous ces prétendus raiſonneurs, vrais ſophiſtes, à qui le cœur ſeul fournit des paroles, plutôt que des raiſons pour embrouiller leur eſprit, & s'ils le pouvoient, l'eſprit d'autrui. Et quel interêt en effet, ſi ce n'eſt un intérêt de cœur, peut-on avoir à chercher des argumens contre une choſe qui ſûrement eſt évidente pour la ſimple & pure raiſon du plus ignorant comme du plus ſçavant.

Seconde

Seconde Dissertation. Des sources de l'Athéïsme. Préservatifs contre ces sources.

Deux sortes de motifs ménent à l'Athéïsme. Motifs intérieurs, motifs extérieurs. L'*Athéïsme pratique* dérive de l'intérieur & de la corruption des mœurs. L'*Athéïsme spéculatif négatif*, s'il y en a, vient, selon l'Auteur, du défaut d'instruction, ou de la stupidité de l'esprit. L'*Athéïsme spéculatif positif*, s'il y en a encore, vient 1°. des préjugés de l'éducation, de l'instruction, & d'une étude peu réfléchie : 2°. de l'obscurité involontaire de l'esprit : 3°. de la paresse & de la négligence à s'instruire : 4°. de la corruption des mœurs. C'est l'Auteur qui assigne ces quatre causes qui en sont cinq ensuite lorsqu'il en parcourt le détail. Il accompagne chaque chose d'une réfléxion fort sensée, qui est en effet un préservatif. Mais ce dernier motif, cette derniere source, la

corruption des mœurs, produit-elle un Athéïſme de *raiſonnement & de bonne-foy*, c'eſt-à-dire, un vrai *Athéïſme ſpéculatif poſitif ?*

Les motifs extérieurs des Athées, ſont 1° la crédulité populaire. Notre Auteur leur paſſe que bien des gens ne croyent en Dieu que par crédulité, parce qu'on leur a dit qu'il falloit croire. N'eſt-ce pas comme ſi on diſoit qu'un homme à qui on a dit de regarder un objet, ne le voit que parce qu'on lui a dit de le voir ? Il le voit, & parce qu'on lui a dit de le voir, & parce qu'il le voit en effet. Au premier inſtant qu'on nous a parlé de Dieu, nous l'avons peut-être crû, par crédulité, mais au ſecond n'eſt-ce pas par créance ? Dieu eſt *une lumiere qui éclaire tout homme venant au monde.* On nous a dit d'ouvrir les yeux, nous les avons ouverts, & nous avons vû, & nous voyons, & le peuple voit, parce qu'il a des yeux, & que l'objet eſt viſible. Il ne faut point trop accorder aux Athées. Les autres motifs exté-

rieurs ſont de pareils abus que l'Athée fait de la corruption des mœurs des *Théiſtes*, des mauvaiſes preuves qu'on apporte quelquefois, & des mauvaiſes réponſes qu'on fait.

Troiſiéme Diſſertation. L'homme peut-il trouver quelque intérêt réel & effectif dans l'Athéiſme ? La vérité de l'Athéiſme eſt-elle déſirable ?

Queſtions délicates, & ſur leſquelles il peut être dangereux d'entrer en pourparler, aux yeux du public avec les Athées. Car ceux-ci, & la plûpart des hommes mêmes font peu d'attention aux raiſons de droit qu'on leur oppoſe, & décident toujours ſûrement par les raiſons de fait qu'un intérêt perſonnel & actuel, quoique mal entendu, ſuggere, & rend plauſibles à une raiſon auſſi dépravée & auſſi bornée que l'eſt celle de la plûpart des hommes. Qui doute que les vrais honnêtes gens, les gens de bien n'ayent intérêt à l'exiſtence d'un Dieu, & que dans le fonds les méchans mê-

mes n'ayent presque le même intérêt? Mais le leur faire entendre, c'est les rendre peut-être plus gens de bien qu'ils ne veulent l'être, & qu'ils ne le seront jamais. Est-il possible dans un Livre d'éluder tous les subterfuges d'un intérêt de passion?

Quatriéme Dissertation. Exposition des Dogmes de l'Athéisme; différentes méthodes pour les combattre. Examen de ces méthodes.

Cette Dissertation est bien sçavante & bien philosophique, elle n'est que préparatoire pour les suivantes. La cinquiéme roulant sur l'*existence d'un Etre suprême, createur de toutes choses*, prouve fort solidement 1°. qu'il y a quelque chose d'éternel. 2°. *Que le monde sensible n'est point l'être nécessaire & éternel.* 3°. Que la matiere ne l'est pas non plus. 4° Que l'Etre éternel est Créateur de la matiere & du monde, qu'il en est absolument distingué, & qu'il est intelligent & spirituel. Un cinquiéme Chapitre ré-

pond fort au long aux objections des Athées. L'Auteur est Théologien, cela n'est pas douteux ; mais il faut être fort Philosophe & fort Physicien pour entrer ici en lice avec les Athées qui ne sont que Physiciens, c'est-à-dire, qui n'abusent que de la Physique. M. D. L. C. oppose partout le bon usage à l'abus, & démontre en habile Physicien & que la matiere ne pense pas, & que le mouvement n'est pas la pensée.

Sixiéme Dissertation. De la nature de l'Etre suprême, & de ses différens attributs.

Diverses própositions font le corps de cette Dissertation. Selon ces propositions Dieu n'est point Corps & Esprit. *Dieu n'est pas le monde entier. Spinosa qui fait de Dieu un pur Corps, est absurde.* Il s'agit ensuite des attributs, la spiritualité, l'éternité, l'immensité, l'unité, l'infinité, l'immutabilité, la liberté, la toute-puissance, la science, la véracité, la Providence ; & sur chaque point

l'Auteur entre dans des discussions philosophiques, physiques, morales & métaphysiques, ausquelles il y a peu à ajoûter de la part du Théïste, peu à repliquer de la part de l'Athée.

Quelquefois l'Auteur prend parti entre les opinions philosophiques, & cela est toujours délicat dans une matiere où le moindre mélange d'opinion personnelle peut nuire à l'évidence générale d'une vérité commune à tous les esprits. Mais le plus souvent les points philosophiques dont l'Athée abuse, sont ici démontrés litigieux, & par conséquent incapables de servir à la démonstration de l'erreur. Par exemple, sur l'éternité de Dieu, l'Auteur apporte dans toute leur force les raisons qui établissent, & celles qui détruisent sa succession, & ne prend aucun parti. Il se retranche sagement dans une maxime qu'il ne faut jamais perdre de vûë, ni avec les Athées, ni en général avec tous les gens qui aiment la dispute. Cette maxime est évidente, qu'on peut

ſçavoir démonſtrativement même, une choſe, & ne pas la ſçavoir parfaitement; la connoître par un côté, & ne pas la reconnoître ſous les autres aſpects, ſçavoir l'établir, & n'être pas toujours capable de réſoudre les objections, c'eſt à-dire, le ſophiſme dont on l'embrouille pour la détruire. On répond, & notre Auteur répond en deux mots, que dans la plûpart des choſes nous connoiſſons l'exiſtence, mais non l'eſſence, l'être & non la maniere d'être; rarement le *pourquoi*, preſque jamais le *comment.*

Septiéme Diſſertation. L'Athéïſme eſt-il plus ou moins mauvais que l'Idolâtrie ?

L'Auteur cite d'abord pluſieurs Auteurs reſpectables. Tertullien, S. Cyprien, Euſébe, S. Thomas, le célébre Abbadie, qui font de l'Idolâtrie, comparée même à l'Athéïſme, le plus grand de tous les crimes. Cependant, comme d'autres Auteurs, peut-être auſſi reſpectables,

ont pensé autrement, l'Auteur ne se presse pas de décider: & pour le faire plus sûrement, il analyse à la maniere des Geométres, la question générale & confuse, en plusieurs Propositions particulieres, & en quelque sorte élémentaires, simples & distinctes, qu'il est toujours assez aisé de caractériser. 1°. Selon lui, l'Athéïsme pratique consideré par rapport au degré de malice qu'il renferme, est plus criminel que l'Idolâtrie; les pechés de malice étant plus grands que ceux d'ignorance. 2°. L'Athéïsme pratique consideré par rapport à l'influence qu'il a sur les mœurs, est moins mauvais que l'Idolâtrie. Celle-ci autorise davantage les passions. 3°. L'Athéïsme spéculatif, par rapport au degré d'aveuglement qui l'accompagne, est plus mauvais que l'Idolâtrie. L'Athéïsme spéculatif rejette toute l'idée de Dieu; l'Idolâtrie en retient une partie. On pourroit dire aussi que la partie rejettée contredit celle qu'on retient, & qu'ainsi l'Athée nie, l'Idolâtrie contredit, se contre-

dit au moins. 4°. L'Athéïſme ſpéculatif eſt moins criminel que l'Idolâtrie, par rapport à l'injure qu'ils font à Dieu. 5°. L'Athéiſme ſpéculatif eſt moins mauvais que l'Idolâtrie, conſiderés l'un & l'autre par rapport au tort qu'ils font à l'Athée & à l'Idolâtre, & par les germes d'oppoſition à la reception de la vérité. *Cet Athée ſpéculatif* n'eſt-il pas un Athée en ſpéculation, ou tout-à-fait imaginaire. On n'a jamais eû trop de peine à convertir les Idolâtres quand on l'a entrepris comme il faut : mais tout ce qui a pû paſſer pour Athée a toujours été fort rebelle à toutes ſortes de moyens de converſion. Y a-t-il d'autres Athées que ce qu'on appelle Eſprits forts ? Et les Eſprits forts ſont-ils de la foibleſſe dont ils ſont ici repréſentés, *Athées de raiſonnement & de bonne-foy.* 6°. & derniere Propoſition. L'Athéïſme ſpéculatif conſideré par rapport à l'influence ſur les mœurs, eſt moins pernicieux aux ſocietez que l'Idolâtrie. Il eſt pourtant plus que douteux ſi les crimes

accrédités chez les Poëtes & les Fabuliſtes, par l'exemple des Dieux, l'ont jamais été chez les Grecs, chez les Romains, ou ailleurs par les loix de la ſociété. C'étoient des chanſons dont un jeune débauché s'autoriſoit en paroles, dans le ſecret, ou avec ſes complices, comme *Cherée* dans l'*Eunuque de Terence*; mais chanſons que les Magiſtrats réprimoient, & puniſſoient même, dans l'acte extérieur d'un larcin ou d'un adultere, en faveur deſquels on auroit eû beau reclamer l'exemple de Mercure ou de Jupiter.

L'Auteur inſtruit comme il l'eſt, & traitant ſon ſujet auſſi à fond qu'il le fait, ne pouvoit pas manquer d'examiner la queſtion de Bayle, *ſi l'Athéiſme eſt deſtructif des ſocietez*. Il rapporte d'abord les raiſons de ce célébre Sophiſte, il en fait enſuite un examen critique, & conclut pour la négative, avec des reſtrictions cependant en partie néceſſaires, en partie arbitraires, & que d'autres manieres de penſer pourroient ne pas admettre,

ou même absolument rejetter.

Huitiéme Dissertation. **Examen** *de quelques Argumens, dont on se sert ordinairement pour prouver l'existence de Dieu.*

La condition d'un Livre & d'un Auteur, désagréable par bien des endroits, a un avantage que peu de Lecteurs sont en état de lui disputer. Les critiques mêmes, nation frivole, & toujours à l'affût d'une expression, d'un terme, d'une pensée, & d'autres chicanes de détail, n'atteignent guéres au corps d'un Ouvrage, aux grandes parties, à la premiere constitution, à l'ordre général. La plûpart des gens, les plus clairvoyans mêmes, se laissent entraîner par le fil d'un Ouvrage à peu-près bien arrangé, bien conditionné.

Arrivez à la derniere Dissertation, & presqu'à la fin du volume, nous nous appercevons que le principal but de l'Auteur n'a pas tant été d'établir le *Théïsme*, que de détrui-

re l'*Athéïsme*. Ce dessein est toujours bon, & peut-être le meilleur en ce genre. Il s'accorde d'ailleurs avec le Titre, & tout Auteur a droit de choisir son sujet, pourvû que ce soit un sujet en effet. Le Théïsme est en possession, assez prouvé, assez démontré dans une infinité de Livres, par une infinité d'Auteurs, il va jusqu'à l'évidence & à l'axiome pour le commun des hommes. L'Athéïsme est un monstre, comme le seroit, & plus que ne le seroit une Secte qui diroit que deux & deux ne font pas quatre ; monstre dans la vie civile, autant que dans la morale. N'est-ce pas même une bonne maniere d'établir le théïsme que de déraciner ainsi en détail tous les rejettons de l'Athéïsme ?

Nous ne pouvons dissimuler cependant que nous voyons avec une espece de crainte, l'Auteur faire main basse à son tour sur la plûpart des démonstrations de l'existence de Dieu, & sur les principales, pour n'en reserver que celles qui paroissent faire moins d'impression sur le

commun des peuples. Car des trois ſortes de démonſtrations morales, phyſiques & métaphyſiques, qu'on diſtingue, l'Auteur traite les premieres de peu ſolides, & n'admet des dernieres que les plus abſtraites & & les plus litigieuſes ; quoiqu'il reconnoiſſe qu'en ce genre on ne doit regarder comme une vraye démonſtration que celle qui peut ſervir à détruire l'Athéïſme, & à faire connoître l'exiſtence de Dieu à ceux qui ne la connoîtroient pas.

La premiere démonſtration que l'Auteur proſcrit, eſt celle qui ſe tire du conſentement général des peuples de tous les tems & de tous les païs. Il expoſe ce conſentement dans toute ſa force, & dans tout ſon jour.

Il auroit pû s'en tenir-là, & regarder comme des objections, comme des chicanes même, tout ce qu'il avance enſuite de plus fort contre cette premiere expoſition. Voici la ſubſtance de ſa réfutation.
» Enfin, *dit il*, pour que le con-
» ſentement général des Peuples en

„ faveur de l'exiſtence de Dieu, eût „ quelque force, il faudroit prou- „ ver que depuis que le monde exi- „ ſte, aucun homme ſur la terre n'a „ nié l'exiſtence d'un Dieu Crea- „ teur, qu'aujourd'hui perſonne ne „ la nie, & que dans la ſuite des „ tems perſonne ne la niera. Or c'eſt „ ce qui eſt démontré faux pour le „ tems paſſé, & pour le tems pré- „ ſent, par la doctrine des Sectes „ anciennes des Philoſophes, & par „ les Relations des Païs nouvelle- „ ment découverts. Pour ce qui eſt „ des ſiécles à venir qui peut déci- „ der, &c. „

L'Auteur veut donc qu'il en ſoit de l'exiſtence de Dieu, comme de l'élection des Rois de Pologne, où une ſeule voix qui réclame, ſuſpend l'effet de cent mille voix électives? Mais que fait-on ſi quelque Apôtre militaire, en adoptant la parité dans toute ſon étenduë, n'en concluëroit pas à ſabrer la réclamation & les reclamans, comme de vrais monſtres en effet dans la ſocieté? M. L. D. L. C. perd de vûë l'eſſence

ou la notion de la démonſtration morale, qui n'exige pas tant l'*unanimité phyſique* que l'*unanimité morale*, c'eſt-à dire, la *preſque*, la *comme-unanimité*, le plus grand nombre, le très-grand nombre des plus gens de bien, des plus honnêtes gens, des plus ſenſés, des plus prudens, des plus éclairés, des plus gens d'eſprit, & ſur tout des meilleurs gens. Qu'eſt ce qu'un *Vanini*, un *Spinoſa*, un *Hobbes*, un *Bayle* encore, ſi l'on veut, avec une vingtaine, y en eût-il même une centaine d'autres, décriés par leurs ſophiſmes ou par leurs mœurs ? On compte ici les ſuffrages, il eſt vrai, mais on les péſe auſſi, & on en fait un juſte diſcernement. Quand on dit tous les hommes ; on parle de ceux que les hommes reconnoiſſent pour tels, & non de ceux qu'ils proſcrivent eux-mêmes de leur nombre, auſſi-tôt qu'ils les reconnoiſſent privés d'un ſentiment ſi naturel, ſi eſſentiel à l'humanité, qui n'eſt telle que par la raiſon. "

La ſeconde Démonſtration que l'Auteur rejette, ſe tire du ſenti-

ment intérieur. C'est en vérité foüiller jusques dans les entrailles de la nature humaine, pour lui arracher ce qu'elle a en effet de plus intime & de plus inhérant. L'exposition de ce sentiment est prise chez M. de la Bruyere, qui parle ainsi *Tome II. p.* 616. *de l'éd. d'Amsterd.* 1726. *à l'Article des Esprits forts.*

„ Je sens, *dit-il*, qu'il y a un
„ Dieu, & je ne sens pas qu'il n'y
„ en ait point. Cela me suffit, tout
„ le raisonnement du monde m'est
„ inutile, je conclus que Dieu exi-
„ ste. Cette conclusion est dans ma
„ nature ; j'en ai reçû les principes
„ trop aisément dans mon enfan-
„ ce, & je les ai conservés depuis
„ trop naturellement dans un âge
„ plus avancé, pour les soupçonner
„ de fausseté. Mais il y a des esprits
„ qui se défont de ces principes ;
„ c'est une question s'il s'en trouve
„ de tels, & quand il seroit ainsi,
„ cela prouve seulement qu'il y a
„ des MONSTRES. „

C'est le triomphe de la vérité, & la consolation des gens de bien,

lorsque d'aussi beaux esprits que M. de la Bruyere, sans aucun engagement d'etat ou de profession pour parler, parlent avec cette force, cette netteté & cette décision contre les prétendus esprits forts. Ce raisonnement cependant *n'a aucune force*, selon notre Auteur, que nous sommes fâchés de voir envisager les choses par d'autres côtés, qui sont bons, mais qui ne devroient point exclure celui-ci, qui est assurément des meilleurs. Car ce sentiment intérieur n'exclut rien, il suppose même toutes les autres preuves, dont il est pour chaque esprit le résultat précis, auquel il doit s'attacher dans le courant de la vie. Dire, *je sens qu'il y a un Dieu*, c'est dire, *tout me dit qu'il y a un Dieu.* Tout me le dit au dehors, & tout m'y confirme au dedans, La nature m'en propose l'idée, & ma nature la reçoit sans difficulté.

M. L. D. L. C. rejette cette preuve 1°. parce qu'il ne s'agit pas *des raisons qui peuvent nous persuader nous-mêmes*, mais de celles dont *on*

peut se servir pour faire connoître la chose aux autres. 2°. Parce qu'il *ne faut pas toujours s'arrêter aux idées qu'on a reçûës dans l'enfance, & qu'on a conservées avec soin dans un âge plus avancé, &c.* 3°. Parce que *l'enfance est un âge d'erreur, dans lequel on reçoit toutes les impressions,* &c. Mais 1°. quand on dit qu'on sent qu'il y a un Dieu, on rappelle les autres au même sentiment qui est le sentiment commun; & quand on s'en laisse persuader, on invite tout le monde à s'en laisser persuader. La preuve, la démonstration de M. de la Bruyere n'en seroit pas une, si elle ne l'étoit que pour lui. Tout le monde a la même nature devant les yeux, les mêmes raisons, les mêmes motifs que lui, & tout le monde a une même nature de cœur & d'esprit, pour être sensible à la voix de cette même nature extérieure qui prêche l'existence d'un Dieu. 2°. M. de la Bruyere ne dit pas simplement qu'il a reçû ces principes dans son enfance, ni simplement qu'il les a conservés dans un

âge plus avancé. Il dit, j'en ai reçû les principes *trop aisément.* Je les ai conservés *trop naturellement.* C'est sur la facilité & le naturel de son sentiment qu'il en fonde la vérité: comme s'il disoit mon esprit, mon cœur sont trop faits pour penser ainsi, pour avoir ce sentiment. La nature l'inspire, Dieu même l'imprime; on ne peut être homme sans l'avoir; & preuve que c'est la pensée & l'expression de M. de la Bruyere, c'est qu'il doute 1°. qu'on puisse n'avoir pas ce sentiment: 2°. il prétend que si on ne l'a pas, c'est qu'on s'en est défait: 3°. il traite de *Monstres* ceux qui s'en sont ainsi défaits.

Est-il bon de dire en pareille matiere sans autre correctif, que l'*enfance est un âge d'erreur, où l'on reçoit toutes les impressions qu'il plaît à ceux qui nous instruisent, de nous donner.* Mais 1°. si l'argument ne vaut pas pour les enfans comme disciples, il a au moins toute sa force pour les Maîtres; & si la facilité de ceux-là à reconnoître un

Dieu ne prouve rien, la constance de ceux-ci & leur unanimité à proposer à leurs éleves cette connoissance, ne dit-elle rien? Car les enfans prennent l'idée de Dieu, non-seulement parce qu'ils sont dociles, & , si l'on veut, crédules, mais parce qu'on a toujours soin de la leur donner, & surtout parce que la créance publique & universelle la leur donneroit, quand même les Maîtres seroient négligens en ce point. 2°. Tout dociles, tout crédules, tout susceptibles d'instruction ou d'erreur que puissent être les enfans, d'où vient que de toutes les connoissances vrayes ou fausses qu'on s'efforce de leur donner, celle de Dieu est la plus facile à prendre, celle qu'ils prennent la premiere, celle qu'ils oublient le moins, celle qui s'enracine le plus dans le cœur, celle que les passions naissantes peuvent le moins déraciner, celle qui se tourne le plus en sentiment?

Troisiéme raisonnement tiré du danger de l'Athéisme, si c'est une erreur, & du peu d'avantage qu'il

y a dans l'Athéiſme, en cas qu'il ſoit vrai. Ce raiſonnement *eſt-il ſolide*, demande l'Auteur, & il l'expoſe en vérité fort bien. Mais cette expoſition eſt ſuivie de *Réflexions ſur* ce raiſonnement, & de ces mots, *il n'a aucune ſolidité.* L'Auteur fonde cette déciſion ſur ce que l'utilité ou l'inutilité d'une choſe n'influë point ſur ſa vérité, & n'eſt point la regle qui la caractériſe. Cela eſt ainſi pour les vérités contingentes ; mais Dieu eſt un Etre néceſſaire, dont on ne peut conſtater un attribut, ſans les conſtater tous. Et l'Auteur qui va ſe déclarer par l'argument tiré de la poſſibilité de Dieu, auroit pû voir que l'argument qu'il rejette eſt eſſentiellement lié à celui qu'il admet ; le danger de l'Athéïſme, & l'utilité du Théïſme n'étant fondés que ſur la poſſibilité d'un Etre ſuprême.

Quatriéme raiſonnement, tiré de la poſſibilité de Dieu... eſt-il concluant, demande l'Auteur ? Il l'expoſe enſuite, & il repond enfin. *Il eſt victorieux & triomphant.* Nous

n'avons garde de le nier, persuadés que tout est bon & vrai, dès qu'il va à prouver une vérité qui tient essentiellement à toutes les autres sortes de vérités. Nous doutons cependant que ce soit le vrai argument pour prouver l'existence de Dieu, puisqu'il n'est à la portée que des plus subtils Métaphysiciens, & que le vrai nous paroît devoir être à la portée de tout le monde, & le même qui convainc l'ignorant comme le sçavant, le peuple comme le noble, l'enfant comme l'homme fait.

Dans un cinquiéme Chapitre, l'Auteur traite *de la preuve tirée de l'Ecriture Sainte*. Il dit, *qu'il est misérable de prouver l'existence de Dieu par l'Ecriture considérée comme un Livre divin dicté par l'Esprit de Dieu même*. Car, ajoûte-t-il, *il est clair qu'il faut être assûré de l'existence de Dieu, avant que d'examiner s'il a parlé, & s'il a dicté des Livres :* comme si ce n'étoit pas prouver qu'il y a un Dieu, que de prouver que ce Livre est divin, que

le ſyſtême en eſt un & ſimple, ſuivi, lié, concordant, poſſible, vraiſemblable; que la morale en eſt ſainte, la doctrine pure, que les événemens en ſont conſtatés, les miracles prouvés, les témoignages vérifiés, les témoins irréprochables; que tous les attributs divins en un mot, puiſſance, ſageſſe, juſtice, miſéricorde, &c. y éclatent de toutes parts.

Sixiéme raiſonnement, pris de l'idée d'un Etre très parfait, eſt-il ſolide? L'Auteur répond: *Il n'a ni force ni ſolidité.* Nous en ſommes ſurpris, l'Auteur paroiſſant goûter, & ne goûter que les raiſonnemens abſtraits, & celui ci bien analyſé, n'étant que celui de la poſſibilité; poſſibilité idéale, qui étoit tout-à-l'heure victorieux & triomphant, ſans parler du ſuivant qui y revient tout-à-fait.

Septiéme raiſonnement, tiré de l'idée de l'infini; eſt-il ſolide? il eſt convainquant & ſolide, & voilà tout. Car l'Auteur ne dit pas un mot ici des raiſonnemens tirés de la Phyſi-

que, de la nature, de la fécondité de la terre, de la variété des plantes, de l'admirable ſtructure des animaux, de la vaſte étenduë des Cieux, du brillant des Etoiles, de la lumiere & de la chaleur vivifiante du Soleil, de la régularité des mouvemens céleſtes. On en trouve cependant de fort bons lambeaux dans le corps de ce premier Volume, aux endroits où il eſt queſtion de la réfutation actuelle des Athées. Car malgré tous les préjugés de ſpéculation, la nature des choſes entraîne au moment qu'on s'y livre ſans réfléxion. Ce qui fait que très-perſuadés des bonnes intentions de l'Auteur, & ſatisfaits de la maniére génégéle dont il réfute l'Athéïſme, nous ne regardons que comme une affaire de goût, bon ou mauvais, dont c'eſt au public de décider, cette maniere ſinguliere de rejetter plus en ſpéculation qu'en pratique, les preuves communes populaires, ſenſibles & palpables, pour ne s'attacher qu'à des preuves ſçavantes & métaphyſiques, d'une poſſibilité idéale & vague,

gue, & d'un infini que bien des gens s'obstinent de regarder comme litigieux, quoiqu'apparemment sans raison.

ARTICLE IV.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome XI. Premiere & seconde Partie. A Paris, chez la veuve Etienne Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Platre, à la Vertu. 1737. Pages 781. sans l'Avertissement & les Tables.

LEs deux Parties de ce Volume comprennent la suite du Livre XXII. & traite des Arts libéraux.

Le XXIII. qui a pour objet la Science Militaire, & le XXIV. conſacré au Grammairiens, aux Philologues, aux Rheteurs & aux Sophiſtes. Le laborieux Auteur nous promet encore pour le moins un Volume ſur les Sciences & les Arts, & quoique dans un âge, où tout autre que lui ſe croiroit en droit de jouir d'un repos, qu'il a ſi bien mérité, il s'engage à nous donner encore l'Hiſtoire de la République Romaine. Des Ecrivains eſtimés, M. de Vertot, Laurent Echard, & ſes Continuateurs en ont néanmoins déja publié d'excellens Abregés: mais toute la modeſtie de M. Rollin ne l'a pas empêché de regarder comme une marque certaine de la volonté divine ſur lui au ſujet de l'Hiſtoire Romaine, l'uniformité non ſuſpecte des avis de ceux, qui l'ont condamné à ce travail. Rien n'eſt plus édifiant que les réfléxions, par où l'Auteur finit ſon Avertiſſement; elles roulent toutes ſur le malheur de ceux, qui n'ont point d'autre récompenſe à attendre de leurs longs

& pénibles travaux Littéraires, que des louanges humaines, & qui ne ſont pas aſſez attentifs à ſe défendre de la ſurpriſe d'une ſi douce illuſion.

Cet Avertiſſement eſt ſuivi d'un Avant-propos ſur les Arts libéraux en général, dans lequel l'Auteur remarque, après Velleius Paterculus, que s'il eſt d'heureux ſiécles, où les Arts & les Sciences paroiſſent avec éclat, & jettent une grande lumiere, la durée de cet état de perfection eſt ordinairement renfermée dans un aſſez court eſpace. Il convient qu'elle a été plus longue dans la Grece, que partout ailleurs, & que les grands artiſtes y ont toujours été plus honorés & mieux récompenſés; & il eſt vrai qu'ils figurent preſque autant dans l'Hiſtoire Grecque, que les Légiſlateurs & les Conquérans. Il ſemble qu'après cela il ne faut point être ſurpris des révolutions, qui arrivent dans les Sciences & les beaux Arts. C'eſt que ceux, qui s'y diſtinguent, ſont plus

honorés & mieux récompensés dans un tems que dans un autre.

Il y a cependant du vrai dans ce que M. Rollin ajoûte, « qu'il ar-
» rive des tems, où je ne sçais quel
» esprit de perfection se répand
» généralement dans un païs sur
» toutes les professions, sans
» qu'on puisse trop exprimer com-
» ment & pourquoi cela arrive. »
Il est encore certain qu'à en juger par l'expérience de tous les siécles, « Cette perfection même,
» quand elle est arrivée à son su-
» prême degré, est un avant-cou-
» reur de la décadence des Arts &
» des Sciences, qui ne sont jamais
» plus près de leur ruine, que quand
» ils en paroissent plus éloignés :
» tant il y a d'instabilité, & de va-
» riation dans toutes les choses hu-
» maines. » Mais cette instabilité n'a-t-elle point des causes étrangeres aux Sciences & aux Arts ? & l'exemple de la Grece, où M. Rollin avouë que le bon goût regna au moins deux cens ans, c'est-à-dire, tout le tems que les Sçavans &

les Artiſtes y furent en honneur ; ne prouve-t-il pas que c'eſt à cela, qu'il faut attribuer le progrès des Sciences & des Arts , ſans imaginer une néceſſité de décadence dans le moment qu'ils ſont parvenus à leur comble ; néceſſité dont on ne peut apporter aucune raiſon ſenſée. *Sint Mæcenates , non deerunt Marones.*

Nous croyons même que les différens caracteres des Peuples n'y ſont pas à beaucoup près autant , que bien des perſonnes ſe le perſuadent. Si les Grecs , & après eux les Romains, ſont les deux Nations , qui ont porté plus loin la gloire des Lettres, c'eſt que tout ce qui contribuë à la perfection du goût ; éducation , émulation , credit , honneurs, a été plus long-tems réuni parmi eux. Eſt-il douteux que ſi les ſucceſſeurs de Charlemagne avoient ſuivi le plan tracé par ce grand Prince , la Barbarie n'eût dès-lors été abſolument bannie de la France , & que ſi Henry IV , le Cardinal de Richelieu, Louis XIV. & ſes Miniſtres, n'euſſent pas continué ce que Fran-

çois I. avoit commencé, les Arts & les Sciences ne fussent retombés d'abord dans l'oubli, d'où les avoit tirés ce Pere des Sçavans.

Les Arts libéraux, dont il est parlé dans ce volume, sont l'Architecture, la Sculpture, la Peinture & la Musique. M. Rollin, après avoir fait en peu de mots mention des édifices les plus célébres dans l'Histoire ancienne, Sacrée & Profane, prétend que " ce n'est ni à l'Asie, „ ni à l'Egypte, que l'Architecture „ est redevable de ce degré de per- » fection, où elle est parvenuë. Il » y a lieu de douter, ajoûte-t-il, » si les bâtimens si vantés de l'une » & de l'autre étoient autant esti- » mables par la justesse & la régu- » larité, que par l'énorme gran- » deur, qui en faisoit peut être le » principal mérite : les desseins, » que nous avons des ruines de » Persepolis, font voir que les Rois » de Perse n'avoient à leurs gages » que des Ouvriers médiocres. Il » paroît par les noms mêmes des » trois principaux ordres, qui com-

„ posent l'Architecture, que c'est
„ à la Grece, qu'on en attribuë, si-
„ non l'invention, du moins la
„ perfection, & que c'est elle, qui
„ en a prescrit les regles, & fourni
„ les modeles. „

Il explique ensuite clairement & en peu de mots tout ce qui regarde, non-seulement les trois ordres de l'Architecture Grecque, mais encore le Toscan, le Composite & l'Architecture Gothique; puis il reprend l'histoire des Bâtimens anciens les plus celébres, & celle des plus illustres Architectes. Il commence par le Tabernacle, & le Temple de Salomon, dont Dieu même ayant voulu être le premier Architecte, & ayant rempli de sagesse, d'intelligence & de science ceux qui y furent employés, ces deux bâtimens devoient avoir une perfection, où toute l'industrie humaine ne peut atteindre. Il observe encore que dans les premiers tems de la Grece & de Rome, la magnificence des bâtimens étoit réservée pour les Temples & pour les Edifices, qui avoient pour

objet l'utilité publique. Enfin il rapporte aſſez au long les ſages réfléxions de Ciceron à ce ſujet, & il y joint celles de Vitruve ſur les qualités néceſſaires à un Architecte.

L'Article de la Sculpture eſt traité à peu-près dans le même goût, que celui de l'Architecture. Mais ſi la Sculpture eſt, comme M. Rollin en convient, " un Art, qui par le " moyen du deſſein & de la ma-" tiere ſolide, imite les objets pal-" pables de la nature " eſt-il bien exact de dire " que Dieu fut le " premier Statuaire, lorſqu'ayant " créé tous les Etres, il ſembla re-" doubler d'attention pour former " le corps de l'homme. " Car où eſt ici l'imitation, qui eſt cependant de l'eſſence de l'art? Il y a dans tout ce que notre Auteur nous dit de l'origine, de l'uſage, & des différentes eſpeces de la Sculpture, dont la principale eſt la gravure, des réfléxions ſolides, & qui font ſentir le ſoin, qu'il a de ramener toujours ſes Lecteurs aux bonnes mœurs, au bon goût, & à la Religion; & la

même chose se remarque dans tous les autres Articles.

Il s'étend encore plus sur la Peinture, il en explique en peu de mots les différentes parties, le vrai & les diverses especes; mais en parlant de la Mosaïque, il paroît ignorer qu'on l'a portée dans ces derniers tems à une grande perfection, lorsqu'il croit impossible " d'imiter avec les pier-
„ res & les morceaux de verre,
„ dont les Anciens se sont servis
„ pour peindre de la sorte, toutes
„ les beautés & tous les agrémens
„ que le pinceau d'un habile hom-
„ me met dans un Tableau. „ Ceux, qui depuis quelques années ont été à Rome, sçavent qu'on a déja placé dans l'Eglise de Saint Pierre quelques copies en mosaïque des Tableaux des plus grands Maîtres, lesquelles, pour l'exactitude même du dessein, ne sont point, ou sont très-peu inférieures aux originaux.

Le Chapitre VI. qui traite de la Musique, est un précis de tout ce qu'on a peut-être écrit de plus excellent sur cette science, qui, selon

la remarque de M Rollin, étoit bien plus étenduë parmi les Anciens qu'on ne le penſe ordinairement : car " ou-
„ tre la compoſition des chants mu-
„ ſicaux, & l'execution de ces chants
„ avec la voix, & ſur les inſtru-
„ mens, à quoi ſe borne notre mu-
„ ſique: l'ancienne comprenoit l'art
„ poëtique, qui enſeignoit à faire
„ des Vers de toutes ſortes, auſſi-
„ bien qu'à mettre en chant ceux,
„ qui en étoient ſuſceptibles ; l'art
„ de la Saltation, ou du geſte, qui
„ enſeignoit les pas & l'attitude ;
„ ſoit de la danſe proprement dite,
„ ſoit de la marche ordinaire, & les
„ geſtes, qui doivent être employés
„ dans la déclamation ; enfin elle
„ renfermoit l'art de compoſer &
„ d'écrire en notes; la ſimple dé-
„ clamation, pour regler par ces no-
„ tes, tant le ſon de la voix, que
„ la méſure & les mouvemens du
„ geſte; art fort uſité chez les An-
„ ciens, & qui nous eſt abſolument
„ inconnu. „. Nous convenons que ce dernier art eſt perdu pour nous, mais pour les autres, qui faiſoient

partie de l'ancienne musique, il n'y a entre nous & les Anciens d'autre différence, que de les avoir séparés, sans rien perdre de la correspondance, qu'ils ont avec la Musique.

De ces quatre Parties notre Auteur remet à parler ailleurs de la Poëtique, & traite de trois autres en trois Articles séparés. Le premier regarde la Musique proprement dite, telle qu'elle est encore parmi nous : il ne nous laisse rien ignorer d'essentiel sur son utilité & ses effets, pas même ce qui arrive à ceux, qui ont été mordus de la Tarentule. Il nous fait connoître en peu de mots ceux qui passent pour avoir contribué le plus à sa perfection. Il nous donne une idée juste de la Musique ancienne, il nous apprend quand & comment elle s'est corrompuë, ses différens genres & ses divers modes, & la maniere de noter les chants. Il examine s'il faut préférer la Musique moderne à l'ancienne, & quoiqu'il fasse profession de ne point décider,

on entrevoit assez son penchant pour celle-ci.

„ Pour ne point mêler une Mu-
„ sique toute sainte & toute consa-
„ crée à la Religion, avec une Mu-
„ sique toute profane, & entiere-
„ ment livrée à l'idolâtrie & à tous
„ les excès, qui en étoient les sui-
„ tes, „ il se contente par rapport à celle des Israëlites de dire, qu'il est à présumer que leurs Chantres, à qui l'Ecriture paroît donner une espece d'inspiration & de don de prophétie, non pour composer des Pseaumes prophetiques, mais pour les chanter d'une maniere vive, ardente & pleine de zéle, avoient porté la science du chant jusqu'où elle pouvoit aller.

Les autres parties de la Musique ancienne sont 1°. la déclamation du Theatre, composée & réduite en notes, sans être pour cela un chant musical, & c'est, ajoûte notre Auteur, dans ce sens, qu'il faut prendre quelquefois dans les Auteurs Latins ces mots *canere*, *Cantus*, & même *Carmen*, qui ne signifient

pas toujours un chant proprement dit, mais une certaine maniere de déclamer & de lire. 2°. Les gestes du Theatre, composés & réduits en notes, ce que « les Grecs appel-
» loient ὄρχησις, & les Latins *Sal-*
» *tatio.* Cet Art, selon Platon, con-
» sistoit dans l'imitation de tous
» les gestes & de tous les mouve-
» mens, que les hommes peuvent
» faire. Ainsi il ne faut pas restrain-
» dre le sens de *Saltatio* à celui,
» que nous donnons dans notre
» langue au mot de *Danse.* »

3°. La déclamation & le geste partagés sur le Theatre entre deux Acteurs, dont l'un prononçoit, tandis que l'autre faisoit les gestes. 4°. L'art des Pantomimes, qui imitoient & qui exprimoient tout ce qu'ils vouloient dire avec les gestes, qu'enseignoit l'art de la saltation, sans employer les paroles. Ce qui paroît surprenant, dit notre Auteur, c'est que ces Comediens jouoient masqués, comme tous les autres, de sorte qu'ils ne pouvoient

pas s'aider du mouvement du visage dans leur déclamation.

Livre XXIII. De la Science Militaire. M. Rollin ayant traité ailleurs de ce qui regarde la Milice des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, & des Perses, s'arrête ici davantage sur les Grecs, principalement sur les Lacédémoniens & les Atheniens, les deux Peuples de la Grece, qui se sont le plus distingués par la valeur & la science militaire. "J'ai douté long-tems, ajoûte-t-il, si je parlerois aussi des » Romains, qui paroissent étrangers à mon sujet, mais tout bien » pesé, j'ai crû devoir les joindre » aux autres Peuples, afin qu'on » pût du même coup d'œil connoître, au moins legerement, la » maniere, dont les Anciens faisoient la guerre. „

Dans le premier Chapitre, qui termine la premiere Partie de ce Volume, il nous apprend en quatre Articles tout ce qui regarde 1°. l'entreprise & la déclaration de guer-

re: 2°. les préparaufs, les vivres, la paye des Soldats, & les armes anciennes. 3°. Les ſoins préliminaires du Général, le départ, la marche des Troupes, la conſtruction & fortification du camp. Tous ces points ſont traités avec toute la préciſion, & toute l'exactitude, dont on ſçait que M. Rollin eſt capable: tout eſt puiſé dans les meilleures ſources; & l'Auteur ne perd jamais de vûe ſon principal but, qui eſt de former le cœur, & d'orner l'eſprit des jeunes gens, pour qui il écrit. On y trouve pluſieurs détails curieux, qu'on ne trouve point ailleurs ſi bien ramaſſés, toujours entremêlés de réfléxions judicieuſes & de traits hiſtoriques, qui en font l'application.

La ſeconde partie de ce Volume contient la ſuite du Livre précedent, & le Livre XXIV. Dans le premier l'Auteur traite en trois chapitres, des batailles; des ſieges, & de la marine des Anciens. Il remarque qu'on a toujours crû que c'eſt principalement dans les batailles, que le mérite guer-

rier paroît dans toute son étendue ; que pour juger, si un Général étoit digne de ce nom, les Anciens examinoient la conduite, qu'il avoit gardée dans une bataille ; qu'ils n'en attendoient pas le succès du nombre des troupes, qui ne sert souvent qu'à embarasser, mais de sa prudence & de son courage ; qu'ils le regardoient comme l'ame de l'Armée, qui en regle tous les mouvemens, à la voix de qui tout obéït, & dont, pour l'ordinaire, la conduite bonne ou mauvaise entraîne le gain, ou la perte d'une bataille.

Il appuie beaucoup, comme il avoit déja fait dans son Histoire, sur l'attention des Anciens à ne jamais engager une action, ou commencer une expedition militaire, sans s'être acquittés de ce qu'ils croioient devoir à leurs Dieux ; puis il parle des harangues des Généraux à leurs Soldats, & nous explique de quelle maniere ils s'y prenoient pour se faire entendre de toutes les troupes. Cet endroit mérite d'être lû, & l'Auteur donne au moins de la vraisem-

blance à ce qu'on a toujours quelque peine à comprendre en lisant les Historiens.

Il y a aussi des traits d'histoire très-curieux dans ce que M. Rollin dit du soin, que les Anciens avoient des malades & des blessés, du rachat des captifs, des récompenses, ou des punitions, qui étoient en usage dans les Armées Grecques & Romaines, des trophées, & des triomphes : l'occasion étoit trop belle de parler de l'Hôtel Royal des Invalides, & notre Auteur ne l'a point manquée.

Les deux Chapitres suivans, qui regardent les sieges & la marine, sont remplis d'une érudition très-bien digérée ; & sont écrits d'une maniere très-intéressante. Nous ne nous y arrêterons point, parce que tout consiste dans des détails, dont il n'est pas possible de rien retrancher, & que tous ces sujets sont fort éclaircis dans les notes sur la grande Histoire Romaine des PP. Catrou & Rouillé.

Livre XXIV. » Nous voici arrivés, dit M. Rollin, aux Arts &

» aux Sciences, qui dépendent pu-
» rement de l'esprit, & qui sont
» destinées à l'enrichir de toutes les
„ connoissances propres à instruire
„ l'homme, & à en perfectionner
„ la plus noble partie, en un mot
„ à le mettre en état de remplir les
„ divers emplois, où la Divine Pro-
„ vidence l'appellera. „ La premiere, & le fondement de toutes les sciences est la Grammaire, puisqu'elle est l'art de parler & d'écrire correctement ; d'ailleurs il ne faut pas croire que les Anciens aient renfermé cet art dans les bornes étroites, que nous lui donnons, puisque l'explication des Poëtes, & la critique étoient de son ressort.

On verra avec plaisir dans ce chapitre les réfléxions que fait M. Rollin sur le progrès & l'altération des langues ; il y déplore, avec raison, que nous ayions apauvri la nôtre de quantité de mots, qu'on trouve dans quelques-uns de nos Auteurs anciens, tels que Montagne, Amiot, Marot ; &c. „ toujours estimés, dit-il, par
„ un certain je ne sçai quoi, qu'on

„ ne peut exprimer, un air ſimple &
„ naïf, un tour gracieux, des ma-
„ nieres naturelles, une nobleſſe &
„ une grandeur de ſtile, ſans affec-
„ tation & ſans enflure; ſur-tout des
„ ſentimens puiſés dans la nature.
„ qui partent du cœur, & qui vont
„ au cœur.... ce goût antique d'A-
„ thenes & de Rome, qui eſt de tous
„ les tems & de tous les païs, qui
„ jette dans les Ecrits un certain ſel,
„ dont la fineſſe & la délicateſſe ſe
„ fait ſentir. „ Enfin il prétend que
„ ſi la langue françoiſe, riche d'ail-
„ leurs & opulente, éprouve en
„ certaines occaſions une ſorte de
„ diſette & de pauvreté, c'eſt à no-
„ tre fauſſe délicateſſe, que nous
„ devons imputer ce défaut. „ Du
reſte rien ne releve davantage le mé-
rite de la Grammaire, que les grands
hommes, qui n'ont pas crû qu'il fût
au-deſſous d'eux d'y conſacrer une
partie de leurs veilles.

M. Rollin ne paroît pas moins
zelé pour la Philologie, par laquelle
il entend une eſpece de ſcience, com-
poſée de preſque toutes les autres,

qui n'en traite aucune à fonds, ni ſéparément, mais qui les effleure toutes, ou du moins pluſieurs, & qui faiſoit anciennement la principale & la plus belle partie de la Grammaire. „ Je ne ſçai pourquoi, „ dit-il, cette Philologie, qui a fait „ tant d'honneurs aux Scaligers, aux „ Saumaiſes, aux Caſaubons, aux Voſ- „ ſius, aux Sirmonds, aux Grono- „ vius, &c. & qui eſt encore fort „ cultivée en Angleterre, en Alle- „ magne, & en Italie, eſt preſque „ mépriſée en France, où on ne fait „ plus de cas que des ſciences exac- „ tes. Notre Académie des Belles- „ Lettres, ajoûte-t-il, qui ſous ce „ nom renferme toutes les eſpeces „ d'érudition ancienne & moderne, „ & qui donne tous les ans dans ſes „ Mémoires des traités ſur toutes „ ſortes de matieres, peut contri- „ buer beaucoup à renouveller par- „ mi nous, & à augmenter ce goût „ de Philologie & d'érudition.

Si cela eſt, comme nous n'en doutons point, l'interruption n'a pas dû être bien ſenſible, puiſque les grands

Philologues, dont M. Rollin vient de parler, ont eu des ſucceſſeurs, qui ont vû la naiſſance & le progrès de l'Académie; les du Canges, les Labbes, les Mabillons, les Longueruës, les Hardouins, ſans parler des Bailes, des Baſnages, des le Clers; quel autre païs de l'Europe en a donc fourni une ſucceſſion plus ſuivie juſqu'à nos jours?

Dans le Chapitre troiſiéme, qui regarde les Rhéteurs, notre Auteur déclare que M. Gibert, qui profeſſe la Rhétorique au College Mazarin depuis près de cinquante ans avec beaucoup de réputation, & qui a composé ſur ce ſujet un Ouvrage plein d'érudition, lui a permis de faire uſage de ſon travail, & qu'il s'en eſt utilement ſervi; mais nous ne ſçaurions croire que M. Rollin, dont un des moindres mérites eſt d'avoir éte lui-même un des plus illuſtres Rhéteurs de l'Univerſité de Paris, ait eu beſoin d'aucun ſecours étranger. Ce qui eſt certain, c'eſt que de tous les articles, que renferme ce Volume, il n'en eſt aucun,

qu'il ait plus approfondi, ni où il nous faſſe mieux connoître les Auteurs. Il faut ſur-tout voir ce qu'il dit de Quintilien, de ſes ouvrages, & de ſa maniere d'enſeigner.

Le quatriéme Chapitre eſt conſacré aux Sophiſtes, & M. Rollin y rend à M. Hardion la même juſtice, qu'il avoit rendue dans le précedent à M. Gibert. Il averti ſes Lecteurs, qu'il a tiré un grand ſecours de l'Ouvrage de ce ſçavant Académicien *ſur l'origine & le progrès de la Rhétorique dans la Grece*, dont il n'y a encore qu'une légere partie, qui ait été donnée au Public. Il avoue qu'il eſt aſſez difficile de donner une juſte idée, & une exacte définition des Sophiſtes, parce que leur état & leur réputation ont ſouffert de grands changemens; que parmi les Anciens on appelloit Sophiſtes tous ceux, qui avoient l'eſprit orné des connoiſſances utiles & agréables, & qui faiſoient part aux autres de leurs lumieres, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, ſur quelque ſcience & quelque matiere que ce fût. Auſſi de très-

grands hommes s'en ſont-ils fait honneur.

Parmi les anciens *S*ophiſtes, dont notre Auteur nous donne l'hiſtoire, il n'a pas oublié la fameuſe Aſpaſie de Milet, qui avoit eu pour Maîtreſſe une autre femme Sophiſte, nommée Thargelie, mais dont elle avoit malheureuſement appris à joindre à la profeſſion de ſçavante, l'infâme metier de courtiſanne.

Les honneurs extraordinaires, qu'on rendoit par-tout aux Sophiſtes, furent en partie ce qui les fit à la fin tomber dans un décri général. Ils devinrent fiers, arrogans, pleins de mépris pour les autres, & d'eſtime pour eux-mêmes, & cela dans le tems qu'ils avoient le plus dégénéré du mérite de leurs prédeceſſeurs, dont ils ne conſervoient ni l'erudition, ni le bon goût, ni la ſolidité du raiſonnement; que toujours également prêts à ſoûtenir le pour & le contre ſur quelque matiere que ce fût, ils ne comptoient le vrai pour rien dans leurs diſcours, ils faiſoient ſervir les tours de leur éloquence, non à prou-

ver & à faire aimer la verité ; mais à un pur jeu d'esprit, & à donner au faux les couleurs du vrai, & au vrai les couleurs du faux.

On sçait combien Socrate s'appliqua à rendre ridicule ceux de son tems : ils se releverent néanmoins dans la suite, & long-tems après Socrate, on en a vû recevoir les plus grands honneurs en Asie, en Grece, & à Rome. Personne n'ignore la haute réputation que se fit Libanius dans le IVe. siécle, & combien Saint Basile & Saint Jean Chrysostome ses Disciples, donnerent de lustre à son Ecole.

ARTICLE V.

ORIGINE DES EGLISES de Saint Bertin & de Saint Omer, ou Dissertation Historique & Critique sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, & sur la supériorité qu'elle avoit autrefois sur l'Eglise de S. Omer, où l'on répond à la Critique publiée depuis quelque tems contre les Titres

tres de cette Abbaye... Par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin... A Paris de l'Imprimerie de Jacques Guerin, Quay des Augustins. 1737. avec Approbation & Privilege du Roy. I. vol. in-12. *Pages* 400. *sans l'Avant-propos.*

L'Origine des établissemens les plus respectables, se perd dans l'obscurité des siécles reculés; la négligence & la sécurité qui accompagne les possessions tranquilles, ont fait oublier assez ordinairement les précautions les plus simples, pour en perpétuer clairement la tradition jusqu'à nous. Le fil de l'histoire, est interrompu presque à chaque pas; les monumens les plus certains, ont disparu avec les tems; ce qui s'en est conservé, est le plus souvent altéré par la superstition, défiguré par l'ignorance ou trop équivoque pour ne donner aucune prise à l'esprit d'intérêt & de jalousie qui veut en contester la vérité. Tant de titres reconnus faux & supposés,

forment un préjugé fâcheux contre ceux mêmes que l'on cite avec le plus de confiance, & qu'il en est peu qui se soutiennent devant le flambeau de la critique ! L'amour des distinctions frivoles, la prédilection pour son corps, la haîne de la dépendance jusques dans le sanctuaire de l'humilité, ont multiplié sur le même objet les versions contradictoires ; de là naissent tous les jours tant de contestations que l'humeur éternise, où la vérité gagne peu, & où la charité perd beaucoup ? Que de procès tous les jours sur les droits, prétentions, privileges, prééminences des Eglises, des Monasteres, des Fiefs, des Seigneuries ! Seroit-il donc impossible de former un systême où chacun, pour le repos du monde & le bien de la société, se relâchant prudemment de ce qui seroit incertain, s'assûrât le domaine paisible de ce qui ne seroit point soumis à la dispute ? Ce seroit peut être vouloir réaliser la République de Platon, & connoître aussi peu les hommes que ce fa-

meux Philoſophe, mais n'importe! il ſeroit glorieux même de ſuccomber dans un projet ſi louable.

Le Livre qui occaſionne ces réfléxions générales, eſt une Réponſe à un double Mémoire de Monſeigneur l'Evêque de S. Omer, & du Chapitre de cette même Ville, contre les droits de l'Abbaye de S. Bertin. Les deux Egliſes depuis quelques années diſputent vivement de leur ancienneté, & revendiquent les privileges dont elles ſe flattent d'avoir toujours joui. La querelle eſt engagée dans toutes les formes; les Parties ont produit leurs preuves, & les Juges doivent prononcer. Nous ne prétendons point intervenir dans le procès. Le reſpect que nous avons pour l'illuſtre Adverſaire de l'Abbaye, & les égards que nous devons à MM. de S. Bertin, exigent de nous la plus exacte impartialité. Si nous parlons de cet Ouvrage, ce n'eſt que parce qu'il nous paroît appartenir eſſentiellement à la République des Lettres; non-ſeulement la queſtion principa-

le y eſt traitée avec profondeur, mais il eſt plein encore de quantité de recherches curieuſes ſur pluſieurs points de Diſcipline Eccleſiaſtique. L'Auteur connoît & pratique les regles de la ſaine critique. Il raiſonne partout avec méthode, & s'exprime conſtamment avec une politeſſe, dont on ſe diſpenſe pour l'ordinaire dans ces ſortes d'écrits; on ſent combien ſon naturel le porte à la douceur & aux procédés réguliers; & s'il paroît quelquefois s'échapper, c'eſt moins la faute de ſon cœur, que le malheur de l'humanité, à qui il n'eſt pas donné d'éviter ſi aiſément juſqu'à l'ombre des répréſailles.

Pour mettre nos Lecteurs au fait de ce que nous avons à dire, commençons par expoſer les prétentions des deux Parties.

Si l'on en croit MM. de S. Bertin, la Terre de Sithiu (aujourd'hui S. Omer) avec toutes ſes dépendances, fut donnée à S. Bertin, & à ſes deux Compagnons Mommelin & Ebertam par Adroald qui en étoit

Seigneur, pour y bâtir un Monastere en l'honneur des SS. Apôtres. Cette donation faite d'abord de vive voix, fut ratifiée ensuite, & confirmée par une Charte solemnelle, datée de l'onziéme année du regne de Clovis Second. Quelque temps après la fondation consommée, & le Monastere bâti, Saint Omer fit élever une Eglise en l'honneur de la Sainte Vierge. Cette Eglise assez voisine du Monastere, fut destinée par le saint Evêque à sa propre sépulture, & à celle des Moines. Il en fit une donation solennelle à Saint Bertin & à ses Successeurs, de façon que les deux Eglises étoient également soumises au même Superieur, & desservies par les mêmes Religieux. Cet état subsista jusqu'en 820. Alors Fridugis Abbé séculier de S. Bertin, chassa les quarante Moines qui desservoient l'Eglise de la sainte Vierge, & établit à leur place trente Chanoines, ausquels il céda une partie des revenus de l'Abbaye de Sithiu. En vain Hugues successeur de Fridugis, & parent de

Louis le Débonnaire, entreprit de réparer la démarche irréguliere de son Prédecesseur. Ses efforts furent plus généreux qu'utiles. Tout ce qu'il put obtenir fut, qu'à la nomination de l'Abbé de S. Bertin, un Religieux de l'Abbaye seroit toujours à l'avenir le Chef des nouveaux Chanoines. Ce Chef étoit connu incontestablement alors sous les noms d'*Æditums* ou de *Custos*. L'ombre même de la dépendance, déplaît & gêne, quand on a une fois goûté les douceurs de la liberté. La Transaction fut peu à peu entamée par les Chanoines, & enfin ils réussirent à l'annuller. La dignité de Chef, fut changée en celle de Prévôt ; & le Chapitre se mit en possession d'y nommer un de ses membres. Tel fut le sort primitif de cette Eglise si long-tems Collegiale, & Cathedrale seulement, comme tout le monde le sçait, depuis la translation du Siége Episcopal à S. Omer, après la destruction de Terouane.

Tout ce récit, est formellement désavoué par MM. du Chapitre de

S. Omer, & ſelon eux, il eſt ſuppoſé dans toutes ſes parties. Leur Egliſe étoit conſtruite avant qu'on eût ſongé à placer les Moines dans la terre de Sithiu, Saint Omer y avoit mis des Clercs, comme dans un entrepôt, pour ſe répandre de là dans les différens cantons du Dioceſe, & le ſeconder dans ſes travaux Apoſtoliques. Ils n'ont jamais tenu leurs biens de MM. de S. Bertin, ils n'ont jamais connu les engagemens de l'Etat Monaſtique, il ont éprouvé des ſituations diverſes à la vérité, mais tout cela indépendamment du Monaſtere qui ſe glorifie de leur avoir donné le jour; ils ont vécu en Communauté comme les anciens Chanoines; ils ſe ſont ſéparés enſuite, à l'imitation des autres Chapitres; leur état eſt donc certain. Ils ſont plus anciens que MM. de S. Bertin, & par là ils ont toujours eu ſur eux la ſupériorité d'honneur, que le Clergé ſéculier a ſur les Moines.

L'Apologiſte de MM. de S. Bertin, partage ſa Défenſe en deux Par-

ties. Dans la premiere, il fixe la véritable origine de l'Abbaye, & justifie les Titres sur lesquels il s'appuye contre les accusations de ses Adversaires; dans la seconde, beaucoup moins étenduë que la premiere, il attaque directement le systême de l'Eglise de Saint Omer, & par une suite de recherches aussi curieuses qu'exactes, il croit en démontrer l'illusion.

Le premier titre de MM. de Saint Bertin, est la Charte d'Adroald leur Fondateur. L'intention de ce Seigneur, avoit été d'abord de bâtir un Hôpital à Sithiu, & d'assigner à perpétuité les revenus de la Terre pour l'entretien & le soulagement des Pauvres. Il s'en étoit expliqué à S. Omer, qu'il voulut même charger de l'execution de ce pieux dessein; mais le saint Evêque réforma son projet, & le détermina à choisir S. Bertin & ses Compagnons pour objet de ses libéralités, & à bâtir un Monastere en l'honneur du Prince des Apôtres; l'Acte en fut dressé, MM. de S. Bertin ont le bon-

heur de le poſſeder encore, & ils le citent avec d'autant plus de confiance, qu'ils ont pour garands de ſon authenticité les plus ſçavans & les plus judicieux Critiques. Tels ſont Hadrien le Valois, le Cointe, Bulteau, Mabillon, les Sainte Marthe, les nouveaux Editeurs du *Gallia Chriſtiana*, Meyer, Gazet, Molan, Pagi, Aubert le Mire, &c. Tous ces Auteurs s'accordent à regarder la Charte de la donation d'Adroald, comme le vrai Titre de la fondation de l'Abbaye; pluſieurs même ont inſeré ce Titre entier dans leurs Ouvrages. En conteſter la vérité, c'eſt donc combattre la tradition la plus reſpectable, & s'élever contre tous les Sçavans qui ont écrit depuis près d'onze ſiécles.

On oppoſe à la Charte d'Adroald divers Exemplaires d'une Vie de S. Omer. Quelques expreſſions équivoques qu'ils contiennent, paroiſſent détruire l'hiſtoire de la donation qui fut faite à S. Bertin. Mais de tous les monumens de l'Antiquité,

ignore-t-on qu'il n'en eſt point où la vérité ſoit communément plus altérée que dans les Vies des Saints. Nous gémiſſons tous les jours ſur tant d'hiſtoires fabuleuſes, que la pieuſe crédulité nous a tranſmiſes. On croyoit dans les tems d'ignorance ſervir la Religion en publiant des faits extrordinaires aux dépens de la vérité, & le plus ſouvent du bon ſens. Ce n'eſt ici qu'un moyen d'infirmer vague & général, en voici de plus directs. Le premier de ces Manuſcrits, n'eſt point, comme le prétendent MM. de S. Omer, du IX^e^ ſiécle commençant, l'inſpection ſeule du caractere ſuffit pour le prouver. On s'en rapportera volontiers au jugement des connoiſſeurs dans ce genre, & on invoque leur témoignage avec aſſurance.

Mais il y a plus. Le plus ancien Manuſcrit du Chapitre, rapporte un fait qui en ſuppoſe néceſſairement un autre arrrivé au milieu du dixiéme ſiécle, c'eſt-à-dire l'an 944. Il ne peut donc être que de la fin du dixiéme, & non pas du commen-

cement du neuviéme; le fait, le voici. L'Auteur du Manuſcrit dit, que les Reliques de S. Vandrille premier Abbé de Fontenelles, de S. Aubert Archevêque de Rouen, & de Saint Wulfrant Archevêque de Sens, repoſoient de ſon tems dans l'Abbaye du Mont-Blandin, c'eſt-à-dire, dans l'Abbaye de S. Pierre de Gand. Or l'Hiſtoire fait foy que ces Reliques ne furent tranſportées dans cette Abbaye que le 3. de Septembre de l'an 944. On n'a qu'à conſulter Mabillon, les Bollandiſtes, la Vie de S. Wandrille, & la Chronique de S. Pierre de Gand. La conſéquence eſt déciſive. On verra dans le Livre d'autres preuves contre les Vies de S Omer, & un détail intéreſſant ſur l'autorité que peuvent avoir la plûpart des anciens Auteurs qui ont compilé les Légendes.

L'Apologiſte répond enſuite directement aux objections que les Parties contraires ont publiées contre la Charte. On ne prouve point, ſelon lui, par exemple, qu'il y ait eu d'Hôpital bâti par S. Omer; & ce

fait fut-il réel, qu'en pourroit-on conclure contre la fondation de l'Abbaye? On n'est pas plus autorisé à se récrier contre cet établissement de Moines, & à prétendre qu'il n'étoit pas naturel que dans un tems, & dans un pays, où l'idolâtrie dominoit encore, un Evêque Apôtre leur sacrifiât les droits de son Clergé. Les circonstances ne sont plus les mêmes, les prétentions sont aujourd'hui fixées, & les rangs déterminés ; ce qui paroîtroit étrange de nos jours, étoit dans les tems reculés ordinaire & même indispensable. La plûpart des Moines étoient les plus ardens Ouvriers Evangeliques. Les Abbayes étoient presque autant d'Ecoles d'Evêques, & de Missionaires ; avec la plus légere teinture de l'histoire, on apprend qu'il n'y a presque pas eu de Nation barbare, qui n'ait été convertie & confirmée dans la foi par les Moines. Les Monasteres étoient donc, nous passera-t-on le terme, autant d'Arsenaux & de remparts établis pour la sûreté de l'Evangile.

Le ſecond Titre de l'Abbaye de ſaint Bertin, eſt la Charte par laquelle ſaint Omer après avoir bâti dans Sithiu une Egliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, fait préſent de de cette Baſilique à ſaint Bertin & à ſes ſucceſſeurs, à condition que les Moines auroient ſoin d'y enterrer ſon corps, *ut in ſupradictâ Baſilicâ juxta eorum Fratrum pleniſſimam charitatem in ejus ſacello corpuſculum meum poſt obitum meum ibidem depoſitum vel conditum deberet inter ipſorum corpuſcula Monachorum.*

Folquin le Diacre, qui vivoit un ſiecle après la ſéculariſation de cette Egliſe faite par Fridugis, Abbé de ſaint Bertin, expoſe le fait de cette donation, & en rapporte l'Acte dans ſon Cartulaire. Ce Cartulaire, au jugement du célebre Mabillon, eſt le premier & le plus ancien de la France, & on n'y trouve aucune piece ſur laquelle on puiſſe avoir la moindre ſuſpicion de faux.

Auſſi a-t il été ſuivi par tous les Ecrivains de l'Abbaye, & tous les Auteurs de la France & des Païs-Bas.

Le Monaſtere de Sithiu, quelque tems après ſa fondation, fut donc composé de deux Communautés. Ce qui eſt aujourd'hui l'Abbaye, étoit le Monaſtere principal ; l'Egliſe, aujourd'hui Cathédrale, étoit deſſervie par quarante Moines détachés du Corps, & ſoumis au même Abbé. L'Auteur cite les témoignages les plus reſpectables pour le prouver. Avant ces derniers tems, on ignore que perſonne ſe ſoit aviſé de le diſputer. MM. les Evêques de Saint Omer eux-mêmes n'ont pas tenu dans les occaſions un langage différent. On lit ces paroles remarquables dans un Ecrit ſignifié le 20. Octobre 1730. à M. le Marquis de Fraſenaies, contre qui Monſeigneur l'Evêque de cette Ville plaidoit. *La Cour eſt ſuppliée d'obſerver que comme la Prévôté de Saint Omer, ſa Collégiale & Chapitre, & l'Abbaye de Saint Bertin ;, n'avoient composé avant leur démembrement qu'une même Communauté fondée dans le VII. ſiecle, &c.*

De-là il ſuit clairement que l'E-

glise de Saint Omer non ſeulement a laiſſé ſubſiſter la Charte de la donation faite par le ſaint Evêque à ſaint Bertin, tandis que ſon intérêt n'a pas exigé qu'elle l'attaquât, mais encore qu'elle l'a citée religieuſement, & regardée comme un point eſſentiel pour demontrer dans les démêlés qui lui ſont ſurvenus, la juſtice de ſes prétentions.

Dès-lors il ſeroit aſſez inutile, à ce qu'il paroît, d'entrer dans la diſcuſſion exacte des objections que le double Mémoire propoſe contre ce Titre. L'Auteur de cet Ouvage a penſé le contraire, & toute réfléxion faite, il n'a pas mal penſé. Tous les jours on revient ſur ſes pas, & l'amour propre, adroit & inſinuant, trouve ſon compte à abjurer de vieilles erreurs, lorſqu'il peut à ce prix obtenir raiſon pour ce qui fait l'objet d'une diſpute préſente. Les poſitions variées changent les idées. C'eſt un homme qui voyage, le climat n'eſt pas le même, & la hauteur eſt différente. Le ſçavant Religieux entre donc en lice avec courage, il ſe met

vis-à-vis de ſes adverſaires, & à leurs récriminations, il oppoſe méthodiquement les raiſons qu'il croit les détruire. Nous ne pouvons que le ſuivre de l'œil, pour ainſi dire, dans cette carriere laborieuſe, & applaudire à ſa ſagacité. Il a occaſion d'y examiner d'anciens uſages, & il le fait d'une maniere à répandre de la clarté ſur ce qui eſt le plus obſcur, & à donner de l'agrément à des matieres aſſez ingrates. Par exemple, eſt-ce une raiſon de rejetter la Charte de Saint Omer, parce que le ſaint Evêque n'y veut point que *ni lui, ni ſes ſucceſſeurs, ni leur Archidiacre puiſſent venir faire des feſtins ſur les Terres du Monaſtere de Sithiu, s'ils n'en ſont volontairement priés par les Abbés.* Cette clauſe n'eſt *ni injurieuſe à S. Omer, ni exceſſive.* Elle ne prouve point qu'*un Moine inſolent* ait fabriqué ce Titre. Tel étoit l'uſage dans ce tems-là, où la ſimplicité ignoroit les rafinemens de la politique, on prévoyoit les abus, & on vouloit y remedier. Les mêmes précautions ſe trouvent ſtipulées dans

quantité de Titres, à qui on n'a pas fait la moindre querelle. Pour peu qu'on lise l'Histoire Ecclésiastique, on sçaura que dès le tems même bien antérieur au VII. siécle, les cérémonies les plus saintes avoient été altérées par l'esprit d'intérêt, & l'amour du plaisir. A peine le feu des persécutions étoit-il éteint, que l'Eglise se vit obligée de prévenir par des reglemens très-severes les scenes peu édifiantes qui se donnoient sur les tombeaux des Martyrs.

C'est avec aussi peu de fondement que le Défenseur de l'Eglise de S. Omer veut trouver un moyen de récusation dans la Charte dont il s'agit, en ce que l'Eglise y est, dit-elle, bâtie pour servir de sépulture à S. Omer, & aux Moines de saint Bertin, or il est faux que l'usage d'enterrer dans les Eglises fut dès-lors introduit. L'Apologiste ne se contente point de démontrer le contraire par des citations vagues & générales; il épuise la matiere par les détails dans lesquels il entre. Il parcourt également l'Orient & l'Occi-

dent ; il doit ſçavoir gré aux adverſaires, qu'il réfute, de lui avoir ménagé une occaſion naturelle de faire paroître tant d'érudition.

Le troiſiéme Titre de MM. de S. Bertin, eſt l'Acte célebre, par lequel l'Abbé Hugues, après bien de louables efforts, réuſſit à rendre à l'Abbaye une partie des droits qui lui avoient été enlevés par Fridugis ſon prédeceſſeur. Ce reglement fut fait par S. Folquin, Evêque de Terouane l'an 839. du conſentement & par ordre de l'Empereur Louis le Débonnaire, & il fut publié en plein Synode. Si l'on ne rendit point à l'Abbaye les biens qui en avoient été diſtraits, ſi l'on ne congédia point lee Chanoines, pour rétablir les Moines, on en fit du moins aſſez pour juſtifier à la poſtérité la dépendance primitive de l'Egliſe de la Vierge du Monaſtere de Sithiu, & par conſéquent, pour entretenir à perpétuité dans le Chapitre, qu'on laiſſoit ſubſiſter, l'eſprit de reconnoiſſance & d'amitié. Il fut donc ſtatué, que l'Abbaye de S. Bertin nommeroit

toujours un de ses Religieux pour être le Chef de cette Eglise, appellé *Æditnus*, ou *Custos*, avec le droit d'y officier quatre fois l'année, sçavoir, la troisiéme Férie des Rogations, les jours de S. Jean-Baptiste, de la déposition de S. Omer, & de la Toussaints, & d'y percevoir les Offrandes ; ce qui emportoit un véritable droit de Patronage. Cet Acte est d'autant plus précieux, qu'il sert encore de preuve & de commentaire aux précedens.

Aussi on juge inutiles tous les efforts que font les Parties de MM. de S. Bertin, pour en détruire l'autorité. Selon eux, il n'est point vrai qu'aucun Religieux de Saint Bertin ait jamais exercé l'Edilité, ou la Custodie dans l'Eglise de S. Omer ; mais on leur prouve ce fait par des Titres, qui les convaincroient dans toute autre matiere de cette espece, où ils n'auroient aucun intérêt ; selon eux, en supposant la chose, qu'en pourroit-on conclure après tout ? tout au plus, que par un de ces hazards, dont l'origine est aussi bisarre, qu'in-

connue, quelques Moines de ſaint Bertin auroient été pourvus, du conſentement du Chapitre, d'un Office ſubalterne, tel que celui de *Cuſtos*. Mais c'eſt une mauvaiſe défaite, ſelon l'Apologiſte. C'eſt juger ce qui fut autrefois, par ce qui eſt aujourd'hui ; & cette regle eſt très-peu ſûre. Combien d'établiſſemens reſpectables & illuſtres dans l'origne, que le tems a dégradés ? Ils ont perdu les honneurs dont ils jouïſſoient, & ils n'ont conſervé que les charges, qu'ils faiſoient exercer par d'autres. On peut faire l'application de cette vérité à l'eſpece préſente. L'Edile, ou le Cuſtode, étoit à la tête du Chapitre ; il avoit, outre l'inſpection ſur les Chanoines, le ſoin de la diſcipline extérieure de l'Egliſe, & de pourvoir à la décence, & à la majeſté du culte, il ordonnoit & nommoit ſous lui des Officiers pour exécuter. On voit des veſtiges de cet uſage dans pluſieurs monumens. Les Titres ont changé avec les années, & le nom de Sacriſtain, de Cuſtode, eſt demeu-

ré attaché à ceux qui n'en exerçoient que les fonctions pénibles sous les ordres du Chef du Chapitre. Dans l'Eglise Collégiale de S. Nizier de Lyon, le Sacristain est meme aujourd'hui la premiere dignité du Chapitre.

Choisissons encore parmi les difficultés que MM. de S. Omer forment contre le reglement de saint Folquin, celle qui se prend de la Fête de tous les Saints. Cette Fête, disent-ils, ne venoit que d'être reçûe dans le Royaume du consentement des Evêques & de Louis le Débonnaire, presque au moment que l'on fait ordonner à S. Folquin, que le Custode de S. Omer chantera ce jour-là la Grand'-Messe; d'ailleurs elle n'étoit point encore solemnelle; elle ne tenoit point le premier rang dans l'Office du jour; enfin elle ne fut reçûe dans l'Eglise de S. Omer que dans le XII. siecle, c'est à-dire, plus de deux cent ans aprês la date de la Charte de saint Folquin.

Indiquons seulement les réponses

de l'Apologiste à tous ces points. 1°. Le double Mémoire convient, suivant le témoignage des Historiens les plus accrédités, que l'Empereur Louis le Débonnaire ordonna, du consentement de tous les Evêques, que cette Fête seroit célebrée le premier jour de Novembre par toute la France & l'Allemagne. Le Rescrit en fut dressé l'an 834. quatre ans, par conséquent, avant la date de la Charte de saint Folquin.

2°. Il n'est donc question que de montrer, que cette Fête fut solemnelle dès qu'elle fut admise dans le Royaume. Or pour s'en convaincre, il suffit de rassembler quelques autorités que l'on ne peut récuser sans témérité. Adon, Archevêque de Vienne, qui, au rapport de Mabillon, composa son Martyrologe avant l'an 860. en parlant du Decret de l'Empereur Louis, s'exprime ainsi. . . . , *Piissimus Imperator statuit . . . ut solemniter Festivitas omnium Sanctorum in prædictâ die primâ Novembris annuatim perpetuò a-*

geretur , quam ſanctam Conſtitutionem reverenti amore ſuſcepit omnis Eccleſia. Le Martyrologe d'Uſuard, publié par Moland, & par les Bollandiſtes, dit la même choſe. Uſuard écrivoit, ſelon les Critiques les plus exacts, avant l'an 877. Le Martyrologe Romain, & divers autres annoncent tous également, que le Pape Gregoire IV. ordonna que cette Fête, qui s'obſervoit déja, quoique différemment, dans diverſes Egliſes, fût ſolemnellement célébrée le premier de Novembre dans toute l'Egliſe. Enfin l'Auteur du Martyrologe Univerſel fixe cette ordonnance pour toute l'Egliſe à l'an 837, c'eſt-à-dire deux ans avant la Charte de S. Folquin. En vérité, former des prétentions oppoſées à des témoignages ſi graves, conclut l'Apologiſte, c'eſt s'expoſer à tous les reproches, dont on accable ſi mal-à-propos l'Auteur de la Charte, Iperius, & les autres Ecrivains de l'Abbaye.

3°. Ce n'eſt point juſtifier que la Fête de tous les Saints ne fut intro-

duite dans l'Eglise de S. Omer que dans le XII. siecle, que de citer ce texte des anciens manuscrits, *Festum sancti Audomari, Festum Quadruplex.* On auroit absolument raison, si l'on prouvoit en même tems, que cette Fête si solemnelle de S Omer, étoit celle-là même qui se célébroit le premier de Novembre jusqu'au douziéme siécle, dans ce cas-là, la Charte seroit justement suspecte. En effet, comment distinguer deux Fêtes solemnelles, dont l'une n'auroit point encore existé, ou auroit été absorbée par la premiere? Mais qu'il s'en faut que MM. de S. Bertin aient rien à craindre de semblable! L'objection s'évanouït en rapportant le texte tel qu'il est dans ces mêmes manuscrits. 5°. *Idus Septembris depositio Beati Audomari Confessoris atque Pontificis, Festum quadruplex.* Ce n'est pas, comme on voit, en général & sans aucune détermination, *Festum sancti Audomari, Festum quadruplex,* du Mémoire de MM. de S. Omer. Il s'agit dans le manuscrit de la grande Fête de la *Déposition* de saint

Omer

Omer, qui se célebroit le neuviéme de Septembre. Aux termes de la Charte, le même Religieux Custode du Chapitre pouvoit donc officier solemnellement le 9. de Septembre, Fête de S. Omer, & le premier de Novembre, Fête de tous les Saints. Le passage rétabli, selon l'Apologiste, répare avec éclat l'impression que pouvoit faire le passage altéré. Il est bien vrai qu'il y avoit une autre Fête de S. Omer anciennement sous le nom d'*Elevatio sancti Audomari*, fixée aussi au premier jour de Novembre; mais on ne réussira point à prouver qu'elle ait été celébrée dans l'Eglise de S. Omer depuis l'établissement de la Fête de tous les Saints; il est bien plus naturel de penser que depuis cette époque, on n'en faisoit plus qu'une simple mémoire. Il y a très-long-tems même qu'il n'en reste plus aucun vestige dans cette Eglise.

Dans la seconde partie de cet Ouvrage, ce n'est plus son terrain, pour ainsi dire, que l'Apologiste se borne à défendre ; il croit l'avoir mis à

couvert de toute inſulte, & il joüit du privilege que donne la parfaite ſécurité. Il ſe jette dans le pays ennemi, & il attaque avec vigueur le ſyſtême de ſes adverſaires. Nous irions bien au-de-là des bornes qui nous ſont preſcrites, ſi nous nous arrêtions plus long-tems à la diſcuſſion de cette querelle. Nous devons pourtant un exemple, qui puiſſe faire juger de ce que nous ſommes forcés d'omettre.

MM. de Saint Bertin prétendent, comme nous avons dit, que l'Egliſe de S. Omer leur eſt redevable des biens qu'elle poſſede ; & parmi ces biens, ils réclament nommément ceux que l'Abbaye poſſedoit dans le Diocèſe de Cologne. Ce fait eſt démenti avec hauteur par MM. de ſaint Omer. *Le Chapitre a joüi*, dit leur Ecrivain, *des biens que le ſaint Evêque* (S. Omer) *poſſedoit dans le Diocèſe de Cologne juſqu'en 1560. qu'ils furent changés à cauſe de leur éloignement.... C'eſt donc un menſonge évident aux Ecrivains de S. Bertin d'avoir avancé, que ces biens n'ont été poſſedés par les Chanoines que com-*

me une portion de ceux de l'Abbaye, qu'un de leurs Abbés leur avoit faite.

Voyons à présent sur quels Titres l'Apologiste appuye modestement ce mensonge de ses Confreres. 1°. Il a pour lui un ancien dénombrement de toutes les terres, fermes, censives, & autres biens de la mense conventuelle de l'Abbaye de S. Bertin, dressé par les soins de l'Abbé Adalard avant l'an 858. Qu'on le lise, il y est évidemment prouvé, que la moitié des biens de Cologne fut possedée par l'Abbaye depuis la sécularisation de S. Omer. 2°. Dans une pancarte de l'Empereur Charles le Chauve, accordée par ce Prince en faveur de l'Abbaye de S. Bertin, à la sollicitation de l'Abbé Hilduin, on trouve exprimés nommément ces biens de Cologne. Le texte en est rapporté tout entier dans cet Ouvrage. 3°. Une autre Charte de l'Empereur Henri III. de l'an 1015. justifie clairement que ces mêmes biens étoient possedés par indivis par le Chapitre de S. Omer, & par l'Abbaye de Saint Bertin. Henri IV. au-

tre Empereur, accorda une Charte à peu près ſemblable l'an 1056. 4o. Le même fait eſt pareillement énoncé dans l'Acte de 1410. par lequel Frideric, Archevêque de Cologne, & Légat du Saint Siege, déclare expreſſément, qu'il fait reſtitution de ces biens à l'Abbaye de S. Bertin, & au Chapitre de S. Omer, comme de biens qui leur appartenoient en propriété. 5o. Enfin on en appelle pour témoins MM. de S. Omer même. Il n'eſt pas poſſible que le Chapitre ne ſoit encore dépoſitaire de tous ces mêmes Titres, puiſqu'ils lui ſont communs avec l'Abbaye. On le prie donc de conſulter l'Acte d'échange de ces biens, qu'il rappelle avec tant de complaiſance; il aura la mortification d'y voir que cet Acte s'eſt paſſé au nom de l'Abbaye de S. Bertin, de même qu'au nom du Chapitre de S. Omer, parce que ces biens leur appartenoient également.

Avec de pareilles preuves, ſi l'on pouvoit par hazard ſe tromper, du moins mériteroit-on grace ſur l'accuſation de menſonge & d'impoſture.

Nous renvoyons au Livre pour l'examen des autres prétentions de MM. de S. Omer contre MM. de S. Bertin ; & nous assûrons qu'indépendamment du fonds de la cause, on sera toujours fort satisfait de la précision, de la justesse, & de la sagacité dans la maniere de raisonner de notre Auteur. Avec tout cela, qui ne sçait pourtant que rien au monde n'est plus difficile à débrouiller que le cahos des tems anciens ? Les Titres en apparence les plus autentiques se trouvent tous les jours contredits par d'autres qui ont pour eux la même autorité. L'ignorance où l'on se trouve d'une infinité d'usages qui ont disparu, rend intelligibles certains textes, & dès lors leur explication devient comme arbitraire ; chacun a raison On ne paroît se rapprocher quelquefois que pour s'éloigner davantage; pour peu que la métaphysique y mesle ses subtilités, & la critique ses conjectures, les disputes les plus simples, & souvent au fonds les plus indifférentes, deviennent des guerres de Troye, &

les frais de la guerre absorbent de vastes heritages. Il est fâcheux que malgré ces réfléxions, les corps les plus sages, & les plus dévoués à la paix, soient obligés souvent de plaider, & de soutenir devant les Tribunaux des droits dont ils ne se croyent pas permis de faire le sacrifice, & c'est le cas où se trouvent le Chapitre de Saint Omer, & l'Abbaye de S. Bertin.

Il paroît des Observations générales *sur la* Dissertation, *dont nous venons de rendre compte; elles annoncent* une Réfutation complette. *Nous en donnerons l'Extrait avec la même équité, & la amême impartialité.*

ARTICLE VI.

SERMONI SOPRA LA VITA della gloriosissima Vergine e Madre di Dio Maria *nostra Signora, detti ne' Sabbati dal Cardinale Arcivescovo* Orsini, *dell' Ordine de Predicatori, nella sua Metropolitana di* Benevento, *ora* Benedetto XIII, *felicemente regnante.*

In Benevento, *ed in* Firenze, MDCCXXVIII. *Nella Stamperia di* Bernardo Paperini, &c. (C'eſt-à-dire) *Sermons du Cardinal* Orſini, *Archevêque de* Benevent, (*aujourd'hui Pape* Benoît XIII.) *ſur la Vie de la ſainte Vierge, prononcés les Samedis dans ſon Egliſe Metropolitaine de* Benevent. *De l'Imprimerie de* Bernard Paperini, *à* Benevent, *& à* Florence. MDCCXXVIII. in-fol. *Pages* 443.

CEtte Edition a toute la beauté que l'art a pû donner aux Ouvrages d'un grand Archevêque devenu Souverain Pontife. Monſeigneur *Joſeph-Marie Feroni*, Protonotaire Apoſtolique, & Référendaire de l'une & l'autre Signature, s'eſt chargé de la faire executer avec tout le ſoin, & toute la magnificence convenable. Membre de l'Académie de la *Cruſca*, il a reconnu dans ces Diſcours, avec cette illuſtre Compagnie, *la pureté & l'élé-*

gance de la langue Toscane, l'objet principal de leurs travaux. " D'autres » y ont admiré, dit Monseigneur » *Feroni*, l'éloquence des Peres, » ressuscitée par un de leurs suc- » cesseurs ; quelques-uns ont été » touchés de la force & de l'ardeur » du zéle Apostolique qui s'y fait » sentir ; ceux-ci loüent l'énergie » & la gravité du discours ; ceux- » là aiment l'érudition Ecclésiasti- » que, & la science de l'Antiquité » qui s'y trouve répanduë avec » abondance. Mais un point, où » tous les sentimens se réunissent, » c'est que la solidité de la doctri- » ne, & l'onction du S. Esprit y » concourent à exciter dans les » cœurs un vif désir, & un amour » constant de la perfection Chré- » tienne. „ On ne peut douter au moins que ce n'ayent été là les vûës du Prédicateur, & l'unique fin qu'il s'est proposée.

Le début nous fait connoître la tendre & inépuisable dévotion du saint Pontife envers la sainte Vier-

ge, & sa profonde humilité. On y verra aussi le plan général de cette suite de Sermons, consacrés, au nombre de cent, à faire connoître, aimer & honorer la Mere de Dieu. Pour mieux exprimer ses sentimens, nous rendrons fidellement & littéralement ses paroles. Ceux qui connoissent le different génie, & le tour différent des Langues, jugeront bien qu'elles ont un autre air en Italien.

„ C'est par une pure faveur de la
» grande Vierge Mere de Dieu No-
» tre Dame, vous le sçavez, mes
» très-chers Freres, que moi, le
» plus misérable de ses Ecclésiasti-
» ques, ai prêché en son honneur
» bien douze cent dix-huit fois,
» jusqu'à ce jour, (14. Janvier
» 1713.) depuis mon entrée au ser-
» vice de cette Eglise, consacrée
» par moi, le plus indigne de ses
» Chapelains, à son très-doux nom.
» Puis donc qu'elle daigne souffrir
» que je continuë l'exercice d'un
» ministere si honorable, j'ai ré-

» ſolu de vous entretenir les Same-
» dis ſuivans des actions les plus
» remarquables de ſa Vie, ſuivant
» l'ordre des ſoixante-douze années
» qu'elle a vécu. „ Tels ſont les ſentimens, & les expreſſions du Cardinal Orſini; expreſſions & ſentimens que l'humilité chrétienne n'inſpire qu'aux Saints.

Dans ces Sermons il a recueilli tout ce que l'Ecriture Sainte & la Tradition nous apprennent de la ſainte Vierge, depuis ſa Conception juſqu'à ſa mort, toutes les circonſtances de ſa vie, tout ce qui y a rapport. Il examine d'abord chaque choſe hiſtoriquement, & critiquement, rapportant les ſentimens des Auteurs qui en ont écrit; il paſſe enſuite à la morale, excitant à la dévotion envers Marie, à l'imitation de ſes vertus, & des pratiques qui ont été miſes en uſage, pour l'honorer. *Ce qui ſervira*, dit-il, *de Memoires pour les ſçavans, d'inſtruction pour les ignorans, & fera admirer aux uns & aux autres les ſublimes*

conseils de Dieu, en remplissant de tant de vertus, d'un pouvoir si étendu, d'une si grande misericorde, celle que de toute éternité il a choisie, pour être Médiatrice entre lui & les hommes.

A la tête de cet Ouvrage, on a mis une liste des vingt-un Saints, qu'on prétend être de la maison des *Ursins*, en commençant par Saint *Ursin*, premier Evêque de Bourges, qu'on fait vivre l'an 73. de Jesus-Christ. Les meilleurs Critiques ne conviennent pas de cette époque, & rapprochent S. *Ursin* de près de deux siécles. On compte encore parmi ces Saints, S. *Etienne* I. Pape & Martyr, les Martyrs Saint *Jean* & Saint *Paul*, que *Julien* l'Apostat fit mourir pour la foy, S. *Volusien*, Evêque de *Tours*, un Saint *Ursin*, Prêtre dans le sixiéme siécle, Saint Benoît, & sa sœur Sainte *Scholastique*, la Reine de *France* Sainte *Bathilde*, &c.

ARTICLE VII.

LETTRE E'CRITE DE Montpellier, à l'Auteur des Leçons de Physique.

MONSIEUR,

I. Je me ſuis mal expliqué, ſi je vous ai donné à entendre que j'aurois ſouhaité plus de détail dans vos Leçons Physiques. Je ſuis au contraire perſuadé, que (ſans la vûë que vous avez eu d'inſtruire les jeunes gens, qui n'ont nulle teinture de Philoſophie) vous auriez pû racourcir vos explications de plus de la moitié, & en ſupprimer entierement un grand nombre, ou parce qu'elles ſont ſurabondantes, ou parce que les Propoſitions expliquées ſont ſouvent des corollaires de celles qui les precedent. Je ſçais, Monſieur, que les Livres de ſcience ne ſont écris que pour des *Etres penſans*, & que les plus courts ſont d'ordi-

naire, non-seulement les meilleurs, mais aussi les plus clairs. Il n'y a que l'Histoire qui soit éclaircie par les détails, parce que les faits ne se devinent point.

II. Je comprens donc que vous n'avez voulu faire que des Elemens de Physique : mais vous avez eu dessein *de les demontrer, comme Euclides démontre ceux de la Geométrie*, ce sont les termes de votre Préface. Le Public n'auroit pas tant exigé de vous, Monsieur, mais vous avez bien voulu prendre cet engagement avec lui. Ainsi il ne paroîtroit pas que je vous attribuasse des vûës trop grandes, quand je croirois que vous avez prétendu faire quadrer votre systême, au moins avec les Phénomenes que vous citez. Cependant je n'ai pas été à beaucoup près jusques-là : car ma difficulté suppose seulement que vous n'avez pas eu dessein d'établir des principes contradictoires. Voici, Monsieur, ce que j'ai voulu dire : j'espere que vous m'entendrez aujourd'hui.

III. Vous formez les fluides de petits tourbillons de différens ordres, chargés de globules durs à leurs centres, & vous prétendez que ces petits tourbillons doivent peser. Je dis au contraire, qu'ils ne peuvent être pesans selon les principes que vous avez établis ; & que s'ils étoient pesans, la pesanteur ne seroit pas un phenomene qui pût se déduire des loix des méchaniques. Voilà toute ma proposition : voici ma réponse.

IV. Selon vous, Monsieur, un corps suspendu dans l'Ether ne va au centre du grand tourbillon, que parce que toutes les parties étherées qui l'entourent, tendent à la superficie : ces particules cherchant toujours à gagner le dessus, ne peuvent que le pousser au centre. Et si l'on suppose que ce corps indéterminé d'abord à tout mouvement, est entraîné par celui du grand tourbillon, vous insistez, & vous dites qu'alors il n'acquerra tout au plus que la force centrifuge d'un globule du tourbillon simple, & qu'ainsi il sera

toujours poussé au centre par les petits tourbillons, qui ont une force centrifuge double. On ne peut nier, que votre hypothese jusques-là ne soit bien soutenuë. Mais ayez la bonté, Monsieur, de ne pas oublier le principe que vous établissez ici : qu'aucune matiere n'est pesante de sa nature, & que si un corps est porté au centre d'un tourbillon, c'est seulement parce qu'il y est poussé par les parties de l'éther qui l'entourent. Cela posé, comment voulez-vous qu'un globule dur placé au centre d'un petit tourbillon soit porté au centre du grand tourbillon ? Il faut qu'il y soit poussé par les parties qui l'entourent : mais il n'est immédiatement entouré que des particules de son propre tourbillon, qui par leur force centrifuge particuliere ne peuvent que le retenir au centre qu'il occupe. Le petit tourbillon n'est pas lui-même poussé par ses voisins, avec lesquels vous le supposez justement en équilibre. Il est donc évident qu'aucun agent ne peut pousser ce globule : il ne reste

par conſéquent qu'a dire, qu'il a une peſanteur indépendante de l'impulſion. C. Q. F. D.

V. Vous dites dans votre réponſe à ma premiere Lettre, qu'un balon de cuir de 4 ou 5 pouces de diametre rempli d'air nage ſur l'eau : mais qu'étant chargé à ſon centre d'un globe de plomb de 5 ou 6 livres, par le moyen de trois fils croiſés, il s'enfonce. Cela ne m'étonne point du tout : je dis ſeulement qu'un globule placé au centre d'un petit tourbillon ne peut peſer, ſelon vos principes. Si ce globule eſt placé partout ailleurs, ou que nous ſuivions d'autres principes que les vôtres, je ne nie pas un moment ſa peſanteur,

VI. J'ajoûte encore un mot, auquel je vous prie de faire attention. Si les petits tourbillons charges de globules durs étoient peſans, les tourbillons des Planetes (ſoit des grandes, ſoit des ſecondaires) devroient auſſi peſer, & en conſéquence tomber au centre du tourbillon ſolaire.

VII. J'ai trouvé, Monſieur, pluſieurs autres difficultés dans votre ſyſtême :

mais comme je ne pourrois les exposer sans entrer en de grands détails, & sans vous engager indiscretement dans des longues discussions; je n'ai pas crû devoir vous les mander... Malgré tout cela j'avouë qu'en lisant votre premier Volume, votre systême m'a paru d'une grande simplicité, & bien au-dessus de tout ce qu'on a vû jusqu'ici en ce genre.

VIII. Je ne puis, Monsieur, vous déguiser ma surprise de quelques attaques peu fondées, que vous avez faites à M. Newton, & entr'autres, de ce que vous l'accusés d'avoir renouvellé les qualités occultes de l'ancienne Ecole. Je sçai que M. de Leibnitz lui avoit fait autrefois ce reproche: mais le propre Livre de ses principes le justifie en vingt endroits. Que voit-on dans tout cet Ouvrage? C'est que l'attraction est un effet général, dont on ne connoît pas la cause, soit que cette attraction soit prise pour la pesanteur, ou dans les deux autres sens que lui donne Newton... je suppose qu'un

Sçavant prévenu des Principes attribués à Ariſtote, & M. Newton ſe fuſſent trouvés enſemble, & qu'un tiers ayant vû du fer approcher d'une Pierre d'aiman, leur eut demandé pourquoi ce fer ſe mouvoit? ils auroient tous les deux répondu, qu'il étoit *attiré* par l'aiman. Et ſi ce tiers inſiſtant avoit demandé la cauſe de cette attraction, l'Ariſtotelicien auroit dit, qu'elle provenoit de ce que l'Aiman a une *vertu attractive* à l'égard du fer; & M Newton auroit avoüé que cette cauſe lui étoit parfaitement *inconnuë*. Il me ſemble que ces deux langages ſont bien différens. Par le mot d'*Attraction* M. Newton n'a jamais voulu qu'expliquer un effet tel qu'il paroît aux yeux. Il ſeroit commode qu'un mot en ſignifiant un effet, en expliquât la cauſe. Le mot d'*Attraction*, dites-vous quelque part, n'a pas cette vertu: mais y a-t-il un mot qui l'ait? On me dira peut-être que M. Newton donne l'attraction comme la cauſe de pluſieurs effets. Oui, ſans doute, & il n'eſt pas étonnant qu'un

effet en produiſe d'autres. Si M. Newton explique des phenomenes par l'attraction, comme par un effet général, il ne prétend pas enſuite expliquer l'attraction par une vertu occulte. C'eſt-là de quoi il s'agit. On peut voir la-deſſus la Préface des *Principès mathématiques*, & la trente-uniéme queſtion du troiſiéme Livre de l'Optique de M. Newton.

IX. Vous ne ſuivez M. Deſcartes dans aucune de ſes explications: & vous ſemblez neanmoins le regarder encore comme le Pere de la vraie Philoſophie. Eſt-ce, Monſieur, parce que vous prononcez après lui le mot de *Plein* & celui de *Tourbillon*, quoique vous entendiez par ces mots des choſes tout-à-fait differentes de celles qu'il entendoit? Vous avouez qu'on eſt forcé d'abandonner Deſcartes dans ſes explications particulieres, mais vous le faites triompher dans ſes vûës générales. Quelles ſont donc ces vûës, Monſieur? Vous nous en dites quelques unes: il a fait voir, par exemple, que le feu n'étoit pas chaud, que la glace n'é-

toit pas froide, que les couleurs ne ſont point dans les objets. Pour moi qui ne ſçais point diſputer ſur les mots, je n'ai jamais compris l'avantage qu'il y avoit d'appeller *chaleur*, la ſenſation que nous avons du feu, plûtôt que l'action du feu ſur nous. Je croirois volontiers qu'il ſuffit là-deſſus de s'entendre.

X. Ne nous parons pas, Monſieur, d'une fauſſe gloire : notre nation en a une très-réelle à faire valoir, même ſans quitter Deſcartes ; diſons de lui, (& perſonne ne nous contredira,) qu'il étoit un grand Géometre. Ajoutons ſi vous voulez, que ſa Géométrie a demandé plus d'effort d'eſprit, placée dans ſon tems, que la Géométrie infinitaire n'en a demandé, pour être découverte dans la ſuite. Concluons de là, qu'avec plus de patience, Deſcartes auroit fait des progrès ſurprenans dans la Phiſique. Mais avouons en même-tems, (& cet aveu nous ſera glorieux,) que Newton étoit plus grand Phyſicien que lui, & qu'il l'auroit été même dans ſon tems, parce qu'il avoit l'imagina-

tion reglée. Je me ſuis laiſſé aller à une digreſſion inutile, pardonnez-moi cet ecart, & ne vous donnez pas, Monſieur, la peine de le ſuivre, pour y répondre.

XI. Pour ce qui regarde la queſtion qui fait le ſujet de cette Lettre, vous comprenez ſans doute à préſent, que je n'ai pas prétendu que vous duſſiez faire un ſyſtéme complet de Phyſique. Je vous avouërai auſſi, que quand j'aurois les forces & le loiſir néceſſaires pour un pareil ouvrage, je ne penſerois jamais à l'entreprendre.

XII. On m'avoit dit que M. d'Onſembrai faiſoit tenir ſans frais à MM. de l'Academie des Sciences, les Lettres qui leur étoient adreſſees. Si je ne l'avois pas crû ainſi, je n'aurois pas manqué d'affranchir ma premiere Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Montpellier, ce 22 Nov. 1737.

ARTICLE VIII.

REPONSE A LA LETTRE précédente.

MONSIEUR,

Je comprens à merveille toute la force de votre objection, & j'avouë que je n'ai pas dit dans mes Leçons tout ce qui étoit nécessaire, pour vous convaincre que j'ai raison, selon mes principes, de prétendre, comme je l'ai fait (Léç. VI. Pr. V.) *qu'un petit tourbillon, chargé d'un globule dur, ou dont les molecules ne sont pas en petits tourbillons, doit être poussé au centre du grand tourbillon, par l'effort centrifuge des petits tourbillons qui l'environnent, & qui ne sont pas, comme lui, chargés de pareils globules: quoique ce petit tourbillon puisse balancer l'effort des petits tourbillons environnans, qui tendent à le détruire, & se mettre par conséquent en équilibre avec eux.*

Cela me persuade de plus en plus,

que quoiqu'on parle à des *Estres pensans*, lorsqu'on ne prend pas la peine, (comme il m'est arrivé ici, & souvent ailleurs,) de dire tout ce qui est nécessaire, pour les faire appercevoir de certaines conséquences, qu'ils pourroient néanmoins *tirer d'eux-mêmes* des principes qu'ils accordent ; il n'arrive pas cependant, (comme vous le prétendez,) que ces Estres pensans les *tirent*.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, vous exigez de moi que je réponde à vos difficulés : comme cela me meneroit trop loin, & que je suis redevable au Public de tout mon tems, étant préposé pour l'instruire, je vous exhorte à rendre publiques vos objections, qui me paroissent importantes, & très-bien proposées. En ce cas, je promets d'y joindre mes réponses, d'autant mieux que ce ne sont pas ici les seules que vous ayez à me faire, que n'étant pas le seul qui me les ayez faites, & qui me les puisse faire, une réponse privée ne pourroit y suffire. Il faudroit les répeter cent fois,

& tout mon tems ſe paſſeroit à lire & à écrire des Lettres. Et pour vous déterminer plus efficacement, je vais tout de ce pas tâcher moi même d'engager les illuſtres Auteurs des Journaux de Trévoux, d'y inſerer votre Lettre, en ſupprimant votre nom, juſqu'à ce que vous jugiez vous-même à propos de vous faire connoître.

Tout ce dont je vous prie, Monſieur, eſt de ne pas m'épargner. Car on ne ſauroit me fair un plus grand plaiſir, que de relever mes fautes. Comme je n'ai d'autre envie que de decouvrir la vérité, pour la communiquer aux autres, & de remplir mes devoirs, dans la place où la Providence m'a mis; je n'ai de l'attache à quoi que ce ſoit au préjudice de cette vérité.

Renverſez, s'il eſt poſſible, tout mon ouvrage, de ſes débris, vous, ou moi, ou quelqu'autre que nous, pourra dans la ſuite en former un, qui ſera plus ſolide, & dont le Public profitera.

Je tombe d'accord avec vous, que

que mes Leçons pouvoient être plus *châtiées*, & que *le tout en auroit été meilleur.* : mais il m'auroit fallu plus de tems & plus de loisir, que je n'en ai eu pour les perfectionner de la sorte ; & j'étois pressé de les rendre publiques, par mon devoir de Professeur au College Royal, par mes engagemens avec le Ministre, & par d'autres raisons qu'il est inutile de dire. D'ailleurs ces défauts peuvent aisément se corriger dans une seconde édition; l'essentiel est qu'il n'y ait rien qui choque la raison, & je ne sçaurois trop souvent vous éxhorter de relever avec vigueur ces points que vous sentez qui la choquent, & que je n'ai pas eu l'esprit d'appercevoir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. DE MOLIERES.

A Paris, ce 10 *Décembre*, 1737.

Je viens de chez le R. P. Souciet, Directeur des Mémoires de Trevoux, qui a agréé ma demande, & à qui j'ai remis votre Lettre, &

cette premiere Réponse, le 17 Decembre, 1737.

ARTICLE IX.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE naturelle de la Province de Languedoc, divisés en trois parties, Ornés de Figures & de Cartes en taille douce. A Paris, chez Guillaume Cavelier, 1737.

COmme il ne nous a pas été possible de renfermer dans un seul Extrait, toutes les matieres qui sont traitées dans cet Ouvrage, nous allons dans un second achever d'en rendre compte. Nous en sommes restés au Chapitre X. de la seconde Partie. M. Astruc y traite d'une mine de plomb, qui se trouve dans le Diocèse d'Alais. A en juger par le rapport qu'il en fait, la mine n'est pas riche, & coute beaucoup à ouvrir; ainsi il se peut bien faire que les habitans du lieu en tirent quelque profit, mais il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse jamais faire un objet de commerce, sur-tout depuis qu'on a découvert en France

cant d'autres mines de plomb, qui paroiſſent beaucoup plus riches. Celle de Languedoc a du moins l'avantage de fournir pour la poterie de terre, un excellent vernis beaucoup meilleur que celui qu'on tire du Vivarez. On y trouve encore mêlée avec le plomb, une pierre brillante & criſtalline, qui a deux proprietez ſingulieres ; la premiere, de ſe fendre aiſément, & de ſe diviſer toujours en fragmens cubiques ou parallelepipedes rectangles, ce qui ſemble prouver que les premiers élemens dont elle eſt formée ont la même figure. La ſeconde, que cette pierre jettée dans le feu, petille avec plus de bruit encore que le ſel marin. „ Cette pro-
„ priété paroît être une ſuite de la
„ premiere. Les petites parties in-
„ tegrantes de cette pierre étant cu-
„ biques ou parallelepipedes, doi-
„ vent ſe toucher par de grandes
„ ſurfaces, & ne laiſſer entr'elles
„ que des pores ou des interſtices
„ très petits. Ainſi les parties aqueu-
„ ſes qui peuvent s'y trouver,

„ n'ayant point d'issue libre, lorsque la chaleur les dilate & les „ rarifie tout d'un coup, doivent „ nécessairement en écarter les parties, & comme ces parties se touchent par de larges surfaces, „ elles les écartent avec beaucoup „ de violence, ce qui fait le petillement. " C'est la maniere dont on explique la crépitation ou le pétillement du sel marin.

Un objet curieux & interessant dans l'Histoire naturelle de toutes les Provinces maritimes, ce sont les changemens que la mer y a produits, soit en abandonnant les côtes, soit en engloutissant de nouvelles terres. Il y a des pays où ces changemens sont fort considérables. On en connoit dans les Indes & dans l'Europe même. Combien d'Isles qui n'ont été autrefois que des montagnes en terre ferme? Combien de fertiles campagnes, qui sont devenues des abymes cachés sous les eaux de la mer! Si le monde étoit plus ancien que la Religion ne nous permet de le croi-

re, on pourroit, ſans avoir recours à d'autre cauſe phyſique, expliquer par ces changemens alternatifs, l'origine des coquillages & des plantes marines pétrifiées, que l'on trouve dans le creux des montagnes les plus éloignées de la mer. Mais le monde ayant à peine ſix mille ans d'antiquité, il n'eſt pas poſſible que l'Ocean ait pû en ſi peu de tems parcourir ſucceſſivement toute la terre; & il faut mettre ce ſyſtême au même rang que celui de l'écliptique, ne formant au commencement du monde qu'un même cercle avec l'équateur. M. Aſtruc ſe bornant à ſon ſujet a fait dans la lecture des anciens Auteurs, les plus éxactes recherches, pour découvrir tout ce que la mer Méditerranée a fait gagner ou perdre aux côtes du Languedoc, & il réſulte de ſes recherches, qu'il y a peu de Provinces où il ſoit arrivé d'auſſi grands changemens.

1°. La côte du Golfe de Leon, qui ſelon Strabon, étoit autrefois enfoncée, & partagée en deux Golfes plus petits, eſt aujourd'hui preſ-

qu'en ligne droite. 2°. Du tems de Pomponius Mela, le lieu de Mese étoit une presqu'isle ; ce n'en est plus une aujourd'hui 3°. Pline assure, que sur la côte de la Province Narbonnoise, il y avoit peu de villes, à cause des étangs dont elle étoit inondée. Aujourd'hui on y compte plusieurs villes & bourgades, & les étangs ont disparu, ou du moins se sont considerablement rétrécis. Aussi étoit-on autrefois obligé, pour aller de Nîmes à Béziers, de prendre un détour considérable pour éviter les étangs, au lieu qu'on y va aujourd'hui en ligne droite. 4°. les bains de Balaruc ont été inconnus aux Romains, sans doute parce qu'ils étoient de leur tems couverts d'étangs, ou des eaux de la mer même. 5°. L'inspection seule des lieux montre que la mer s'étendoit autrefois du côté de Frontignan, jusqu'au pied des montagnes, qui forment une chaîne continue jusqu'à *Mirevaux*, qu'elle avançoit jusqu'au pont *Juvenal*, près de Montpellier, qu'elle cou

vroit enſuite toute la plaine de *Mauguis*, *Candillargues*, *&c.* juſqu'à S. *Gilles*, & que les deux lits du Rhone étoient moins longs de près de trois lieues. 6°. Ces obſervations ſont ſoutenues par des faits historiques, tirés de divers anciens Auteurs. 7°. » Il ſemble que l'ac-
» croiſſement ſucceſſif de ces côtes
» ſoit marqué à l'œil, par l'ordre des
» tours bâties le long du Rhone. Stra-
„ bon nous apprend, que les Marſeil-
„ lois devenus maîtres de l'embou-
„ chure de cette Riviere par la conceſ-
„ ſion de Marius, y conſtruiſirent des
„ tours pour ſervir de ſignaux, &
„ pour en faciliter l'entrée & la ſor-
„ tie. Si le Rhone avoit toujours eu la
„ même embouchure, on n'auroit
„ eu beſoin d'y conſtruire qu'une
„ ſeule tour, ou tout au plus deux,
„ une de chaque côté de cette em-
„ bouchure. Cependant on en comte
„ aujourd'hui quatre ou cinq de
„ chaque côté, rangées de diſtan-
„ ce en diſtance le long du fleuve.
„ .... C'eſt donc une preuve que
„ le lit du Rhone s'eſt prolongé

„ peu à peu dans la mer, par des „ atteriſſemens ſucceſſifs, & que les „ anciennes tours s'étant trouvées „ par là trop éloignées de l'embou-„ chure, on a été obligé d'en con-„ ſtruire de nouvelles de tems en „ tems, & de diſtance en diſtan-„ ce. „ 80. M. Aſtruc remarque encore que tous les noms des lieux, depuis Nîmes juſqu'à Béziers, ſont Celtiques, preuve que ces lieux ſubſiſtoient avant la conquête des Romains; au lieu que les noms de tous les lieux qui ſont au midi de cette route, & plus voiſins de la mer, ſont Latins; Aigues mortes, *Aquæ mortuæ*: Franquevaux, *Franca vallis*, &c. Ce qui prouve que ces lieux n'ont ſubſiſté que depuis les Romains, parce que la mer les couvroit auparavant.

M. Aſtruc doute cependant lui-même, que cette preuve faſſe autant d'impreſſion ſur ſes Lecteurs qu'elle en fait ſur lui; & on trouvera peut-être qu'il a raiſon; car il faut qu'une preuve ſoit exacte & vraie. Or ſi on ſe donne la peine

de vérifier celle-ci par l'inſpection de la carte, ou ſur les lieux-mêmes, on pourra trouver dans cette partie du Languedoc, qu'on ſuppoſe abandonnée de la mer, autant de noms Celtiques, & auſſi peu de noms Latins que partout ailleurs. *Lanſargues*, par exemple, *Candillargues*, *Teillan*, *Peccais*, ſont-ce des noms Latins ? ou ſi on les fait Latins, n'eſt-ce point par des étymologies tirées de trop loin ? M. Aſtruc paroît avoir ſenti cette difficulté ſurtout par rapport au nom de *Maguelone*, qui n'a du tout point l'air Romain. Mais aidé de la connoiſſance qu'il a du Grec, du Latin, & du Celtique, il ſe tire habilement d'affaire par une étymologie moitié Grecque, moitié Celtique. Ce ſont-là des conjectures ingénieuſes, ſi l'on veut, mais fort incertaines. Voici quelque choſe de plus vraiſemblable. C'eſt la cauſe phyſique de ces atterriſſemens que M. Aſtruc explique par rapport au Languedoc, d'une maniere très-plauſible. Ils ſont produits, ſelon lui, par les ſables & le limon que le

Rhone entraîne vers ſon embouchure, & que la mer rejette ſur les côtes du Languedoc. Qu'un fleuve comme le Rhone, charrie aſſez de limon & de ſable pour faire à la longue des atterriſſemens ſi conſiderables, c'eſt une choſe fort ordinaire, & dont on trouve des exemples dans preſque tous les pays du monde. On attribue au Nil la formation de toute la baſſe Egypte. Le Gange, l'Inde & le Danube ſont connus par de ſemblables effets. Polybe prédiſoit dès ſon tems, que le Palus Méotide & le Pont-Euxin même ſe combleroient un jour, & ſa prédiction ſemble s'accomplir en effet de jour en jour. On croit, avec aſſez de vraiſemblance, que „ la Province de Zélande & „ de Hollande ne ſont que des atter-„ riſſemens, formés par le concours „ de l'Eſcaut, de la Meuſe & du „ Rhin. Du moins eſt-il certain que „ le limon ou les ſables que ces ri-„ vieres continuent d'en traîner, „ repouſſés au Nord par les cou-„ rants, & rejettés vers le Zuider-„ zée, reſſerrent tous les jours les

„ passages du Texel & du Ulie,
„ jusqu'à faire craindre qu'ils n'em-
„ pêchent un jour l'entrée aux vaiſ-
„ ſeaux, & ne detruiſent le floriſſant
„ commerce d'Amſterdam. Les ſa-
„ bles que le Po & l'Adige entraînent,
„ portés par les vagues dans le fond
„ de la mer Adriatique, ont formé
„ de même les petites Iſles, ſur leſ-
„ quelles on a bâti Veniſe & toutes
„ les autres qui ſont aux environs.
„ On dit même que la Terre ferme y
„ augmente, & que les lacunes s'y
„ comblent tous les jours par des
„ atterriſſemens; & ſi cela eſt, il eſt à
„ craindre que Veniſe, qui met ſa
„ ſureté & ſa gloire à être au milieu
„ des flots, ne ſe trouve un jour unie
„ au Continent. " Il n'eſt donc pas ſurprenant, ajoute M. Aſtruc, que le Rhone produiſe des atterriſſements ſur les côtes de Languedoc. Mais pourquoi n'en produit-il pas également ſur les côtes de la Provence, qui ſemble devoir être dans le même cas? L'Auteur en donne une raiſon fort ſimple: c'eſt qu'il regne le long des côtes de la Provence & de Langue-

doc un courant qui va du Levant au Couchant, & dont l'existence est prouvée, non seulement par l'experience de ceux qui navigent sur ces côtes, mais par les débris des vaisseaux qui y font naufrage, & que la mer porte toujours du côté du Languedoc, & jamais du côté de Provence. Or il est visible qu'un tel courant doit toujours détourner sur la côte de Languedoc, les sables & le limon du Rhone, sans leur permettre de se répandre également sur la côte de Provence. D'où il arrive que la côte de Provence demeure toujours la même, tandis que celle de Languedoc s'augmente considerablement: augmentation que M. Astruc a marquée sur une Carte, & qui est pour l'ordinaire d'environ une lieuë, & dans quelques endroits de deux lieuës & plus. Toute cette Dissertation est traitée avec beaucoup d'érudition.

L'Auteur revient ensuite aux fontaines periodiques, non à celles du Languedoc, dont nous avons déja parlé d'après lui dans notre premier Extrait, mais à toutes celles dont

il eſt fait mention dans les Auteurs anciens. Ces fontaines ſont celles, dont parle Seneque, & Pline le Naturaliſte, la fontaine de Come dans le Duché de Milan, dont Pline le jeune fait la deſcription, & le Fleuve Sabbathique de Joſephe, qui ſelon l'explication que M. Aſtruc donne au texte de cet Auteur, demeuroit à ſec ſix jours de la ſemaine, & couloit le ſeptiéme jour. Ce qui lui avoit fait donner le nom de *Sabbathique.* Mais s'il étoit vrai que ce fleuve eût ſuivi ce période dans ſon cours, il falloit donc le nommer non pas *Sabbathique*, mais plûtôt Antiſabbathique, puiſqu'au lieu de garder le repos du ſeptiéme jour, c'étoit ce jour-là même, & ce ſeul jour qu'il couloit. Auſſi croyons nous qu'on peut entendre autrement le texte de Joſephe, quoiqu'en ait dit le Pere Hardouin, & d'autres Sçavans. *Tamen interpoſitis ſex diebus à fontibus deficiens ſiccum exhibet locum videre. Deinde... ſeptimo die ſimilis exoritur, &c.* peut fort bien ſignifier que ce fleuve *après ſix jours manquans*

d'eau, laisse voir son lit à sec, & par conséquent qu'il coule pendant six jours, mais qu'*il recommence à couler le septiéme jour*, c'est-à-dire, à la fin du septiéme jour, comme les Juifs recommençoient à travailler à la fin du septiéme jour. Cette explication est conforme au témoignage de Pline, qui, parlant du même fleuve, dit : *In Judæâ rivus Sabbatis omnibus siccatur*, & qui par conséquent ne dit rien de contraire à Josephe, comme M. Astruc l'en accuse, non plus qu'Isidore de Seville, qui a copié Pline.

Les autres Fontaines, dont l'Auteur fait encore mention, sont celles de *Sinnon-Leinown* dans le pays de Galles, une fontaine en Irlande près de Scalholt, la fontaine *des Merveilles* en Savoye, celle de *Bolderborn* en Westphalie, & de *Singacko* dans le Japon, de *Peak* dans la Province de Derby, de *Giglesmick* dans la Province d'Yorc, une autre dans le Westmorland, la fontaine de *Vinßan* dans le Diocèse de Beziers, celles d'*Hautecombe* & de *Puisgros* en Sa-

voye, toutes deux décrites par le P. Dechales, qui, ſelon M. Aſtruc, *ne réuſſit pas trop bien* à en expliquer les variations, ſur quoi il renvoye les Lecteurs au Livre même du P. Dechales; mais ceux qui conſulteront en effet l'Ouvrage du P. Dechales, ſeront peut-être étonnés d'y trouver préciſément la même explication que M. Aſtruc a adoptée pour la fontaine de *Fonteſtorbe*, dont nous avons parlé dans le premier extrait.

Après toutes ces fontaines, viennent celles de *la Godiniere* en Poitou, de *Dorgnes* en Languedoc, de *Colmars* en Provence; deux autres, l'une dans la Franche-Comté, l'autre dans le Royaume de Cachemire aux Indes, *Andem Burgenberg* & *Eng Stlen* en Suiſſe, *la Reinette* à Forges, une autre près de *Toüillon* en Franche-Comté. Après quoi M. Aſtruc donne des principes généraux pour expliquer les periodes de toutes ces diverſes fontaines, & ces principes reviennent à ceux qu'il a déja expliqués en traitant de la fontaine de Fonteſtorbes, & de Fonſanche.

Mais il faut obſerver que toutes les fontaines qu'on vient de nommer, ſont ſimplement intercalaires, ou intermittentes, au lieu qu'il y en a à *flux & reflux*, qui ſuivent, ou paroiſſent ſuivre les marées. M. Aſtruc en fait encore une recherche exacte & laborieuſe. Il en trouve dans la mer Adriatique, dans le Pays de Galles, en Irlande, en Galice, près de Bourdeaux, & en Pologne. Il en donne enſuite des explications générales ; d'où il réſulte, 1°. qu'il n'y en a preſque pas qui ſoit véritablement *à flux & reflux*, & que s'il y en a, il eſt plus ſimple & plus vraiſemblable de les expliquer comme la fontaine de *Fonſanche*, ſans avoir recours à une communication avec la mer.

Tout cela nous fait ſouvenir d'une fontaine, ou plûtôt d'un puits non éloigné de la mer, & auprès de Breſt, autant qu'il nous en ſouvient, qui eſt certainement à flux & reflux, ſuivant le cours des marées, mais dans un ordre contraire ; car c'eſt lorſque la mer ſe re-

tire que le puits se remplit, & c'est lorsqu'elle monte que l'eau du puits baisse. Si ce fait est vrai, comme on nous l'a assûré, on peut en donner l'explication suivante. La mer, lorsqu'elle monte, couvre des terres qu'elle penetre, & au travers desquelles ses eaux se filtrent jusqu'au puits; mais pour y arriver, il leur faut six heures, soit à cause de l'éloignement, soit à cause de la difficulté de la filtration. Ce n'est donc qu'au bout de six heures que l'eau du puits commence à augmenter, & par conséquent elle commence à croître précisément, quand la mer commence à décroître, son flux ne durant que six heures, & elle doit se trouver à sa plus grande hauteur lorsque la mer est la plus basse. Au contraire l'eau du puits commence à baisser précisément lorsque la mer recommence à monter, parce que, comme il lui faut six heures pour remplir le puits, il lui en faut autant pour s'écouler, de quelque maniere que se fasse cet écoulement,

& par conséquent, c'est lorsque la marée est à sa plus grande hauteur que l'eau du puits doit être la plus basse.

Mais de ces observations physiques, passons avec M. Astruc à des objets d'une érudition plus profonde & plus recherchée. Nous voici arrivés à la troisiéme partie de l'Ouvrage, qui seul demanderoit plus d'un extrait, si nous voulions en rendre un compte un peu détaillé; mais il faut nécessairement nous borner. M. Astruc commence cette troisiéme partie par une matiere fort obscure. Il remonte jusqu'aux premieres origines, pour decouvrir quelle langue on a parlé anciennement dans le Languedoc. Comme on ne sçauroit monter au de-là des Celtes, & que les Celtes ont incontestablement habité le Languedoc, il s'ensuit que l'ancienne langue des Languedociens a été la Celtique. Mais une connoissance si générale est trop bornée pour un sçavant. On voudroit trouver encore des monumens subsistans de cette ancienne langue. Il y en a sans

contredit dans la Basse-Bretagne, & dans le Pays de Galles, dont la langue pour le fond n'est autre que l'ancien Celtique ; mais M. Astruc en veut trouver dans le Languedoc même. Pour cela il fait trois tables. La premiere des noms celtiques anciennement usités dans la Province Narbonnoise. La seconde, des mots celtiques actuellement encore en usage dans le Languedoc. La troisiéme, d'autres mots celtiques qui sont particuliers au Languedoc. C'est ici, comme on voit, une discussion d'étymologies, dont il n'est pas possible de donner l'extrait ; mais nous en donnerons du moins quelques exemples.

Acaunum, selon un ancien Auteur, signifioit en celtique *un rocher* : le nom de *la Caune*, Ville du Diocèse de Castres, n'en viendroit-il pas? M. Astruc penche à le croire. Pour nous, on nous permettra d'en douter.

Ambrossus, étoit un passage sur le Vidoule. Prenez dans le gallois *amad*, qui signifie *terroir à blé*, &

dans le bas breton *bro*, qui veut dire *pays*, & vous en ferez aiſément *ambroſſus*.

Anderidum, ou *Anderitum* étoit l'ancienne Capitale des *Gabali*, aujourd'hui *Gavols*. Or *rid* ſignifioit *certainement* en celtique *un gué*, & *and*, ajoûte M. Aſtruc, *paroît* avoir ſignifié *un vallon*; ainſi dans *Anderitum* vous avez *le vallon du gué*, ou *le gué du vallon*. La premiere table contient cinquante ou ſoixante étymologies ſemblables. Nous y renvoyons les Lecteurs qui font quelque fond ſur ces reſſemblances de noms, bonnes, ou mauvaiſes. Ils en trouveront quelques-unes, où ils admireront la ſagacité ingénieuſe de l'Auteur. La ſeconde table eſt dans le même goût.

Barren en bas breton, *barr* en Gallois, en françois *barre*, ſe dit *barro* en Languedocien.

Beg en bas breton, *pig* en Gallois, en françois *bec*, ſe dit en Languedocien *becco*, & ſe diſoit en Gaulois, ſelon le temoignage de Suetone.

Bedillo ſe dit en Languedoc pour

le cordon ombilical? en breton *Beguel*, ou *beguill*, en Gallois *bogail*, signifie *le nombril.*

Des *poires molles* se disent en bas Breton *per blot*, & en Languedocien *peros blettos.*

Bolzen en bas Breton *fente de murailles*, *bolzennein se crevasser*, en Languedocien *s'emboulzenna.*

Nous nous en tiendrons à ces exemples. Ceux qui voudront voir la table entiere dans l'Ouvrage même ne laisseront pas d'être surpris de la quantité de mots qui se ressemblent dans le bas Breton & le Languedocien, & trouveront aussi des origines singulieres de divers mots François. La troisiéme table n'est pas moins abondante. Elle contient divers mots Languedociens, qui n'ayant aucune analogie avec le Breton, le François, & le Latin, semblent pourtant devoir être de l'ancien Celtique ; mais M. Astruc prudemment ne le garantit pas, & en général il déclare que toutes les étymologies qu'il donne dans ses tables, sont plûtôt un essai pour en-

courager les Sçavans à approfondir cette matiere, qu'un Ouvrage fini & avoué. Mais qui est-ce qui pourroit mieux que lui donner à ce travail toute la perfection qu'il peut avoir ? On ne sçauroit lire tout ce qu'il a écrit sur cela, sans être étonné des recherches qu'il a faites dans la langue Germanique, Gothique, Espagnole, Arabe même, sans compter le Bas-Breton, & le Gallois. Il finit cette matiere par une comparaison du Languedocien avec le vieux François, & la comparaison tourne à l'avantage du Languedocien.

Dans le Chapitre suivant, qui est le huitiéme, M. Astruc traite de quelques opinions, ou pratiques payennes, qui subsistent encore parmi le peuple en Languedoc.

I. *Des Fées*. „ La croyance des „ Fées, dit-il, a été assez univer- „ selle en Europe ; mais elle paroît „ avoir été particulierement établie „ dans le Languedoc. Il n'est point „ de village dans cette Province, „ où il n'y ait quelque vieux Château, „ ou quelque antre honoré de la de-

„ meure de qnelque Fée, ou du „ moins quelque fontaine, qui a „ servi à ses bains. „ Tout le monde sçait les contes que l'on en fait par-tout ; & il paroît que l'origine de cette croyance nous vient des Nymphes & des Dryades des Romains, dont l'espece masculine étoient les Faunes & les Silvains. On les a appellées Fées, *Deæ Fatuæ, à fando*, parce qu'on croyoit qu'elles prédisoient l'avenir.

II. *Du Drac*.. „ La crainte du „ Drac, qui est très-commune „ dans le Languedoc, a pris de „ même naissance dans le Paganis- „ me. L'idée qu'on se forme des „ Dracs, c'est que ce sont des Esprits „ follets, capricieux, inquiets, ordi- „ nairement malfaisants. Les meil- „ leurs d'entre eux se plaisent du „ moins à faire des malices & des „ tours de Pages. On croit pour- „ tant qu'ils prennent quelquefois „ certaines gens en amitié, & qu'ils „ leur rendent d'assez grands ser- „ vices. Dureste on leur donne le „ pouvoir de se rendre invisibles,

„ ou de ſe montrer ſous telle for-
„ me qu'il leur plaît. Du tems de
„ Gervais de Tillebery, Maréchal
„ du Royaume d'Arles, qui écrivoit
„ en 1211. on étoit perſuadé dans
„ le bas Languedoc, que les Dracs
„ prenoient la forme humaine ;
„ quand il leur plaiſoit, & qu'ils al-
„ loient ſous cette forme aux Mar-
„ chés ſans crainte d'être reconnus.
„ Selon cet Auteur, la demeure or-
„ dinaire des Dracs étoit dans les
„ creux des rivieres, où ils tâchoient
„ d'attirer les femmes & les enfants
„ par l'appas d'une bague, ou d'un
„ gobelet d'or qu'ils faiſoient nâ-
„ ger ſur l'eau. „ La peur qu'on a-
voit autrefois des Dracs, ajoûte M. Aſ-
truc, eſt aujourd'hui bien diminuée
dans le Languedoc ; mais elle n'y eſt
ni finie, ni prête à finir. Les Païſans
& les domeſtiques y tremblent en-
core dans la nuit au ſeul nom du
Drac. Pluſieurs s'imaginent même
l'avoir vû, & il n'y a preſque point
de village, où il n'y ait quelque mai-
ſon décriée ſous pretexte qu'elle ſert
de retraite au Drac.

III.

III. *De la répugnance à se marier dans le mois de Mai.* Cette superstition étoit ancienne chez les Romains même, & la raison qu'en apporte Ovide, c'est qu'ils célébroient dans le mois de Mai la fête des Lutins *Lemuria.* On fermoit les Temples & on évitoit de se marier,

Hac quoque de causâ, si te proverbia tangunt
Mense malas majo nubere vulgus ait.

Il est étonnant que cette superstition subsiste encore dans le Languedoc. Elle y subsiste pourtant, selon M. Astruc, parmi le Peuple. On y prétend que ceux qui se marient dans le mois de Mai meurent bientôt ; & pour éviter ce malheur, on se hâte de conclure dans le mois d'Avril, ou bien on prend le parti de différer jusqu'au mois de Juin.

IV. *Du culte religieux des étangs & des sources.* Tout le monde sçait que les Gaulois ont été anciennement fort addonnés à ce culte ; M. Astruc fondé sur une histoire rapportée par S. Gregoire de Tours,

d'une Montagne dans le Gevaudan appellée *Helanus*, où il y avoit un lac que les habitans honoroient d'un culte religieux, croit aussi trouver des restes de cette superstition dans le païs de Foix sur une montagne appellée *Thabor*.

V. *De trois présages superstitieux, le tintement d'oreille, le tressaillement des paupieres & l'éternuement.* Il nous semble que ces trois présages, c'est-à-dire, les présages prétendus que l'on tiroit autrefois de ces trois accidents naturels sont communs à toute l'Europe, & n'ont aucun rapport particulier au Languedoc. Celui que les Anciens tiroient du trésaillement des paupieres, est moins connu; M. Astruc ne laisse pas de prouver qu'il étoit admis chez les Anciens; mais peut-être tout cela n'étoit-il chez eux que plaisanterie comme chez nous. Il traite encore de quelques autres superstitions semblables, qu'on peut voir dans l'Ouvrage même.

Les trois Chapitres qui terminent cette Histoire, méritent d'être lûs. Le premier traite *des Ports de mer*,

& du Commerce maritime de la Province de Languedoc. On y trouvera une histoire exacte & fort recherchée de l'ancienne Ville de Maguelonne, & du Port d'Aigues-Mortes. On sçait que la premiere ne subsiste plus depuis long-tems, & que la mer s'est rétirée de plus d'une lieue de ce fameux Port d'Aigues-Mortes construit par Saint Louis, & où ce Prince s'embarqua deux fois pour la Terre-Sainte. M. Astruc raconte ensuite comment le Commerce a passé successivement de Narbonne à Saint Gilles, & ensuite à Montpellier, dont il donne une histoire abrégée & curieuse.

Le Chapitre suivant traite des poissons fossiles qu'on a prétendu se trouver daus le Roussillon. Mais y en a t-il des poissons fossiles, c'est à-dire, des poissons qui vivent dans la terre, & qu'on en tire en creusant? Si cette question, dit M. Astruc, se décidoit par l'autorité, il seroit aisé de la décider, l'existence de ces poissons se trouvant établie dans Aristote, Theophraste, Tite-

Live, Seneque, Pline, & Athenée, qui tous assurent qu'en divers endroits on trouve dans la terre des Poissons qui y vivent, & qu'on en retire tout vivans. Mais cette idée est si absurde, qu'elle ne mérite aucune créance. Polybe, Auteur exact, qui n'a presque rien écrit que ce qu'il a vû lui-même, raconte quelque chose de plus raisonnable & de plus conforme à la vérité. Il rapporte que depuis les Monts Pyrenées jusqu'à la riviere d'Aude il y avoit une vaste plaine couverte de chiendent: que le terrain en étant leger & sablonneux, les rivieres voisines pénétroient facilement pardessous, qu'avec l'eau plusieurs Poissons y pénétroient aussi attirés par l'appât des racines du chiendent; que ces Poissons s'étendoient ainsi presque sous toute cette côte, de sorte qu'il n'y avoit qu'à y creuser en quelque lieu que ce fût, pour faire une pêche abondante. M. Astruc rapporte un semblable témoignage de Pomponius Mela, & à en juger par ce qui se voit encore aujourd'hui dans l'E-

tang de Salſes & de Leucate, ces Auteurs ne paroiſſent pas avoir exageré beaucoup la choſe. Car c'eſt un fait que cet Etang eſt couvert dans toute ſa circonférence d'une grande quantité de chiendent à feuilles de roſeau. Les racines entrelaſſées enſemble, ſoutiennent deux ou trois pieds de terre, au-deſſous de laquelle l'eau penetre fort avant, comme on en peut juger par les crevaſſes qui s'y font ſouvent aſſez loin de l'Etang même, & il n'eſt pas rare qu'on pêche avec ſuccès dans ces crevaſſes; de ſorte que ſi l'on ſuppoſe que l'Etang a été autrefois entierement couvert comme ſes bords le ſont aujourd'hui, & comme la choſe eſt très-poſſible, le témoignage de Polybe ſe trouvera exactement vrai.

Ces recherches donnent occaſion à M. Aſtruc de parler auſſi des animaux qui vivent dans l'intérieur de corps ſolides, comme certains coquillages qu'on trouve dans la rade de Toulon enfermés & vivans dans des pierres dures, & il raſſemble ſur

cette matiere tout ce que divers Auteurs en ont rapporté.

Enfin dans le dernier Chapitre il parle de la maniere dont se faisoit la pêche des Mulets, *Mugiles* dans les Etangs de *Latès*, au rapport de Pline, & du fondement qu'on doit faire sur ce récit. C'est une histoire, dont toutes les circonstances paroissent si fabuleuses, qu'elle ne mérite elle-même que le nom de fable. Mais on nous dispensera du détail, & il est tems de mettre fin à cet Extrait.

ARTICLE X.

EXTRAIT D'UNE LETTRE à MM. les Journalistes de Trevoux. Par J. C. le Blond, Inventeur de l'Art d'imprimer avec des couleurs naturelles. A Paris ce 5. Novembre 1737.

L'Auteur est Allemand de Francfort sur le Mein.

MESSIEURS,

Je me crois obligé de vous faire

un remerciement public des grandes obligations que je vous ai, d'avoir bien voulu les premiers annoncer ma Découverte dans vos Mémoires de Trévoux du mois d'Août dernier. Il ne falloit pas moins que votre suffrage, pour faire sentir au Public l'avantage d'un Art si utile, & encore plus pour convaincre & persuader plusieurs personnes, qui, sans se donner la peine d'examiner un secret de cette conséquence, ne laissoient pas que d'en entraîner plusieurs dans une réserve aussi préjudiciable à l'Art qu'à l'Inventeur; ce qui le réduisoit à essuyer le même sort qu'il avoit éprouvé malheureusement ailleurs, faute d'un suffrage aussi authentique que le vôtre. C'est de cet écueil terrible que vous m'avez préservé. Car étant venu en France sans aucun secours ni appui, qu'aurois-je fait sans une personne de mérite, qui a bien voulu m'assister. Mais cela ne suffisoit pas. Il falloit qu'on rendît un compte exact, de l'importance de la chose, dont vous seuls étiez capables, outre bien

d'autres piéges, dont vous m'avez ſauvé. Ainſi je me crois redevable envers le Public, de lui faire ſentir qu'il vous ſera obligé de la réuſſite de cette Découverte.

Tout de ſuite M. le Blond nous explique les cauſes du mauvaïs ſuccès que ſon entrepriſe a eu en Angleterre. On nous diſpenſera de les mettre ici, toutes curieuſes qu'elles ſont, pour ceux qui aiment l'hiſtoire des Découvertes. Il termine ſa Lettre par ces mots.

Meſſieurs, je vous demande pardon, ſi le ſuccès complet de mon entrepriſe n'a pas encore tout-à-fait répondu à votre attente. Il y a par tout des mains avides, ainſi que vous le diſiés dans votre Mémoire. Vous ſçavés que j'en ai trouvé à Paris : je vous ai une nouvelle obligation de m'avoir préſervé d'y ſuccomber de nouveau. Je voudrois pouvoir vous immortaliſer par mon Art, qui eſt tout à votre ſervice, auſſi-bien que ma perſonne. Je ſuis, &c.

Signé, J. C. LE BLOND.

Nous ne rapportons cette Lettre, que pour faire connoitre aux Inventeurs dans les Arts & dans les Sciences, le zéle que nous avons toujours eu, & que nous aurons toujours pour leur gloire, lorſqu'ils nous feront l'honneur de nous confier leurs intérêts ; & pour inſtruire en même-tems le Public des progrès heureux du nouvel Art d'imprimer les Tableaux. Car quoique par des contretems inévitables dans toutes les nouvelles entrepriſes l'Auteur n'ait pas pû encore établir tout-à-fait cet Art, & donner des morceaux d'une certaine perfection, la démonſtration de la choſe & de ſon utilité, a eu cependant le bonheur de parvenir juſqu'aux perſonnes éclairées, qui diſpenſent les privileges & les plus grandes faveurs auſquelles puiſſent prétendre les perſonnes à talens, & les vrais inventeurs.

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS.

De la Haye.

Pierre de Houde vient d'imprimer un Ouvrage de conséquence. C'est le Traité *de l'attaque & de la défense des Places, par M. de Vauban, Maréchal de France, & Directeur General des Fortifications du Royaume.* A la Haye 1737. *in*-4°. 216. pages, sans la Préface & la Table. Il y a 33. fort belles Planches, executees au mieux pour le dessein & pour la gravure. Mais ce n'est pas un simple ornement. Relatives au discours, ces Planches représentent à l'œil tout le détail des travaux d'un siége, les tranchées, les paralleles, les boyaux, les sapes, les contresapes, les approches d

la contreſcarpe, ſon attaque, ſon logement, l'établiſſement des batteries & contrebatteries, la priſe de la demi-lune, le paſſage du foſſé, les mines & contremines, les faſcinages, les gabionages, & juſqu'aux moindres outils pour remuer la terre. L'Ouvrage eſt parfait par les ſoins du Chevalier de Luſſan, ingenieur du Roi, & directeur de l'Ecole de Mars, établie à Paris à l'Hôtel d'Entragues, ruë de Tournon. C'eſt lui qui en fondant cette importante Ecole, a procuré l'Edition exacte d'un Livre qui en doit être comme le Livre claſſique. Cet Ouvrage fait d'abord pour Monſeigneur le Duc de Bourgogne, s'étoit enſuite répandu en manuſcrit chez un petit nombre de curieux François & Etrangers. Il en coûtoit des ſommes pour ſe le procurer, & les copiſtes en avoient déja fort altéré les verſions. On l'aura déſormais comme de la premiere main pour le prix ordinaire de l'impreſſion, en s'adreſſant audit ſieur de Luſſan, qu'on exhorte ici à ſoutenir ſon entrepriſe, & à

perfectionner le plan de sa nouvelle Ecole sur le modéle des celebres *Académies de Tactique* des anciens Grecs & Romains.

ITALIE.

DE PADOUE.

Le P. *Joseph Roch Vulpi* Jesuite, a fait réimprimer la Vie de Saint *Ignace*, composée par *Maffée*, & c'est au moins la dix-neuviéme Edition de cet Ouvrage, généralement estimé des gens de goût, & des bons connoisseurs. Il a suivi les meilleures Editions, & sur tout celle de *Florence* de 1588, revûë & corrigée par l'Auteur. Il rapporte ce que les Sçavans ont écrit de *Maffée*, commençant par son *Portrait* tiré du *Rossi* (*Janus Nicius Erythræus*) sans omettre le jugement ou peu éclairé, ou peu équitable, que *Joseph Scaliger* a porté de notre célébre Ecrivain; jugement réfuté par M. le *Clerc*, dans la premiere Partie du XXV. Volume de la Biblio-

theque choisie, page 371, 372. Enfin aux trois Livres de la Vie de S. *Ignace* par *Maffée*, le P. *Vulpi* en a ajoûté un quatriéme *De D. Ignatii Loiolæ Societatis* Jesu *Fundatoris Gloriâ, Liber singularis.* Ce Livre renferme ce qui s'est fait à la gloire de S. *Ignace*, depuis sa mort jusqu'à présent, les honneurs qui lui ont été rendus, une description exacte de la magnifique Chapelle qui lui a été érigée dans l'Eglise du *Jesu* à *Rome*, la dévotion des peuples envers ce Saint, le culte qu'on lui rend, les miracles que Dieu a opérés pour le glorifier.

FRANCE.

De Lyon.

Elémens des Mathématiques, contenant les Elémens de Géométrie, d'Arithmétique, d'Algèbre & d'Analyse. Par le P. *Duclos* de la Compagnie de *Jesus*, Professeur de Mathématiques au College de *Lyon*, & de l'Académie des beaux Arts.

A *Lyon* de l'Imprimerie de *Claude Perrot*. 1737. vol. *in*-8°.

Le P. *Duclos* dans cet Ouvrage s'eſt propoſé de rémédier à un inconvenient qui paroît arrrêter le progrès des Mathématiques dans pluſieurs Colleges. Tous les ans on y voit paroître de nouveaux Ecoliers, ce qui oblige le Profeſſeur, ou à répéter toujours les mêmes choſes, ou à parler un langage que les derniers venus n'entendent pas. Il a donc crû qu'il ſeroit utile de ramaſſer dans un même volume tout ce qui eſt néceſſaire pour donner aux commençans les connoiſſances générales, néceſſaires à l'intelligence des Traités particuliers. Il n'a point prétendu que ce Livre ſuffît à tous, ſans l'aide d'un Maître. Il auroit fallu s'étendre beaucoup plus qu'il ne convenoit à ſon deſſein: il a ſeulement eu en vûë que tous puſſent l'entendre avec une médiocre attention, & un ſecours léger.

DE BESANÇON.

Obſervation de Chirurgie ſur une

espece d'empyême fait au bas ventre, avec succès, en conséquence d'un épanchement de sang. Par M. *Vacher*, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, & Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy, à Besançon.

M. *Vacher*, après avoir raconté la cause de la maladie, les symptômes & les accidens qui l'accompagnerent, le pansement, & la conduite qu'il observa durant les deux premieres semaines, le 15. continuë-t-il, je trouvai le blessé se plaignant d'une petite douleur *vers la region hypogastrique Il avoit un peu de fievre, & la respiration gênée. Le 16 je reconus au milieu de la région hypogastrique, un endroit où il y avoit une légere tension. La douleur & la fievre étoient plus aigue, la respiration étoit contrainte & le malade avoit des défaillances par intervalles. Je n'hésitai plus à croire que c'étoit un amas fait de sang, ou autres fluides échappés des parties blessées, & capables par leur séjour de causer la perte du malade. Je fis une incision à l'endroit le plus saillant de*

la tumeur ; j'ouvris le péritoine, il en partit un jet de ſang noir, grumelé, & de fort mauvaiſe odeur, à la quantité d'environ trois chopines. Le malade fut ſur le champ ſoulagé. M. *Vacher* acheve de détailler les ſuites de l'operation, qui eut le ſuccès le plus heureux & le plus complet. Elle méritoit d'être communiquée à ceux qui pratiquent la Chirurgie. Auſſi M. *Petit* le fils l'a-t-il jointe à ſes Obſervations, en préſentant à l'Académie de Chirurgie un Mémoire ſur les épanchemens dans le bas ventre.

De Strasbourg.

Panegyricus Ludovico XV. *Pacatori* Europæ, *anno* M. DCC. XXXVII. Argentorati *juſſu publico dictus*, *à* Jo. Daniele Schoepflino, *Hiſt. ac Eloq. Prof. & Reg. Inſcript. Acad. Socio.* Argentorati, *Literis* Georg. Adami Pieſckeri, Univerſ. Typogr.

M *Schoepflin* continuë à ſignaler ſon zéle pour le Roi & pour la *France*, en conſacrant à leur gloire les fruits de ſon eloquence. Et quoi-

qu'il parle au nom de la Patrie, & par un ordre supérieur, on sent bien qu'il y est encore plus porté par attrait & par inclination. Le sujet ne pouvoit être plus heureux, ni plus convenable. La paix, dont le nom seul remplit les cœurs d'allegresse, lui fournit la matiere d'un Eloge, également au goût, & du Prince qui la donne, & des peuples qui en jouissent. La sagesse des conseils du Monarque Pacificateur, les arrangemens habilement concertés, les dispositions d'un Traité où les Interessés trouvent de solides avantages, tout cela est traité avec tant de décence & de vérité, que chacun s'aplaudit, & aplaudit à l'Orateur.

Le premier Volume de *La Théorie & la Pratique de la coupe des pierres & des bois, pour la construction des voutes, & autres parties des Bâtimens civils & militaires; ou Traité de Stéréotomie, à l'usage de l'Architecture, par M. Frézier, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Ingénieur Ordinaire du Roi en chef à*

Landau, paroit depuis peu *à Strasbourg, chez J. Daniel-Doulsseker le Fils, & à Paris, chez H. L. Guerin l'aîné.* in 4°. M. DCC. XXXVII.

M. *Frézier* se propose dans cet Ouvrage, de donner la Théorie des sections des corps, autant qu'elle est nécessaire à la démonstration de l'usage qu'on en peut faire, pour la construction des voutes, & la coupe des pierres & des bois; ce que personne, dit-il, n'avoit fait avant lui. En effet, ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur cette matiere, si l'on en excepte le P. de *Chales*, n'ont donné que des Pratiques, destituées de démonstrations; ils n'ont travaillé que pour les Ouvriers, & n'ont rien fait pour ceux qui sont chargés de les conduire, ils dirigent la main, sans éclairer l'esprit. On trouvera l'un & l'autre avantage dans le sçavant Ouvrage de M. *Frézier*, dont les autres Parties suivront de près celle qu'il donne aujourd'hui.

De Paris.

Il paroît depuis peu une Feuille gravée ſous ce titre : *Table chronologique des Opera, repréſentés à Paris depuis l'établiſſement de l'Académie de Muſique, juſqu'à préſent.* Chaque colonne eſt ſous-diviſée en huit autres, à la tête deſquelles on voit ces titres : *Années, Mois, Jours, Pieces, leur genre, le nombre des Actes, les noms des Auteurs, ſoit des paroles ſoit de la Muſique* ; de ſorte que d'un coup d'œil on reconnoît la datte des Pieces, & tout ce qui les concerne. Ce deſſein eſt d'autant plus curieux & plus utile, que l'Auteur ſe propoſe de l'étendre à tous les Spectacles. La Table qui ſuivra immédiatement celle-ci, & qui paroitra dans peu, comprend le nouveau Théâtre Italien. On les trouvera, comme la premiere, au Palais Royal, au Caffé de la Marine, & à la Petite Vertu, ruë des Arcis.

Il eſt très important que le Public ſoit averti d'un artifice, que les par-

tisans de l'erreur ont commencé depuis quelque tems à mettre en pratique. Le poison présenté à découvert ne peut gueres nuire qu'à ceux qui sont determinés à périr : ils le déguisent sous la forme & l'apparence de la nourriture la plus saine, & la plus salutaire. On sçait qu'ils ont ainsi corrompu le *Nouveau T.stament* du P. *Amelote* : la vigilance des premiers dépositaires de l'autorité souveraine a rendu cette fraude inutile, & l'on travaille à rétablir dans son ancienne fidélité, cette Version généralement & justement estimée des Catholiques. On ne se défie pas de *l'Imitation de J. C.* par le P. *Gonnelieu.* Sous ce nom qui rassure la pieté des Fidéles, la même cabale a fait passer des Reflexions infectées de ses sentimens & de ses maximes. Telles sont encore les Réfléxions ajoûtées à la *Méthode de converser avec Dieu*, par le P. *Boutault.* Ce Livre se vend chez *Pierre de Bar.* Telles sont certaines *Vies des Saints*, qui se trouvent chez *Lottin.* En general on ne sçauroit être trop pré-

cautionné sur le choix de ces Livres, dont un si grand nombre, sous prétexte de perfectionner les mœurs, corrompent la Foy. Les personnes qui en font le plus d'usage, sont souvent les moins propres à découvrir le piége, & il seroit à souhaiter qu'elles n'en lussent aucun, sans prendre l'avis de quelque homme éclairé, & non suspect.

L'on trouve chez Thiboust Place de Cambray, une Ode intitulée *les Déistes à M. Ch... Conseiller au Parlement*, dans laquelle on reconnoît également le vrai Poëte & le bon Theologien, L'on ne sçauroit trop sçavoir gré aux talens de tout genre qui s'appliquent à combattre une hydre tant de fois terrassée, & toujours obstinée à se reproduire. Tout homme qui a quelque sentiment de Religion dira plus que jamais avec l'Auteur (M. l'Abbé B..)

Leve-toi, grand Dieu, fais descendre
Tes Anges exterminateurs;
Lance ta foudre & mets en cendre

Tes profanes Adorateurs.
Fiers de ne pas te méconnoître,
Au grand jour ils osent paroître
Leur bouche t'annonce aux mortels
Tandis que leurs mains fanatiques
Brisent les fondemens antiques
De tes véritables Autels.

C'est le commencement de l'Ode. Elle attaque principalement le Déisme Epicurien.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Janvier 1738.

Art. I. Leçons de Physique, expliquées au College Royal de France, par Joseph Privat de Moliere, &c. Page 5.

Art. II. La Vie de S. Thomas d'Aquin, par le P. A. Touron. 24.

Art. III. Traité de la véritable Religion, contre les Athées, les Déistes, &c. 44.

Art. IV. Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, &c. Par M. Rollin, &c. Tome XI. 73.

Art. V. Origine des Eglises de S. Bertin & de S. Omer, ou Dissertation Historique, &c. Par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin. 97.
Art. VI. Sermoni sopra la Vita della gloriosissima Virgine Maria, &c. dal Cardinale Arcivescovo Orsini, &c. 126.
Art. VII. Lettre écrite de Montpellier à l'Auteur des Leçons de Physique. 132.
Art. VIII. Réponse à la Lettre précédente. 142.
Art. IX. Mémoires pour l'Histoire naturelle de la Province de Languedoc, divisés en trois Parties, &c. Par M. Astruc, &c. 146.
Art. X. Extrait d'une Lettre à MM. les Journalistes de Trévoux, par J. C. le Blond, &c. 174.
Art. XI. Nouv. Littéraires. 178.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Decembre 1737.

Page 2128. ligne 7. lui on, *lisez*, lui ont.

Page 2144. ligne derniere, nous n. *lis.* nous ne.

P. 2149. l. 5. présenti, *lis.* pressenti.

P. 2151. l. 4. *lis.* la corde; & toutes, &c.

Ibid. l. 8. *lis.* longueur, la partie.

Ibid. l. 9. étenduë, *lis.* tenduë.

P. 2153. l. 12. c'est le d'une corde, *lis.* c'est le cas

P. 2158. l. 3. à 91. *lis.* à 9.

P. 2159. l. 5. dissonantes, *lis.* dissonances.

P. 2237. l. 13. Tristemare Le Prince, *lis* Tristemare, le Prince. Et dans la Note au bas de la page, *lisez*, Transtamare.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. Robustel.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Fevrier 1738.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années,

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	2. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1738.

ARTICLE XII.

LA VIE DE S. JEAN-FRANÇOIS Regis de la Compagnie de Jesus, par le P. Anne-Joseph de la Neuville de la même Compagnie, avec Figures. A Paris chez Hippolyte-Louis Guerin, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin. Petit in-12. 1737.

EN 1716. le P. Daubenton, qui est mort Confesseur du Roy d'Espagne, ayant eu la consolation de voir l'affaire de la Beatification de Saint Jean-François Regis, dont il avoit été chargé, heureusement terminée, donna au Public la Vie de ce nouveau Bienheureux. Personne au monde n'étoit plus en état que lui de nous instruire des actions, des vertus & des miracles de son Héros, puisque tous les Actes autentiques lui avoient passé par les mains. Aussi son Ouvrage fut-il reçû avec applaudissement.

La vénération des Peuples pour l'Apôtre du Velay & du Vivarès s'étant accruë, après que le S. Siége l'eut placé sur les Autels, le Ciel concourut à la gloire de son Serviteur par un si grand nombre de nouveaux prodiges, que le souverain Pontife ne jugea pas à propos de differer plus long-tems à le met-

tre au Catalogue des Saints. Et l'on n'eut pas plutôt appris que la Congrégation des Rits instruisoit le procès de sa Canonisation, que le Roy & la Reine de France, le Roi Catholique, le Clergé de France, les Etats de Languedoc, & un très-grand nombre de Prélats du Royaume écrivirent à Sa Sainteté, pour l'engager à presser la conclusion de cette affaire. Enfin au mois de Juin dernier la cérémonie de la Canonisation du B. Jean-François Regis se fit à S. Jean de Latran.

C'est à cette occasion, que le P. de la Neuville a fait imprimer l'Abregé, dont nous rendons compte au Public. Nous croyons pouvoir assûrer qu'il est très-bien écrit, & qu'il donne en peu de mots une grande idée d'un Saint, dont Dieu semble avoir pris plaisir de relever l'humilité profonde & les travaux obscurs, en rendant son nom célébre jusqu'aux extrémités de la terre, & son tombeau glorieux par un concours des peuples, & une foule de miracles, dont on voit peu d'exem-

ples dans l'Histoire Ecclesiastique de ces derniers siécles.

De ce nombre presque infini de prodiges, qui ont été présentés en divers tems à la Congregation des Rits, tous appuyés de preuves, qui ont fait avouer à un Seigneur Protestant, que si l'Eglise Romaine n'en approuvoit jamais, qui ne fussent aussi bien constatés, les Réformés n'auroient rien à lui reprocher sur cet article; notre Auteur n'a rapporté que les quatre, qui sont énoncés dans les Decrets pour la Beatification & la Canonisation du Saint. Il y a joint ces deux Decrets, les cinq premieres Lettres au Pape, dont nous avons parlé, & neuf Considérations sur les principales vertus de S. Regis, pour une neuvaine en son honneur, qui avoient déja été imprimées à part, & qui avoient été fort goûtés. Aussi y trouve-t-on cette élegante simplicité & cette onction, qui conviennent si bien aux Ouvrages de piété, & qu'on a reconnuës dans tout ce qui est sorti de la plume du P. de la Neuville.

ARTICLE XIII.

PROJET DE LA MESURE de la Terre en Russie, lû dans l'Assemblée de l'Academie des Sciences de S. Petersbourg, le 21. Janvier 1737. par M. de Lisle, premier Professeur d'Astronomie à S. Petersbourg. De l'Imprimerie de l'Academie des Sciences. 1737. Brochure in-4°. *Pages* 20.

LA mesure de la Terre a toujours été un objet de la curiosité humaine depuis que les hommes se sont mêlés d'être hommes, c'est-à dire de se connoître, eux & leur demeure. Cependant l'on veut que nous soyons aussi peu avancés que jamais, depuis que le monde a vieilli. C'est un paradoxe insoutenable, & soutenu pourtant par ceux, qui ne veulent pas se mettre au fait des réfléxions & des travaux qu'il en a coûté dans tous les siécles, pour fixer une idée de la figure, de la grandeur & de la mesure de la Terre,

Sans compter tout ce qui a précedé jusqu'à Aristote, Hipparque, & après eux, il est certain qu'en Angleterre, en Hollande, en France & dans toute l'Europe cet objet a toujours paru intéressant. Il l'est devenu particulierement dans notre siécle, où les Rois & les Sçavans ont concouru, les uns par leur protection, les autres par leurs talens, à réveiller & à contenter (s'il est possible) la curiosité du monde entier au profit de la Géographie, & de la Navigation; chose, qui ne doit être indifferente à personne.

Récemment la France s'est signalée sous Louis XIV. & sous Louis XV. par des dépenses, & des travaux qui ont inspiré aux autres Nations une émulation digne d'elles, & de l'objet en question.

M. de Lisle nous fait voir à quel point la Russie y prend part. Il propose de faire dans ce vaste Etat ce qu'on a fait en France, & il assûre que l'on peut faire plus: d'où il résultera qu'en comparant les opérations de MM. Cassini en France,

& des Académiciens envoyés vers le Nord & l'Equateur, avec les travaux de ceux qui travailleront dans la Russie, l'on aura l'avantage, sinon de décider le problême de la figure de la terre, du moins de perfectionner la Géographie Russienne. C'est la pensée de M. de Lisle.

En cela l'on ne sçauroit nier qu'il n'ait raison. Plus il y aura d'expériences, plus l'on aura de lumieres soit pour les objets de détail, soit pour l'objet général. Ce dernier qui est la vraye figure de la Terre, consiste à sçavoir si étant elliptique, comme il y a lieu de le penser, elle est allongée ou rétrécie du côté des poles. Est-ce le grand axe ou le petit qui est terminé par Nord & Sud? Si c'est le grand axe, les degrés terrestres vont en diminuant de l'Equateur aux poles. Si c'est le petit, ils vont de l'Equateur aux poles en augmentant. L'on convient du principe qui est démontré. M. Newton applatit les poles, & se fonde sur la Physique avec ses partisans. M. Cassini les allonge, fondé

ſur les opérations Aſtronomiques & Géométriques. Raiſonnemens & obſervations, tout eſt entre les mains de l'Europe depuis 1718. Nous ne parlons point (non plus que M. de Liſle) des nouvelles expériences qui n'ont pas encore été publiées par l'Académie. Nous dirons ſeulement comme lui, qu'elles ſont ſi délicates, & qu'elles exigent une ſi grande préciſion, qu'on eſt *effrayé de cette penſée en la propoſant* aux Ruſſes.

Il la propoſe toutefois avec juſtice pour la Ruſſie. Ainſi, afin de nous borner à ce qu'il propoſe. 1°. Obſerver immédiatement les degrés d'un parallele, & les comparer avec ceux du méridien à une même hauteur du pole ; c'eſt une idée qui lui vint en 1718. 2°. Faire des "opé„ rations liées enſemble pour con„ noître la grandeur de quelques „ degrés égaux à ceux qui ont été „ meſurés en France, & à celui que „ les Aſtronomes François ont me„ ſuré en Suede, & non ſeulement „ tous les degrés qui ſont entre „ deux, que les Aſtronomes Fran-

„ çois n'ont pû observer, mais en-
„ core quelques degrès plus Sep-
„ tentrionaux que celui qu'ils ont
„ mesuré en Suede. „ 3°. Détermi-
ner le méridien de l'Observatoire
Impérial de Petersbourg. C'est par
où nous devions commencer la pro-
position de M. de Lisle. Car tout le
reste seroit l'accompagnement de la
méridienne tracée à Petersbourg, ou
à Moskou, ou ailleurs.

Il prétend, que pour executer ce
dessein, l'on a en Russie de grands
avantages que n'ont point les autres
Nations. 1°. La grande étenduë en
tout sens; par exemple 22 à 23 de-
grés pour un méridien; & presque
la moitié de la terre d'Occident en
Orient, ce qu'il appelle n'avoir d'*au-
tres bornes du côté de l'Orient que
l'Orient même*. 2°. " Un autre grand
„ avantage, (dit il) qu'il y auroit
„ à entreprendre à présent en Rus-
„ sie les opérations que je propo-
„ se, c'est que l'on peut profiter
„ des lumieres & de l'expérience
„ des autres mesures qui ont precé-
„ dé celle-ci; d'où l'on pourroit

„ esperer d'y mieux réussir & de la
„ mieux executer que l'on n'a pû
„ faire ailleurs en remédiant à tems
„ aux difficultés que l'on a pû faire
„ ailleurs „

Il expose la maniere dont il faudroit s'y prendre. 1°. La grande base de 20. wersts, (mesure immense, mais sur la glace ,) 2°. La situation des lieux d'où l'on peut se voir ; 3°. les instrumens plus grands que les ordinaires, qu'il veut qu'on prenne de M. de Graham , 4°. la longueur des Pendules, 5°. les Barometres composés de sa façon, &c.

Il paroît que l'Auteur parle en homme éclairé & zélé pour l'utilité de la Russie, & pour celle du monde entier, qui est la Patrie de tout homme qui sçait penser. Peut-être paroîtra-t-il à quelques-uns pencher un peu d'avance vers le systéme de M. Newton pour la mesure de la Terre. *

* Au sujet de la mesure de la Terre, il est venu dans l'esprit de quelqu'un un moyen qu'il soumet au jugement des Physiciens, & principalement

ARTICLE XIV.

OBSERVATIONS GENERALES sur un Ecrit intitulé : Dissertation Historique & Critique sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin, &c. in-4°. *Pages* 23.

AU compte que nous avons rendu de la Dissertation en faveur de l'Abbaye de Saint Bertin, nous nous faisons un devoir de joindre presque aussi-tôt celui des Observations qui combattent cet Ouvrage. L'équité veut que l'on prête une attention égale aux raisons des deux Parties dans tout procès, & qu'on rapporte les unes & les autres avec la même fidelité devant le Pu-

des Astronomes, parce qu'il peut servir à vérifier, ou même à abreger peut-être les opérations Géométriques sur terre. C'est d'employer le rapport (déja connu & aisé à réitérer en tout climat) *de la lumiere au son.*

blic, juge naturel des contestations littéraires. Cette regle, à laquelle nous nous soumettrons toujours avec la plus scrupuleuse delicatesse, est pour nous en quelque façon, s'il est possible, d'un usage plus indispensable, par le caractere des adversaires de MM. de S. Bertin.

Ces Observations commencent par des plaintes un peu ameres contre l'Auteur de la dissertation, & contre l'art avec lequel il a proposé & embrouillé ses défenses. Nous ne faisons jamais une distinction assez exacte de nous-mêmes, & de nos opinions, & communément en attaquant nos sentimens, on nous blesse dans ce que l'amour propre a de plus délicat; dès-lors il est bien difficile que l'humeur ne se mette de la partie, & que nos réponses ne se ressentent de l'émotion de l'ame; & ce qu'il y a de plus humiliant pour la sagesse humaine, c'est que cet inconvénient se trouve jusques dans les disputes les plus indifférentes, telle qu'est la contestation présente, comme en convient

l'Auteur de ces Obſervations. Voici ſes propres paroles. *Les Parties qui conteſtent, n'ont même qu'un intérêt très médiocre dans tout ce combat, qui ne peut aboutir qu'à démêler un fait arrivé il y a onze cens ans, dont la décision ne peut rien ôter ni aux biens, ni au rang des deux Parties.*

Toute la Diſſertation, ſelon l'Obſervateur, ſe réduit à ce ſeul raiſonnement. Trois Chartes authentiques, inconteſtables, reſpectées par le concours de tous les Hiſtoriens, & de tous les Sçavans depuis onze ſiécles, fixent l'origine, & aſſurent l'état de l'Abbaye de S. Bertin; le Chapitre au contraire, n'a pour détruire cette poſſeſſion, que quelques Vies manuſcrites de S. Omer, & toutes ces Vies ſont miſérablement défigurées & interpolées.

Mais 1°. la poſſeſſion ſeule de ces Chartes, n'eſt pas ſuffiſante pour les faire valoir, ſi elle n'eſt pas ſoutenuë par les caractéres intrinſeques de vérité, & par une tradition ſuivie de témoins fideles & croyables.

Or, avant la fin du ſeiziéme ſiécle; pendant mille ans, ces Chartes ont été inconnuës à tous les Sçavans; nul d'entre eux n'en a parlé, nul ne les a vûës ni examinées. Les trois Ecrivains de l'Abbaye ſur leſquels on s'appuye, vivoient trois ou quatre cens ans après S. Omer, & dans le tems même ſi ſuſpect des Interpolateurs. Iperius ſi partial en faveur de ſon Monaſtere, viendroit-il à la fin du quatorziéme ſiécle mettre ces Titres à l'abri de toute critique. Quatre Auteurs de l'Abbaye, intéreſſés, ſuſpects, éloignés du ſiécle de ces prétenduës Chartes, ne peuvent former ce témoignage éclatant que l'Auteur de l'Apologie annonçoit avec tant d'affectation.

Des Sçavans du dix-ſeptiéme ſiécle qui en ont parlé, il convient de mettre à part ceux, qui n'ont point prononcé ſur le vû des pieces originales, & qui n'ont conſulté que des copies. Alors toute cette nuë de témoins ſe réduit au ſeul P. Mabillon; mais quelque précieux que ſoit le ſuffrage de ce grand Cri-

tique, il ne peut après tout que former une présomption favorable, il a raisonné, il a rapproché, il a comparé, il a vû, il a crû voir, mais cette présomption, ne peut point seule nous déterminer, tandis que nous verrons le fait de ces Chartes enseveli pendant tant de siécles, démenti par des monumens contraires, & ignoré de tout le monde, excepté de deux ou trois Religieux de S. Bertin. D'ailleurs, dans ces sortes de matieres, les plus grands hommes tous les jours se trompent; qu'on les tire ces Chartes de leurs réduits obscurs, qu'on les expose au plus grand jour, qu'on les soumette avec assurance à l'examen de tous les Critiques; c'est le moyen le plus naturel d'assurer leur vérité.

Avec le raisonnement de l'Ecrivain de S. Bertin, on feroit aussi-bien, si l'on vouloit, l'apologie des fausses Décretales, que celle des trois Chartes. Dom Mabillon, & M. Baillet après lui, n'ont-ils pas crû que l'Abbaye de S. Bertin, dans l'onzieme siécle, étoit en possession du

corps de S. Omer, & cela ſur la foi de l'Abbé Bovon, ou d'Iperius! cependant dès le quinziéme ſiécle, le Chapitre de S. Omer fut reconnu ſeul dépoſitaire du corps du ſaint Evêque, & dans le fait on ne trouva dans l'Abbaye au lieu de ce précieux dépôt que des reliques apocryphes, *deſputo Domini*, *de Barba ſancti Petri*, &c. Auroit-on bonne grace à ſe prévaloir encore pour ſoutenir le contraire, des témoignages de Mabillon & de Baillet?

2°. Qui ſont donc ces Interpolateurs de toutes ces Vies Manuſcrites de S. Omer? Jamais les Sçavans, n'ont fait tomber le ſoupçon ſur les Chanoines; leurs plaintes ſe ſont réunies ſur les ſeuls Ecrivains de l'Abbaye? préjugé bien fâcheux pour tous les Titres du Monaſtere.

Mabillon d'après Surius & Malbranque, accuſe Folcard Religieux de S. Bertin, d'avoir été cet interpolateur de toutes les Vies de S. Omer. Ce Folcard étoit-il ſeul, & n'eut-il jamais de complices? Son art funeſte, s'eſt-il borné à altérer les ma-

nuſcrits que l'Abbaye aujourd'hui répudie? N'a-t-il pas enfin formé des Diſciples qui ont exercé ſes talens, ſur ce qui pouvoit convenir à la grandeur & à la gloire du Monaſtere?

Dira-t-on que Folcard ou ſes Diſciples, par amitié pour MM. de S. Omer, ont dans le tems alteré les propres manuſcrits du Chapitre? mais l'Auteur de la Diſſertation avertit lui-même, que dès le neuviéme ſiécle, l'eſprit de jalouſie avoit deſuni les deux Egliſes: dès-lors elles étoient rivales, & il eſt probable qu'elles avoient tout au plus communauté de prieres. Suppoſons pour un moment, que les Moines Interpolateurs euſſent trouvé le ſecret de pénetrer dans les Archives du Chapitre: dans ce cas-là même le bon ſens ne peut admettre qu'ils n'en ayent profité que pour inſérer dans ces manuſcrits, tout ce qui pouvoit détruire les Chartes, les Titres, le *Palladium* de l'Abbaye?

L'Apologiſte de S. Bertin, bien loin de s'accorder avec le P. Ma-

billon sur le systême de l'Interpolation, ne peut pas même sur cela s'accorder avec lui-même. Dans un premier endroit de son Ouvrage, le premier manuscrit du Chapitre, est tout au plus de la fin du dixiéme siécle, dans un second il place les Interpolateurs dans l'onziéme siécle, dans un troisiéme il assure avec confiance que ces Vies ont été écrites dans l'onziéme siécle, mais qu'elles ont été altérées ensuite par ceux qui les ont retouchées ; enfin on a visité *le très-ancien manuscrit* de la Vie de S. Omer, qui se conserve dans la Bibliotheque des Feuillans de Paris ; il n'est que du quatorziéme siécle ; c'est un fait dont on s'est assuré, avec les précautions les plus délicates, depuis même que la Dissertation paroît. Donc les Vies de S. Omer, que l'on suppose moins anciennes, n'auront été interpolées que vers le cinquiéme siécle, que de contradictions sur un fait qu'on veut nous donner pour évident!

Selon l'Observateur, la Dissertation de S. Bertin, n'est pas plus

heureuſe, dans ce qu'on y appelle Réponſe aux Objections ; on les altere, on les outre, on les falſifie, on tronque les textes qu'on cite, on ſupprime ce qu'on a dit, pour lui ſubſtituer ce qu'on n'a pû dire, on défigure les propoſitions, on apporte des traductions infidéles, on ajoûte les railleries pueriles au mépris le plus indiſcret, on inſulte enfin par tous ces artifices à la candeur & à la bonne-foy des lecteurs. Ces reproches, comme on le ſent, ſont graves & des plus ſérieux. Mais comme l'Auteur de cet Ecrit, s'engage à les prouver en détail dans une longue Réponſe, dont ces Obſervations ne ſont que les préliminaires, il y auroit de la témérité à les traiter de pures déclamations, & il convient de ſuſpendre ſon jugement. Diſons ſeulement, que s'il eſt triſte de voir des fautes de cette nature, il eſt preſque auſſi triſte d'être obligé de les relever.

Finiſſons avec l'Obſervateur par un exemple, qui ſelon lui, prouve bien ſenſiblement la mauvaiſe-foy,

la hardiesse, &c. de l'Ecrivain de S. Bertin. Il s'agit de la traduction de ces paroles de la Charte de S. Omer, *alius manum meam tenens scripsit & subscripsit*. Car le saint Evêque étoit aveugle au tems de cette donation qu'il fit à S. Bertin. *Un autre me conduisant la main a écrit & signé*. C'est ainsi que MM. de S. Omer ont traduit exactement le passage, d'où ils s'inscrivent en faux contre la Charte, étant inoui, à les en croire, qu'on ait fait écrire par un aveugle un Acte de deux pages *infolio* d'impression, en lui conduisant la main. Objection frivole, selon l'Apologiste de S. Bertin ; rien de plus naturel que ce qu'on affecte de ne pas entendre ; il faut vouloir s'aveugler au grand jour, pour ne pas comprendre le véritable sens de ce texte. Que veut-il dire ? le voici. *Je me suis servi d'une main étrangere pour écrire l'Acte & mon nom*, ou bien, *un autre a écrit & signé pour moi, en ma place, par mon ordre*. Cette explication paroît à l'Observateur insoutenable, & il en conclut,

clut; que *le Dissertateur est réduit à porter la honte des artifices les plus grossiers.*

Nous ne voulons pas même insinuer notre sentiment sur cet article, & nous nous bornons à souhaiter que la vérité s'eclaircisse, s'il se peut, & de maniere ou d'autre que les cœurs se rapprochent.

ARTICLE XV.

LA VIE DE S. THOMAS d'Aquin, Extrait du quatriéme Livre. Voyez l'Article de Janvier 1738. p. 24.

L'Auteur commence par nous donner le caractere de l'esprit & du cœur de S. Thomas; & il trace d'après lui le portrait d'un parfait Docteur, pour montrer ensuite, que lui-même réunit toutes les qualités, qui font le véritable & parfait Docteur. Ici vient à propos le parallele de S. Augustin & de S. Thomas, avec la conformité de la doc-

trine de l'un & de l'autre. Après quoi ſont dénombrées les ſources, où S. Thomas a puiſé la ſcience & la ſageſſe, les voici : une union intime avec Dieu, & une oraiſon continuelle ; la connoiſſance & l'amour de Jeſus-Chriſt & de ſa Croix ; la dévotion au S. Sacrement de l'Autel ; l'application à l'étude, & le ſaint uſage du tems ; l'attention à former ſa Theologie ſur la révelation ; la profonde méditation des ſaintes Ecritures ; l'étude de la tradition, & la fidélité à la ſuivre ; l'étude de la nature & des écrits des anciens Philoſophes, qu'il liſoit dans la ſeule vûë d'en faire uſage en faveur de la Religion. On ne manque pas de joindre l'apologie du ſaint Docteur, contre l'injuſtice de ceux qui l'ont blâmé d'avoir fait trop de cas de l'autorité d'Ariſtote.

De là l'Auteur paſſe aux caracteres de la doctrine de S. Thomas, dont le premier eſt le rapport de ſimilitude, que ſa ſcience avoit avec celle des Anges. Les autres ſont : la pudeur, la modeſtie, & la ſainteté

que respirent ses écrits; la sublimité & la solidité de ses principes; la clarté, l'ordre, & la suite des matieres, qui s'expliquent & se soutiennent mutuellement; la vérité sans nul mêlange d'erreur; & enfin l'étenduë de cette même doctrine. Après ces préliminaires le P. Touron entreprend de développer le systême de la doctrine de S. Thomas sur les principales questions de la Theologie. On ne lui reproche point de l'avoir confondu ce respectable systême avec celui de Bannés & d'Alvarés; on reconnoît sans peine que l'Auteur étoit dans la nécessité, ou de se taire sur cet article, ou de parler comme il a fait. Mais comme son silence auroit infailliblement mécontenté les personnes à qui il a un intérêt raisonnable de plaire; on doit lui sçavoir gré, de la maniere modérée & pacifique dont il s'est expliqué. Ainsi nous espérons qu'il voudra bien nous permettre de lui opposer les pensées des Theologiens, qui ne conviennent pas de tout ce qu'il avance, & de distinguer ce

qui appartient véritablement au ſaint Docteur, de ce qu'on a tort, ſelon eux, de lui imputer. On peut, ſans aucun blâme de part & d'autre, uſer du droit & de la poſſeſſion où l'on eſt, de concevoir différemment les paroles de l'Ange de l'Ecole.

De la ſcience de Dieu.

Saint Thomas dit que *Dieu voit les choſes différentes de lui, non en elles-mêmes, mais en lui-même.* On admet ce principe ; mais on croit que le ſens du ſaint Docteur eſt que Dieu, en ſe voyant lui-même, voit le ſeul objet qui termine immédiatement ſa connoiſſance en qualité d'eſpece intelligible, & que par conſéquent l'eſſence divine eſt le milieu, qui par ſon infinité fournit à Dieu les idées de tout ce qui eſt hors de lui, ſoit qu'il conſidere l'eſſence des choſes ou leur exiſtence. *Alia à ſe videt, non in ipſis, ſed in ſe ipſo,* IN QUANTUM *eſſentia ſua continet ſimilitudinem aliorum ab ipſo.* 1. p. q. 14. a.

5. in c La raiſon de S. Thomas eſt que l'eſſence de Dieu eſt ſeule digne de ſpécifier la connoiſſance de Dieu. *Non oportet quod ipſum intelligere divinum, vel potius ipſe Deus ſpecificetur per aliud quam per eſſentiam ſuam.* Ibid ad 3. D'où il s'enſuit, non pas que Dieu ne connoît que ſon eſſence, mais qu'il la connoît ſeule immédiatement en qualité d'eſpece intelligible, qui lui repréſente tout le reſte. *Ipſum intelligere non ſpecificatur per id quod in alio intelligitur, ſed per principale intellectum in quo alia intelliguntur.* Ibid. ad 3. Le P. Touron & les ſiens conçoivent de plus, que Saint Thomas parle d'un milieu qui détermine extérieurement la réalité ou la vérité de tout ce qui eſt l'objet de la connoiſſance de Dieu dans les choſes qui ſont hors de lui. On eſtime que rien n'eſt plus éloigné de la penſée de S. Thomas. Car s'il eſt queſtion d'un milieu de cette ſorte, il faut diſtinguer l'eſſence, & l'exiſtence des choſes; l'exiſtence de ce qui arrive par la volonté abſoluë de

Dieu, & l'existence de ce qui est un effet de la volonté des creatures libres. L'essence divine est un milieu, qui détermine la réalité & la vérité de l'essence de toutes les choses créées, parce qu'elles sont une participation des attributs de Dieu. Les decrets divins sont un milieu, qui détermine la réalité & la vérité de l'existence de tout ce qui arrive par la volonté absoluë de Dieu. Pour ce qui regarde les effets de la volonté des creatures libres, le saint Docteur décide, que Dieu n'a point en lui de milieu qui détermine la vérité de leur existence, qu'il ne les voit point en lui-même, mais en eux-mêmes. q. 1. de potentiâ a. 4. ad 3. *Dicendum quod licet causa primaria maximè influat in effectum, tamen ejus influentia per causam proximam* DETERMINATUR. Ce texte & plusieurs autres semblables, que nous rapporterons ci-après, énoncent que Dieu n'a point en lui de milieu, qui détermine les actes libres de notre volonté. 1. p. q. 14. a. 13. in c. *Quicumque cognoscit effectum contingen-*

tem in causâ suâ tantum, non habet de eo nisi conjecturalem cognitionem. Deus autem cognoscit omnia contingentia non solum prout sunt in suis causis, sed etiam prout unumquodque eorum est actu IN SEIPSO... *quia ejus intuitus fertur ab æterno super omnia prout sunt in suâ* PRÆSENTIALITATE. Ce texte & plusieurs autres semblables, énoncent que Dieu ne voit point en lui même les actes libres de notre volonté, mais en eux-mêmes: car il est question d'une vûë infaillible & d'une connoissance certaine.

Tel est donc le précis de la doctrine de S. Thomas sur la science de Dieu au regard des choses futures, qui sont contingentes & libres.

La volonté créée détermine la vérité de leur existence dans le tems. Dieu, qui est présent à tous les tems, & qui par l'infinité de son intelligence, est nécessairement déterminé à connoître toute vérité, voit les choses futures comme les présentes. Il les voit sans milieu

qui détermine la vérité de leur existence; parce qu'aucun milieu n'est lié nécessairement avec cette existence ; & dans ce sens Dieu ne voit pas en lui-même, mais en elles-mêmes, les choses futures, qui sont contingentes & libres. Il ne les voit pourtant pas sans milieu, qui en qualité d'espece intelligible les lui répréſente : car son essence infiniment représentative est toujours seule immédiatement présente à son esprit. L'essence infinie de son libre arbitre contient éminemment toutes les déterminations possibles des libres arbitres créés, avec toutes les circonstances possibles de ces déterminations ; il voit donc nos actes libres dans son libre arbitre, comme dans une cause exemplaire qui lui en fournit les idées. Du reste la vérité de leur existence future & sa présence à tous les tems suffisent, afin qu'il connoisse cette existence ; parce que, comme nous l'avons dit, Dieu est nécessairement déterminé par l'infinité de son intelligence à connoître toute vérité. Il y a plu-

ſieurs textes de S. Thomas qu'il faut entendre de cette cauſe exemplaire, par exemple, *Lib. 3. contra Gentes. cap. 56. n. 4.* Tout cela fait qu'on peut croire de bonne-foi, que la doctrine du Docteur Angelique ſur la ſcience de Dieu ne *ſappe* point, mais plutôt établit *tout le ſyſtême*, qui eſt *oppoſé* à celui de Bannés, & d'Alvarés, & de leurs diſciples.

De la Prédeſtination.

Un grand nombre de Théologiens, qui ne goûtent point les principes de Bannés & d'Alvarés, ſuivent de point en point, tout ce que S. Thomas enſeigne touchant la prédeſtination gratuite à la gloire. Ainſi nous ferons ſeulement deux remarques. La premiere eſt, que le Docteur Angelique favoriſe avec aſſez d'évidence la maniere dont ces Théologiens s'expliquent ſur ce ſujet. Il aſſure en termes formels, que la prédeſtination préſuppoſe la preſcience des

choses futures. 3. p. a. 3. ad 4. *Dicendum quod prædestinatio præsupponit scientiam futurorum.* Elle ne présuppose pas la prescience entant qu'elle a pour objet les choses absolument futures ; elle présuppose donc cette prescience entant qu'elle a pour objet les choses futures conditionnellement. Ma seconde remarque est, que le P. Touron confond ces deux objets de la divine prescience, ou si l'on veut, ces deux presciences, quand il se figure que le sentiment de la prédestination gratuite à la gloire ne peut subsister, que par le moyen de la grace prédéterminante. Cela ne peut être : car autant qu'il est certain que S. Thomas a admis la prédestination gratuite à la gloire, autant il est certain qu'il a rejetté la grace prédéterminante, C'est au moins la persuasion, que la lecture attentive & exacte de ses Ouvrages a inspirée à bien des Sçavans. S'ils se trompoient, les textes du saint Docteur sembleroient avoir été faits pour les tromper.

De la grace de Jesus-Christ.

Tous les adversaires de la prédestination physique, qui sont reconnus pour Catholiques, croyent & confessent avec S. Thomas, qu'il y a une grace efficace; que son efficacité est un don spécial de Dieu; qu'elle discerne les bons d'avec les méchans; qu'elle tire son efficacité de la toute-puissance de Dieu, & de l'empire que le très-haut a sur les volontés des hommes; qu'en la recevant nos cœurs sont meus & gouvernés par le Saint Esprit; qu'alors son sacré souffle nous applique à l'action, nous fait vouloir & executer. Ces Theologiens, dis-je, croyent & confessent toutes ces vérités avec S. Thomas. Mais quand ils les énoncent dans le langage, qui vient d'être exposé, pourquoi ne conçoit-on pas qu'ils admettent la grace prédéterminante? C'est sans doute, parce qu'on est bien assuré d'ailleurs qu'ils veulent signifier une grace, qui donne à notre volonté

des forces très-efficaces, afin qu'elle se détermine à consentir, & non pas une grace qui la détermine antécédemment; c'est parce qu'ils font profession de rejetter la grace prédéterminante. Lors donc que S. Thomas use de ces mêmes expressions, on ne doit pas concevoir qu'il admette la grace prédéterminante; puisqu'il enseigne formellement & expressément que la volonté se détermine elle-même, & que Dieu ne la détermine pas, & cela par tout & à tout propos; puisqu'en un mot il rejette cette grace prédéterminante, & qu'on n'a jamais pû imaginer de termes plus forts & plus clairs que ceux qu'il fournit pour exprimer qu'il faut la rejetter. Nous nous bornons ici à un seul témoignage, *in 2. Dist. 39. q. 1. a. 1. in c. Ipsa enim potentia voluntatis, quantum in se est, indifferens est ad plura: sed quod determinate exeat in hunc actum vel in illum*, NON EST AB ALIO DETERMINANTE, *sed* AB IPSA VOLUNTATE. Il y a d'autres textes aussi décisifs, *in 2. Dist. 25*

p. 1. a. 1. o. ad 1. ad 3. Nous en rapporterons plusieurs semblables dans l'article suivant, en parlant de la liberté. Sur quoi nous estimons au moins légitime ce préjugé, que la doctrine de S. Thomas est contraire au systême de la grace prédéterminante ; & qu'on ne lui attribuë ce systême que par des raisonnemens obscurs, qu'il contredit expressément & clairement.

De la liberté de l'homme.

On sçait en quel sens les Théologiens, qui ne s'accommodent point de la grace prédeterminante, disent qu'elle détruit la liberté. Ils ne prétendent point accuser ceux, qui admettent la premiere, de nier la seconde. Il leur suffit que les Prédeterminans contestent les conséquences fâcheuses, qui sont bien ou mal tirées de leurs principes, pour les regarder & les honorer comme de véritables Catholiques. Notre dessein n'est pas de faire valoir ici les raisons des uns au préjudice des autres.

On décidera tout ce qu'on voudra du fond de cette diſpute. Un fait ſeulement eſt eſſentiel au jugement qu'on doit porter de l'ouvrage que nous avons entre les mains ; c'eſt que les adverſaires de la prédetermination phyſique, n'attaquent point Saint Thomas, mais plutôt qu'il combat pour eux. En effet le ſaint Docteur a reconnu clairement & conſtament que notre volonté ſe détermine, & qu'elle n'eſt pas déterminée.

1. 2. q. 9. a. 3. *Sed contrà eſt, quia voluntas domina eſt ſui actûs ; & in ipſa eſt velle : quod non eſſet, ſi non haberet in poteſtate* MOVERE SE IPSAM *ad volendum ; ergo* IPSA MOVET SEIPSAM.

De veritate q. 22. a. 6. ad 1. *eſſe animæ non eſt determinatum à ſe ipſa, ſed ab alio : ſed* IPSA DETERMINAT SIBI SUUM VELLE.

De potentia, q. 3. a 4. ad 3. *Deus voluntati hominis dedit dominium ſui actûs, ut* NON ESSET OBLIGATA *ad alteram partem contradictionis.*

La ſeule fois que S. Thomas uſe du

mot de Prédétermination, il le cite de S. Damascêne, & voici comme il la definit. 1. p. q. 23. a. 1. ad 1. *Dicendum quod Damascenus nominat prædeterminationem* IMPOSITIONEM NECESSITATIS, *sicut est in rebus naturalibus, quæ sunt* PRÆDETERMINATÆ AD UNUM.

Si quelqu'un souhaite un plus grand nombre de témoignages tirés des Ecrits du Docteur Angelique contre le systême de Bannes & d'Alvarés, & qu'il ne juge pas à propos de s'en fier à nos Auteurs; il pourra consulter le sçavant Basile Verdu de l'Ordre de S. Dominique, *in relectione de auxiliis concl.* 12. Le célebre Thomas Campanella du même Ordre. *p. 2. Metaph. cap.* 13. L'illustre François Aravio Evêque de Segovie, du même Ordre, *Tom. 1. in 2. p.* & sur tout Joseph de Vita excellent Theologien du même Ordre *Tom.* 1. *de proprio & per se principio, unde provenit peccatum in actionibus voluntariis.* Sebastien Knippenberg autre docte Theologien du même Ordre, qui a

été Professeur public, & Inquisiteur Apostolique à Cologne, dans un Ouvrage intitulé: *De providentiâ Dei gubernante per motum*, imprimé à Cologne en 1700. On ne peut rien ajoûter à la force des preuves, que ces deux derniers apportent, pour démontrer, que la doctrine de la grace prédéterminante est absolument détruite par les principes de la Théologie de S. Thomas.

De la Morale.

Le P. Touron continuant toujours à prendre le systême de Bannés & d'Alvarés pour celui de Saint Thomas, dit qu'*un pieux & sçavant disciple de S. Thomas a fort bien remarqué, que la plûpart des relâchemens sur la morale prennent ordinairement leur source dans les fausses opinions, dont on est prévenu sur les matieres de la grace. On se permet aisément à soi même*, continuë-t-il, *& l'on passe de même aux autres, bien des choses que la loy de Dieu ne permet point, sous ce pré-*

texte spécieux, qu'il seroit dur de les interdire, que cela gêneroit trop la nature & seroit peut être au dessus de nos forces. On diroit vrai, si pour accomplir la loy du Seigneur, nous n'avions pas d'autres forces que celles qui nous sont propres. L'Auteur ayant lû dans Contenson cette pensée, qui lui a paru fort avantageuse au systême de la grace prédéterminante, l'a saisie avec avidité : cela lui est pardonnable. Deux choses néanmoins auroient pû l'arrêter. 1°. Le hazard où il met avec ce *pieux & sçavant disciple de Saint Thomas*, la reputation & la gloire de l'Ange de l'Ecole. 2°. La fausseté manifeste de cette pensée de Contenson. Car s'il est vrai, comme il est aisé de se le persuader, que S. Thomas est tout-à-fait contraire au systême de la grace prédéterminante, voilà le Docteur Angelique qui établit le fondement de la morale relâchée. D'ailleurs, le Pere Alexandre, qui avoit seulement insinué cette imagination de Contenson, ne s'en est pas bien trouvé. Quoiqu'il

en ſoit, des Ecrivains qui ont enſeigné la doctrine de la probabilité, on lui a démontré que Bannés & Alvarés y ont donné tête baiſſée. Oui, ces fameux Auteurs ou Défenſeurs de la grace prédeterminante ont été déterminés probabiliſtes. En voici la preuve.

Did. Alu. n 1. 2. *Diſp.* 80. *ſecunda ſententia eſt præcedenti oppoſita aſſerentium, quod quilibet poteſt ſequi opinionem quam judicat eſſe probabilem. Tenet hanc ſententiam Mag. Medina & alii* DOCTISSIMI THOMISTÆ, *quam probant argumentis, quæ adducit pro illa idem Medina. Videtur probabilior alia tertia opinio, quam tenet Mag.* BANNES 1. 2. *q.* 10. *a.* 1. *dub.* 3. *con.* 4. *pro cujus explicatione ſupponenda ſunt aliqua fundamenta, quæ communiter admittuntur ab authoribus utriuſque ſententiæ.....*

Secundo ſupponendum eſt, quod quando opiniones ſunt æquè probabiles, poteſt quis ſequi quam maluerit per ſe loquendo. Sicut elector poteſt ex duobus æquè dignis eligere quem

maluerit : quia non est major ratio, quare teneatur ad unum quam ad alium. Et idem dicendum quando excessus in probabilitate est minimus, tunc enim saltem non erit peccatum mortale sequi opinionem minus probabilem.

Tertiò supponendum, quod quando pœnitens secutus est opinionem practicè probabilem, tenetur confessarius absolvere illum, & se conformare sententiæ pœnitentis, ut docet Medina in hoc dubio conclusione tertiâ, etiamsi habeat evidentiam oppositæ sententiæ; & ratio est, nam pœnitens sequendo opinionem probabilem non peccavit; ergo etiamsi nolit confessarius se conformare sententiæ pœnitentis, non poterit ei negari absolutio. Verbi gratiâ pœnitens fecit aliquem contractum de quo probabilis opinio asserit esse licitum, confessarius autem tenet tanquam probabilius, aut tanquam certum sibi, quod est illicitus : non poterit negare absolutionem pœnitenti, etiamsi pœnitens nolit absistere ab illo contractu. . . . .

Prima conclusio. Quando opiniones

versantur circà res, potest sequi opinio practicè probabilis relictâ probabiliori. Hanc conclusionem probant argumenta facta pro sententiâ Mag. Medinæ. Nam si illa opinio est practicè probabilis, practicè potest sequi, &c.

Non-seulement la doctrine de la grace prédéterminante n'a point inspiré à Bannés & à Alvarés ses deux plus zélés partisans, l'esprit de la morale severe; mais depuis que Bannés eut commencé à avoir de l'autorité & du crédit dans l'Ecole Thomistique, jusqu'à l'an 1659, il n'a paru aucun Casuite de cette Ecole qui ne fût ardent probabiliste; & c'est cè qui a fait avancer cette année-là même au Pere Dechamps (*a*), qui n'a point été contredit avec succès, que *depuis Barthelemy de Medina*, qui vivoit avec Bannés, il n'avoit paru *aucuns Livres* des Thomistes (*b*), *ni aucuns dont l'autorité fût citée dans les Livres des autres, qui ayent enseigné le contrai-*

(*a*) Troisiéme Lettre du P. Daniel au P. Alexandre

(*b*) Dechamps *Quæstio facti.*

re de ce ſentiment, qu'on peut ſuivre l'opinion moins probable en laiſſant la plus probable. Avant Bannes le probabiliſme n'avoit point dominé chez les Thomiſtes ſans quelque legere contradiction ;avec la vogue, que ce Théologien ſçut donner à la grace prédéterminante, le triomphe du probabiliſme devint complet, & ne trouva plus dans cette Ecole le moindre adverſaire. L'année que le Pere Dechamps écrivoit, on vit le premier Thomiſte Antiprobabiliſte depuis près de cent ans, c'eſt Mercorus.

Ce fait bien établi donne déja une aſſez grande atteinte à l'oppoſition, que notre Auteur croit voir ſur la parole de Contenſon, entre le ſyſtême de la grace prédéterminante, & le relâchement de la morale. Pour peu que l'on réfléchiſſe, on apperçoit en effet beaucoup de liaiſon & d'affinité entre les deux. Le relâchement de la morale vient de ce qu'on penche dans le doute en faveur de la nature contre la loy de Dieu, qu'une fauſſe indulgence

trahit par des modifications commodes. Or c'eſt ce que doit faire un bon prédéterminant. * Il eſt perſuadé que Dieu de toute éternité, par une volonté abſoluë & antecedente à toute préviſion, a formé des decrets invincibles, où il prédétermine toutes les bonnes & les mauvaiſes actions des creatures raiſonnables ; mais il ſe perſuade difficilement que par le ſeul motif du bon plaiſir de Dieu, le nombre des decrets prédéterminans aux œuvres du peché, ſoit exceſſivement plus grand que le nombre des decrets prédéterminans aux œuvres de la vertu. Ainſi le reſpect qu'il a pour Dieu, & l'amour qu'il a pour lui même & pour le prochain, doivent le porter naturellement à reconnoître le moins qu'il ſe pourra de ces decrets prédéterminans aux œuvres du peché, & par conſéquent le moins qu'il ſe

* *Nota.* Il y a peu de Thomiſtes qui n'admettent de prémotion phyſique que pour le bien, & ceux-là ſe contrediſent, & le ſyſtême de leur Ecole.

pourra de mauvaiſes actions; & dès qu'il appercevra un degré de probabilité qui excuſe une action de peché, & qui la lui repréſente comme légitime & juſte, il la jugera telle infailliblement, ſi quelques égards étrangers ne s'oppoſent à ſa déciſion, c'eſt-à-dire, s'il n'a point intérêt de faire parade de morale ſevere.

Mais Contenſon, dont le P. Touron n'eſt en cet endroit que le copiſte, n'a-t-il pas auſſi-bien montré, que la doctrine oppoſée à la grace prédéterminante eſt favorable au relâchement des mœurs? Il a eu beſoin pour cela d'avancer des calomnies manifeſtes, & de dire, que dans le ſyſtême oppoſé à celui de la grace prédéterminante, nous n'avons *d'autres forces, pour accomplir la loy du Seigneur, que celles qui nous ſont propres;* que nous ne reconnoiſſons qu'*un ſecours indifférent & toujours accordé à tous; un ſecours que chacun rend efficace ou inefficace, ſelon qu'il lui plaît;* que nous ſuppoſons la grace *toujours*

présente dans le besoin. D'où il conclut que les adversaires de la prédétermination physique detruisent la nécessité de la priere, la reconnoissance envers Dieu, l'esperance en Dieu. Ils disent néanmoins que nous n'accomplissons la loy du Seigneur, que par les forces surnaturelles que nous recevons gratuitement de lui; ils disent qu'en faisant le bien, & pour nous déterminer à le faire, nous usons de ces mêmes forces que Dieu nous donne, & non pas de celles qui nous sont propres. Ils disent que le secours de la grace, qui nous est donnée, n'est pas indifférent; mais que son inspiration nous excite uniquement à la pratique de la vertu; qu'elle nous y détermine même infailliblement quoique moralement, quand elle est efficace; d'où il s'ensuit que l'usage même de cette grace est un don de Dieu. Ils disent que chacun ne la rend pas efficace ou inefficace selon qu'il lui plaît, mais que l'efficacité de la grace *in actu primo*, c'est-à-dire, la liaison infaillible,

infaillible de l'inſpiration prévenante, avec ſon effet, eſt un pur don de Dieu, & qu'elle dépend de lui ſeul ; que cette efficacité *in actu ſecundo*, c'eſt-à-dire, le conſentement actuel à la grace, dépend toute entiere & de lui & de nous, mais principalement de lui, parce que nous conſervons tellement le pouvoir de réſiſter, que notre réſiſtance eſt écartée par ſa ſageſſe toute puiſſante. Ils diſent que le ſecours de la grace eſt accordé à tous, mais non le ſecours de toute grace ; qu'il y a des perſonnes, qui, en certaines circonſtances, n'ont point d'autres graces que celles de ſentir & de reconnoître humblement leur foibleſſe & leur miſere ; d'autres, qui ont la grace de la priere, & n'ont pas encore celle de l'action ; d'autres, qui ont la grace des actions, qui diſpoſent à la juſtification, & n'ont pas encore la grace des actions, qui juſtifient. Ils diſent que les juſtes n'ont ſouvent pour perſeverer dans la juſtice que des graces d'attention,

de vigilance, & de précaution, que des graces de perſeverer dans le travail & la priere ; qu'ils peuvent avoir la grace de fuir la tentation, ſans avoir celle de la combattre & de l'affronter, la grace de vaincre les obſtacles legers & communs, ſans avoir celle de ſurmonter de rudes aſſauts, &c.

Il n'étoit pas néceſſaire de ſupprimer toutes ces vérités qu'enſeignent les Théologiens Anti-prédéterminans, ni de leur imputer des erreurs groſſieres, ſi la ſeule négation du dogme de la prédétermination phyſique renverſe toute la morale, & toutes les vertus chrétiennes. Mais le paradoxe ne pouvoit ſe ſoûtenir ſans un peu de ſupercherie. On conçoit, dites-vous, combien il eſt néceſſaire de prier Dieu, de le remercier, d'eſperer en lui, parce qu'il prédétermine phyſiquement, abſolument & indépendamment de nous toutes nos actions bonnes ou mauvaiſes, toutes les penſées de notre eſprit, & tous les mouvemens de notre cœur. Vous

direz tout ce qu'il vous plaira ; mais on eſt sûr que vous ne concevez vous-même autre choſe, ſinon que vous prierez Dieu, que vous le remercierez, que vous eſpererez en lui très-certainement, s'il prédétermine vos prieres, vos actions de graces, & votre eſperance ; & que vous n'en ferez rien trés-certainement, s'il prédétermine le contraire ; que vous attendrez cette prédétermination avec tranquillité, ou avec inquiétude, ſelon que vous ſerez prédéterminé à être tranquille ou inquiet. Ce Livre eſt rempli de diſcours & de ſentimens de pieté très-édifians. On n'y trouvera rien, qui s'écarte de la doctrine de Saint Thomas ſur l'amour de Dieu ; quoique cette doctrine n'y ſoit pas auſſi exactement expoſée que dans la derniere Inſtruction Paſtorale de Monſeigneur l'Archevêque de Cambray.

ARTICLE XVI.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, qui contient leur Vie, le Catalogue, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyse, & le dénombrement des différentes éditions de leurs Ouvrages; ce qu'ils renferment de plus interessant sur le dogme, sur la morale & sur la discipline de l'Eglise: l'Histoire des Conciles, tant generaux que particuliers, & les Actes choisis des Martyrs. Par le R. Pere D. Remy Ceillier Benedictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe, Prieur titulaire de Flavigny. Tome VI. in-4°. *Pages 750. sans la Table. A Paris chez la veuve le Mercier, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Ambroise.* 1737.

LE premier Auteur, dont il est parlé, dans ce sixiéme Volume, est un Senateur Romain, nom-

mé *Julius Firmicus Maternus*, qui, après avoir renoncé à l'idolâtrie, écrivit en faveur de la Religion Chrétienne, avec beaucoup de politesse, de feu & d'éloquence un Ouvrage intitulé, *De l'erreur & de la fausseté des Religions profanes*, qu'il adressa aux Empereurs Constantius & Constant. Dom Ceillier nous en donne une analyse, qui confirme parfaitement l'idée avantageuse, qu'il s'en étoit formée. Il prouve ensuite fort bien, qu'on a eu tort de confondre cet Ecrivain avec Saint Materne Evêque de Milan, mort en 314; avec un prétendu *Julius* Evêque de la même Ville, lequel n'est connu que par les souscriptions d'un Concile de Rome, qui ne se tint jamais, & avec un *Julius Firmicus*, qui a écrit de l'Astrologie judiciaire. A la vérité les deux Julius Firmicus ont écrit sous Constantius, & fini leurs Ouvrages avant l'année 356. Mais quelle apparence, dit notre Auteur, qu'un homme aussi plein de pieté, & si zélé pour l'honneur de la Religion chré-

tienne, que le paroît le Senateur Julius Firmicus, ait en même-tems composé un Ouvrage aussi contraire aux bonnes mœurs, que le sont les huit Livres de l'Astrologie? outre que l'Auteur de ces Livres se nomme Julius Firmicus le jeune, apparemment pour se distinguer du premier.

Nous n'avons de S. *Ammon*, le premier, ou un des premiers Solitaires du Mont de Nitrie en Egypte, contemporain de S. Athanase & de S. Antoine, avec lesquels il fut étroitement uni d'amitié, qu'un Discours à ses Moines, divisé en dix-neuf Articles, traduit par Gerard Vossius, & inséré dans le Recueil des Oeuvres de S. Ephrem. « Synesius comparoit ce Saint, & Saint Antoine » avec Zoroastre & Hermès, qu'il » croyoit les plus grands génies de » l'antiquité, & dit que des personnes de ce caractere n'ont pas » besoin du secours des sciences, » ayant une grandeur d'esprit, à qui » il étoit également facile de vouloir & d'executer. »

On ſçait que ce fut *Fortunatien Evêque d'Aquilée*, qui contribua le plus à la chûte du Pape Libere : ce Prélat, lequel, avant que d'être tombé lui même, avoit eu une grande réputation de zéle pour la Foy, composa avec beaucoup de précision, mais d'un ſtyle peu châtié, au jugement de S Jerôme, des Commentaires ſur les Evangiles. Le ſaint Docteur faiſoit cas de cet Ouvrage, & ſouhaitoit fort de l'avoir pour s'en ſervir dans ſes Commentaires ſur S. Matthieu. Il n'eſt pas venu juſqu'à nous, non plus que les Ecrits, que *Theodore Evêque d'Heraclée*, un des perſécuteurs de S. Athanaſe, compoſa pour éclaircir divers Livres de l'Ecriture. Il ne nous en reſte que quelques fragmens dans les chaînes des Peres Grecs, & ce peu fait juger que cet Evêque écrivoit avec beaucoup d'élegance & de netteté. Le P. Cordier lui attribuë un Commentaire ſur les Pſeaumes, d'après quelques manuſcrits des Bibliotheques Vaticane & Barberine, mais ce Commentaire paroît au docte Be-

nedictin posterieur de beaucoup à Theodore, & une pure compilation des Ecrits d'Eusebe de Cesarée, de S. Basile, de S. Chrysostome, de Theodoret, & de S. Athanase, faite apparemment par quelqu'un du même nom, à qui les copistes auront ajoûté le surnom d'Heraclée, ou par mégarde, ou pour donner plus de poids à cet Ouvrage.

Tryphile Evêque de Ledres, Métropolitain de Cypre, l'un des plus illustres Ecrivains de son siécle, & qui reconnut l'innocence de Saint Athanase au Concile de Sardique, a beaucoup écrit, mais dès le tems de S. Jerôme on n'avoit plus de lui qu'un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, qui s'est perdu depuis.

Astere Sophiste Arien, a été confondu par quelques-uns avec un autre Sophiste du même nom, que les Ariens firent Evêque, & que S. Julien Sabbas fit mourir par sa priere. Mais ils n'ont pas fait réfléxion à ce que dit S. Athanase de ce dernier, à sçavoir, que les Ariens n'o-

ſerent l'admettre dans le Clergé, parce qu'il avoit ſacrifié aux idoles durant la perſécution de Maximien Hercules. On trouve dans les Ouvrages de S. Athanaſe quelques fragmens des Ecrits de l'Evêque Aſtere contre Marcel d'Ancyre, mais on n'a rien conſervé de ſes Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur les Evangiles, & ſur l'Epître aux Romains, cités par S. Jerôme.

Euſebe Evêque d'Eméſe, ſi eſtimé pour ſon éloquence & pour la pureté de ſes mœurs, que Saint Jerôme met au nombre des plus illuſtres Ecrivains, mais qu'il appelle le porte-enſeigne de la faction Arienne, a compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages, qui ſont perdus, à l'exception de divers fragmens, qu'on trouve, au moins ſous ſon nom, dans les Chaînes Grecques, & d'un Traité contre les Juifs, que M. Lambecius dit être manuſcrit dans la Bibliotheque de l'Empereur. Car pour ce qui eſt des Homelies, qu'on a imprimées ſous ſon nom,

D. Ceillier en fait connoître la supposition d'une maniere, qui nous paroît sans replique.

Basile d'Ancyre, contemporain d'Eusebe, fut comme lui un des plus ardens défenseurs de l'Arianisme. C'est lui, que les Ariens substituerent à Marcel Evêque d'Ancyre, aprés avoir anathématisé & déposé celui-ci, comme convaincu de Sabellianisme. Basile fut déposé à son tour par le Concile de Sardique, & presque aussi-tôt rétabli par l'autorité de Constantius. Il assista au Concile de Sirmium, dont il fut l'ame, & où il convainquit Photius, qui y fut condamné. Il eut peu de tems après le même succès contre Aëtius, selon Sozomene, beaucoup plus croyable que Philostorge, qui donne gain de cause à Aëtius, mais qui raconte cet évenement d'une maniere, où il n'y a ni suite, ni vraisemblance. Basile fut déposé de nouveau par les Ariens mêmes au Concile de Constantinople en 360. & banni en Illyrie. Il avoit composé divers Ouvrages, dont il ne nous reste

qu'une Expoſition de Foy. Notre Auteur en a parlé au Tome V. de ſon Hiſtoire.

Acace, ſurnommé *le Borgne*, diſciple & ſucceſſeur d'Euſebe de Ceſarée, & héritier de ſes Livres, fut regardé comme le chef de l'Arianiſme après la mort d'Euſebe de Nicomédie, & l'on croit que c'eſt lui, que Saint Gregoire appelle la langue des Ariens. Il avoit en effet beaucoup d'érudition, & il étoit fort éloquent, mais il a ſouvent varié dans ſa foy, & il ſe conformoit ordinairement à la Religion du Souverain. Saint Jerôme le place parmi les plus doctes Commentateurs de l'Ecriture: il cite de lui ſix volumes de Mélanges ſur diverſes queſtions, dont il rapporte un long paſſage, dix-ſept Livres ſur l'Eccleſiaſte, & pluſieurs autres Traitez, qu'il ne nomme pas. Acace écrivit auſſi la Vie d'Euſebe ſon Maître, un Traité contre Marcel d'Ancyre: & S. Epiphane a conſervé de lui un Fragment aſſez conſidérable. Philoſtorge le fait Auteur de toutes les Let-

tres, qui fuent écrites au Concile de Constantinople en 360. mais il ne nous en reste qu'une seule qui contient la formule de Foy publiée à Seleucie, & rapportée par S. Epiphane, & par Sozomene. Il travailla encore avec Euzoius à rétablir sur de nouveaux parchemins les Livres de la Bibliotheque de Cesarée, qui étoient gâtés, particulierement ceux d'Origene & de S. Pamphile.

Gaius Marius Victorinus, que quelques uns nomment encore *Fabius*, professa pendant plusieurs annee la Rhétorique à Rome, où il eut d'illustres disciples. Il excelloit, dit notre Auteur " dans tou-
» tes les belles sciences, & notam-
» ment des Philosophes, dont il
» avoit lû beaucoup de livres, &
» en avoit porté des jugemens très-
» solides.„ Il se convertit tard au Christianisme, & avoit employé long-tems son éloquence à la défense de l'Idolâtrie: S. Simplicien, depuis Evêque de Milan, l'engagea à lire les Livres des Chrétiens, & cette lecture lui changea le cœur. Lors-

que Julien l'Apoſtat défendit aux Fideles de profeſſer la Rhétorique, Victorin ſe retira, & ce fut un bien pour la Religion, en faveur de laquelle il conſacra dès-lors uniquement ſa plume.

Un de ſes amis, nommé Candide, étoit engagé dans l'Arianiſme, Victorin fit un Ouvrage, pour lui montrer que Jeſus Chriſt n'a point été fait, mais engendré. Candide ne lui répondit, qu'en lui envoyant la Lettre écrite par Arius à Euſebe de Nicomedie, au commencement de ſon ſchiſme, & celle du même Euſebe à Paulin de Tyr; pour réfuter ces Lettres, Victorin écrivit quatre Livres contre Arius, & on les a imprimés dans le quatriéme Tome de la Bibliotheque des Peres, avec un Traité du même Auteur contre les deux principes des Manichéens, au moins juge-t on, dit notre Hiſtorien, que cet Ouvrage eſt de Victorin, par la conformité du ſtyle avec celui du précédent, quoiqu'un peu moins obſcur, & quoique Saint Jerôme n'en parle point.

Nous renvoyons au Livre, dont nous rendons compte, Chap. 11. pour voir la ſuite des autres Ouvrages de cet Orateur, lequel avant ſa conversion en avoit fait pluſieurs autres, qui regardent les ſciences profanes.
» Si on doit louer Victorin, dit D.
» Ceillier, d'avoir pris la défenſe
» de la vérité preſqu'auſſi-tôt qu'il
» l'eut embraſſée; on doit auſſi l'ex-
» cuſer de s'être ſervi en la défen-
» dant de certaines expreſſions peu
» exactes, qu'on auroit peine à
» pardonner dans tout autre, qui
» auroit été inſtruit plus à fond de
» nos dogmes. Il penſoit au reſte
» très-ſainement des Myſteres, dont
» il traite. „

Saint Serapion Evêque de Tmuis, ſurnommé *le Scholaſtique*; pour la beauté de ſon eſprit, fit long-tems profeſſion de la vie Monaſtique, & fut lié d'une amitié très-étroite avec S. Antoine, qni en mourant lui laiſſa une de ſes Tuniques de poil, léguant l'autre à S. Athanaſe. Saint Jerôme dit que ce ſaint Evêque ſe rendit celebre par la confeſſion de

la verité durant la persécution de Constantius, d'où notre Auteur croit qu'on peut conclure qu'il fut banni & chassé de son siege, d'autant plus qu'au Concile de Seleucie en 359. on voit un Evêque de Tmuis nommé Ptolemée, que Serapion n'est pas mort avant ce Concile, & que S. Athanase ne donne jamais à Ptolemée le nom d'Evêque, mais qu'il l'appelle simplement le *Melecien.*

Saint Jerôme cite divers Ecrits de Saint Serapion, un entr'autres contre les Manichéens, qu'il appelle un excellent Ouvrage, & l'Extrait, que nous en donne l'Auteur répond parfaitement à cette idée. Il est aussi cité par S. Epiphane & par Photius. Canisius l'a publié en Latin de la version de Turrien, & cette Version se trouve dans la Bibliotheque des Peres de l'édition de Lyon. Jacques Basnage y a ajoûté le texte Grec du manuscrit même, dont Turrien s'étoit servi. Lorsque Sixte de Sienne l'appelle un Ouvrage immense, ce n'est pas qu'il l'ait eu plus ample, que nous ne l'avons au-

jourd'hui; il a plus d'égard, dit notre Auteur, au poids des raiſons, qu'à la groſſeur du volume; mais il s'eſt trompé, quand il a avancé qu'on avoit trouvé dans cet Ouvrage l'origine du reproche, qu'on faiſoit aux Chrétiens d'adorer la tête d'un Aſne; car on n'y voit rien, qui regarde cette calomnie.

Saint Serapion avoit écrit pluſieurs Lettres, qui ſe ſont toutes perduës. Saint Jerôme en fait mention, auſſi-bien que d'un Livre ſur le titre des Pſeaumes, que nous n'avons pas non plus. Dom Ceillier croit que c'eſt d'une de ſes Lettres, qu'eſt tiré un Fragment rapporté dans Socrate, en ces termes. « *Serapion* l'Ange de l'Egliſe des Tmuites, diſoit » que l'ame étoit purifiée par la » ſcience; que l'appetit iraſcible étoit » guéri par la charité, & que les dé» ſirs deshonnêtes étoient réprimés » par l'abſtinence. Enfin on a attribué à ce Saint un Ouvrage en Vers, intitulé *Vers Paſchal*, qui traitoit des miracles de l'ancien & du nouveau Teſtament; mais Sigebert de Gem-

blours prouve assez bien que ce Poëme est de l'Evêque Sedulius.

Tite Evêque de Bostres, Métropole de l'Arabie, fut un des plus sçavans Prélats de son tems, & des plus excellens défenseurs de la vérité. Il eut beaucoup à souffrir de la part de Julien l'Apostat, & mourut sous Valens, on ne sçait pas en quelle année. Ce qui paroît certain, c'est que ce fut sous le regne de ce Prince & avant l'année 376. qu'il composa son Traité contre les Manichéens, divisé en quatre Livres. Nous en avons les trois premiers dans leur langue originale, qui est la Grecque, & l'Argument du quatriéme. Saint Jerôme les appelle *des Livres forts*. Saint Jean de Damas cite un endroit du premier touchant la Resurrection, qui ne se lit point dans nos éditions.

Selon notre Auteur, personne ne disconvient, que le Commentaire sur S. Luc, qui porte le nom de Tite, ne soit d'un Ecrivain beaucoup plus récent, puisque d'autres Ecrivains

posterieurs à ce Prélat y sont cités ; & que le nom de Saints, qu'on leur donne, n'étoit en usage dans les premiers siécles, que pour les Martyrs. Il ne laisse pourtant pas de nous instruire de ce qu'il contient de plus remarquable : Il observe ensuite, que quoique l'Ouvrage de Tite contre les Manichéens ait de la solidité, les raisonnemens n'en sont pas toujours concluans, sur-tout dans les matieres de Physique, dont cet Evêque ne paroît pas assez instruit ; que son style est quelquefois un peu embarrassé, à cause de la matiere, qu'il avoit à traiter ; qu'on lui reproche d'avoir enseigné que les peines des damnés, & même des démons, ne seront pas éternelles ; mais que l'endroit, où il s'explique sur cette matiere, n'est pas clair, & que le passage, qu'on allegue pour montrer qu'il permet le mensonge officieux, est encore plus obscur.

Ulphilas Evêque des Goths, successeur de Theophile, qui souscrivit au Concile, de Nicée en 325.

comme Evêque de la Métropole de Gothie, fut un de ceux, qui contribuerent le plus à la conversion de ces barbares; il servit aussi beaucoup à les policer. L'opinion commune est, qu'il inventa les lettres à l'usage du païs, & dont les caracteres se voyent encore aujourd'hui dans quelques Bibliotheques. Les Goths l'écoutoient comme un oracle, & leur déférence pour ce qu'il leur disoit, devint funeste dans la suite à cette Nation. Ulphilas signa la Formule de Rimini, avec la clause, que les Ariens y avoient ajoûtée à Nicée en Thrace en 359. Il fit plus, car il engagea les Goths à communiquer avec Valens & Eudoxe. Il avoit traduit toute la Bible dans la langue des Goths, excepté le Livre des Rois, qu'il ne vouloit pas qu'ils lûssent, de peur que la lecture de tant de guerres & de combats n'irritât encore leur génie guerrier. Valfride Strabon dit que l'on conserve dans la Bibliotheque d'Upsal un Exemplaire manuscrit très-ancien de cette Version, dont les Lettres initiales sont écri-

tes en or, & les autres en argent. *

Ruffimien Evêque en Egypte, ami de S. Athanaſe, n'eſt connu que par une Lettre du ſaint Patriarche, en réponſe à une des ſiennes, que nous n'avons point. Nous ne connoiſſons non plus *Aquïlius Severus* Eſpagnol, que par le Catalogue des Ecrivains Eccleſiaſtiques de S. Jerôme, où il eſt dit qu'il avoit écrit l'hiſtoire de ſa Vie en Vers & en Proſe, ſous le nom de Cataſtrophe ou tentation. *Audentius*, autre Ecrivain Eſpagnol, que Gennadius met au rang des Hommes Illuſtres, avoit écrit contre les Manichéens, les Sabelliens, les Ariens, & ſur tout contre les Photiniens, un Livre *de la Foy contre les Heretiques*, où il faiſoit voir que le Fils eſt coéternel au Pere, c'eſt tout ce qu'on en ſçait.

Nous ſommes un peu mieux inſtruits de ce qui regarde *Gregoire Evêque d'Elvire*, ſurnommé *le Bé-*

* Le Poëte Renard dit la même choſe dans ſon Voyage de Lapponie, & il ajoûte, qu'on l'appelle le Livre d'argent.

tique, zélé & constant défenseur de la Consubstantialité du Verbe, jusqu'à se séparer de la Communion d'Osius, & des Evêques, qui avoient prévariqué à Rimini; mais il eut le malheur de s'engager dans la Secte de Luciferiens, qui en firent, dit notre Auteur, comme le centre de leur Communion. Saint Jerôme dit qu'il a écrit jusqu'à une extrême vieillesse, qu'il a composé divers Ouvrages d'un style médiocre, & un de la Foy, qui est bien écrit. Il paroît que les Sçavans ne doutent point que ce Traité ne soit venu jusqu'à nous; mais D. Ceillier prétend,& prouve,ce semble, assez bien, que ce n'est pas celui, qui se trouve sous le nom de Gregoire d'Elvire, dans le cinquiéme Tome de la Bibliotheque des Peres.On convient, dit-il aujourd'hui, qu'il est du Prêtre Faustin, & que c'est celui, dont Gennade parle, en disant, que Faustin a publié un Traité contre les Ariens & les Macédoniens, divisé en sept Livres. La difficulté que l'on forme sur le nom de l'Imperatrice,

à laquelle ce Traité eſt adreſſé, ne l'embaraſſe pas, il ne s'agit, ſelon lui, que d'un changement de nom, qui peut être l'erreur d'un copiſte.

Il prouve enſuite par S. Auguſtin, que ce même Ouvrage n'eſt pas de S. Ambroiſe, parmi les écrits duquel on le trouve, ſous le titre *de Livre de la divinité & de la Conſubſtantialité du Fils contre les Ariens*, ni de Vigile de Tapſe, ſous le nom duquel le P. Chiflet l'a fait imprimer, puiſque Vigile de Tapſe n'a écrit qu'après la mort de S. Auguſtin, qui parle de cet Ouvrage, il eſt vrai que ce Pere l'attribue à S. Gregoire Evêque d'Orient, & que c'eſt ainſi qu'il cite quelquefois Saint Gregoire de Nazianze, „ mais comme ce Traité, ajoûte „ notre Auteur, n'eſt pas indigne de „ S. Gregoire de Nazianze, il a été „ aiſé à Saint Auguſtin de le lui at- „ tribuer, & de prendre un Gregoire „ pour un autre. „ Il conclut enfin que le Livre de la Foy de Gregoire d'Elvire eſt, ſelon toutes les apparences, le même, dont en a fait la

quarante-neuviéme Oraiſon de Saint Gregoire de Nazianze. Car quoiqu'il ſoit dit dans le titre " qu'elle a été
„ traduite du Grec par Ruffin, elle
„ a néanmoins plus l'air d'une piece
„ écrite originairement en Latin,
„ que d'une Traduction..,. L'Ecri-
„ ture n'y eſt pas citée ſuivant les
„ Septante, mais ſuivant une Ver-
„ ſion Latine, que l'on appelle or-
„ dinairement l'ancienne Italique. „

ARTICLE XVII.

TUSCULANES DE CICERON, traduites par Meſſieurs Bouhier & d'Olivet de l'Académie Françoiſe, Avec des Remarques. A Paris chez Gandouin, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont Neuf, à la Belle Image. 1737. *Trois Volumes* in-4°. *Vol. I.* 398. *pages, vol, II.* 466. *pag. vol. III.* 560. *pages.*

MOnſieur l'Abbé d'Olivet de l'Académie Françoiſe, après nous avoir donné ſa belle Traduc-

tion des trois Livres de Ciceron ſur la nature des Dieux, jugea que la liaiſon des matieres devoit auſſi le porter à traduire la premiere Tuſculane, & même les quatre autres, pour faire un Corps complet de la Doctrine Philoſophique de l'Orateur Romain. Il s'aſſocia pour ce travail quatre perſonnes d'un vrai mérite, dont trois étoient Académiciens. Divers contretems interrompirent l'Ouvrage commun, de ſorte que M. d'Olivet ſe détermina en 1732. à publier ſeulement la premiere Tuſculane qu'il avoit traduite, & cela pour ne pas priver le Public des curieuſes & pénibles recherches de M. le Preſident Bouhier, qu'il avoit engagé à revoir le texte Latin, & à faire des Remarques pour accompagner la Traduction. Il n'eſt pas ſurprenant que le bon accueil qu'on a fait à l'édition de 1732. ait fait naître aux deux ſçavans Auteurs le deſſein d'achever une ſi utile entrepriſe; & c'eſt ce qu'ils ont executé dans cette édition de 1737.

Elle contient les cinq Tuſculanes, dont

dont trois, ſçavoir la premiere, la ſeconde, & la quatriéme, avec le Songe de Scipion, ſont traduites par M. l'Abbé d'Olivet. Les deux autres le ſont de la façon de M. le Préſident Bouhier. Le texte Latin eſt imprimé ſur la reviſion du dernier à la fin des deux premiers Tomes, & ſes Remarques ſeules compoſent le troiſiéme Volume, qu'il a terminé par une Diſſertation ſur Sardanapale. Il y a auſſi quelques Notes des Traducteurs, répanduës au bas des pages à méſure qu'elles ont paru convenir. Venons au détail.

1°. Nous ne ſçaurions donner une plus juſte idée des Tuſculanes de Ciceron, que celle qu'en donne M. l'Abbé d'Olivet dans ſa Préface de 1737. Il lui paroît avec juſtice, que ces cinq Entretiens, quoique partagés en apparence ſur différens objets, forment un corps régulier dans ſes proportions, un dans le deſſein, juſte dans la diviſion, varié dans les matieres. Le but du Philoſophe-Orateur, a été de faire

bien comprendre à l'homme qu'il ne tient qu'à lui d'être heureux. S'il ne l'est pas, c'est à lui qu'il doit s'en prendre, non à la nature. Il trouve autour de lui & dans lui mille obstacles à son bonheur; mais il y trouve aussi une ressource assurée pour y parvenir. C'est la raison. En prenant cette idée pour guide, telle que les sages Payens la concevoient, l'on peut suivre le fil des Tusculanes. " Dans la premiere, Ciceron » se propose de nous rassurer contre les frayeurs de la mort. Dans » la seconde, il nous enseigne par » quels motifs nous devons patiemment supporter les douleurs corporelles. Dans la troisiéme, comment on peut se mettre au-dessus des évenemens capables de » nous affliger. Dans la quatriéme, » qu'il nous faut vaincre nos passions: & dans la cinquiéme, que » pour être parfaitement heureux, » nous n'avons qu'à être vertueux, » c'est-à-dire, raisonnables. " Au reste, il ne faut pas chercher dans le Paganisme le plus épuré des idées

aussi pures que celles que nous avons puisées du Christianisme. " Un juste
„ sujet d'étonnement, c'est que si
„ peu de Chrétiens soient Philoso-
„ phes dans les points qui ne pas-
„ sent pas les forces de la raison
„ humaine. Rougissons de ne pas
„ conformer notre conduite à des
„ vérités connuës de tous les tems. „
Contentons-nous pourtant d'estimer ce qu'il y a de réellement estimable, dans Ciceron, sans le canoniser, comme Erasme semble le faire dans sa Préface sur les Tusculanes. M. l'Abbé d'Olivet représente ce morceau en entier. Il est en effet très-curieux. Mais, comme l'ajoûte le Traducteur, il ne doit pas être pris à la lettre. Peut-être que ses expressions ne sont que des figures qui marquent sa vénération passionnée pour Ciceron. C'est ainsi que Madame Dacier étant priée dans une compagnie de convenir qu'un passage d'Homere, qu'on lui montra, n'étoit pas aussi beau qu'elle l'avoit prétendu, lut les Vers en question, &

dit froidement, *ils ne sont que divins.*

2°. Nous ne sçaurions trop exhorter ceux, à qui Messieurs Bouhier & d'Olivet ont destiné leur traduction à en faire usage, & à en juger par leurs yeux. Une lecture réfléchie, leur en fera plus connoître le mérite & la difficulté, que ni eux ni nous ne pourrions faire. « J'aurai „ le courage d'avancer (dit l'Editeur) que la Traduction est un gen- „ re d'écrire, dont la difficulté ne „ sçauroit être mesurée que par „ ceux qui sont capables de la vain- „ cre. Permis à nos Cotins de tra- „ duire Bavius, parce que les pro- „ ductions de Bavius, si nous les „ avions, se trouveroient au niveau „ de leur génie. Mais les siécles qui „ ont suivi les beaux jours d'Athe- „ nes & de Rome, n'ont guéres „ conservé que ce qu'il y avoit de „ plus précieux; & nécessairement „ il faut entre l'Auteur & le Tradu- „ cteur une certaine proportion de „ mérite. „ Ce principe est véritaª

blement solide, & l'on trouvera que M. l'Abbé d'Olivet, malgré sa modestie, qui attribuë uniquement à son goût pour Ciceron & Demosthene, sa hardiesse à les traduire, n'a point démenti la maxime qu'il établit. A l'égard de M. le Président Bouhier, l'on trouvera de même, pour user des termes de l'Editeur, que Ciceron étoit très-bien
„ entre les mains d'un Traducteur
„ aussi digne de lui, que Ciceron
„ lui-même étoit digne d'avoir
„ pour Traducteur un Sçavant du
„ premier ordre. „ Quant aux Lecteurs, à la bonne heure (dit encore le premier) " que ces épines du Por-
„ tique fassent peur aux ignorans.
„ Je pardonnerai même aux Sça-
„ vans de ne point lire nos Ver-
„ sions. Mais de-là conclurai-je,
„ comme Varron, qu'il ne faut
„ point écrire ? J'aime mieux la pen-
„ sée de cet autre Romain (C.
„ Lucilius) qui ne vouloit pour ses
„ Lecteurs, disoit-il, ni des Sçavans,
„ ni des ignorans ; parce que les
„ uns étoient trop habiles pour lui,

„ & que les autres ne l'étoient point
„ assez. Il reste donc une troisiéme
„ classe de Lecteurs : & ce qui la
„ compose, c'est précisément le plus
„ grand nombre des honnêtes gens.
„ Pour qui prendre la peine de traduire si ce n'est pour eux ? „

Pour faire sentir tout le prix de cet Ouvrage, il seroit inutile d'en citer quelques morceaux pris au hazard. On ne le sentiroit qu'imparfaitement. Disons seulement que le goût & le sens de Ciceron y sont conservés dans leur pureté, & dans cette noble simplicité qui le caractérise en François comme en Latin. Etienne Dolet, & Pierre du Ryer ne nous en avoient donné que le masque & l'écorce. Ciceron, s'il venoit en France, ne regretteroit pas quelques suppressions nécessaires, & dont on avertit toujours. Il se sçauroit gré de parler purement, exactement & sensément notre langue. On a rendu en Vers les passages que Ciceron a cités des Poëtes anciens.

3°. Venons au troisiéme Volume, qui est entierement du sçavant Pré-

ſident. Il conſiſte dans l'aſſemblage de trois cens Notes au moins ; notes critiques, notes méditées, comparées, confrontées vingt fois avec le Texte de Ciceron, ſoit des manuſcrits, ſoit des anciennes éditions ; notes ſupérieures à celles des Lambins, des Voſſius, des Scaliger, &c. Diſons-le, & même à celles de M. Daviès en pluſieurs endroits. Hé pourquoi ne pas le dire ? la modeſte politeſſe de ces deux excellens Critiques ne ſe diſpute mutuellement que l'honneur d'arriver au vrai : notes enfin dignes d'un ſiecle plus heureux ; dignes pourtant auſſi-bien que Ciceron & les Anciens, de tout eſprit qui ſçait encore plaindre le goût regnant de la bagatelle, & s'élever au ſolide ſi pitoyablement dégeneré, ſi honteuſement ignoré, & ſi cruellement déchiré dans quantité de brochures à la mode. L'on nous pardonnera cette juſte ſaillie en faveur d'un de ces Sçavans, qu'on peut appeller les derniers des Romains ; & cela avec d'autant plus de juſtice, que ni lui, ni ſon aſſo-

cié, ni les autres qui ſont encore dans le goût des bons ſiécles, ne s'expriment pas à beaucoup près ſi vivement. M. le Préſident Bouhier ſe contente de dire; " Vous ſçavez » que ces ſortes de diſcutions ne » ſont pas ſuſceptibles d'ornemens, » & ne peuvent guéres plaire qu'à » ceux qui ont l'eſprit tourné vers » ce genre d'étude, dont le nom- » bre ſi grand autrefois en ce Royau- » me, eſt aujourd'hui réduit à très- » peu de perſonnes. Ce n'eſt pas „ qu'on n'y liſe encore les excellens „ Livres qui nous reſtent de l'Anti- „ quité : mais il ſemble qu'on ne „ cherche plus à les entendre que „ de gros en gros, ſans entrer dans „ le détail des expreſſions qu'ils „ ont employées ; comme ſi on „ pouvoit en ſentir & en démêler „ les beautés dans un Texte cor- „ rompu, & quelquefois plein de „ barbariſmes. „ Qu'y faire ? les ſié- cles ſe ſuccedent. On ſe laſſe de la ſcience qui coûte trop. On préfere l'eſprit de plaiſanterie, de métaphy- ſique, de badinage qui coûte bien

moins. Garre la barbarie. C'eſt en deux mots l'hiſtoire de l'eſprit humain. Sur ce principe, nous renvoyons aux vrais Lecteurs du *bon vieux tems*, ſoit préſens, ſoit futurs, un des plus doctes Ouvrages qui ait paru en genre de critique, & la ſçavante Diſſertation ſur Sardanapale. Un Extrait ſeroit ſuperflû pour ceux qui ſentent ou ne ſentent pas le prix de pareilles recherches. « Peut-être, dit M. l'Abbé „ d'Olivet, que l'exemple d'un „ homme de ſon rang & de ſon „ mérite réveillera en France le „ goût de la critique, goût autre- „ fois ſi commun, que le celebre „ Lambin, lorſqu'il travailla ſur Ci- „ ceron trouva du ſecours dans les „ plus grands perſonnages de ſon „ tems. „ Il en a laiſſé la liſte que voici. Jean du Tillet Evêque de Meaux, Guillaume Pellicier Evêque de Montpellier, Pierre Danès Evêque de Lavaur, Guillaume Budé, Lazare de Baïf, Henry de Meſmes, Jean Hurault, Pierre du Faur de S. Jorry, tous Maîtres des Requê-

tes : Barnabé Brisson Président au Mortier, & Aimard de Ranconet President aux Enquêtes au Parlement de Paris, Germain Vaillant de Guellis Abbé de Pimpont, Conseiller au même Parlement, Evêque d'Orleans.

Addition. Au sujet de Ciceron, dans l'Extrait que nous avons donné (au mois de Novembre 1737.) de la belle Traduction de l'*Orateur*, faite par M. l'Abbé Colin, nous avons dit, *M. l'Abbé Colin cite de plus pour la Chaire & pour le Barreau les Recueils de l'Academie Françoise, les Eloges Historiques des Academiciens de l'Academie des Sciences, publiés depuis 1699., &c.* Il faut mettre, comme l'Auteur le dit dans sa Préface, page 37. *Il y a d'autres Ouvrages, qui, quoiqu'éloignés du style ordinaire du Barreau & de la Chaire, ne laissent pas d'être d'un grand secours à l'Orateur, parce qu'ils reveillent en lui le goût des bonnes choses, & lui rendent l'esprit plus fécond & plus orné. Tels sont les Recueils de l'Academie Fran-*

çoise, les Eloges historiques des Académiciens de l'Academie des Sciences.

ARTICLE XIX.

PENSE'ES ET SENTIMENS de Pieté, tirés des seuls Livres Saints sur divers sujets. A Rennes, chez Joseph Vatar, Imprimeur-Libraire du College, Place du Palais aux Etats de Bretagne. 1737. *Vol.* in-12. *Pages* 273. *sans la Préface, &c.*

„ POur peu qu'on ait lû les Li-
„ vres Saints, dit l'Auteur ano-
„ nyme, on a remarqué, que par
„ rapport aux mœurs, ils renferment
„ deux choses. Premierement des
„ regles de conduite, des maximes
„ saintes, des réfléxions. Seconde-
„ ment, des sentimens tendres,
„ des élevations vers Dieu, des
„ mouvemens de cœur vifs & ani-
„ mez. C'est aussi la méthode qu'on
„ s'est proposé de suivre dans cet
„ Ouvrage. On a recueilli sur cha-

„ que ſujet ce que l'Ecriture four-
„ nit de penſées, de maximes, &
„ de réfléxions ; & c'eſt ce qui
„ fait comme la premiere partie
„ de chaque article, ſous le nom
„ de *Penſées*. La ſeconde con-
„ tient les mouvemens, les éleva-
„ tions de cœur vers Dieu, ſous le
„ nom de *Sentimens*. Ainſi on trou-
„ vera dans cet Ouvrage ſur chacun
„ des ſujets qui y ſont traités tout ce
„ que l'Ecriture nous fournit pour
„ éclairer l'eſprit, & pour toucher
„ le cœur; pour inſtruire les fideles,
„ pour les conſoler, & pour les ani-
„ mer. „

Voilà au vrai l'expoſé du plan de ce Livre. Le ſuccès qu'il a eu en Bretagne, & qu'il aura ſans doute partout où l'on ſent le prix des divines Ecritures miſes dans un beau jour, nous fait voir combien cette mine eſt féconde, & en combien de manieres l'on peut en rendre les tréſors utiles au Chriſtianiſme. La Bible eſt en effet le ſeul Livre qui ait cet avantage de ſe reproduire ſans ceſſe, & d'une façon toujours

nouvelle; & c'eſt pour cela même qu'on y reconnoît le doigt de Dieu. Depuis tant de ſiécles que les Peres & les Saints, ſoit Orateurs, ſoit Ecrivains, ont fait uſage de ce Livre prétieux, il ſemble qu'il ſe renouvelle de plus en plus, & que la ſource loin de ſe tarir en devient encore plus abondante. Dans l'Ouvrage dont nous parlons, il ne s'agit que de morale. C'eſt un aſſortiment de penſées priſes de différens endroits, & dont l'union fait un diſcours ſuivi. Il en faut dire autant des ſentimens propres de chaque ſujet. L'Auteur n'a mis du ſien que deux choſes, l'arrangement & la traduction des paſſages Latins qui ſe trouvent en marge, & que l'on peut confronter avec le François. L'arrangement eſt ſimple & naturel. Rien d'étranger au ſujet particulier que l'on traite. Rien d'omis de tout ce que l'Ecriture contient de particulier pour ce même ſujet Par exemple, s'agit-il des traverſes & des afflictions? c'eſt l'Ecriture unique qui forme le diſcours, ſoit pour l'atti-

cle des penſées, ſoit pour celui des ſentimens. Quant à la Traduction, elle a paru aux connoiſſeurs non-ſeulement exacte, pure & catholique, mais encore noble, élégante, & ſemblable à celle des Livres Sapientiaux par Madame l'Abbeſſe de Malnouë, c'eſt-à dire, dans le goût des vrayes traductions, très-peu paraphraſées en faveur de la clarté & de la liaiſon du diſcours.

„ On ne trouvera point dans cet „ Ouvrage (dit l'Auteur) ces dé-„ tails de mœurs ſi bien ſuivis, dé-„ veloppés avec tant de délicateſſe „ & d'eſprit, ni ces portraits, ces „ caracteres tracés avec tant d'art „ & d'agrémens, ni ces penſées bril-„ lantes & ingénieuſes, fruit de bien „ des veilles, dont les Livres de ce „ tems, les Panégyriques, les Orai-„ ſons funebres, & les Sermons „ mêmes ſont quelquefois égayés. „ Le Saint Eſprit n'a point ouvert „ la bouche des Prophetes, ni des „ Ecrivains ſacrés, pour enlever les „ applaudiſſemens de leurs audi-„ teurs. Mais on trouvera les grands

„ principes de la morale, l'amour „ de Dieu, la ſoumiſſion à ſes or- „ dres, la néceſſité indiſpenſable de „ la priere, le néant de l'homme, „ le mépris des richeſſes & des gran- „ deurs, l'équité, la droiture, la „ compaſſion à l'égard des pauvres, „ & les grandes vertus qui font la „ baſe de la Religion. On verra que „ c'eſt la main inviſible de Dieu „ qui amene & qui ménage les „ évenemens de la vie: on verra ſes „ ſoins & ſa bonté à l'égard de „ ceux qui le ſervent, & les rou- „ tes diverſes par leſquelles il les „ conduit à la félicité. „

ARTICLE XX.

TRAITE' DE LA VERITABLE Religion, en cinq Volumes. Tome Second. Contre les Déïſtes. *Voyez Janvier, Article III. page* 44.

L'Athée renonce à la raiſon, le Déïſte la ſuit; mais il ne ſuit qu'elle, c'eſt à dire, ne ſuit que la ſienne. Elle lui dicte qu'il y a un

Dieu, il en convient, mais voilà presque tout. Le Deiste rigide au moins, ne va pas plus loin. Athée de pratique, ce Dieu ne lui est rien, ne lui demande rien, ne lui promet rien, ne le menace de rien. Il l'a mis au monde pour l'en ôter, après lui en avoir donné le coup d'œil d'un moment, l'ame est une chimere : s'il y en a, elle perit avec le corps. Par conséquent nulle distinction entre le bien & le mal, ou s'il y en a une, elle est arbitraire, & un pur ouvrage des magistrats & de la police qui a ses raisons pour la maintenir ; c'est le sistême de *Hobbes*.

Une autre espece de Deistes un peu plus raisonnables distinguant le vice & la vertu, reconnoissent l'immortalité de l'ame, & lui décernent des punitions passageres, même après la mort, & une béatitude éternelle. L'auteur renferme la *refutation complete* de ce double Deïsme dans huit dissertations.

I. Dissertation. De la distinction du bien & du mal moral.

M. l'A. D. L. C. prouve fort bien non seulement l'impieté, mais le peu de raison du sistême de Hobbes qui anéantit cette distinction. Le bien & le mal sont aussi peu arbitraires que le vray & le faux. L'instinct naturel qui nous porte au bien, les remords qui nous éloignent du mal, les éloges que les plus vicieux mêmes font de la vertu, sont-ils relatifs aux loix des Magistrats ?

II. Dissertation. De l'obligation de faire le bien & d'éviter le mal.

Elle suit inévitablement de leur distinction : & la seule raison nous dit que s'il-y-a du bien il faut le faire, & que s'il-y-a du mal, il faut l'éviter; parce que faire le bien & bien faire, sont des Propositions identiques & Synonimes.

III. Dissertation. Des recompenses attachées à la vértu, & des punitions attachées au vice.

S'il faut éviter le mal & faire le bien, il le faut. Il faut que l'ordre soit gardé ou rétabli, que la justice soit maintenue ou vangée, & que la raison ait lieu d'une maniere ou d'une autre, librement de la part de l'homme ou forcément de la part de Dieu. Car si la raison humaine s'égare, la raison souveraine ne peut prendre le change, ni perdre ses droits, & le bien doit produire le bien, & le mal être suivi du mal.

IV. Dissertation. De l'éternité des peines & des récompenses de la vie à venir.

Dans cette vie la vertu le plus souvent est sans récompense, & le vice sans punition. Mais l'éternité de la punition révolte la raison du Deïste : & notre auteur convient

que c'est en effet un mystere au dessus de la raison humaine. Il réfute les raisons qu'en apportent plusieurs Theologiens; que la malice du peché est infinie, que le pécheur persevere dans l'amour du peché &c. Il refute aussi les raisons des Deïstes contre cette éternité des peines. Il faut pourtant bien *à posteriori* du moins que les raisons des Theologiens Orthodoxes qui sont unanimes contre celles des Deïstes, ayent un fonds de verité, qu'il soit dangereux d'abandonner.

V. Dissertation. De l'immortalité de l'ame.

Après l'avoir demontrée metaphysiquement par la raison, l'auteur l'établit physiquement par les faits. Dieu a voulu que l'ame fût immortelle. Il est vray que l'auteur donne à cette proposition Historique & de fait, un tour de raisonnement metaphysique qui ne va gueres qu'a établir le droit. L'ame est immortelle par ce que Dieu a du la

rendre telle. *L'anéantiſſement du moindre atome eſt*, dit-on, *ſans exemple dans tout l'univers depuis la creation. Que les incredules ſe rendent donc à notre Doctrine, ou qu'ils nous montrent que Dieu a fait contre l'ame de l'homme une exception toute ſinguliere à ſa Loy générale de n'anéantir aucun être, & de conſerver l'exiſtence du moindre atome.* Qu'il nous ſoit permis cependant de demander s'il eſt auſſi certain que la matiere ne doive jamais être anéantie, qu'il l'eſt que l'ame humaine ne le ſera jamais. L'Auteur pouſſe icy le raiſonnement philoſophique auſſi loin qu'il peut aller ſans la revelation.

VI. Diſſertation. De la liberté de l'homme.

Dans ſes aſſertions l'Auteur la maintient, & la prouve avec beaucoup de force & de netteté. Dans ſa reponſe à une ſeconde objection nous remarquerons ces paroles „ il „ eſt vray que la neceſſité du ſe-

„ cours de Dieu qui applique l'hom-
„ me à agir soit par une vertu intrin-
„ sequement efficace, soit par un
„ amas de circonstances où ce se-
„ cours est donné à propos, sem-
„ ble *réduire à presque rien* le pou-
„ voir d'agir autrement qu'on n'agit.
Mais l'impenetrabilité de la conciliation de la liberté humaine avec le secours de Dieu n'est pas une raison de nier l'existence même de la liberté. Le secours de Dieu est tout à fait necessaire, mais n'étant nullement necessitant on conçoit pourtant assez qu'il perfectionne la liberté bien loin de l'aneantir. Dieu est trop riche & trop bien-faisant, pour *reduire presqu'à rien* ses premiers dons par de nouveaux dons qu'il ne fait que pour l'accroissement & la perfection des premiers.

VII. Dissertation. De l'essence de la Religion naturelle.

L'Auteur prouve fort bien le devoir naturel d'un culte, non seulement interieur, mais même exte-

rieur. Quand à la fin de cette diſſertation il dit que *Dieu qui s'arrête principalement au cœur, approuve les differentes routes que l'on prend pour manifeſter au dehors la veneration & l'amour qu'on a pour lui*, le tolerantiſme ne peut s'en prévaloir, par ce qu'il ne s'agit que de la religion naturelle.

VIII. Diſsertation. De l'inſuffiſance de la Religion naturelle .... De l'utilité & de la neceſſité de la religion revelée.

Cette diſſertation qui eſt du même ſtile & de la même force que les précedentes, eſt la derniere de la ſeconde partie de l'ouvrage. Suit la 3. Partie qui traite *de l'exiſtence & de la realité d'une religion revelée, ajoûtée à celle de la nature, contre les Déïſtes; & de la veritable religion revelée contre les Idolâtres, les Juifs & les Mahométans.* Dans tout ce ſecond tome il ne s'agit encore que des Deïſtes, & par conſequent de la premiere branche de cette 3. partie.

Le plan général en eſt de marquer les caracteres des vrayes revelations, dont les principaux ſont les Propheties, & les Miracles.

I. *Diſſertation. Des caracteres qui doivent accompagner la Revelation & qui ſervent à diſtinguer celle qui eſt vraye de celle qui eſt fauſſe.*

Le premier caractere eſt que la revelation ne ſoit point contraire à la raiſon. Le ſecond, qu'elle ne ſe contredife point elle même. Le 3. perfectionne la raiſon en portant plus loin ſes vües & ſes lumieres. Le 4. qu'elle enſeigne un culte digne de Dieu. Le 5. qu'elle ſoit claire & préciſe.

Dans ſa promulgation, les caracteres de la revelation, ſont 1°. que la promulgation ſoit publique & ſolemnelle. 2°. accompagnée de marques exterieures convenables. 3°. Telles que ſont les propheties & les Miracles. Notre Auteur traite auſſi des caracteres de ceux qui

publient la revelation, & qui en instruisent les hommes.

Seconde Dissertation. De la Prophetie en général.

L'auteur en donne l'idée, la distinguant de tout ce qui n'est que science naturelle, conjecture, prévoyance, experience, sagacité, il en établit Dieu seul premier auteur. Il en developpe la nature, les effets & toutes les circonstances.

III. Dissertation. Des Miracles.

C'est ici la dissertation là plus étendue, le sujet le merite bien, & l'Auteur le traite avec toute la dignité possible dans huit grands Chapitres, dont le premier établit l'idée & la nature du miracle. Dabord c'est l'idée du *Docteur Clarcke* qui tout Protestant qu'il est, le définit fort sainement *un évenement singulier produit contre le cours ordinaire, regulier & uniforme des causes naturelles par l'intervention de*

de quelque être intelligent ſuperieur à l'homme.

Enſuite c'eſt la définition de M. *l'Abbé Houtteville* qui ne fait du miracle *qu'un reſultat de l'ordre géneral de la mechanique du monde & du jeu de tous ſes reſſorts ; une ſuite de l'harmonie des loix génerales que Dieu a établies pour la conduite de ſon ouvrage ; mais un effet rare, ſurprenant, qui n'a point pour principe les loix générales ordinaires & connuës ; qui ſurpaſſe l'intelligence des hommes, dont ils ignorent parfaitement la cauſe, & qu'ils ne peuvent produire par leur induſtrie.*

M. l'A. L. D. L. C. compare ces deux idées, les balance, examine leur point de reunion & de ſeparation, découvre leur inſuffiſance ; car il ne croit pas que nous connoiſſions aſſez la nature pour prononcer qu'un tel effet eſt une exception à ſes loix, & il conclut, en donnant *la vraye notion du miracle* qui n'eſt ſelon lui qu'un *effet ſurprenant, qui ravit l'admiration par ſa nouveauté, & qui arrive hors le*

cours ordinaire des loix générales du mouvement, par l'intervention d'une cauſe ſuperieure à l'homme. C'eſt Clarcke à peu près.

Le 2. Chapitre établit la poſſibilité des miracles. Spinoſa la nie: c'eſt qu'il nie l'exiſtence d'un Dieu different de la nature, auteur de la nature, ſuperieur à la nature, libre & tout puiſſant, autant que ſage & immuable. Le Chapitre 3. conſtate l'exiſtence & la réalité des miracles, & fait voir la neceſſité d'examiner les faits merveilleux ſans donner dans la credulité aveugle & puerile, ni dans l'incredulité ſuperbe & opiniâtre. Dans le Chapitre 4. il eſt queſtion de l'Auteur des miracles. Dieu ſeul en eſt le premier Auteur; mais il peut en communiquer le pouvoir aux anges & aux hommes. M. Clarcke Orthodoxe encore en cecy, pretend contre M. *Serces* que Dieu peut communiquer ce pouvoir aux mauvais anges, aux démons; & notre Auteur eſt de l'avis de M. *Clarcke*. Le fait des magiciens, de Pharaon eſt parlant.

Chapitre 5. Caracteres ausquels on peut connoître si un effet est naturel ou surnaturel, & discerner les miracles que Dieu opere, d'avec ceux du malin esprit. C'est encore M. Clarcke qui fournit ici trois caracteres distinctifs des miracles divins: 1°. la doctrine confirmée par ces miracles. 2°. La grandeur des miracles. 3°. Leur nombre. C'est par le nombre & par la grandeur de ses miracles que Moyse l'emporta visiblement sur les Magiciens de Pharaon. C'étoit une occasion d'éclat où Dieu se devoit à lui même une victoire à jamais memorable sur tous les efforts de l'enfer. La Doctrine est un moyen ordinaire & constant pour discerner les miracles vrais ou faux de l'esprit d'erreur. Dans le Christianisme sur-tout, nous avons une regle vivante pour juger de la validité des miracles. Sont-ils autorisés, authentiqués par l'Eglise, par ses Pasteurs, par ses Chefs? Ils sont vrais; ne sont ils pas authorisés par l'Eglise? Ils sont équivoques; sont ils contredits par l'Egli-

ſe ? Ils ſont faux. Rien n'eſt plus ſimple que ce diſcernement pour un vray fidele : il n'y faut que du bon ſens, avec la grace qui ne manque pas.

Chapitre 6. de la force des miracles en fait de preuve. Sont-ils par eux mêmes & indépendamment de toute autre conſideration des ſignes certains de verité ? Que prouvent-ils ? De ſoi les miracles ſont de fortes preuves des faits ou des paroles en confirmation deſquelles ils ſont operés. Mais on vient de voir qu'ils ſont quelquefois équivoques & que quelquefois ils ne prouvent rien ; étant alors l'ouvrage du Démon. C'eſt ſans doute avec ce correctif que l'Auteur qui l'a ſuffiſamment établi dans le Chapitre précedent, entend cette propoſition, *que les miracles qui s'operent ſur le tombeau d'un mort, ſont une marque certaine de ſa ſainteté.* La propoſition ſuivante que *les miracles d'un homme mort ne prouvent point par eux mêmes la pureté de ſa foy & de ſes ſentimens*, ne s'entend pas bien après

la précedente. La ſainteté ſuppoſe, ce ſemble, la pureté de la foy & des ſentimens. Ce n'eſt pas l'erreur preciſément qui empeche la pureté de la foy & des ſentimens, mais la perſeverance dans une erreur reconnuë, & aſſez reconnoiſſable pour empêcher la ſainteté & les miracles, autant que cette pureté de la foy. L'Auteur paroit ne vouloir dire autre choſe. Tout eſt dit au reſte, lors qu'on a dit que l'Egliſe eſt la regle & le juge de la foy, des ſentimens, de la ſainteté & des miracles, & M. l'A. L. D. L. C. a auſſi une propoſition qui dit nettement *que les héretiques & les ſchiſmatiques ne peuvent faire des miracles en confirmation de l'erreur*, ſi ce n'eſt des miracles tels que ceux des Magiciens de Pharaon, comme notre Auteur le dit un peu plus bas.

Chapitre 7. *Queſtions ſur la nature des gueriſons miraculeuſes.* 3^{e}. Queſtion. *Les gueriſons miraculeuſes ſont-elles eſſentiellement promtes, ſubites, & operées en un inſtant?* L'Auteur répond que celles de cette

eſpece ſont les plus frappantes. Ne pourroit-on pas ajouter que ce ſont les plus ordinaires. L'Auteur pretend que *decider que les gueriſons miraculeuſes doivent s'operer en un inſtant, c'eſt preſcrire à Dieu une methode d'operations, & vouloir qu'il ne puiſſe agir que ſelon nos idées.* Cependant comme ce ſont d'habiles gens & de bons Theologiens qui le decident ainſi, & que c'eſt même l'opinion la plus commune dans l'Egliſe, l'Auteur nous permettra de remarquer que par là on pretend moins preſcrire à Dieu une methode, que conſtater la methode même dont-il paroit que Dieu s'eſt toujours ſervi dans les gueriſons qu'il a voulu caracteriſer comme miraculeuſes. Lorſque l'Egliſe dans la canoniſation des Saints n'admet que des miracles revêtus de ce caractere, & de quelques autres caracteres, elle ne preſcrit rien à Dieu, c'eſt Dieu qui lui preſcrit une methode canonique de conſtater la sainteté de ceux de ſes ſerviteurs qu'il veut glorifier devant les hommes.

M. L. D. L. C. remarque enſuite

fort bien qu'il n'eſt pas queſtion de raiſonner metaphyſiquement, & il en appelle fort ſagement aux faits Hiſtoriques, & à ceux de l'Evangile même. Le premier qu'il cite comme un exemple de gueriſon non momentanée, eſt celui de l'aveugle dont il eſt parlé au *Chapitre* 5. *de ſaint Marc.* Jeſus mit de la ſalive ſur ſes yeux, lui impoſa les mains, & lui demanda s'il voyoit. Il répondit qu'il voyoit des hommes marcher comme des arbres. Gueriſon commencée & imparfaite, ajoute notre Auteur. Jeſus impoſa les mains de nouveau, & l'aveugle vit tout-à-fait : ſur quoi l'Auteur ajoute, *gueriſon parfaite & accomplie, qui ne s'eſt faite que par degrés & par ſucceſſion de temps.* Nous ſera-t'il permis de remarquer qu'il n'y eut point de vraye ſucceſſion de temps, comme dans les gueriſons naturelles, operées par les remedes naturels ; & que quoique Dieu ne l'ait pas operée dans un moment, mais dans deux momens, elle ne laiſſa pas d'être momentanée, puiſque ces deux

momens n'avoient nulle liaiſon, comme les divers momens d'une gueriſon naturelle en ont entr-eux. D'un miracle Dieu en fit deux, dont chacun fut ſubit & momentané. Peut-on nier que ce ne fut un miracle qu'un aveugle parvint ſur le champ par une ſimple impoſition des mains & de la ſalive du Sauveur, à voir à demi les objets. Si Jeſus s'en fût tenu là n'auroit-ce point été un vray miracle? Le premier moment d'une gueriſon naturelle influë ſur le dernier moment. Le premier moment du miracle en queſtion n'influa point dans le ſecond, qui fût un nouveau miracle. C'eſt preciſément le même cas que ſi Dieu par un premier miracle eût rendu la vüe à un oeil, & par un dernier la vüe à l'autre.

Le ſecond fait tiré *du 9. Chap. du même Evangeliſte*, eſt celui du ſourd & muet qui étoit poſſedé, & que le démon tourmenta beaucoup avant que de le quitter. On peut en dire à peu près ce que nous diſons du miracle precedent, &

remarquer encore qu'une complication de maux eſt relative à une complication de miracles, que Dieu pourroit à la verité reduire à un ſeul, mais qui en vaudroit toujours pluſieurs, puiſqu'il gueriroit pluſieurs maux naturellement incurables.

5. Queſtion. *Les gueriſons miraculeuſes peuvent-elles être accompagnées d'agitations, de tremblemens de membres & de convulſions?* L'Auteur prouve l'affirmative par des faits: mais ces faits limitent la propoſition à des convulſions démoniaques, ſelon la remarque de pluſieurs ſcavans Theologiens. 6. Queſtion. *Ces convulſions ſont-elles l'ouvrage de Dieu ou du Diable?* L'Auteur répond par des faits & par des raiſonnemens. Dans la queſtion du ſourd & muet de S. Marc, il remarque lui même que les convulſions étoient l'ouvrage du démon, & que la gueriſon fut l'ouvrage de Jeſus Chriſt. Dans les autres faits qu'il rapporte, il convient encore que les convulſions étoient démo-

niaques. Cependant M. L. D. L. C. pretend que ces ſortes de convulſions *ne ſont pas eſſentiellement l'ouvrage du démon.* Son raiſonnement, car ce n'eſt que cela exactement analyſé, nous paroit ſe reduire à 3. raiſons.

Premiere Raiſon morale : les convulſions ſont des peines que Dieu peut infliger à qui il veut. Cela eſt vray, mais il s'agit du fait. Deuxieme Raiſon Phyſique : *les convulſions ſont la ſuite naturelle du dénouement des membres qui ſe fait dans la gueriſon des maladies inveterées* Cela eſt encore vray en Phyſique, en Medecine. Mais il eſt ici queſtion de Theologie & de gueriſons miraculeuſes. D'ailleurs que dire des convulſions qui ſucccederoient à des gueriſons au lieu de les preceder ? Troiſieme Raiſon : ſi les convulſions avoient toujours le démon pour Auteur, *il faudroit admettre autant de poſſedés qu'il y auroit de convulſionaires.* A la bonne heure. *Siſtême viſiblement faux*, ajoute pourtant l'Auteur, & l'on pourroit en effet ſans recourir toujours

à la possession, s'en tenir souvent à l'imposture ou à la folie.

Pour prouver la fausseté visible du *sisteme* en question, l'Auteur ne cite qu'un fait tiré de S. Augustin. Des enfans rebelles, maudits de leur mere, ayant été frapés de convulsions, en furent gueris sur le tombeau de S. Etienne. *Ce fait*, selon l'Auteur, nous apprend deux choses. 1°. que les convulsions sont quelquefois *dans l'ordre de la Providence, la punition des grands crimes.* 2°. *Que l'on alloit autrefois au tombeau des saints pour en obtenir la guerison.* C'est qu'on alloit au tombeau des vrais Saints adoptés par l'Eglise pour guerir des convulsions, que des Saints équivoques ou reprouvés donnent quelquefois. Dieu, il est vray, avoit donné ou permis au démon de donner celles-cy, mais elles sortent de l'état de la question présente, où il s'agit de convulsions compagnes de la guerison, & non excluës par la guerison. Le fait est précis. 1°. Dieu donne ou permet les convulsions de ces

enfans : c'est là un miracle, mais non de guerison. 2°. S. Etienne guerit ces enfans, c'est là un miracle de guerison, mais non de convulsion.

7. Question. *A quels caracteres peut on connoître si les convulsions que l'on éprouve quelquefois sur les tombeaux des saints, sont l'ouvrage de l'operation de Dieu, ou du démon?* Rien n'est plus sage & plus saint que la plûpart des caracteres enoncés dans la réponse de l'Auteur. 1°. Si les convulsions prennent à des gens non malades, ou à des malades, sans les conduire à la guerison, Convulsions folles ou Diaboliques. 2°. Si la guerison s'ensuit, quelquefois le Diable les cause, dit l'Auteur, ajoutant que Dieu peut aussi les causer, mais les faits sont contraires. 3°. *Les convulsions indecentes qui font horreur, qui blessent la pudeur & la pieté, sont l'ouvrage du Diable.* 4°. Les convulsions que Dieu envoye lorsqu'il veut guerir miraculeusement, ne peuvent être nuisibles aux malades; nous

ajoutons que des convulsions aprêtées peuvent, sans être nuisibles, n'être ni miraculeuses, ni en aucune sorte l'ouvrage de Dieu. On n'a gueres de cette foy qui obtient les miracles, lorsqu'on a tout lieu de craindre d'être la dupe des convulsions qui s'annoncent pour l'operer.

Au 3. Chapitre, l'Auteur traite des épreuves du fer chaud & de l'eau bouillante, dont il est parlé dans l'Histoire, & en diverses Propositions il établit 1°. que le merveilleux de ces épreuves n'étoit point naturel. 2°. Qu'il étoit surnaturel. 3°. Quelquefois l'ouvrage de Dieu, & un effet de sa protection envers les innocens. 4°. Quelquefois équivoque. 5°. le plus souvent plein de superstition. Au 9°. Chapitre, l'Auteur traite sur les mêmes, principes, l'épreuve de l'eau froide. Le 10. Chapitre qui traite de la baguette, rejette sur un pact avec le démon tout ce qu'il peut y avoir de surnaturel.

TOME TROISIEME.

Suite de la troisieme Partie.

IV. Dissertation. De l'idolatrie ou de la Religion des Payens, considerée dans l'objet de son culte, & par rapport à ses divinites.

C'est le comble de la folie & de l'extravagance considerée dans la nature de son culte; elle est impie & sacrilege: ce culte étoit contre l'humanite, contre les mœurs, contre tous les bons principes. On auroit beau vanter l'antiquité de l'idolatrie & son étenduë, l'erreur a un droit d'antiquite chez les hommes, par là même qu'elle est erreur. Mais ce droit est une voye de fait & une usurpation, plutôt qu'un vray droit, & le nombre des fols n'a jamais fondé la moindre prescription contre la sagesse.

L'Auteur vient aux oracles. Ils ne prouvent rien en faveur de l'idolatrie, ils etoient remplis d'impié-

té, de cruauté, de mensonge, de superstition & d'abomination, & Dieu ne peut en être l'Auteur. Les demons seuls & le plus souvent leurs Prêtres ont rendu ces faux oracles; car ils étoient toujours faux, c'est à dire non divins, soit qu'ils vinssent du demon ou de ses ministres.

Sur la durée de ces oracles, notre Auteur marque la venuë de J. C. comme l'époque de leur cessation, non qu'ils ayent tous cessé au moment précis de la naissance, ou de la mort même du Sauveur: mais ils ont commencé à tomber, à se decrediter dès ce temps là, & peu à peu ont cessé partout, à mesure que le Christianisme a gagné & s'est établi sur leur ruine. Les Apôtres, les Martyrs, leurs simples reliques, les simples chretiens leur imposoient silence, non seulement en découvrant l'imposture des Prêtres, mais souvent en faisant taire le démon. Les payens sont convenus eux mêmes de cette epoque, non pour en faire honneur

aux chrétiens, mais pour les rendre odieux, ou même sans la leur attribuer, & recherchant pourquoi dans ce temps là les oracles cessoient ou avoient cessé. M. L. D. L. C. refute ici M. *Vandale & de* Fon*tenelle.*

Suivent les Miracles des Payens que l'Auteur discute avec la même habileté, & dont il ne fait pas plus de cas que des oracles. La principale discussion roulle ici sur les miracles des Magiciens de Pharaon. L'Auteur rapporte la diversité des opinions de M. *Serces*, qui pretendoit que ces miracles n'étoient que des prestiges, & de M. Clarcke qui en faisoit de vrais prodiges operés par le démon; il se declare pour celui-cy en refutant habilement celui-là.

V. Dissertation. De la Religion Judaïque.

L'Auteur en demontre la verité & la divinité contre les Deïstes & les Payens. Il commence par bien constater la realité historique

de l'exiſtence de Moyſe; il fait voir enſuite que ce Moyſe n'eſt point un impoſteur; que ſon Pentateuque merite toute creance; & ne contient que des faits averés, que ſes miracles ſont authentiques & non l'effet de l'art & de la ſcience des Egyptiens. Qu'ils prouvent par conſequent la divinité de ſa miſſion, il examine en particulier les principaux miracles, le paſſage de la mer rouge, l'eau tirée du ſein du rocher, les merveilles de la verge d'Aaron, & repond avec autant de force que de netteté aux objections des demi ſçavans beaux éſprits, qui expliquent les miracles ſurnaturels par une phyſique qui ne leur fournit pas hors de là l'explication raiſonnable du moindre Phenomene de la nature. Les Propheties de Moyſe ſont traitées avec la même ſolidité & la même clarté.

VI. Diſſertation. De l'abolition du Judaiſme, & de la réalité d'un autre culte ſubſtitué en ſa place contre le Juifs.

L'Auteur prouve la venuë du Meſſie, & l'aboliſſement du culte exterieur preſcrit par Moyſe.

VII. Diſſertation. Du Chriſtianiſme, ſa verité & ſa divinité demontrées & défenduës contre les objections des Deiſtes, des Payens, des Juifs & des Mahometans.

Cette diſſertation eſt de conſéquence, auſſi l'Auteur lui a-t-il donné toute l'étenduë & la force qu'elle merite. Dans un premier chapitre il prouve la divinité du Chriſtianiſme par la verité de l'hiſtoire Evangelique. Les faits en ſont poſſibles ne renfermant ni abſurdité ni contradiction. 2°. Ils ſont annoncés par des temoins oculaires & par des contemporains. 3°. Ces té-

moins ne peuvent être suspects d'aucune mauvaise foy. 4°. Les faits évangeliques sont *de l'espece la moins propre à favoriser l'imposture.* Ils sont publics, solennels, interessans, connus des Magistrats. 5°. Les Juifs, les Payens & les Mahometans ont reconnu les miracles de J. C. 6°. Les faits évangeliques sont venus jusqu'à nous sans aucune alteration 7°. Ils sont demontrés vrais par leur liaison avec des faits posterieurs qui sont incontestables.

Le second Chapitre prouve la divinité du Christianisme par la qualité d'Envoyé de Dieu qu'on ne peut contester à Jesus Christ. Le 3. Chapitre la prouve par la qualité de Messie dont J. C. est revêtu. Le 4e. par la Résurrection de J. C. Le 5e. par l'établissement même du Christianisme. Le 6e. contient les objections generales contre le Christianisme, avec les reponses à ces objections. La principale objection porte que la Religion est pleine de mysteres, & qu'elle ôte à l'homme

l'uſage de ſa raiſon. M. L. D. L. C. fait bien voir que la Religion n'ôte à la raiſon aucun de ſes vrais droits, & qu'elle ne fait que la reduire à ſes juſtes bornes; ce qui eſt un accroiſſement de raiſon, rien n'étant plus raiſonnable que de reconnoître juſqu'à quel point il eſt permis de raiſonner. La Religion a un côté tenebreux & un côté lumineux. Celui ci apprend à la raiſon à reſpecter celui là, nous croyons ce que nous ne comprenons pas, mais nous comprenons fort bien qu'il faut le croire: nous comprenons ſur tout qu'il y a mille choſes incomprehenſibles pour nous, dans les choſes mêmes qui ſont le plus à notre portée, à plus forte raiſon dans le ſurnaturel, dans le divin, dans tout ce que la Religion a pour objet.

VIII. Diſſertation du Mahometiſme.

Dans le premier article, l'Auteur donne un précis de la vie de Mahomet. Le ſecond article expoſe les

principaux dogmes de cette ſecte. Le 5e. refute le Mahometiſme, en montrant 1º. que la Miſſion de Mahomet n'eſt point divine, n'étant ni prédite, ni accompagnée de vrayes prédictions & de vrais miracles. 2º. Que les qualités perſonnelles de Mahomet détruiſent la prétenduë divinité du culte qu'il a établi. 3º. Que le fond de ſa doctrine prouve ſon impoſture, & que ſa Religion n'eſt qu'une invention humaine. Mahomet, par exemple, reconnoît Jeſus-Chriſt pour un vrai Prophete, & cependant il contredit ſa doctrine ſur les points les plus eſſentiels, non-ſeulement du dogme, mais de la morale même, dont il altere la pureté divine, par des traits d'une humanité qui nous ravale à la condition des animaux les plus impurs, & les plus groſſiers.

ARTICLE XX.

II. RE'PONSE

*DE M. l'ABBE' DE MOLIERES, à la Léttre de M***, inserée dans les Mémoires du mois précédent.*

VOici, Monsieur, ma Réponse à votre principale Objection. Vous ne trouvez pas mauvais,

1°. Que je forme les fluides de petits tourbillons de différens ordres, chargés à leurs centres de globules durs; pourvû que je ne suppose pas d'abord que ces globules pesent par eux-mêmes.

2°. Que l'éther ne différe de ces fluides, qu'en ce que les petits tourbillons de différens ordres, emboités les uns dans les autres, dont il est formé, n'ont pas à leurs centres de pareils globules durs.

3°. Que je dise qu'un corps dur, ou dont les molecules ont perdu la

forme de petits tourbillons, suspendus dans l'éther, dont un grand tourbillon peut être formé, sera poussé au centre de ce grand tourbillon, & pesera par conséquent.

Car vous convenez avec moi que toutes les particules étherées qui entourent ce corps, tendront à la superficie du tourbillon, non-seulement par le mouvement circulaire qu'elles ont autour du centre de cette superficie, que le mobile a aussi-bien qu'elles; mais encore par le mouvement circulaire qu'elles ont, chacunes en qualité de petits tourbillons, autour de leurs propres centres: mouvement circulaire que n'ont pas les particules du mobile dur; & que les particules étherées, cherchant toujours par cette raison à gagner le dessus, ne peuvent tout étant plein, que pousser le mobile au centre. Puisque vous ajoûtez tout de suite. *On ne peut nier que votre hipothese jusques-là ne soit bien soutenuë.*

J'ajoûte hardiment, Monsieur, que je n'ai besoin que de ces seuls principes, que vous articulez distin-

ctement, dans votre Lettre, & que j'ai déduit exactement dans mes leçons du principe des Méchaniques, pour réſoudre votre difficulté. Mais j'ai beſoin de tous ces principes, & non de quelques-uns ſeulement, pour expliquer méchaniquement toutes les circonſtances du phénomene de la peſanteur qui a paſſé juſqu'à préſent, comme le dit M. Saurin (*Mem.* de l'Ac. 1709.) *pour un des plus difficiles problêmes que la Phyſique ait à réſoudre.*

Voici comme vous raiſonnez.

„ Selon vos principes (me dites-„ vous) aucune matiere n'eſt pe-„ ſante de ſa nature. Et ſi un corps „ eſt porté au centre d'un tourbil-„ lon, c'eſt ſeulement parce qu'il y „ eſt pouſſé par les parties de l'é-„ ther qui l'entourent. Cela poſé, „ (ajoûtez-vous enſuite) comment „ voulez-vous qu'un globule dur, „ placé au centre d'un petit tour-„ billon, ſoit porté au centre du „ grand tourbillon ? il faut qu'il y „ ſoit pouſſé par les parties qui l'en-„ vironnent. Mais il n'eſt immé-

„ diatement

„ diatement entouré que des parti-
„ cules de ſon propre tourbil-
„ lon qui, par leurs forces centri-
„ fuges particulieres, ne peuvent
„ que le retenir au centre qu'il oc-
» cupe. Le petit tourbillon (ajoû-
» tez-vous encore) n'eſt pas lui-
» même pouſſé par ſes voiſins, avec
» leſquels vous le ſuppoſez juſte-
» ment en *équilibre*. Il eſt donc
» évident (concluez-vous enfin)
» qu'aucun agent ne peut pouſſer
» ce globe, & il ne reſte par con-
» ſéquent qu'à dire, qu'il a une pe-
» ſanteur indépendante de l'impul-
» ſion C. Q. F. D. »

Telles ſont, Monſieur, vos propres paroles. Voyons maintenant ſi vous avez eu raiſon d'appeller ce Diſcours une Démonſtration. Une Démonſtration ne doit renfermer aucun terme qui ſoit équivoque. J'en trouve un qui a juſtement ce caractere dans votre raiſonnement, c'eſt le mot d'*Equilibre*. Mais il faut pour abréger répondre par ordre à votre objection, qui ne laiſſe pas d'avoir quelque fondement.

Je dis donc que de cela ſeulement qu'il y aura un petit globe, je ne dis pas peſant, je dis dur, au centre d'un petit tourbillon environné de pareils tourbillons qui n'auront pas à leurs centres de pareils globules durs, & que tous ces petits tourbillons circuleront au tour de l'axe d'un grand tourbillon : de cela ſeulement, le petit tourbillon au centre duquel il ſe ſera formé un globule dur, ou dont les particules auront perdu la forme de petits tourbillons; ce petit tourbillon, dis-je, ſera pouſſé au centre du grand tourbillon par l'effort centrifuge des petits tourbillons de l'éther aux centres deſquels il ne ſe ſera pas formé de pareils globules durs.

Je dis de plus, que cela arrivera quoiqu'en même-tems les particules du globule dur ſoient pouſſées au centre du petit tourbillon qui le contient, par l'effort centrifuge particulier des particules de ce petit tourbillon, & qu'il puiſſe y avoir *équilibre* entre l'effort centrifuge particulier de ce petit tourbillon à

l'égard de ſon centre, & l'effort centrifuge particulier des autres petits tourbillons à l'égard de chacuns de leurs centres.

D'où il s'enſuivra que le petit tourbillon, chargé du globule dur, pourra n'être pas entierement détruit, avant que d'être arrivé au centre du grand tourbillon. Et j'ajoûte que tout cela, qui eſt tout ce que j'ai voulu dire, ſaute aux yeux, ſelon mes principes.

Car d'abord, il ne s'agit ici en aucune ſorte, qu'il y ait *équilibre* entre l'effort centrifuge du petit tourbillon chargé, & l'effort centrifuge des petits tourbillons non chargés de globules durs, à l'égard du centre commun, c'eſt à-dire, du centre du grand tourbillon. Cet *équilibre* au contraire ne peut s'y rencontrer, ſelon mes principes: mais il ſuffit qu'il y ait *équilibre* entre tous les efforts centrifuges particuliers de ces petits tourbillons, pour que le petit tourbillon chargé ſubſiſte. Et voilà, Monſieur, en quoi conſiſte votre *équivoque*.

Vous ne considerez dans un tourbillon composé qu'une sorte d'*équilibre*, que vous rapportez au centre commun du grand tourbillon; équilibre qui ne se rencontre pas ici, & il y a dans ce tourbillon deux sortes d'*équilibre* à considérer, parce qu'il y a deux sortes de centres; le centre commun, & les centres particuliers de chacun des petits tourbillons; & qu'il y a par conséquent dans ce tourbillon deux sortes de forces centrifuges: l'une commune à tous les petits tourbillons, par laquelle ils tendent tous à s'éloigner du centre du grand tourbillon, & l'autre particuliere à chacun de ces petits tourbillons, par laquelle ils tendent tous à se défendre mutuellement; sans que cela empêche que, par cette seconde force centrifuge, ils ne tendent aussi à s'éloigner du centre commun, avec plus de force que si ces petits tourbillons n'étoient que des globules durs, ce que j'ai expliqué fort au long dans mes Leçons.

Un *Etre pensant* ne devoit-il pas avoir découvert dans un tourbillon

composé de petits tourbillons ces deux sortes d'équlibre? Oui, selon vos maximes: non, selon les miennes, quoique je ne les aye pas toujours suivies à la rigueur, me confiant trop à l'intelligence du Lecteur. Car j'ai souvent éprouvé que ce qui paroît simple après qu'on l'a découvert, & qui l'est en effet, est ordinairement ce qui échappe aux êtres qui se piquent de mieux penser. Et c'est aussi ce qui justifie l'objection que vous avez formée sur ce point important, & que j'aurois dû prévoir. Je viens au point de la difficulté.

Les petits tourbillons, selon mes principes, sont ordinairement composés d'autres petits tourbillons. Et un tourbillon composé a plus de force centrifuge qu'un tourbillon simple. Si donc parmi les petits tourbillons, dont un grand tourbillon est composé, il s'en trouve un qui soit simple, & que les autres soient composés d'autres petits tourbillons; n'est il pas clair, selon les principes précédens que vous m'accordez,

que chacune des masses de ces petits tourbillons composés tendra avec plus de force à s'éloigner du centre du grand tourbillon, que ne fera la masse du petit tourbillon simple? Ce petit tourbillon simple sera donc poussé au centre du grand tourbillon par l'effort centrifuge des autres petits tourbillons qui chercheront à gagner le dessus avec plus d'effort que ne fait celui-ci.

La même chose arrivera sans doute, si ce petit tourbillon est en partie composé de petits tourbillons, & en partie composé de petits corps durs; soit que ces corps durs soient épars çà & là dans ce petit tourbillon, soit qu'ils soient tous réunis à son centre. Car il est toujours évident que la somme des efforts centrifuges de la masse de ce petit tourbillon sera constamment moindre que la somme des efforts centrifuges de la masse de chacun des autres petits tourbillons qui l'environnent.

Et si ce petit tourbillon chargé d'un globule dur, ou dont les par-

ticules ont perdu la forme de petits tourbillons, est contraint pour balancer l'effort des tourbillons environnans, qui tendent à le détruire, de perdre de son étenduë ; le diametre du globule dur qu'il porte à son centre ne diminuant pas pour cela ; n'est il pas clair que la somme de ses efforts centrifuges sera de plus en plus moindre ? & qu'il y aura par conséquent encore plus de raison qu'il soit poussé au centre du grand tourbillon.

Donc le petit tourbillon chargé d'un globule dur tombera au centre du grand tourbillon, quoique les particules dures dont il est formé, ou qui ont perdu la forme de petits tourbillons, soient poussées au centre de ce petit tourbillon, & que ce petit tourbillon fasse équilibre avec les petits tourbillons de l'éther qui le poussent vers ce point. C. Q. F. D.

Pour ce que vous ajoûtez ensuite que « si les petits tourbillons chargés de globules durs étoient pe-
» sans, les tourbillons des Plane-

„ res (soit des grandes, soit des „ secondaires) devroient aussi pe- „ ser, & en conséquence tomber „ au centre du grand tourbillon „ solaire. „ Il est facile de vous ré- pondre que j'en conviens. Oui, Monsieur, il est évident que par cette raison ces tourbillons, chargés de ces grands globes durs, tendent à descendre ; & bien loin que cela nuise à mon systême, cette tendance est au contraire très-nécessaire pour rendre raison, selon mes principes, des Phenomenes du Ciel.

De sçavoir maintenant pourquoi ils ne descendent pas, ou qu'ils ne sont descendus que jusqu'à de certaines distances du centre, plus ou moins grandes, je vous le laisse pour le présent à deviner. Quant à moi, je ne le dirai que dans mon quatriéme Volume, s'il est possible que je puisse jamais survenir aux frais de cet Ouvrage.

Au reste, Monsieur, vous voyez sans peine que ce n'est pas en généralisant les principes qu'on peut souvent résoudre les difficultés de la

Physique générale, mais que c'est plutôt en les approfondissant qu'on peut y parvenir ; & c'est ce qui est difficile. La difficulté qui s'y rencontre est si grande, que les êtres, qui ont acquis la réputation d'avoir beaucoup mieux pensé que les autres, n'ont pû la vaincre. M. de Leibnitz répond à M. Newton, que la raison pourquoi on ne peut résoudre les difficultés qu'il a formées contre le systême Cartésien, ne vient que de ce que de son tems on n'avoit pas assez approfondi les proprietés du tourbillon, ce qu'il promet de faire ; mais ce que néanmoins il n'a pas fait, quoiqu'il ait vécu très-long-tems, & qu'il lui importât très-fort de le faire. Vous sçavez que M. Newton avouë ingénument à la fin du Livre de ses Principes, qu'il n'a pas pû trouver la cause de la pesanteur. *Causam gravitatis nondum assignavi.... Rationem harum gravitatis proprietatum ex Phenomenis nondum potui deducere.* Cependant vous convenez que je l'ai trouvée jusqu'à un certain point, & j'ose

même eſperer, qu'après ces éclairciſſemens vous conviendrez de tout.

Pour approfondir les principes, nous n'avons ni calculs reglés, ni formules dreſſées qui nous guident; nous n'avons que des maximes générales, dont l'application eſt très-difficile à faire aux ſujets que l'on examine. Au lieu que pour généraliſer, tous les Livres fourmillent de *Formules*, par le moyen deſquelles on trouve avec une facilité incroyable des rapports composés, & composés à l'infini, qui nous fourniſſent à chaque pas des moiſſons entieres de lignes courbes, & la ſolution d'une infinité de problêmes qui en dépendent.

Mais s'il s'agit d'approfondir pour découvrir le ſimple, & pour réſoudre par ce moyen les problêmes, que les Auteurs les plus célébres ſe ſont proposés, comme étant les plus importans, & qu'ils n'ont pû réſoudre par toutes leurs méthodes, tels que ſont la cauſe méchanique de la peſanteur, celle de l'inſenſible réſiſtance dans le plein,

celle du ressort, & des effets surprenans qu'il produit dans le choc, &c. Alors il faut, pour ainsi dire, mettre son esprit à la torture, & travailler long-tems comme au hazard, avant que de parvenir à la fin qu'on se propose.

Je remets, Monsieur, à une autre fois la réponse aux autres articles de votre Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris le 10. Janvier 1738.

ARTICLE XXI.

ELOGE DU PERE CEVA.

Le Pere *Thomas Ceva*, célébré dans les Journaux de *Leipsick*, & dans ceux de *Trévoux*, nâquit à *Milan* le 20. *Decembre* de l'année 1648. Il entra dans la Compagnie de *Jesus* le 24. de *Mars* 1663, & fit sa Profession le 8. de Decembre 1681. Des talens fort différens, qui semblent presque incompatibles, & qu'on voit rarement

réunis dans un petit nombre d'hommes privilégiés, lui ouvrirent une carriere variée & brillante. Le Génie de la Poësie, & celui qui préside aux Mathématiques, concoururent également à sa réputation & à sa gloire. A l'âge où les autres commençent à peine à étudier avec quelque succès, les Maîtres le regardoient comme un Juge éclairé de leurs Ouvrages; & ce fut en ce tems-là que M. *Pierre-Paul Caravagio* Professeur public lui dédia un Livre de Géométrie, comme à un Sçavant déja distingué dans cette science. De toutes parts il étoit consulté sur ce qu'elle a de plus sublime, & sur les secrets les plus profonds. Ce que sa pénétration lui dictoit, son penchant à faire plaisir nous en a privés. Il ne conservoit presque rien de ses Ecrits, & comme ils étoient recherchés avec empressement, il les donnoit avec une bonté & une facilité qu'on oseroit presque lui reprocher, si ces qualités après tout n'étoient préférables aux talens de l'esprit. Ainsi de tout ce qu'il

a composé sur les Mathématiques, durant plus de quarante ans qu'il les a enseignées, il n'a fait imprimer sous son nom, qu'un petit nombre de Traités, dont voici les sujets. *De Naturâ Gravium. De Ratione Æquilibrii. De sectione Geometrico-Harmonicâ & Arithmeticâ De sectione Anguli Rectilinei in quotvis partes æquales, tum organicè, tum per quasdam lineas curvas. Instrumentum aptum ad hujusmodi sectionem, ejusque usus. De Cycloide. De Lineis Phantasticis. De Flexibilibus.* Il a encore donné, mais sans y mettre son nom, *Machina di Fuochi, per il S. Principe Eugenio. Rischio che si corre nell' uscire di carozza, mentre i cavalli sono in fuga.*

Jusqu'ici nous n'avons vû que le Mathématicien, & nous avons dit que le P. *Ceva* joignit les graces de la Poësie, à la solidité des plus hautes spéculations. En effet, il ne s'est pas fait moins d'honneur, & n'a pas été moins connu par les Ouvrages de belle Littérature & de goût, que par ceux dont nous venons de par-

ler. Une pénétration ſubtile & profonde dans l'invention; une netteté admirable dans l'expoſition, ſont le caractere propre de ces derniers. Dans les Poëſies brillent la nouveauté des idées, l'amenité, l'élégance, le feu Poetique: les autres ont chacun leur mérite en leur genre. Faut-il s'étonner des Editions réïtérées qui s'en ſont faites en Italie, & hors d'Italie, des traductions qui les ont fait paſſer en d'autres langues, de l'empreſſement à les lire, de l'eſtime qu'on en a faite? Ses principaux Ouvrages en Vers, ſont un Poëme ſur la ſortie d'Egypte, de l'Enfant *Jeſus* & de *Marie*, un Livre de *Sylves*, & ſur tout ſa *Philoſophia Novo-Antiqua*, en ſtyle de *Lucrece*. On a encore de lui quelques autres piéces, qui ont paru en divers tems.

Le P. *Ceva* n'a pas été ſeulement Mathématicien, Poëte, Philoſophe, & tout cela dans un degré diſtingué, il mérite encore un rang parmi les Hiſtoriens, & une place parmi les Orateurs. L'Hiſtoire lui doit

les Vies de quelques perſonnes illuſtres : en voici la liſte. *Memorie del Signore Conte* Franceſco Lemene. *Vita dell' Imperatrice* Eleonora. *Vita di Monſignor* Ruzzini *Veſcovo di* Bergamo-Ercole. *Vita del Conte* Matteo Tavernà. *Vita di ſan* Gioanni di Dio. Ses autres Ouvrages, (pour achever tout de ſuite ce Catalogue) ſont : *Rifleſſioni ſopra lo Stato preſente della* Cina. *Oſſervazionni e Riſpoſta ſopra le ſteſſe. Funerale alla Regina* Maria Anna. *Funerale al Signor* Manfredo Settala. *Le* Eſperidi *per feſta*, &c. & pluſieurs autres de même eſpece, embellis d'Emblêmes, de Deviſes, d Inſcriptions, d'Epigrammes, &c.

Tous ces Livres hiſtoriques (excepté les Mémoires du Comte *Lemene*) & les autres dont nous venons de donner les titres, ont paru ſans nom d'Auteur : car le P. *Ceva* étoit ſi peu jaloux de cette qualité, que non ſeulement il abandonnoit, comme nous avons dit, les fruits de ſon travail à ceux qui les lui demandoient, mais qu'il ſe prêtoit con-

tinuellement au travail d'autrui, ſans autre avantage que de contribuer à l'avancement, à la gloire des particuliers, & à l'utilité publique. Au dedans, au dehors, il étoit l'ame de tous les travaux littéraires : il animoit, il aidoit les Auteurs, il contribuoit du ſien à leurs entrepriſes, il les dirigeoit, il conduiſoit leurs études. Quelque occupé qu'il fût de ſes propres affaires, jamais il ne ſe refuſoit au beſoin de qui que ce fût, juſqu'à ſe donner la peine obſcure & rebutante de veiller à l'impreſſion & à la correction de leurs Ouvrages, afin d'en rehauſſer le mérite & le prix. C'eſt le ſervice qu'il a rendu en particulier à ceux du P. *Charles-Ambroiſe Cattanée*, après la mort de ce Pere, dont il a ramaſſé les manuſcrits épars en une infinité de petits papiers ſéparés, qu'il a rapprochés, réunis, mis en ordre, imprimés enfin avec des Préfaces & des Tables convenables : travail peut-être plus pénible, certainement au moins plus déſagréable & plus ennuyeux que celui de la com-

position. Mais la bonté naturelle du P. *Ceva*, sa charité, son inclination bienfaisante, lui en faisoient embrasser les occasions naturellement, & sans effort, sans cet air empressé, qui contente bien plus l'humeur du bienfaicteur, qu'il n'oblige celui qui reçoit le bienfait. En effet, rien n'étoit plus simple, plus humain, plus uni, plus modeste, plus éloigné de cette fierté, de cette hauteur dominante, au prix de laquelle les Sçavans vendent souvent, plutôt qu'ils ne communiquent les lumieres qu'on peut tirer de leur commerce. Avec des qualités si aimables, il comptoit autant d'amis que de personnes dont il étoit connu, & il n'en étoit presque aucune qui ne lui fût attachée, par les liens de la reconnoissance. La vieillesse même, & une extrême vieillesse, la maladie, & une maladie longue & incommode, poison mortel aux societés agréables, & l'écueil fatal qui les rompt, & qui les dissipe, ne changerent rien à celles que le P. *Ceva* avoit formées. Jusqu'à la fin, devenu aveugle, presque sourd,

ne pouvant marcher, il ſe vit entouré même d'une troupe de jeunes gens de ſa Compagnie, & d'autres jeunes hommes de qualité, (troupe naturellement peu empreſſée à rechercher les vieillards & les infirmes) qui accouroient pour joüir des charmes de ſa converſation, & profiter de ce qu'il ſavoit y répandre de lumiere & d'inſtruction. Préparé à la mort par une vie ſainte, utile & laborieuſe, le P. *Ceva* fut emporté d'une attaque d'apoplexie le 3. de Février 1737, dans ſa quatre vingtneuviéme année.

ARTICLE XXII.

RELATION DE CE QUI S'EST paſſé à l'Academie des Beaux Arts de Lyon dans l'Aſſemblée publique, du 2. Décembre 1737.

A Lion le 3. Décembre 1737.

L'Academie des Beaux Arts tint hier ſa premiere Aſſemblée publique pour les conferences, & le concours nombreux de perſonnes

de goût qui y assisterent dût lui faire juger combien la nouvelle forme qu'elle a donnée à ses exercices étoit applaudie dans le public. Ce n'est en effet que depuis l'année derniere que ses conferences se tiennent exactement toutes les semaines, comme il est porté par les Lettres Patentes de son établissement en 1724, & que l'on y travaille avec zele au progrès des Beaux Arts. Voici le discours que fit à l'ouverture de l'assemblée publique M. Grollier de Serviere qui y presidoit. Il est heureux pour l'Academie, dans l'année d'une époque qui lui est si glorieuse, d'avoir eu à sa tête, une personne dont le nom illustre est d'un si favorable augure pour les sciences.

Mrs. nos conferences Academiques se sont heureusement animées; elles ont pris depuis l'année derniere une nouvelle & une meilleure forme. Elles n'avoient été jusques-là, si j'ose le dire, que de simples amusemens, où quelques particuliers, qui joignoient au goût de la Musique,

celui de la Geometrie pratique, venoient de tems en tems se communiquer, non leurs propres ouvrages, mais ce que pouvoient fournir à leur curiosité les correspondances qu'ils entrétenoient avec des sçavans étrangers. Elles sont devenuës aujourd'hui l'occupation serieuse, & reglée d'un nombre suffisant de sujets capables par leurs talens & par leur zele de faire honneur à cette grande ville, & d'y faire fleurir les Beaux Arts.

Cet heureux changement est dû principalement au Directeur général de l'Academie. Comme il reunit dans sa personne l'amour du bien public, à l'autorité du commandement, ses soins infatigables & bienfaisans se sont étendus jusques à nos exercices. Il se rend notre Mecene auprès de l'illustre Gouverneur qui fait les delices & la felicité de nos provinces, & nous en assure la protection. Ses lumieres toujours justes lui font envisager, que quoique nous ne soïons que la partie la moins nombreuse du corps Academique

qui a le bonheur de l'avoir pour chef, cette partie eſt cependant celle dont le public peut tirer de plus ſolides avantages, & qu'elle merite bien par là toute la faveur, & tous les ſecours qu'une bonne & ſage administration ne refuſe jamais aux établiſſemens utiles.

C'eſt à nous, Mrs. à ſeconder des veûës ſi nobles & ſi loüables; mais ce ne peut être qu'en ſacrifiant comme lui nos veilles pour le bien public, que nous pouvons remplir ce que le Public a droit d'attendre de nous, & meriter le glorieux titre d'Academiciens des Beaux Arts. Les differens ouvrages que vous avez fourni dans nos conferences pendant le cours de cette année, donnent de belles eſperances pour la ſuite. Vous avez déja traité entre vous de preſque toutes les parties des Beaux Arts. Vous nous avez preſenté ſur les Mecaniques pluſieurs machines nouvelles, cinq modeles pour le Pilotage, deux pour des operations curieuſes de Mathematiques, deux pour la commodité & la propreté des ameu-

blemens, deux pour faire mouvoir les ſoufflets des orgues. Vous avez fourni cinq memoires ſur la Géometrie, & ſur l'Hydraulique, trois ſur l'Aſtronomie, un ſur l'Algebre, deux ſur la Muſique, un ſur l'Architecture, deux ſur la Peinture & la Sculpture; vous avez donné trois demonſtrations d'Anatomie, & quatre de Chimie.

A la verité quelques unes de ces productions ne peuvent encor être regardées que comme des eſſais du genie inventif & fertile de leur Autheur, & demandent d'être perfectionnées, mais la plûpart meritent de paroître. Elles ſeront preſentées ſucceſſivement dans les aſſemblées publiques que nous tiendrons, & nous allons commencer par celles qui ont été deſtinées à remplir cette ſceance.

Après ce diſcours M. de Ruols lut un Memoire ſur la neceſſité, & la proportion de l'alliage des metaux dans les monnoies. Ce Memoire clair, precis, & très bien écrit étoit plein de recherches curieuſes,

& d'une très ſubtile phyſique. MM. Delorme & Borde preſenterent enſuite chacun une machine de leur invention pour battre les pilotis. Ces machines ſont ſimples & ingenieuſes, & paroiſſent avoir de grands avantages ſur celles dont on s'eſt ſervi juſques ici. Enfin M. de la Monce lut un parallele de la Sculpture & de la Peinture qui renfermoit toute l'habileté d'un maître, & tout le ſecret de ces deux arts; mais en même tems qui étoit écrit avec tant de netteté, de vivacité, & d'agrement, qu'il plaiſoit à ceux qui ne ſont pas connoiſſeurs, & les pouvoit inſtruire aiſément.

Noms de MM. les Academicieus Ordinaires.

M. Perrichon Prevôt des Marchands, Commandant, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Directeur de l'Academie.
M. Grollier de Serviere, Preſident.
M. Chriſtin, Secretaire.
M. Bouilloud Mermet.

M. De Ruols, Conseiller à la Cour des Monnoies.

M. Besson.

M. Joanon.

M. Cheinet.

M. Mathon de la Cour.

M. Delorme.

M. Borde.

M. Moiroux.

M. De la Monce.

Le P. Duclos, Jesuite.

M. l'Abbé du Gayby.

M. l'Abbé Cayet.

M. Parisot.

M. Guilhaumat.

M. Alboüis.

M. Gavinet.

M. Pestalossi.

M. l'Abbé la Croix, Obeancier de S. Just.

M. Garnier.

Academiciens Honoraires.

Le P. Gregoire, du Tiers Ordre de S. Franc.

Le P. Morand, Jesuite.

Le P. Du Chatelard, Jesuite.

M. Mœglin de Tubinge.

ARTICLE

ARTICLE XXIII.

REMARQUES SUR l'Article XIIIe. de ces Mémoires, Février 1733.

LE R. P. *Caſtel* a jugé à propos de publier des Réfléxions contre ce que j'ai dit de l'Eclipſe du Soleil, obſervée à la *Chine* le 10 May de l'an 31. C'eſt cette Eclipſe du Soleil, dans l'hiſtoire de laquelle le P. *Bouvet* trouvoit l'Eclipſe de la Paſſion. J'ai crû que je pouvois faire quelques Remarques ſur les Réfléxions du P. Caſtel.

Le P. Caſtel nous apprend que le ſentiment du R. P. *Bouvet* eſt le commun des Miſſionnaires, & il me repréſente ſeul contre ce que notre Miſſion a eu ici de plus habile. Dans cette ſuppoſition, le P. Caſtel a fait très-ſagement de s'en tenir au ſentiment du P. *Bouvet*; il ne s'en eſt pas tenu à la ſeule autorité, il parle comme s'il avoit examiné le fait

lui-même, & fortifie le sentiment du P *Bouvet* de ses propres raisonnemens, qu'il dit mettre dans un *point lumineux.*

Le P. Castel a été mal informé sur ce que les Missionnaires de notre Compagnie ont pensé de l'Eclipse de l'an 31; & les plus habiles n'y ont nullement vû l'Eclipse de la Passion. Il ne s'agit pas de le dire, il faut le prouver. L'illustre P. *Ricci* Fondateur de notre Mission, dans ses Ouvrages contre les Infidelles, ne dit nulle part que l'Eclipse de la Passion ait été vûë à la *Chine*. Le P. *Dias*, dans son excellent Commentaire sur les Evangiles, parle au long du miracle des ténébres de la Passion, mais il ne dit pas qu'elle ait été remarquée dans l'Histoire Chinoise. Les PP. *Longobardi*, *Aleni*, *Vagnoni*, & autres Ecrivains dans leurs Ouvrages d'instruction ou Polémiques, ne parlent pas de cette Eclipse marquée dans les Annales de la *Chine*, & si les Missionnaires avoient crû le fait, ils n'auroient pas manqué de s'en servir, à

l'exemple des SS. PP. pour la conversion des Chinois.

Durant les premieres années de *Kanghi*, *Yang Kouang Sien*, (a) accusa de mensonge nos Saintes Ecritures, parce que, dit-il, l'Histoire Chinoise ne parle pas d'une Eclipse de Soleil, que l'Evangile dit avoir été vûë dans toute la terre à la mort de *Jesus-Christ*, le jour de la pleine Lune. Les PP. Bouglio, *Verbiest*, & *Magaillaens*, qui étoient à la Cour, réfutérent les calomnies & les accusations de *Yang Kouang Sien*, & ils instruisirent les Chinois des raisons pourquoi la *Chine* n'avoit pas vû les ténébres vûës dans la Terre Sainte. Il ne s'agit pas ici d'examiner les raisonnemens des Missionnaires, il suffit de sçavoir, qu'ils ne voyoient pas ces ténébres dans l'Histoire Chinoise.

Le P. Castel citera peut-être le Journal des Sçavans de l'an 1672.

(a) Le Livre de *Yang Kouang Sien* s'appelle *Poutey*. Celui des Missionnaires, s'appelle *Poutey Pien*, ces deux Livres, sont à *Paris*, & dans d'autres Villes d'Europe.

& le P. *Couplet*. Mais 1°. les trois Peres *Magaillaens*, *Bouglio*, & *Verbiest* (a), qui étoient à la tête de la Mission, & très-habiles, ne sont pas les *Jesuites de la Chine*, dont le Journal parle. 2°. Les *Jesuites* dont parle le Journal ne décidoient pas le fait. Eux & le P. *Couplet* demandoient l'avis des Astronomes d'Europe; la maniere dont ils s'énoncent fait voir qu'ils n'étoient pas trop au fait sur le calcul des Eclipses, & sur l'Histoire de *Kouang-vousi* Empereur l'an 31, puisqu'ils demandent, si au tems qu'ils marquent, il put y avoir une Eclipse naturelle du Soleil. Outre les PP. *Verbiest*, *Bouglio* & *Magaillaens*, il faudra excepter bien d'autres Missionnaires des Provinces que nous sçavons avoir été en état de calculer les Eclipses, & qui assurément ne se seroient pas adressés en Europe pour sçavoir ce point. Les Tables *Astronomiques* ne manquoient pas en la *Chine*.

Le P. Castel dira peut-être que le

(a) Ils vivoient alors.

P. *Bouvet* attira à ſon ſentiment les plus habiles Miſſionnaires, & qu'il ne parle que des Miſſionnaires depuis le tems du P. *Bouvet* juſqu'à nous. Quand cela ſeroit, il y auroit bien à délibérer ſur l'autorité des Miſſionnaires anterieurs au P. *Bouvet*, & ſur celle des poſtérieurs, mais nous ne ſommes pas dans cet embarras. Quand le P. *Bouvet* propoſa ſon ſentiment, il y en eut un grand nombre qui ne voulurent pas s'informer de quoi il s'agiſſoit, & il y en a qui ne l'ont jamais ſçû; pluſieurs, & de ceux mêmes qui étoient en état d'examiner le fait, s'oppoſerent au ſentiment du P. *Bouvet*; le petit nombre fut de ceux qui le ſuivirent, quelques-uns le firent ſur ſa ſeule autorité; & j'en connois qui, ayant examiné la choſe, abandonnerent le P. *Bouvet*. Si le Pere *Caſtel* veut faire un Catalogue en faveur du P. *Bouvet*, j'en ai un tout prêt à lui oppoſer. Après cela que penſer de l'unanimité, ou preſque unanimité des ſentimens que le P. Caſtel annonce pour le P. *Bouvet*?

Ce que l'Aſtronomie & l'Hiſtoire nous apprennent, eſt rapporté comme étant en conſéquence de l'Eclipſe marquée au mois de *May* le 10. Cette Eclipſe étant naturelle : le reſte n'a donc rien qui dénote une Eclipſe ſurnaturelle. Le P. Caſtel n'a pas jugé à propos dexaminer cette conſéquence. *Tching Ging* dans ſon Placet place expreſſément l'Eclipſe au dernier jour de la Lune, & tous les faits que le P, Caſtel trouve en faveur du P. Bouvet, ſont des faits en conſéquence de l'Eclipſe du 10. May; Eclipſe qui fut certainement naturelle. Je ne vois pas trop le ſens de ces paroles du P. Caſtel. *Nous trouvons une Eclipſe naturelle obſervée à la Chine, nous pourrions peut-être abſolument la chicanner, & prétendre que c'eſt notre Eclipſe ſurnaturelle, à cauſe des convenances.* Il n'y a aucune reſſemblance entre l'Eclipſe Chinoiſe du mois de May, & les ténébres de la Paſſion; & le texte de cette Eclipſe ne ſçauroit donner occaſion à *chicanner*. Le calcul démontre que le 10. May fut en la Chi-

ne le jour de *Kouey hay*, & dans les divers systêmes sur l'année de la Passion, le jour *Kouey hay* ne peut pas s'appliquer à celui de la Passion. La connoissance des caracteres *Kouey hay* pour le 10 May de l'an 31. donnera le nom des autres jours Chinois pour les années avant l'an 31, & pour les années après. A *Paris* il y a beaucoup d'Exemplaires du Cycle Chinois, & le P. Castel peut aisément se convaincre de ce que je dis. Le 10 May fut un jour d'Eclipse du Soleil, & d'Eclipse visible à la Chine, & à la Cour de l'Empereur. L'Histoire la rapporte observée, & cette Histoire a été écrite par gens contemporains & Historiens d'office. Qu'est-ce donc que cette Eclipse *a*, qui puisse être chicanné ?

Une des raisons qui a frappé le P. Castel est, l'*extraordinaire de cette Eclipse qu'on donne*, dit-il, *comme tombant hors de la conjonction naturelle de deux Astres*. Le Texte Chinois représente au contraire l'Eclipse dans la conjonction naturelle

de deux Aſtres, & les Textes Chinois ne ſont pas ceux des PP. *Bouvet* & *Caſtel*. Le P. Caſtel ne manquera pas de s'appuyer des termes *Poche* : mais long-tems avant Jeſus-Chriſt les Aſtronomes Chinois (*a*) ont donné le nom de *Poche* aux Eclipſes. Si le P. Caſtel dit que le P. *Bouvet* a trouvé que *Poche* marquoit dans les Auteurs Eclipſe de Soleil à la pleine Lune, en vertu d'une Prophétie ou tradition qui ſubſiſtoit ; je lui dirai qu'avant le P. *Bouvet* nos PP. ignoroient cette Prophétie & cette tradition, que nous ſommes encore à la voir dans les Livres Chinois, & que juſqu'ici le P. *Bouvet* n'a pû faire entendre les Textes où il a crû voir la Prophétie en queſtion ; & ſi le P. Caſtel la trouve paſſablement développée dans quelque Mémoire, il nous fera plaiſir de nous l'apprendre. Les Chinois ſeroient bien à plaindre, ſi les veſti-

(*a*) Aſtronomie des *Hang* antérieurs *Smeſarſien* King-Fang ne dit pas que *Poche* ſoit Eclipſe de Soleil à la pleine Lune. Il vivoit avant Jeſus-Chriſt.

ges de la vraye Religion étoient chez eux de la nature de ceux que le P. Castel indique sur le *Poche*. Après tout, le P. Castel n'est chargé de rien, il se repose sur les Missionnaires, qui sont du sentiment du P. *Bouvet*, du soin de développer la Prophétie du *Poche*.

Ce que le P. C. a pû sçavoir des deux caracteres *Kouey hay* prouve encore moins que l'expression *Poche*. C'est fort inutilement que quelques Missionnaires ont cherché dans les traits des caracteres Chinois *Kouey hay*, des vestiges de la Passion. Ces deux caracteres du cycle de 60 jours, sont ceux du 10 May de l'an 31, & le calcul des jours démontre que dans les systêmes sur l'année de la Passion, le jour *Kouey hay* n'a pû être celui de la Passion. Le P. *Bouvet* ne pensa nullement à cette objection, & ceux qui étoient de son avis, ont été obligés d'abandonner les marques de la Passion qu'ils croyoient voir dans les caracteres *Kouey hay*.

Le P. C. paroît annoncer un sys-

tême d'une Eclipſe à un jour *Kouey hay*, comme d'une Eclipſe qui annonçoit aux anciens Chinois la mort de Notre Seigneur. On a le Catalogue des Eclipſes marquées dans l'Aſtronomie avant Jeſus-Chriſt. Le calcul peut marquer celles qui ne ſont pas marquées. C'eſt au P. Caſtel à chercher une telle Eclipſe. Le travail ne doit pas le rebuter, il s'agit de nous fournir un argument pour notre ſainte Religion. Il eſt à croire que le P. Caſtel a vû quelque fondement dans ce ſyſtême ; & ceux qu'il a ſi bien développés, nous aſſûrent de ce qu'il peut faire en ce genre. Mais le jour de la Paſſion n'ayant pû être *Kouey hay*, comment une Eclipſe *Kouey hay* a t-elle pû anoncer l'Eclipſe de la paſſion?

De ce que je dis du jour *Kouey hay*, il s'enſuit que les paroles de *Tſien-tau pa* ſur l'Eclipſe du Soleil au jour *Kouey hay*, *Tien gin poung*, l'*homme celeſte meurt*, ne peuvent déſigner la mort de Notre Seigneur. Les Chinois appellent leur Prince, le *Ciel*, le *Fils du Ciel*, le *Roy Cé-*

leste. Ces paroles de *Tsien-tau-pa* ont été dites pour d'autres Eclipses avant Jesus-Christ, & elles ont toutes l'apparence des paroles d'un Astrologue. Les Livres Chinois sont pleins des vaines réfléxions des Astrologues qui trouvoient la mort de leurs Empereurs & de leurs Princes désignée par des Eclipses de Soleil.

Le P. Castel paroît supposer comme certain que les ténébres de la Passion furent une Eclipse de Soleil, causée par l'interposition de la Lune, & que cette Eclipse fut vûë par tous les païs où il étoit jour. Ces deux points lui seront au moins disputés, & bien des gens lui nieront le second.

Outre les raisons que bien des Auteurs, même Catholiques apportent, ils se serviront du silence de l'Histoire Chinoise sur ce fait, ceux en particulier qui ne regardent pas l'année 31. comme celle de la Passion, ne seront nullement frappés de ce que les partisans de l'an 31 pourront rapporter de l'Histoire Chinoi-

ſe, & il ne leur ſera pas difficile de faire voir le foible de cet argument. Je ſuis obligé d'admettre les ténébres de la Paſſion, mais le P. Caſtel ne me fera pas voir que je dois reconnoître dans ces ténébres, une Eclipſe de Soleil cauſée par la Lune. Quand même cela ſeroit, je ne ſerai pas obligé d'admettre qu'elle fut vûë par tous les païs où le Soleil n'étoit pas encore couché. Les ténébres de la Paſſion n'étant pas ſujettes au calcul, je ne vois pas quel intérêt les Aſtronomes auroient eu d'ôter ces ténébres de l'hiſtoire, ſi elles y euſſent été enregiſtrées. Je ne m'étends pas davantage ſur ce point.

Les démarches de l'Empereur *Kouang-Vouti* portent encore le P. Caſtel à ſuivre le ſentiment du Pere *Bouvet*. Ces démarches feront peu d'impreſſion ſur l'eſprit de ceux qui ne croyent pas que Notre Seigneur ſoit mort l'an 31. Ces démarches ſont marquées en conſéquence de l'Eclipſe au 10 May, l'Hiſtoire donne des raiſons bien ſenſibles de ces

démarches, & il n'eſt nullement néceſſaire d'avoir recours à une Eclipſe ſurnaturelle.

Les Eclipſes du Soleil ont toujours été à la *Chine* de mauvais préſages pour les Empereurs, celle-ci le fut encore à cauſe du lieu du Ciel où elle fut remarquée. Les Aſtronomes Chinois *(a)* la trouverent dans la Conſtellation *pi (b)*. Dans l'Aſtrologie Chinoiſe une Eclipſe dans la Conſtellation *pi (c)* dénote des mouvemens, des ſéditions ſur les frontieres du Nord. Or à la ſeptiéme année *(d)* & années antérieures de *Kouang-vouti*, les frontieres du côté de la grande muraille étoient en proye aux grands Seigneurs revoltés, & qui diſputoient l'Empire à *Kouang-vouti*. Ils s'appuyoient des Tartares voiſins, & tout étoit à craindre pour l'Empereur. Ce Prince voyant une Eclipſe du Soleil, &

(*a*) Aſtronom. Chinoiſe.

(*b*) 19. Conſtell. Elle commence à l'œil boreal du Taureau.

(*c*) Catalogue des Etoiles avant J. C.

(*d*) Hiſtoire Chinoiſe.

ſçachant qu'elle étoit dans la Conſtellation *Pi* en fut effrayé, & cette frayeur fut la vraye cauſe du premier Edit. Les Placets qu'on lui offrit en conſéquence de ce premier Edit, furent la cauſe du ſecond. Le caractere Chinois *Ching* exprime la ſageſſe, le dégagement des paſſions. Or *Kouang-vouti* étoit accuſé de faire un mauvais choix des Mandarins, & d'être ſur-tout trop prompt, défauts entierement oppoſés à l'idée de *Ching*. L'Empereur reconnoiſſoit ces défauts, & ne voulut pas qu'on lui donnât un titre qu'il croyoit mériter ſi peu. Que pouvoit faire un Prince qui craignoit pour ſon Trône, & qui étoit prévenu des idées de l'Aſtrologie ?

L'an 30 de Jeſus-Chriſt le 21 May, il y eut une Eclipſe de Soleil. Le Tribunal ne l'avoit point calculée ; on dit que les pechés des hommes avoient obſcurci la face du Soleil. Ceux qui ſoutiendront que Notre-Seigneur eſt mort l'an 30 (*a*),

(*a*) Voyez le Catalogue des Eclipſes.

pourront trouver dans les circonstances énoncées des preuves pour leur opinion, ils pourront encore trouver quelque transposition dans l'Eclipse du Soleil, rapportée au 14e. Novembre de la même année 30 (*a*). L'Empereur à cette occasion ordonna aux Grands de lui adresser des Placets cachetés, de lui proposer des gens de bien; il avouë être plein de fautes & de vices, il cite l'Eclipse de *Chiking* (*b*), où il est dit que les Eclipses du Soleil annoncent quelque grand malheur à l'Empire, & font voir que l'Empereur ne se sert point de bons Mandarins.

Je ne sçai où le P. Castel a trouvé que le *Tchen*, *est un Tribunal où l'on interprete les Prophéties qu'on prétend avoir reçûës de Yao.* Cela est bien peu exact. Le P. Castel doit s'en prendre à ceux qui lui ont fourni des Mémoires sur le *Tchen*. Je n'ai pû encore trouver d'époque certaine de ce *Tchen*. Pour de pareilles re-

(*a*) Histoire Chinoise.
(*b*) An 776. avant Jesus Christ.

cherches, on aura ici toutes ſortes d'égards pour le P. Caſtel. On lui eſt bien obligé du favorable accueil qu'il veut qu'on faſſe à ce que nous envoyons d'ici. Il ſouhaite qu'on faſſe attention au ſyſtême des anciennes traditions: il y a bien du tems que des Miſſionnaires ont travaillé là-deſſus, il faut eſperer qu'avec le tems on pourra venir à bout de donner une explication ſenſible des traditions qui ſe trouvent dans les Livres Chinois, & qu'on en fera uſage pour la prédication de l'Evangile; & c'eſt-là la fin que nous nous propoſons ici dans la lecture des Livres Chinois. Je ne crois pas qu'une ancienne tradition ſur l'Eclipſe de la Paſſion, ſoit la cauſe de la terreur que les Eclipſes du Soleil ont toujours cauſée aux Chinois. Je crois voir cette cauſe ailleurs, & on en pourra parler dans une autre occaſion.

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

AMERIQUE.

DE S. DOMINGUE.

Observation de l'Eclipse de Lune, faite au Cap de S. Domingue, le 8. Septembre 1637. par le Pere Boutin de la C. de Jesus.

LE commencement de la Pénombre. .	à	9h. 12'.
Le commencement de l'Eclipse . .	à	9h. 17.
La fin de l'Eclipse	à .	11 59.
La fin de la Pénombre	à	12 1.

On n'a pù observer la quantité: mais elle a parû devoir passer huit pouces.

ITALIE.

DE ROME.

Il paroît ici un Discours de Monseigneur *Calcagnini* Doyen de la *Rote*, en forme de Factum ou de Mémoire, en faveur de S. E. Monseigneur le Cardinal *Colonna*, touchant la succession du feu Prince *Eugene*. L'Auteur entreprend de prouver que ce Cardinal est parent du Prince Eugene au même degré que le Prince de *Carignan*, & que la Princesse *Anne-Victoire* de *Soissons* est incapable de succéder à ses biens. Cet Ecrit est plein de force, & d'une éloquence digne des autres Ouvrages du Prélat.

De Mercurii novissimo infra solem transitu Dissertatio habita in Seminario Romano, à Gaspare Servanzi Academico Redivivo, Comite Nicolao de Gambara Academiæ Redivivorum Assessore, Comite Gaspare Melzi Academico Redivivo, Seminarii Romani Convictoribus.

Romæ Typis Antonii de Rubeis, in viâ Seminarii Romani. 1737. *C'est-à-dire, Dissertation sur le dernier passage de Mercure par le Soleil.*

Le P. *Burgondio*, dont nous avons déja parlé dans nos Mémoires, au sujet du Calendrier Gregorien, & qui se distingue à *Rome* par son grand talent pour toutes les parties des Mathématiques, nous fait part de son Observation du passage de Mercure par le Soleil. Après avoir disposé le telescope de 12. palmes dans un lieu obscur, quatre Observateurs se chargerent, l'un de suivre le mouvement du Soleil; un autre de remarquer l'instant auquel l'image du Soleil s'ajusteroit au cercle tracé, & l'ombre du pendule au diamêtre vertical; un troisiéme, d'épier le centre de Mercure, & de piquer le carton au gré du second, le quatriéme enfin de décrire les Observations les plus certaines, eu égard au tems rédigé au vrai tems Astronomique.

Le 11. Novembre 1736. l'on vit Mercure entrer assez sensible-

ment dans le limbe oriental 22h. 57'. 58''. L'on n'omit rie pour rendre l'Obſervation exact depuis le commencement juſqu'à la fin, & telle qu'on la trouvera dans la Table & dans l'explication Géometrique. La premiere colonne contient les points obſervés de Mercure, & quelques taches ſolaires déſignées par des Lettres; Mercure parut être dans le limbe 3'. 10'', & ſon centre fut dans le Diſque 2h. 42'.

PAYS-BAS.

DE LILLE.

Inſtitutions du Droit Belgique, par rapport tant aux XVII. Provinces, qu'au Païs de Liege; avec une Méthode pour étudier la profeſſion d'Avocat. Par M. Georges de Ghewiet, *Conſeiller du Roy, Référendaire Honoraire en la Chancellerie, & ancien Avocat au Parlement de* Flandres. *A* Lille, *de l'Imprimerie de* Charles-Maurice Cramé, *Imprimeur*

Ordinaire du Roy. Ruë des Malades, au Compas d'or 1736.

C'eſt un grand *in-4°.* & en nous annonçant l'impreſſion de ce livre, on nous marque expreſſément qu'*un volume de cette forme, imprimé* à Lille, *eſt un Phénomene.*

FRANCE.

De Montauban.

Le *Diſcours prononcé par Monſieur* le Franc *Avocat Général de la Cour des Aydes de* Montauban, *à l'Ouverture des Audiances, en Robes Rouges, le dix huit* Novembre 1737, paroît dans le public, imprimé à *Montauban* chez *J. Teulieres*, Imprimeur du Roy & de la Ville 1738.

De Paris.

Lettre de M. d'Anville Géographe Ordinaire du Roy au Reverend Pere Caſtel Jeſuite, au ſujet des pays de Kamtchatka & de Jeço. Et reponſe du R. P. Caſtel. 1737.

Une dispute savante, dont on peut voir les piéces dans nos Mémoires de 1737, (Juillet Article LXVIII. & Août Art. LXXIX.) a engagé M. *d'Anville* dans la querelle, & a donné lieu aux deux lettres que nous annonçons. M. *d'Anville* soutient que *Kamtchatka* & *Jeço* sont deux pays très différens, & séparés par un assés long trajet de mer. Dans la Carte qui accompagne sa *Lettre*, il place *Kamtchatka* entre le 50e. & le 60e. degré de Latitude, & *Jeço*, entre le 40e. & le 45e. Les raisons de ces positions sont exposées dans la *Lettre*. Celle de *Kamtchatka* lui a peu couté: mais pour *Jeço*, il entre dans de longues & savantes discussions, qui sont le fruit & le résultat de ses travaux géographiques. Il declare au reste qu'il n'est point l'Auteur de la Carte qui accompagne la *Relation* du Capitaine *Beerings*; qu'il n'a fait que la *réduire d'une Carte Originale beaucoup plus grande*, qui lui a été communiquée.

Pour le P. *Castel*, dont la cause est la même que celle de M. *d'An-*

ville, il ne fait que répéter 97, *preuves*, qu'il prétend *qu'on a laissées sans réponse.*

Le Pere *Pallu* continuë à sanctifier son loisir par des Ouvrages de piété sur les plus essentiels devoirs de la Religion. Le Traité *de la connoissance & de l'Amour de Notre Seigneur Jesus Christ* qui vient d'être imprimé chez *Bordelet*, dévelope cette science *suréminente* & toute divine de la charité de J. C. dont S. Paul vouloit que les Chretiens fussent remplis & pénétrés, & qui est en effet le fond, le précis & l'abregé de la Religion Chrétienne: science nécessaire à tous les états, à toutes les conditions, & néanmoins si négligée dans un tems où il semble qu'on se pique de tout sçavoir. La matiere est traitée d'une maniere claire & solide qui ne laisse rien d'essentiel à désirer.

*Entretiens de Monseigneur l'Evêque de *** Au sujet des Affaires présentes, par rapport à la Religion.* Volume in 12. 1738.

C'est-la suite des *Entretiens d'une*

Comtesse, d'une Prieure, d'un Commandeur. L'utilité reconnuë des premiers *Entretiens*, a soutenu le zéle de l'Auteur, & l'a engagé à consacrer sa plume, signalée en pareils combats, à ce nouveau travail. On y voit un Prélat dont la piété sincere, la sagesse, le zêle ardent sans aigreur, sans précipitation, la douceur, la modération, la bonté sans foiblesse, la fermeté sans hauteur, sans dureté, les lumieres & la capacité triomphent des cœurs les plus durs, & dissipent les plus épaisses ténébres de l'erreur & de la prévention. Il falloit un homme tel que le Gazetier si décrié même dans son parti, pour trouver un *Libelle* dans des Ouvrages de cette espéce. Apparamment il n'en connoît pas mieux l'Auteur, que celui du *supplément*, qu'il attribuë à quelqu'un qui ne sçait pas même ni où, ni par qui il se fait.

Josephi Oliveti Ecloga. Chez J. B. Coignard 1738. C'est un petit poeme latin sur l'origine des Salines de Bourgogne. On y reconnoît l'ami

des

des Huets des Fraguiers, & des Bonnes Lettres. M. l'Abbé d'Olivet l'avoit composé dans sa jeunesse; il l'a retouché & addressé à M. son Frere, par une épître latine & en prose qui ne dément point la beauté simple & pure des vers.

Le premier volume *in*-4°. & les deux premiers volumes *in*-12. de *la Mythologie & des Fables expliquées par l'Histoire, par M. l'Abbé* Bannier, *de l'Academie des inscriptions & des Belles-Lettres*, paroissent A *Paris*, Imprimés *chez* Briasson, *ruë* S. Jaques *à la science* 1738. Tout l'Ouvrage sera en trois volumes *in*-4°. & en huit volumes *in*-12, qu'on promet de donner successivement dans le cours de cette année. Quoique nous ayons déja un grand nombre de Livres anciens & récens sur ce sujet, celui de M. l'Abbé *Bannier* ne peut manquer d'être bien reçu. Il reste encore assez de difficultés à débroüiller dans ce chaos, & personne n'étoit plus en état que lui, d'éxécuter un pareil dessein. Ce qu'il a déja donné en

ce genre, eſt une heureuſe ébauche, & un préſage favorable pour le grand Ouvrage dont nous annonçons la premiere partie.

On avoit anoncé au public que le premier Regiſtre en un volume de l'Armorial général qui contient auſſi un abregé Hiſtorique des familles nobles du Royaume, de leur ancienneté prouvée, de leurs alliances, de leurs emplois & de leurs ſervices, devoit paroître dès le mois d'Août dernier. Mais les titres ſucceſſivement fournis ayant été ſufiſans pour faire deux volumes de ce premier Regiſtre, on a jugé qu'il étoit plus convenable de les mettre au jour en même tems. Ces deux volumes ſont actuellement imprimés, & il ne reſte plus que la preface & la table. Ainſi l'on compte être en état de préſenter au Roi ce premier Regiſtre dans les prémiers jours de Mars 1738. & de le diſtribuer enſuite. Le prix en ſera fixé pour les deux volumes en petit papier, à 72. livres & en grand papier à 96. livres, & chacun ſera libre de ſe les aſſurer d'avance ſoit

dans les bureaux du Juge d'armes de France, ſoit chez le S. Colombat imprimeur agreé pour cet Ouvrage.

Pendant la distribution de ce Registre il en ſera imprimé un particulier des noms, ſurnoms & armoiries des perſonnes les plus notables, qui ſans être nobles ont obtenu des Commiſſaires du Roi la permiſſion, ou ont acquis le Privilége de porter des armoiries, & on a cru devoir donner cet Ouvrage ſeparément; avec d'autant plus de raiſon que ces familles non nobles ignorant peut-être les armes qui leur ont été reglées, pouroient paſſer dans l'Etat de la nobleſſe, & s'atribuer des armes diferentes, ſous le pretexte d'un même ſurnom, nonobſtant l'Arrêt du Conſeil du 9. Mars 1706. qui defend à toutes perſonnes de s'en aproprier d'elles mêmes, ſans le Réglement du Juge d'armes de France, auquel Sa Majeſté a permis auſſi par le même Arrêt, de reformer celles qui auroient été mal données ou mal expliquées dans l'Armorial général ordonné en 1696.

En même tems que l'on imprimera l'Armorial général des Privilégiez, on travaillera au ſecond Regiſtre de la nobleſſe dans le même ordre alphabetique que le premier, c'eſt-à-dire depuis l'A, juſqu'au Z. Mais comme il eſt arrivé dans l'impreſſion du premier Regiſtre que pluſieurs gentilshommes ont deſiré que l'on refit des feuilles pour les y comprendre d'une maniere plus étenduë, & que cette opération a retardé le cours de l'ouvrage, on avertit la Nobleſſe que l'on remettra pour le troiſiéme Regiſtre les Articles de ceux dont les titres ſeront fournis, après que le rang de leur lettre dans le ſecond Regiſtre, ſera paſſé.

On prie auſſi ceux qui ont negligé de fournir les Preuves de leurs emplois & de leurs ſervices, enſemble les Enregiſtremens des Lettres d'Erection de leurs terres, ou d'autres Lettres ſujettes à être regiſtrées, de les envoyer exactement au Juge d'Armes de France, ainſi que les titres des évenemens arrivés depuis

dans les familles, ſoit par Mariages, Bateſmes, décès &c. Afin qu'il puiſſe en faire mention.

M. *Crevier* Profeſſeur de Rhétorique au College de *Beauvais* a fait imprimer un Diſcours latin qu'il a prononcé à l'ouverture des claſſes. Il y compare deux genres différens d'éloquence, il les examine, il les oppoſe, il en porte un jugement, qui ne peut, ce ſemble, être contredit, s'il eſt bien pris, & bien entendu. *Bellè & feſtivè dicere*, c'eſt le premier genre; *pulchrè dicere*, c'eſt le ſecond. Celui là eſt ſuivi par ces Orateurs qui dans leurs diſcours ſement les fleurs, pour ainſi dire, à pleines mains, & ſans diſcernement, qui affectent un certain arrangement de mots combinés avec art, & diſpoſés comme un jeu d'Echecs, figurant & contraſtant enſemble, avec une régularité étudiée & gênée; qui dans les penſées cherchent bien plus ce qui peut plaire, & ce qui brille, que le vrai, le ſolide, le grand, qui flattent agréablement l'oreille, & laiſſent le cœur ſans

atteinte. L'autre genre d'éloquence, noble, grand, pathétique, frappe d'admiration les Auditeurs, & les pénétre juſqu'au fond de l'ame. Il ne cherche point les ornemens, il les trouve, ils naiſſent de ſon ſujet, il n'étudie, il ne copie que la nature, il la rend dans toute ſa force, & ſa ſimplicité, il néglige les vaines parures dont l'orateur compaſſé la farde, plûtôt qu'il ne l'embellit. M. *Crevier* ſe déclare hautement pour ce genre; & ſon jugement, quoique reſtraint & modifié paroit encore bien général. On croit reconnoître dans ſes portraits, certains Orateurs dont le mérite & les ſuccès excitent la critique, peut-être autant pour le moins que l'intérêt du bon goût, & de la vraie Eloquence. Des perſonnes d'eſprit, & de bons connoiſſeurs prétendent que le docte Rhéteur n'a pas tout-à-fait évité le défaut qu'il condamne, & trouvent au moins ſon ſtyle un peu affecté, trop recherché, trop étudié, compoſé de

piéces rapportées, & un peu *à la Mosaïque.*

Prix proposé par l'Academie de Chirurgie pour l'Année 1738.

Le Sujet proposé par l'Academie de Chirurgie pour le Prix de l'année 1736. étoit :

Si l'on doit amputer le Carcinome des mammelles, vulgairement nommé Cancer.

Quoique l'Academie ait trouvé dans plusieurs Mémoires, & notamment dans celui qui commence par ces mots, *le corps humain n'est que vaisseaux*, des regles judicieuses pour la pratique; cependant elle n'a pas cru devoir adjuger le prix, parce que l'application de ces Regles ne s'étend pas à tous les cas, & qu'elles sont fondées sur une Théorie trop conjecturale.

L'Academie a néanmoins apperçu dans ces Mémoires d'assez bonnes choses, pour être en droit d'en espe-

rer de meilleures, si les Auteurs veulent se donner la peine de traiter cette importante question d'une maniere à leur faire honneur; c'est pourquoi elle propose de nouveau le même Sujet pour l'Année 1738.

Le prix sera double, c'est-à-dire, que celui qui au jugement de l'Académie aura fait le meilleur ouvrage sur le Sujet proposé, aura deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cent livres, ou une Médaille, & la valeur d'une autre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui ont composé en 1736. pourront faire à leurs Mémoires tels changemens, ou les mettre sous telle forme nouvelle qu'ils voudront, & les renvoyeront écrits de nouveau.

On prie les Auteurs d'écrire en François ou en Latin, autant qu'il se pourra, & d'avoir attention que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe, ou Signature, & couvriront cette marque

A R T I C L E XXV.

MERCURIUS IN SOLE

Observatus è Specula Astronomica Collegii Academici Soc. JESU Viennæ Austriæ 11. Novembris, Anno 1736.

Ordo observationum.	*Tempus verum.* H.	M.	S.	*OBSERVATIONES*	*Altitudines & distantiæ visæ.* G.	M.	S.
	22	29	19	Ingressus notabilis ☿ in discum ☉.			
		30	58	Totus in ☉ conspicitur.			
1		48	1	Altitudo limbi sup. ☉	22	35	0
				Alt. ☿	22	26	13
	23	6	42	Distantia ☿ à proximo limbo ☉		1	28
		9	28	Eadem.		1	32
2		16	36	Alt. L. sup. ☉	23	47	0
				Alt. ☿	23	40	38
		19	37	Dist. ☿ à Limbo ☉ - - - -		1	56
3		26	54	Alt. L. sup. ☉ - - - -	24	6	0
				Alt. ☿ - - - - -	24	0	29
		31	42	Dist. ☿ à L. ☉ - - - -		2	10
		54	54	Eadem - - - - -		2	25
		58	51	Limbus occidentalis ☉ culminat.			
				Alt. Limb. sup. ☉ - - -	24	28	52
4	0	0	19	♀ culminat. - - - -	24	25	44
		11	5	Dist. ☿ à L. ☉ - - - -		2	18
		30	49	Eadem - - - - -		1	41
5		35	25	Alt. L. sup. ☉ - - - -	24	1	0
				Alt. ☿ - - - - -	23	59	25
				Dist. ☿ à Limbo proximo, qui fuit superior		1	35
		48	59	Dist. ☿ à L. ☉ - - -		1	10
	1	5	0	☿ postremùm trans nebulas conspicuus.			
		14	15	Aliquæ maculæ solares apparebant sine ☿			
		18	0	Maculæ Solares clarè visæ; nullum tamen vestigium ☿ - - - -			

A R T I C L E XXVI.

TRANSITUS LUNÆ

Supra γ ♉, seu primam sucularum in naribus Tauri ibidem observatus nocte sequente diem 18. Novembris 1736.

Ordo observationum.	*Tempus verum.* H.	M.	S.	*OBSERVATIONES.*	*Altitudines & distantiæ visæ.* G.	M.	S.
1	11	24	1	Distantia stellæ γ ♉ à proximo limbo ☽		46	22
		41	36	Altitudo limbi inferioris ☽ - -	55	52	57
				In linea perpendiculari fuerunt Manilius, & Aristoteles.			

Ordo observationum.	*Tempus verum.* H.	M.	S.	OBSERVATIONES.	*Altitudines & distantiæ visæ.* G.	M.	S.
				Alt. * γ ♉	55	30	0
		51	43	Eadem	56	0	0
		52	36	Alt. Lim. inf. ☽	56	22	57
				Alt. * γ ♉	56	2	10
2	12	4	36	Dist. * γ ♉ à Limbo ☽		35	57
3		18	31	Eadem.		32	32
		23	11	Limbus occidentalis ☽ culminat.			
				In linea perpendiculari fuerunt Promontorium acutum, & Possidonius,			
				Diameter ☽ apparens		30	52
				Alt. Limbi inferioris ☽	27	0	55
				Dist. Tychonis } à limbo proximo ☽		3	43
				Procli } à limbo proximo ☽		3	27
				Platonis } à limbo proximo ☽		4	41
		26	37	* γ ♉ culminat	56	44	54
		42	34	Aldebaran culminat.	57	44	39
4	13	14	55	Dist. * γ ♉ à Lim. ☽		23	25
5	14	30	56			27	55
6		35	8			28	47
7		40	58			30	2
8		44	57			30	48
9		52	10			32	32
	15	24	29	Alt. Lim. infer. ☽	41	17	22
				In linea perpendiculari fuerunt Langrenus, & Aristillus			
				Alt. * γ ♉	40	36	35
				Dist. * γ ♉ à proximo limb. ☽ qui fuit inferior		40	47

Ad Observationes adhibiti sunt tubi 6. & 12. pedum. Quadrantis radius est 4. pedum. Semita ☿ tam micrometro, quàm camera obscura inventa est.

SCHEMA MERCURII IN SOLE VISI.

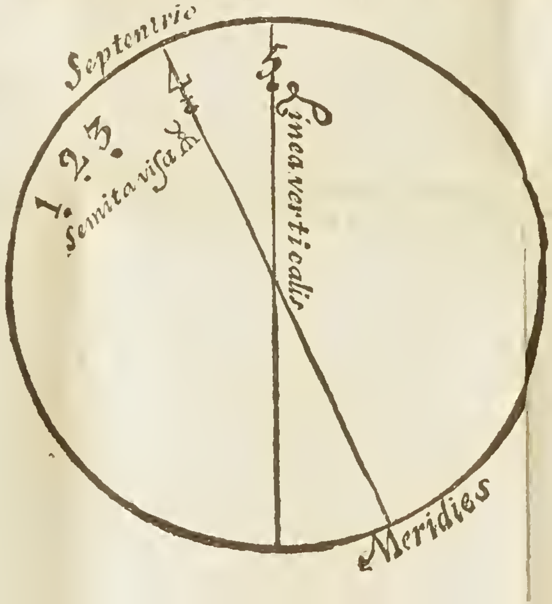

Mercurius transſiens per diſcum Solis in eoque culminans Viennæ Auſtriæ, die 11. Novembris An. 1736.

INſignis hujus rarique Phœnomeni tres ſolummodo phaſes hic apponuntur, ſingulæ præ reliquis magis idoneæ ad uſum Geographicum & Aſtronomicum: nimirum

Mercurii { Apparens appulſus ad diſcum, Culminatio in tranſitu per diſcum, Egreſſus à diſco, } Solis.

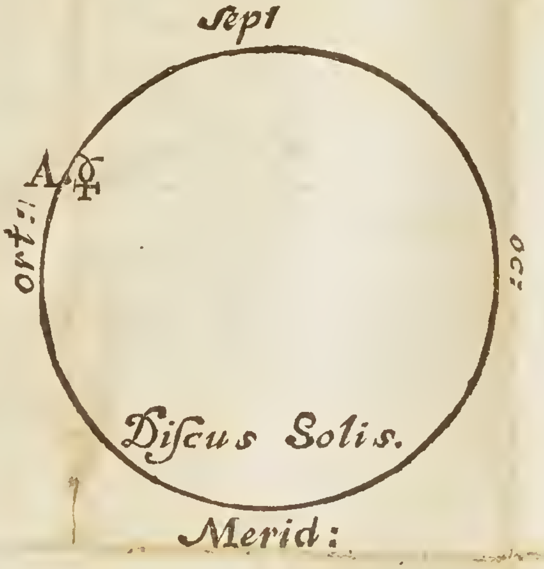

Sol quidem tenui caligine obductus erat & quandoque nubeculis: ſat clarè tamen conſpicuus.

temp. ver. h.	'	''		
10.	29.	7.	☿ apparere incipit locus ejus viſus in A inſtar foveolæ vel crenæ limbo Solis inciſæ.	*tubo ped. 8. & ped: 6, nec non catadioptr: ped. 3.*

	G. '	''
Declinatio ☿ à limbo Solis Auſtrali	26:	30
Diſtantia à limbo ſubſequente orientali	5:	52
Altitudo viſa quadrante ped: 7.	21:	20
Solis limbi infer:	21	—

31.: -- ☿ totus in diſco Solis inſtar maculæ nigrioris aliis quæ aderant, oblongæ, deinde paulo poſt rotundæ.

temp.

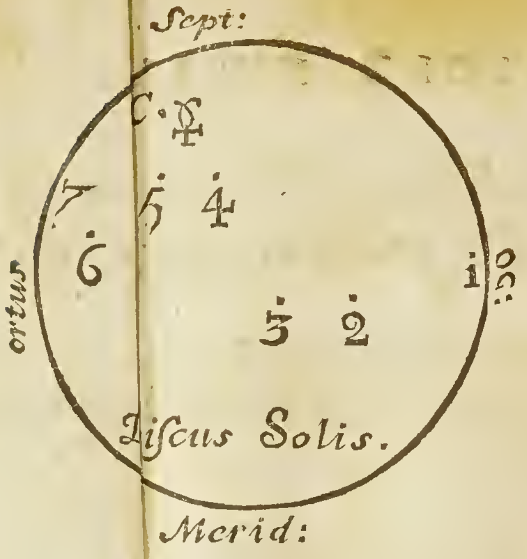

Quadrante fixo, cujus radius pedum 9.

temp. ver. a. m. h.	′	″		Alt. vis. Grad.	′	″	
11.	58.	51.	Limb. Solis præced. ad Meridianum -	24.	29.		*limb. sup.*
	59.	1.	Macula prima - - -	24.	12.		
	59.	33.	secunda - - -	24.	7.		
	59.	55.	tertia - - -	24.	6.		
p. m.	0.	18.	quarta - - -	24.	16.		
	0.	19.	☿ Culminans in C. - - -	24.	26.		
	0.	35.	Macula quinta - - -	24.	17.		
	0.	56.	sexta - - -	24.	13.		
	1.	5.	septima - - -	24.	15.	30.	
	1.	9.	Limb: Solis sequens. - -	24.	56.	30.	*limb. inf.*

Distantia Mercurii culmin. à centro Solis 13.46.
Diameter æstimari potuit 15.

Mercurius paullo ante suum egressum occultatur à nubibus, quibus rarescentibus iterum apparet, exilis tamen & vix conspicuus.

1. 10. 4. ☿ ad limb. ☉ Boreal. in B.
Altitudo ☿ Gr. 22. 31.
☉ *limb. super* 22. 32.

11. 11. Egressus ☿ à disco ☉
13. 5. Prorsus evanescit.

Duratio transitus ab ingressu ad culminationem	1.H.	31.	12.
à culminatione ad egressum -	1.	12.	26.
integra duratio - -	2.	43.	58.

Ex Observatione Ber. J. G. D. Marinoni, Mathematici Cæsarei, in sua Specula.

d'un papier blanc collé ou cacheté qui ne ſera levé qu'en cas que la piece ait remporté le Prix.

Ils auront ſoin d'adreſſer leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secretaire de l'Académie de Chirurgie à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Chirurgiens de tous Pays ſeront admis à concourir pour le Prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix ſera délivré à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de ſa part; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive avec une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages ſeront reçûs juſques au dernier jour de Decembre 1738. incluſivement, & l'Académie à ſon Aſſemblée publique de 1739. qui ſe tiendra le Mardy d'après la Trinité, proclamera la Piece qui aura mérité le Prix.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Fevrier 1738.

ART. XII. LA Vie de S. Jean-François Regis de la C. de Jesus. Par le P. de la Neuville de la même Compagnie. Page 197.

ART. XIII. Projet de la Mesure de la Terre en Russie. Par M. de Lisle, premier Professeur d'Astronomie à Petersbourg. 201.

ART. XIV. Observations générales sur un Ecrit intitulé ; *Dissertation*, *&c. sur l'origine*, *&c. de l'Abbaye de* S. Bertin. 207.

ART. XV. La Vie de S. Thomas d'Aquin. 217.

ART. XVI. Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c. Par D. Ceillier. 244.

ART. XVII. Tusculanes de Ciceron, par Mrs. Bouhier & d'Olivet. 263.

ART. XVIII. Pensées & Sentimens de Piété, tirés des seuls Livres Saints, sur divers sujets. 275.

ART. XIX. Traité de la véritable Religion, &c. 279.

ART. XX. II. Réponse de M. l'Abbé de Molieres, à la Lettre de ***. &c. 310.

ART. XXI. Eloge du P. Ceva. 323.

ART. XXII. Relation de ce qui s'est

passé à l'Académie des Beaux Arts de Lion, &c. 330.

Art. XXIII, Remarques sur l'Article XIII. de ces Mémoires, &c. 337.

Art. XXIV. Nouv. Littéraires. 353.

Art. XXV. *Mercurius* in Sole, Observatus è Specula Astronomica Collegii Soc. *Jesu* Viennæ Austriæ, &c.

Art. XXVI. Transitus Lunæ Supra, &c.

Art. XXVII. Mercurius transiens per discum Solis in eoque culminans Viennæ Austriæ, &c.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Janvier 1738.

Page 42. ligne 21. & la plus belle, *lisez*, & la plus belle partie.

P 69. l. 17. par l'argument. *lis.* pour l'argument.

p. 98. l. 14. perd beaucoup ? *lis.* perd beaucoup.

P. 99 l. 1. n'importe! *lis.* n'importe;

P. 100. l. 19. metttre, *lis.* mettre.

P. 105. l. 6. Hadrien de Valois, *lis.* de Valois.

P. 112. l. 6. 7. applaudire, *lis.* applaudir.

P. 114. l. 19. lee Chanoines, *lis.* les.

P. 126. l. 17. *la amême*, lisez *la même.*

P. 143. l. 6. appercvoir, *lis.* appercevoir.

P. 144 l. 13. fair. *lisez*, faire.
Ibid. l. 20. *lis.* je n'ai.
P. 148. l. 3. rarifie, *lis.* raréfie.
P. 149. l. 25. de Leon, *lis.* Lyon.
P. 154. l. 25. d'en traîner, *lis.* d'entraîner.
P. 155. l. 1. Ulie, *lis.* Vlie.
Ibid. lig. derniere, de Langue, *lis.* du Languedoc.
P. 159. l. 27. de la Fontaine, *lis.* des Fontaines.
P. 175. l. 26. tendit un compte, *lis.* rendit.
P. 181. l. 12. *Jesu*, lisez, *Jesus.*

Au mois de Février on s'est trompé aux nombres des Articles. A la page 265. il faut lire, Article XVIII. & les autres de suite.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. Robustel.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1738.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	3. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1738.

ARTICLE XXVIII.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, &c. Par le R. P. D. Remy Ceillier, &c. Suite de l'Article XVI. au mois de Février, page 244.

CE que nous avons vû jusqu'à présent est la matiere des sept premiers Chapitres ; le huitiéme, divisé en huit Articles, & qui remplit la moitié de ce Vo-

lume, est consacré à *Saint Basile Archevêque de Cesarée en Cappadoce, & Confesseur.*

Après une Histoire fort circonstanciée, & enrichie d'une bonne Critique de ce grand Docteur, le Catalogue de ses Ecrits, de ceux qu'on lui a faussement attribués, & de ceux, qui sont douteux, D. Ceillier entre dans l'examen de chacun en particulier, il commence par les Homélies sur l'*Hexameron*, c'est-à-dire, l'Ouvrage de six jours; celui des Ecrits du Saint, dit-il, qui lui a fait plus d'honneur; c'est déja beaucoup dire, mais ce n'est pas trop. L'éloge qu'en a fait S. Gregoire de Nysse, est si magnifique, qu'il paroît poussé jusqu'à l'excès; mais ce que dit S. Gregoire de Nazianze suffit pour en donner une grande idée. Ce Pere, qui étoit lui-même un si grand homme, assûre que lorsqu'il lisoit ces Homélies, il se trouvoit uni avec le Créateur, qu'elles lui faisoient connoître les raisons de la creation, & admirer le Créateur plus qu'il ne faisoit auparavant, par la seule con-

templation de ses Ouvrages.

Saint Basile déclare lui-même qu'il s'est attaché à l'explication de la lettre de l'Ecriture, regardant comme inutiles les divers sens allégoriques, que plusieurs y avoient recherchés. Pour moi, ajoûte-t-il, lorsque je lis ces termes, foin, plante, poisson, animal, je les prends dans leur sens propre & naturel; car je ne rougis pas de l'Evangile; mais en s'assujettissant à l'écorce respectable de la lettre, il sçait donner de la fécondité à la matiere qu'il traite. D'ailleurs, ayant à parler devant le Peuple, il se proportionne toujours à la portée du plus grand nombre, ce qui l'empêche de traiter plusieurs questions, que le commun n'est pas en état de comprendre.

Outre les neuf Homelies sur l'*Hexameron*, qui sont certainement de S. Basile, on lui en a attribué deux autres, qui ne lui appartiennent pas. En effet, Socrate nous assûre que le saint Docteur ayant laissé son Ouvrage imparfait, il fut achevé par S. Gregoire de Nysse, qui dit lui-

même, qu'il n'a entrepris de traiter le point, qui regarde la formation de l'homme, que pour empêcher qu'on ne blâmât S. Basile de ne l'avoir pas expliqué. A ces deux Homélies on en a joint une troisiéme, qui a pour titre : *du Paradis*. Aucune des trois ne se trouve dans les anciens manuscrits, & ce n'est que dans ceux du moyen âge, que les copistes ne sçachant pas que S. Gregoire de Nysse avoit suppléé à ce qui manquoit à l'ouvrage de S. Basile, ont cru pouvoir mettre le nom de celui-ci à ces trois Homélies, en quoi ils ont été suivis par la plûpart des Editeurs modernes.

Touchant les Homélies sur les Pseaumes de David, D. Ceillier fait une remarque, qui nous paroît fort juste. Le P. Cordier nous a donné sur ce sujet un Commentaire Grec, qu'il a cru sur la foy de deux manuscrits être de Theodore d'Heraclée, lequel, au rapport de S. Jerôme, en composa un sous le regne de Constantius. Il y a dans cet Ouvrage beaucoup de choses, qui se lisent mot à mot

dans les Homélies de Saint Basile, de sorte que s'il étoit de Theodore d'Héraclée, on pourroit soupçonner le saint Docteur d'avoir été Plagiaire : mais notre Auteur semble prouver fort bien que ce prétendu Commentaire est postérieur à Theodore, & que ce n'est qu'un de ces Recueils, ausquels on a donné le nom de *Chaînes*, & où l'on a mis tout de suite sur un même texte les sentimens de plusieurs Interpretes, sans les nommer. En effet, on lit dans celui-ci mot à mot les propres paroles d'Origene, d'Eusebe de Cesarée, de S. Athanase, de Dydime, d'Apollinaire, & de S. Basile.

D.Ceillier, pour mettre ses Lecteurs parfaitement au fait des Livres de S. Basile contre Eunomius, ne lui laisse rien ignorer de ce qui regarde la personne & les Ecrits de cet hérétique, & il suit assez ordinairement cette méthode, qui répand un grand jour sur tous les Ouvrages, qu'il entreprend de faire connoître, & lui donne occasion de développer les points

les plus importans de l'Histoire Ecclesiastique.

Le dernier Editeur de S. Basile regarde le Commentaire sur Isaye comme un ouvrage supposé à ce Pere. Notre Auteur n'est pas de cet avis ; & il s'attache sur-tout à prouver que l'on a eu tort de prétendre qu'il n'étoit pas digne de ce grand Docteur. Pour ce qui est des Homélies sur divers sujets, il observe que la douziéme sur les six premiers versets du Livre des Proverbes, devroit être placée la premiere, & que Saint Basile la prononça aussi-tôt après avoir été ordonné Prêtre, puisqu'il y dit que son Pere & son Pasteur lui avoit donné à traiter un sujet si difficile, pour éprouver sa capacité. Il ajoûte, & il a prouvé ailleurs, que la dix-septiéme, sur S.Barlaam, est de S.Chrysostome. Il remarque que l'instruction pour les jeunesgens, que quelques-uns ont compté la vingt-deuxiéme des ces Homélies, n'en est pas une, n'ayant rien de la forme de ces discours, ce qui ne l'empêche pourtant pas d'en faire aussi l'analyse, &

il ajoûte à la fin de cet article, qu'il n'eſt pas douteux que S. Baſile n'ait composé un plus grand nombre d'Homélies, que celles qui nous reſtent.

Il s'étonne que quelques Critiques ayent voulu ôter au ſaint Docteur le Traité du Jugement de Dieu, & la Lettre de la Foy. « Ces deux » Ecrits, dit-il, portent le caracte- » re de ſes Ouvrages ; on y voit » ſon ſtyle, ſes expreſſions, ſes ma- » ximes, ſa doctrine. S'il y paroît » ſévere en quelques endroits, ſa » ſévérité n'excede point les bornes » de la ſévérité évangelique; s'il y » ſupprime le terme de Conſubſtan- » tiel, c'eſt que ceux, à qui il écri- » voit, & pour qui il dreſſoit une » Formule de Foy, en demandoient » une, où il n'employât que des ter- » mes tirés de l'Ecriture Sainte. Il » ne le rejette point, mais ſeule- » ment tous les termes, qui, outre » leur nouveauté, ſont contraires à la » doctrine des Livres Saints. „ Saint Baſile n'étoit pourtant pas homme à mollir ſur un terme auſſi eſſentiel

dans le tems, où il vivoit, pour avoir le ſceau de la Catholicité, que l'étoit celui de conſubſtantiel: vouloir l'exclure par la raiſon qu'il n'étoit pas dans l'Ecriture, lui auroit été ſuſpect, & il ſçavoit diſtinguer un terme nouveau d'avec un terme contraire à la doctrine des Livres Saints.

Nous renvoyons au lieu même, pour voir ce que D. Ceillier répond au P. Combefis, lequel n'a pû croire que ce qu'on appelle les regles de S. Baſile ſoient de ce Pere. Il penſe lui-même que leur diviſion en grandes & petites, quoique plus ancienne que Photius, n'eſt pas originale; cependant il juge que le Saint a écrit les grandes regles dans ſa retraite, & les petites, étant déja Evêque, ou du moins Prêtre: il trouve plus de difficulté à lui attribuer les Conſtitutions Monaſtiques, & conclut même qu'elles ne ſont pas de lui, non plus que d'Euſtathe de Sebaſte, à qui d'autres Critiques les ont données. Mais il prétend qu'Eraſme n'a eu nulle raiſon de conteſter à S. Baſile le Livre du S. Eſprit.

Dans l'Article V. où notre Auteur traite des Lettres de S. Basile, il distingue celles, qu'il a écrites avant son Episcopat, parmi lesquelles il y en a quelques-unes sur des sujets profanes; celles qu'il a écrites, étant Evêque; celles, dont on n'a pû connoître les dattes; & celles, qu'on lui a supposées. Il y a bien des recherches, de l'érudition & de la critique dans cet Article, qui renferme des particularités fort curieuses de l'Histoire Ecclesiastique du IV^e^. siécle. Nous pouvons dire à proportion la même chose des Ecrits attribués faussement, ou sans preuves suffisantes à S. Basile: notre Auteur les discute avec toute la sagacité possible, & n'en rejette aucun, que sur des raisons, qui approchent beaucoup de la conviction.

L'Article VII. est un Exposé très-bien fait, & comme une analyse génerale de toute la doctrine de S. Basile: mais nous avons été un peu surpris de n'y point voir ce que le saint Docteur pensoit sur le libre arbitre. On sçait la maniere indigne,

dont Bayle en a parlé, & l'on peut voir dans nos Mémoires (*a*) comment il avoit abusé, pour invectiver contre ce Pere, d'un passage des plus formels, qui se trouvent dans les Ecrits des Anciens, pour prouver la liberté. Notre Auteur auroit aussi pû ajoûter quelque chose à ce qu'il rapporte de S. Basile sur l'Eglise Romaine. Peut-on s'exprimer plus fortement sur la jurisdiction du Pape dans toute l'Eglise, que ce grand Docteur le fait dans sa Lettre à S. Athanase? *Nobis autem operæ pretium esse visum est ad Episcopum Romæ scribere, ut res nostras invisat, & consilium dare, ut.... ipse hoc negotium suo marte aggrediatur.*

Quant au jugement, que l'on a porté dans tous les siécles des Ouvrages de S. Basile, on peut dire qu'il n'y a point eu de Pere, qui ait reçû de ce côté-là de plus magnifiques éloges. Photius prétend même qu'il excelle si fort dans l'art de persuader,

(*a*) Decemb. 1736. II. Partie, Article 133.

qu'on peut devenir un parfait Orateur pourvû qu'on ait quelque connoiſſance des regles de l'art, en s'exerçant à imiter ſes diſcours, ſans avoir beſoin ni de Platon, ni de Demoſthene, que les Anciens faiſoient étudier pour ce ſujet.

Saint Euſebe, Evêque de Samoſate, & martyr, avoit écrit pluſieurs Lettres, dont nous n'avons connoiſſance que par celles de S. Baſile, & de S. Gregoire de Nazianze. Saint *Melece* fut d'abord ordonné Evêque de Sebaſte par les Ariens, qui le firent encore élire depuis Evêque d'Antioche, parce qu'ils le croyoient dans leurs ſentimens. Cependant ſa foy fut toujours auſſi pure que ſa vie étoit ſainte, & notre Auteur en fait, d'après Sozomene, Theodoret, & S. Gregoire de Nyſſe, l'éloge le plus parfait. Lorſqu'il arriva à Antioche, dit il, « le Clergé & le Peu-
» ple allerent audevant de lui, les
» Ariens, les Euſtathiens, c'eſt-à-
» dire, ceux de la Communion de
» Paulin, y allerent avec un égal
» empreſſement, les uns pour voir

» un homme, dont la réputation
» faisoit déja tant de bruit, les au-
» tres pour voir s'il se déclareroit
„ pour la Foy de Nicée, .. Les Juifs
„ & les Payens y accoururent aussi
„ pour voir le célébre Melece. Son
„ Eglise, qui le vit alors pour la pre-
„ miere fois' crut voir en son vi-
„ sage l'image de Dieu; elle admi-
„ ra certe fontaine de charité, qui
„ couloit continuellement de sa bou-
„ che: cette grace répanduë sur ses
„ lévres, cette humilité profonde,
„ qui l'avoit fait monter au plus
„ haut dégré de la perfection. Elle
„ vit avec respect en sa personne la
„ la douceur de David, la prudence
„ de Samuel, la chasteté de Joseph,
„ la Sagesse de Daniel, le zele du
„ grand Elie, la pureté de S. Jean,
„ la charité de S. Paul; en un mot,
„ l'assemblage de toutes les vertus,
„ aussi fut-il communément appellé
„ *le divin Melece.* „ Nous avons de
lui un Discours sur ces paroles des
Proverbes suivant la Vulgate. *Dominus creavit me principium viarum suarum in opera sua.* Saint Epiphane,

qui nous l'a conſervé, y trouvoit quelques expreſſions peu juſtes, toutefois lorſqu'il les prononça, il fut généralement applaudi. Il avoit auſſi écrit pluſieurs Lettres, dont il ne nous reſte que la Lettre Synodale du Concile d'Antioche en 363. adreſſée à l'Empereur Jovien, dont on ne doute pas qu'il ne ſoit l'Auteur, & qui eſt rapporté par Socrate & par Sozomene.

Dom Ceillier prétend que le Pape *Saint Damaſe* eſt né à Rome d'un Pere, qui a été Ecrivain, Lecteur, Diacre & Prêtre dans l'Egliſe de S. Laurent, qu'on a depuis ſurnommée *in Damaſo*, parce que S. Damaſe, qui avoit auſſi ſervi dans cette Egliſe, l'ayant fait rebâtir, l'a extrêmement ornée & enrichie. Si ce monument & les autres marques de ſa magnificence lui ont fait honneur dans l'Antiquité; ſon zéle pour la Foy, ſon amour pour la Religion, ſon application à éclaircir les difficultés de l'Ecriture, & à faire rétablir les textes, l'ont, dit notre Auteur, rendu vénérable à toute la poſtéri-

té. L'intégrité de ses mœurs se trouva à l'épreuve de la calomnie ; & malgré tous les efforts de l'Antipape Ursin, il a toujours été regardé, selon l'expression de S. Jerôme, comme un Docteur vierge de l'Eglise vierge.

Ce Pontife, que le même S. Jerôme consulta, & servit utilement dans ses grandes entreprises, a tenu plusieurs Conciles, & écrit plusieurs Lettres, dont notre Auteur explique les occasions, & autant qu'il est possible, le contenu; mais on ne nous a conservé de tous ses Ecrits, que la Lettre Synodale du Concile de Rome en 372. adressée aux Evêques d'Illyrie; une autre d'un Concile tenu en la même Ville en 378. La Lettre à Paulin d'Antioche ; une aux Evêques de Macédoine, une à Saint Aschole en particulier, deux à Saint Jerôme, deux aux Orientaux touchant la condamnation de Timothée & d'Apollinaire. Nous avons perdu celle, que S. Jerôme lui avoit aidé à écrire en réponse aux Consultations de diverses Eglises d'Orient &

d'Occident,& ses opuscules en prose & en vers sur la virginité.

Mais Baronius & Sarazanius ont tiré des Tombes & des inscriptions plusieurs de ses vers, que ce dernier a inserés dans un recueil des Oeuvres de ce Pape, & parmi lesquels il y a bien des choses, qui ne sont pas certainement de lui. D. Ceillier s'applique sur tout à prouver que le Pontifical, qui porte communément le nom de Damase, est supposé, aussi bien que la Catalogue des Papes, publié par le P. Boucher. En effet S. Jerôme auroit-il oublié d'en faire mention, & S. Damase lui même, qui a mis son nom á presque toutes ses Epigrames, l'auroit-il supprimé dans ces ouvrages ?

Nous ne dirons rien de la vie de *S. Cyrille Evêque de Jerusalem*, qui merite d'être luë dans notre Auteur. Les écrits de ce Pere consistent en vingt trois catecheses, dont les cinq dernieres sont intitulées *Mystagogiques*,ou parce qu'elles traitent de nos mysteres, ou parce qu'elles ont été prononcées en presence de ceux, qui

y étoient déja initiés : en une homelie ſur le paralytique de trente huit ans, & en une lettre à l'Empereur Conſtantius. Pluſieurs écrivains proteſtans ont fait de grands & d'inutiles efforts pour prouver la ſuppoſition des Catecheſes, d'autres ſe ſont rendus à l'évidence des preuves, qui font voir invinciblement qu'elles ſont toutes de S. Cyrille. D. Ceillier a mis ces preuves dans tout leur jour, & répond aux objections des contrediſans d'une maniere, qui nous paroît ſans replique.

Il obſerve que l'homelie ſur le paralytique eſt fort defectueuſe dans l'édition, que Thomas Milles en fit à Oxford en 1703. Mais que dans celle de Paris faite en 1720. ſur un manuſcrit beaucoup plus correct que celui, dont l'éditeur Anglois s'étoit ſervi, on a corrigé prèſque toutes les fautes & rempli une grande lacune, qui étoit au milieu de cette piece. Notre Auteur juge qu'on ne peut pas révoquer en doute que cette homelie ne ſoit de S. Cyrille, & qu'il ne l'ait prononcée ſous l'Epiſ-

copat de S. Maxime en 347. Il en eſt de même de la Lettre à Conſtantius ſur l'apparition de la Croix. Il croit qu'elle fût écrite par ce ſaint, déja Evêque, en 351. Rivet & quelques autres Proteſtans la lui ont conteſtée, " mais leurs raiſons, ſont ſi foi-
„ bles au jugement même d'un des
„ plus éclairés critiques qu'ils ayent
„ aujourd'hui (Fabricius) qu'on voit
„ bien qu'ils ont eu moins en vuë
„ d'ôter cette Lettre à S. Cyrille,
„ que de rendre ſuſpect ce qui y eſt
„ dit de l'invention de la Croix
„ ſous Conſtantin & de ſon appa-
„ rition miraculeuſe ſous Conſtan-
„ tius.

Notre Auteur, dans l'expoſé général, qu'il nous fait de la doctrine de S. Cyrille remarque au ſujet de la S. Vierge, que ce Pere, qui liu donne toujours le titre de Mere de Dieu, s'efforce de prouver par divers textes tirés de l'écriture, qu'au moins avant la naiſſance de J. C. elle n'étoit que fiancée avec S. Joſeph. Mais il inſiſte particulierement ſur les preuves de l'Orthodoxie de

S. Cyrille par rapport à la divinité du fils & du S. Esprit, par la raison qu'ayant long temps communiqué avec ceux, qui ne pensoient pas sainement sur ces deux points de foy, il avoit été soupçonné de penser comme eux.

Nous ne reveillerons pas ici la querelle, qui s'éleva sur la fin de l'année 1721. à l'occasion de l'édition des ouvrages de S. Cyrille par D. Antoine Augustin Tourtée Benedictin de la Congregation de S. Maur, que ceux, qui travailloient alors à nos Memoires, attaquerent sur les Semi-Ariens, sur le consubstantiel & sur la neutralité, qu'ils prétendoient que l'éditeur attribuoit à ce Pere entre les Ariens & S. Athanase. Ces attaques, dit notre Auteur furent repoussées fortement par Dom. Maran dans une dissertation Françoise sur les Semi-Ariens, qu'il publia à Paris en 1722. chez Jacques Vincent. Cette dissertation „ ajoûte t-il, mérite d'être luë, Dom. „ Tourtée m'y a paru solidement „ vengé. " Comme les deux pieces

de ce procés ſont publiques, c'eſt aux ſçavans à en juger & il ne faut pas croire que toute réponſe, qui demeure ſans replique, ſoit dès là victorieuſe. D'ailleurs nous ſommes toujours charmés qu'on ſe juſtifie bien de cértains reproches; nous ne prétendons ſouvent autre choſe, ſi non qu'on s'explique nettement.

S. Cyrille avoit fait Evéque de Ceſarée *Gelaſe* fils de ſa ſœur. Les Ariens ſoûtenus de l'Empereur Valens le chaſſerent de ſon ſiege, où ils placerent Euzoius, mais ſous Theodoſe cet Evêque Arien fût chaſſé à ſon tour & Gelaſe rétabli. Ce Prélat ſe rendit recommandable par la pureté de ſa vertu, l'eminence de ſa doctrine, & ſa vigilance Paſtorale. Il compoſa pluſieurs ouvrages, dont il ne nous reſte que quelques fragmens. On pourra voir dans nôtre Auteur l'eſtime que S. Jerôme & quelques autres anciens ont fait de la vertu & des écrits de cet Evêque.

Dans le XIV. Chapitre D. Ceillier nous inſtruit de tout ce qui regarde la perſonne de l'Héréſiarque

Apollinaire Evêque de Laodicée. Dans le XV. des vertus & des ouvrages de *Timothée Archevêque d'Alexandrie*, lequel étant Prêtre de la même Eglise sous S. Athanase fut pris pour ce saint par une courtisane, qu'on avoit apostée au Concile de Tyr pour le convaincre d'avoir violé une Vierge consacrée à Dieu. Quelques Historiens racontent la chose un peu differemment, & disent que ce fut la personne même, à qui on pretendoit que S. Athanase avoit fait violence, qui lui fut confrontée, & qui accusa Timothée, qu'elle crût être l'Evêque d'Alexandrie.

Le XVI. est fort interessant par l'Histoire des deux schismes des Donatistes, qui y est rapportée d'une maniere fort précise & fort nette. D. Ceillier s'applique sur-tout à nous faire bien connoître *Cecilius* dont l'election à l'Evêché de Carthage donna occasion au second schisme. *Donat*, *Parmenien*, *Ticonius*, *Vitellius* & *Macrobe* Ecrivains Donatistes & leurs ouvrages ; puis il dit deux mots d'Olympius Evêque Espagnol, dont

S.

S. Auguſtin, qui l'eſtimoit beaucoup, cite, pour prouver le péché originel, un diſcours, que nous n'a-vons point. Gennade lui attribuë auſſi un ouvrage contre les Manichéens qui n'eſt pas non plus parvenu juſqu'a nous.

S. Optat Evêque de Mileve en Afrique & Afriquain de naiſſance, eſt moins connu par les actions de ſa vie, que par les grands éloges, qu'ont fait de lui S. Auguſtin & S. Fulgence. Nous n'avons de ce Pere que ce qu'il a écrit contre Parmenien l'un des plus celebres Evêques Donatiſtes. Cet ouvrage fut d'abord diſtribué en ſix Livres, le ſaint y ajoûta depuis un ſuplément, qui fait le ſeptieme. Notre Auteur en nous apprenant à quelle occaſion ils furent écrits; répand un nouveau jour ſur cette partie de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & y joint à ſon ordinaire une Analyſe exacte de tout l'ouvrage, par le moyen de laquelle il met parfaitement ſes Lecteurs au fait de la conduite des Donatiſtes & de leur doctrine, que Parmenien leur troi-

ſiéme Evêque, avoit le premier exposée nettement, Le ſaint avoit joint à ſon ouvrage un recueil de pieces juſtificatives, que nous n'avons point. D. Ceillier croit que S. Auguſtin l'avoit eu entre les mains, & qu'il y renvoye dans ſon premier Livre contre la lettre de Parmenien. D'ailleurs, l'ouvrage même de S. Optat fait connoître pluſieurs de ces pieces, qui y ſont citées.

Il y a pourtant quelques points de la doctrine de ce Pere, qui font de la peine à notre Auteur. A la verité il convient que quand S. Optat dit que Seth fils d'Adam n'a point été coupable de la faute de ſon Pere, la ſuite de ſon raiſonnement fait voir que cela ſe doit entendre des péchez actuels, d'autant plus qu'il s'explique ailleurs fort nettement ſur la transfuſion du péché originel. Mais il trouve que ſi S. Optat a connu la playe, que le peché d'Adam aj faite à ſes deſcendans, il n'en a pas bien exprimé la profondeur & les ſuites, puiſqu'il prétend, contre la doctrine de S. Paul, que l'homme

tombé, non seulement peut vouloir le bien de lui même, mais aussi s'avancer dans le bien, quoiqu'il ne soit pas en son pouvoir de l'achever. Nous doutons que D. Ceillier ait bien pris ici la pensée de Saint Optat; le passage de S. Paul, qu'il lui oppose est celui-ci. *Igitur non volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei.* Or il nous paroît qu'il s'agit ici de la prédestination éternelle fondée uniquement sur la pure misericorde de Dieu; au lieu que S. Optat parle de la perseverance finale, quand il dit, *quia nostrum est velle nostrum est currere, Dei perficere.* Outre qu'il ne s'exprime ainsi qu'à l'égard du Chrétien, qni a déja reçu la grace, avec laquelle il peut vouloir & courir. *Est enim Christiani hominis quod bonum est velle, & in eo quod bene voluerit, currere, sed homini non est datum perficere.* On trouvera à la fin de ce XVII. Chapitre divers monumens anciens, qui appartiennent à l'Histoire des Donatistes, & qu'on a ajoûtés aux ouvrages de S. Optat dans la derniere édition, qu'on en a

faite. Enfin D. Ceillier nous donne une fort judicieuſe critique du caractere de ces ouvrages, qui ont toujours été en grande eſtime dans l'Egliſe, & dont les Donatiſtes mêmes ne purent refuſer de reconnoître l'autorité dans la conference de Carthage, quoiqu'en l'admettant ils s'expoſaſſent à paſſer pour Calomniateurs, & gens de mauvaiſe foy.

Notre Auteur ne s'eſt pas moins appliqué dans le XVIII. Chapitre à nous bien faire connoître les deux Prêtres *Fauſtin & Marcellin*, qui après avoir été attachés à l'antipape Urſin, s'engagerent dans le parti des Luciferiens, en faveur deſquels ils préſenterent une requête aux Empereurs Theodoſe, Valentinien & Arcade. Nous avons cette requête dans les opuſcules du Pere Sirmond. L'Empereur Theodoſe fut ſurpris & & accorda tout ce qu'on lui demandoit, avec de grands eloges des deux Prêtres Luciferiens. Il y a d'autant plus lieu de s'en étonner, que notre Auteur fait voir dans cette piece des defauts, qui auroient dû met-

tre en garde un Prince aussi bien intentionné & aussi catholique que Theodose.

Les deux derniers chapitres de ce volume traitent de *S. Pacien Evêque de Barcelone* & de *S. Philastre Evêque de Bresse.* Tous deux fort distingués par leur sainteté & par leur doctrine, mais D. Ceillier met une grande difference entre les écrits de l'un & de l'autre. Il trouve avec Saint Augustin que S. Philastre dans son traité des heresies va bien plus loin que S. Epiphane, & qu'en effet il donne le nom d'heresies à des sentimens, qui ne meritent pas cette odieuse qualification; qu'il n'est pas exact dans la Chronologie, que son style est fort negligé, peu élevé & souvent obscur & embarrassé, enfin qu'il a quelques opinions particulieres, qui ne sont pas communément reçuës.

Les écrits de S. Pacien au contraire ont, dit-il, beaucoup de netteté, le style en est châtié, les raisonnemens justes & solides, les pensées belles, le tour agreable, il est plein

d'onction, quand il exhorte à la vertu, de feu & de force, quand il combat les vices. Il traite ses adversaires avec politesse, mais sans les épargner, & il les suit dans tous leurs mauvais détours. Dom Ceillier observe que comme ce Saint Prélat lisoit souvent les ouvrages de S. Cyprien, il en a quelquefois emprunté les pensées & les raisonnemens, & qu'il paroît même avoir adopté le sentiment de ce Pere touchant le bapteme des hérétiques. La preuve qu'il en apporte est qu'il applique à ce bapteme ces paroles de l'Ecclesiastique *ab immundo quis mundabitur?* (34. 4.)

ARTICLE XXIX.

DE THERMIS HERCULANIS *nuper in* Dacia *detectis*, Paschalis Caryophili *Juris consulti dissertatio Epistolaris. Publica auctoritate excudebat* Vindobonæ *an.* 1737. Joannes Petrus Van Ghelen, *Sacræ Cæsareæ Regiæque Catholicæ Majestatis Aulæ Typogra-*

phus (*c'est à dire*) Dissertation en forme de lettre sur des *Thermes* consacrées à *Hercule*, découvertes depuis peu en *Dacie*. A *Vienne* en *Autriche*, chès *Jean Pierre Van Ghele* Imprimeur de la Cour Imperiale. 1737. *grand in-4°*. Beau papier, & beau caractere page 107.

M. *André Hamilton*, Seigneur Anglois distingué par sa naissance, & par ses emplois, ayant découvert, & fait déterrer des *Thermes*, ou Bains chauds dans le Bannat de *Themeswar*, où il commandoit en chef, pria l'Auteur de cette dissertation, aussi habile Antiquaire, que savant Jurisconsulte, d'expliquer les Monumens dont ces Bains sont ornès. Ce sont des Autels, des statuës, des Inscriptions confiées au marbre, & gravées sur les carreaux qui forment le pavé de l'édifice; le tout en l'honneur *d'Hercule*, Patron de ces Bains. Au reste ces Eaux sont déja devenues célébres par le concours des malades, & les nombreu-

ses guérisons qu'elles operent continuellement; & leur découverte, le soin d'en rendre l'usage commode, n'est pas un des moindres services que le Commandant ait rendu à la Province qu'il gouvernoit. Ce Seigneur est mort à Vienne le 9. de Janvier de cette année.

M. *Caryophilus* (car c'est le nom qu'il se donne en Latin) détermine d'abord le lieu qui receloit ces pretieux restes de l'Antiquité. Il juge que c'est celui qui se trouve nommé dans les Tables de *Peutinger*, AD AQUAS, & dans *Ptolemée* ΥΔΑΤΑ *les Eaux*, proche *d'Orsowa*, de *Varhel*, ou *Veczel*, & de l'endroit où étoit autrefois l'ancienne ville de *Sarmigethusa*, où *Trajan* établit une Colonie Romaine, après la conquête de la *Dacie*, & qui étoit la Capitale du Pays, sous le Roi *Décébale*, vaincu par cet Empereur. Il étale sur cela, & sur d'autres points de Géographie & d'Histoire une érudition qui ne peut trouver place dans cet Extrait & qu'-

on lira peut être avec plus d'avantage dans la dissertation.

L'Auteur examine avec le même soin l'Epoque de la construction des Bains d'*Hercule*, & il prouve fort au long, par les Monumens mêmes qui s'y sont trouvés, que cette Epoque ne remonte pas au delà de l'Empire *d'Antonin* le Débonnaire. Il ne faut que jetter les yeux sur les Inscriptions qu'on y lit, & les comparer avec celles qui marquent certainement le tems de cet Empereur, & celui de ses successeurs, pour entrer dans ce sentiment. Tout les noms qu'on y voit & tout ce qui les caractérise, concourt à l'établir. Le sçavant Antiquaire qui a recueilli un grand nombre de ces inscriptions, quelques Médailles, & d'autres preuves, fait, en passant, comme dans le reste de l'Ouvrage, des remarques propres à éclaircir quelques usages de ces tems-là.

Il explique ensuite fort au long; & savament les noms, les titres, les attributs, le culte qu'on rendoit à *Hercule*,

les raiſons de ce culte, & de ces titres. Mais ce qui fait principalement au ſujet préſent, & ce qui attire particulierement l'attention du Diſſertateur, avec plus de raiſon qu'un grand nombre de choſes qui l'arrêtent en chemin, c'eſt qu'*Hercule* étoit regardé comme un des Patrons de la Médecine, comme une eſpéce de Divinité ſalutaire, qui procuroit la ſanté aux malades, du moins par l'uſage des Bains chauds, qui par cette raiſon lui étoient conſacrés, comme ſi ils tenoient de lui cette vertu bienfaiſante. C'eſt pour cela que ceux de *Temeſwar* lui avoient été dédiés, & qu'on y voit les Monumens dont nous avons parlé; & ces vœux pour la ſanté & la proſpérité des Empereurs, & des Gouverneurs.

Des ſept ſtatues qu'on y a trouvées, une entre les autres, a mérité par ſa beauté, & par les ſimboles qui l'accompagnent, l'attention de l'Auteur, lequel l'a fait graver. C'eſt un *Hercule* debout, nud, tenant de la main droite ſa Maſſue abbaiſſée ſur la dépoüille du Lion de *Nemée*, qui

eſt à ſes pieds ; portant du bras gauche le petit *Hylas*, qu'on ſçait qu'il aima. Cet enfant tient entre ſes mains, dans une eſpéce d'écharpe, ou de voile trois pomes des *Heſpérides.* Au deſſous de lui, & à côté *d'Hercule* eſt la Biche du mont *Menale* ; toutes choſes dont les rapports avec la Figure principale ſont trop connuës, pour qu'il ſoit néceſſaire de les répéter ici. Un peu de préciſion, en renfermant la Diſſertation dans ſon ſujet, n'y auroit rien gâté. Mais les ſavans aiment à prodiguer leurs richeſſes ; & pourquoi ne leur ſauroit-on pas gré de les répandre, de quelque maniere qu'ils le faſſent ?

ARTICLE XXX.

MEMOIRES DU COMTE DE Bonneval, ci-devant Général d'Infanterie au ſervice de S. M. I. & C. 3. vol. in 12. les deux premiers à Londres, le 3. à la Haye chés Van Duren &c.

SI le prix d'un ouvrage, étoit un garand de son mérite, celui-ci seroit excellent. Ces trois petits volumes, se vendent jusqu'à 20 livres. Les détails dont on les croit remplis, excitent la curiosité la plus vive. On ne veut point remettre au lendemain à en passer son envie, on s'agite, on se tourmente, on n'a qu'un cri après le Colporteur qui les débite, ou l'ami qui a promis de les prêter. Lorsqu'on les a lûs, est-on également content? Ce livre merveilleux, n'est plus qu'un recuëil mal digeré, plein d'anachronismes grossiers, de plates ignorances, de contes bas, & de fables puérilement imaginées. C'est manquer de respect au public, que de lui présenter serieusement des productions de cette espece, c'est insulter en même temps au nom fameux sous lequel on a la témerité de les publier; mais nous ne reformerons point le monde, comme on n'y manquera jamais de lecteurs curieux & credules, on y trouvera toujours aussi des Auteurs mercenaires, prêts à sacrificer toutes les bienséances au talent de

medire, & au besoin de vivre, auquel les passions & la mauvaise conduite les reduisent. Cependant, puisque nous connoissons combien il est aisé d'en imposer souvent à quantité de personnes qui ne sont pas à portée de s'instruire, indiquons quelques détails qui justifient la censure que la verité nous oblige de faire de ces Memoires.

1°. M. de Bonneval n'est point l'aîné de sa famille, dont l'Auteur parle, en homme qui connoît très peu le monde. Le procès que M. de Bonneval, eut avec M. son Frere au temps de la Régence, ne regardoit que la legitime qu'il en exigeoit, en consequence des Lettres d'abolition que la cour venoit de lui accorder.

2°. Comment a t'on pu placer l'epoque de son mariage avant sa sortie de France, c'est à dire vers 1703. c'est dementir tout Paris. On peut feindre, ou se tromper sur des évenemens peu connus; on ne mérite aucune creance, lorsqu'on ignore les choses les plus publiques.

3°. Pourquoi faire joüer un si

grand rolle à M. de Bonneval dans des batailles où de l'aveu des officiers généraux qui s'y sont trouvés, il n'étoit pas même connu, bien loin d'y avoir aucun commandement.

4°. M. de Bonneval arrive en Turquie. Il y est favorablement traitté du grand Seigneur Achmet. Achmet, bien-tôt après, est déposé. Soliman son Frere prend sa place, & puis arrive une seconde revolution qui rétablit Achmet. De pareils mensonges meritent-ils d'être refutés. Achmet est mort dans la prison où il s'étoit lui même confiné, forcé comme tout le monde s'en souvient, de ceder le thrône à Mamouth son neveu qui l'occupe encore aujourd'hui.

5°. On devoit du moins garder quelque vraysemblance, en faisant parler M. de Bonneval du metier de la guerre : un enfant qui auroit assisté à une ou deux revuës s'exprimeroit avec plus d'intelligence. Dans la plûpart des endroits, la disposition que l'Auteur donne aux Bataillons & aux escadrons, est tout à

fait risible. Les Memoires que l'on suppose avoir été présentés au Divan par M. de Bonneval pour réformer les troupes Ottomanes, ne contiennent que des lieux communs que personne n'ignore, ou que des maximes qu'il a été facile d'extraire de M. de Feuquieres.

6°. A toutes ces avantures bizarres & Romanesques, que l'on pardonne à un soldat, mais qu'un homme de qualité rougiroit d'avoüer publiquement, il eût été bien plus naturel de substituer des détails importants, des recits graves, des raisonnemens justes, de ces détails enfin convenables au rolle distingué que M. de Bonneval a joüé dans le monde, à la cour de l'Empereur & dans les armées. Puis qu'on vouloit feindre, on l'auroit fait du moins agréablement & utilement, on auroit pû par là nous apprendre ce que nous ne sçavons qu'imparfaitement; & ce que des raisons delicates n'ont pas encore permis d'écrire; mais pour l'un, il auroit fallu beaucoup de connoissance, des Memoires exacts, un

grand uſage du monde, du génie, & un travail ſerieux ; pour l'autre, il ne falloit qu'un badinage indecent & qu'une imagination effrontée. Rien n'eſt encore ſi comique que ce que l'Auteur fait dire & raconter à M. de Bonneval à ſon arrivée en Turquie. Sans doute que la deſtinée qui l'y entrainoit, l'occupoit tout entier ; & ne lui permettoit guéres de reflechir ſur des ſujets indifferents. Ce n'eſt rien moins que cela pourtant ; il paroît avoir tout l'étonnement d'un homme qui n'a rien vû, & qui ſort au grand air pour la premiere fois, les moindres objets l'arrêtent, & il vous en fait le détail. On pouvoit lui en épargner la peine. On ſçait par cœur ce qu'il débite, & mille voyageurs nous en ont entretenu beaucoup mieux & plus au long.

7°. Il n'y a donc, à proprement parler, de curieux dans ces trois volumes, que ce qui regarde le grand procés de M. de Bonneval avec M. de Prié. Mais l'affaire a eu un ſi grand éclat dans toute l'Europe, que perſonne n'en a ignoré les moin-

dres particularités. La plûpart de ces pieces, ont paru dans le temps. Dailleurs il auroit été plus judicieux à l'Auteur d'en donner un précis. Il les copie toutes en entier, & il y en a plusieurs qui répetent mot pour mot les mêmes choses Par là le seul morceau qui pouroit être interessant, devient ennuyeux; il est aisé de faire un livre à ce prix là.

ARTICLE XXXI.

REVOLUTIONS, DE L'ISLE de Corse.

NOus pourions porter à peu près le même jugement d'un autre Ouvrage qui paroit sous le titre, de *Revolutions de l'Isle de Corse*. La premiere partie n'est qu'un recit étranglé des changemens arrivés de siécle en siécle dans le Gouvernement du pays, & la seconde ne contient que ce que nous avons vû en détail dans les Gazettes, & dans les Papiers publics. On a negligé jusqu'à la peine de donner une forme honneste à

ces matériaux ; on les présente brutes. En vérité c'est avoir une idée bien humiliante de notre goût & de nos connoissances.

Ce seroit peut-être ici le lieu de dire un mot à un certain Auteur, qui noblement cantonné au fonds de la Hollande, enfante coup sur coup des Volumes sans nombre, aux dépens des mœurs, de la religion, & de la raison même, dont il a la fadeur de se croire l'Apôtre, Sa plume aussi libre que sa conduite, s'exerce sans jugement sur toute sorte d'objets ; mais on pourroit nous accuser d'user de représailles, & assurément c'est un soupçon que l'amour propre bien entendu nous force d'écarter. Bien loin de nous plaindre d'avoir une part si distinguée à ses emportemens, nous pensons que ses mépris & ses invectives nous honorent, & nous abandonnons sans regret son estime à ceux qu'il en voudra favoriser.

ARTICLE XXXII.

LA VIE DE S. THOMAS d'Aquin, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur de l'Eglise. Avec un Exposé de sa Doctrine & de ses Ouvrages. Par le P. A. Touron de l'Ordre des Freres Prêcheurs. A Paris, chez Giffey, &c. Suite de l'Article XV. du mois de Février 1738. p. 217.

IL nous reste à rendre compte des deux derniers Livres de la Vie de S. Thomas ; du cinquiéme qui contient le grand nombre de suffrages illustres en tout genre, que sa doctrine a mérités, & du sixiéme, où sont résoluës les questions & les doutes qui regardent ses Ouvrages.

Dix-neuf Pontifes Romains ont approuvé, recommandé, loué en termes magnifiques la Doctrine & les Oeuvres de S. Thomas. L'usage qu'en ont fait les Conciles n'est pas moins glorieux au saint Docteur, que l'appro-

bation & les loüanges qu'il y a reçûës. Invité de se trouver au second Concile de Lyon, il fut prié en même-tems d'y apporter le Traité qu'il avoit composé autrefois contre le schisme & les erreurs des Grecs ; & sa mort, qui priva le Concile de sa présence, n'empêcha point que son Ouvrage remis entre les mains des Théologiens, ne servît au triomphe de la vérité

Dans le Concile de Florence, Jean de Montnoir, Provincial des Dominicains de Lombardie, choisi parmi tant d'autres Théologiens Catholiques pour défendre la cause de la Foy, n'eut besoin que des seuls Ouvrages du saint Docteur, pour soutenir avec gloire tous les efforts des Grecs. Notre Auteur marque à cette occasion, que depuis plus d'un siécle on lisoit alors en Orient, non seulement le Traité de S. Thomas contre le schisme & les erreurs des Grecs, mais encore les quatre Livres de la Foy Catholique contre les Gentils, de la version de Démétrius Cydonius, & toute la Somme de Théologie tra-

duite en Grec, ou par le même Auteur, comme l'a crû Poſſevin, ou ſelon d'autres, par Maxime Planudes, qui fleuriſſoit cent douze ans avant le Concile de Florence. Le P. Touron pouvoit ajoûter, que dans ce Concile Jean Evêque de Frioul allegua l'autorité de S. Thomas, comme également reſpectable à l'une & à l'autre Egliſe. *Ait quippe Sanctus Thomas*, &c. *Conc. Florent. Seſſ.* 10.

Le P. Touron ſera encore charmé de voir ici deux autres faits importans qui lui ont échappé, & dont il ne manquera point de profiter dans une ſeconde édition. Le premier eſt, que Jean de Raguſe Général des Dominicains, fit avec l'applaudiſſement du Concile de Baſle, dont il étoit Orateur & Théologien, le plus bel éloge qu'on puiſſe voir de la perſonne & de la doctrine de S. Thomas. Il commence par ces mots : *Beatus Thomas qui fuit excellentiſſimi ingenii, immò potius Angelici quam humani*, *&c. Tom.* 3. *Henr. Caniſii.* Le ſecond fait eſt, que dans le Concile de Cologne, que le Car-

dinal Cuſa, célébra par l'autorité du Saint Siége, & avec le conſentement de l'Archevêque Thierry en 1452, on fit le Statut ſuivant: *Inſuper laudamus & legi mandamus in Synodis Diœceſanorum libellum Sancti Thomæ de Aquino de articulis Fidei, & Sacramentis Eccleſiæ; quodque præcipiatur curatis, ut partem quæ eſt de Sacramentis habeant, & ſtudeant diligenter.*

Le Cardinal Baronius a eu raiſon de dire, & le Pere Touron, de ne pas omettre, qu'il ſeroit difficile d'exprimer tous les éloges, que les Peres du Concile de Trente firent du Docteur Angelique, & les louanges qu'ils donnerent à la pureté de ſa doctrine. Ce ne fut pas ſeulement par des paroles, mais auſſi par les faits les plus honorables que cette auguſte aſſemblée donna des preuves de ſon eſtime particuliere pour les écrits & les ſentimens de S. Thomas. On y vit ſa Somme de Théologie ſur une même Table, à côté de la ſainte Bible, pour ſervir d'explication & de commentaire du Texte ſacré. On

ſuſpendit de deux mois la publication d'un Decret, parce qu'il y avoit quelque doute, s'il étoit conforme ou opposé à quelques paroles de S. Thomas. Enfin on fit prononcer un Diſcours exprès à ſa loüange. A la ſuite de ces traits magnifiques viennent les approbations qu'a reçûës le Cathechiſme du Concile de Trente, qui a été composé par des diſciples de S. Thomas.

Paſſons avec le Pere Touron au ſentiment des Univerſitez Catholiques, touchant la doctrine de notre Saint. Celle de Paris, la mere & le modéle des autres, honora tandis qu'il vécut, ſa ſcience & ſa sainteté. Elle renouvella ſes démonſtrations d'eſtime & de vénération immédiatement après ſa mort; & elle y ajoûta beaucoup, lorſque le nom de cet Ange de l'Ecole fut mis au catalogue des Saints. Elle fit éclater ſon zéle à défendre ſa doctrine, lorſqu'Etienne III. Evêque de Paris rendit un Decret de l'avis de tous les Docteurs en 1325, pour révoquer, ou expliquer en faveur de S. Thomas

celui qu'un de ſes prédéceſſeurs avoit donné en 1277. L'Univerſité de Salamanque fait jurer à tous ſes Docteurs, qu'ils dicteront les concluſions de S. Thomas, & que dans le doute ils s'en tiendront à ce qui paroîtra plus conforme à ſes principes. Entre les Univerſitez d'Italie, les unes après l'avoir choiſi pour leur Docteur & leur Maître, ont voulu l'avoir pour Patron; les autres ſe ſont au moins engagées de lui payer un tribut annuel de louanges. Les Univerſitez de Bude & de Dillingen fondées par l'entremiſe des diſciples du ſaint Docteur, ont adopté ſes ſentimens. Cet article finit par l'Univerſité de Toulouſe, dont le Pere Touron, qui en eſt un illuſtre éleve, ne craint pas d'avancer, que ſi le Pape Urbain V. ordonna autrefois aux Profeſſeurs de cette Univerſité, de ſoutenir avec zéle, & de répandre de plus en plus la doctrine de Saint Thomas, on peut dire que cette ſçavante Ecole a répondu durant pluſieurs ſiécles, & qu'elle répond encore plus parfaitement aujourd'hui aux

juſtes

justes désirs, ou au commandement du Vicaire de Jesus-Christ. La preuve qui est choisie pour vérifier ce fait, est tirée d'une Harangue imprimée, que le Pere Gibert Jesuite Professeur Royal en Théologie prononça en présence de l'Université.

Parmi les Ordres Religieux qui se sont fait une loy de s'attacher à la doctrine de S. Thomas, on compte les Peres de la Mercy, les Chanoines Réguliers de S. Augustin de la Congregation de Latran, ceux de la Congrégation de France, les Carmes de la Province réformée de Touraine, les Carmes Déchaussez, les Minimes, les Servites, les Jeronymites, les Peres de l'Oratoire tant d'Italie que de France, les Peres de la Doctrine Chrétienne.

Les Jesuites tiennent ici un rang distingué. Ils sont associés dans un même Chapitre, & ils le partagent tout entier avec les Peres Dominicains. Après avoir exactement copié la Constitution de S. Ignace, les Decrets des Généraux ses successeurs,

& des Congregations générales, où l'on voit un zéle ſingulier d'établir, de maintenir, de perpétuer la doctrine de S. Thomas dans la Compagnie de Jeſus, le Pere Touron conclut avec vérité, que l'Ordre des Freres Prêcheurs n'a jamais eu ſur ce ſujet de reglemens ni plus exprès, ni plus ſouvent renouvellés. Cependant peu de tems après la mort du ſerviteur de Dieu, & peu de tems avant ſa Canoniſation, il fut expreſſément ordonné dans quatre Chapitres généraux des Peres de S. Dominique, que la doctrine de S. Thomas d'Aquin ſeroit déſormais celle dont tout l'Ordre feroit unanimement profeſſion, ſans qu'il fût permis à aucun particulier de ſuivre ou d'enſeigner des ſentimens contraires. Il ſe préſente naturellement une réfléxion bien glorieuſe au Docteur Angélique. Dans les fameuſes diſputes *de auxiliis* il ne fut point regardé comme partie, mais comme arbitre. Les tenans ſe conteſtoient la véritable intelligence de ſes Ecrits, ils convenoient de céder au poids de

ſon authorité; on puiſoit de part & d'autre dans cette admirable ſource, ou des difficultés pour attaquer, ou des réponſes pour ſe défendre.

L'Auteur nomme enſuite les grands perſonnages, & les célébres Auteurs Catholiques, qui ont marqué un reſpect particulier pour les Ecrits de S. Thomas, & pour ſa doctrine. Il finit par examiner ſur quel fondement on dit qu'elle a été approuvée par la bouche même de Jeſus-Chriſt.

Dans le ſixiéme Livre l'Auteur ſe propoſe de donner une idée exacte des Ecrits de S. Thomas, en préſentant au moins un Catalogue ſûr & ſuivi, dans lequel on puiſſe connoître ceux qui ſont véritablement du ſaint Docteur, & ceux qui n'en ſont point, ou qu'on peut regarder comme douteux. Il ſemble, dit-il, que nous pouvons les ranger en quatre différentes claſſes. Celle des Ouvrages de Philoſophie, celle des Ouvrages de Théologie, celle des Commentaires ſur l'Ecriture, & celle des Opuſcules, qu'on peut appeller Oeuvres mêlées.

Les Ouvrages de Philosophie sont : cinquante-deux Commentaires complets sur autant de Livres d'Aristote, & quelques explications commencées sur divers autres Traités de ce Philosophe. Les Ouvrages de Théologie sont, une explication de quatre Livres des Sentences, soixante-trois Questions qu'on appelle disputées, parce que S. Thomas les avoit agitées plusieurs fois, douze Dissertations partagées en cent questions, qu'on appelle *Quodlibetiques*, parce que S. Thomas y traite de toutes sortes de sujets qui appartiennent à la Théologie. : La Somme de la Foy Catholique contre les Gentils : La Somme de Théologie, divisée en trois Parties, dont la seconde est encore divisée en deux.

Les Commentaires de S. Thomas sur l'Ecriture Sainte sont, une Explication littérale du Livre de Job, un Commentaire sur les Pseaumes, une Explication du Cantique des Cantiques, les Commentaires sur Isaïe & sur Jeremie, un Commentaire sur l'Evangile selon S. Matthieu & se-

lon S. Jean, un autre Commentaire sur les quatre Livres de l'Evangile, tiré des SS. Peres, les Commentaires sur toutes les Epîtres de S. Paul.

Parmi les Opuscules il n'y en a que quarante-trois qui soient certainement de S. Thomas. Des soixante & treize que l'on compte ordinairement, on en retranche le neuviéme, les deux derniers Livres du 20e, & les trente derniers comme douteux ou supposés.

C'est à cette liste que se réduisent les véritables Ecrits de S. Thomas d'Aquin, que nous sommes sûrs de posseder. Le Pere Touron nous la donne mêlée de quantité de réfléxions & de critiques judicieuses. Il indique à la fin les principales raisons qui prouvent également que tous ces Ouvrages, & chacun en particulier appartiennent au Docteur Angelique : ces raisons sont 1. La parfaite conformité de style, de doctrine, & de principes. 2. L'autorité de tous les anciens manuscrits. 3. Le témoignage exprès des Historiens contem-

porains. 4. La tradition qui s'eſt conſervée dans les Ecoles, &c. 5. Le ſentiment des Auteurs qui ont écrit dans les trois derniers ſiécles. 6. Le peu de ſolidité des conjectures que quelques modernes oppoſent au ſentiment commun. M. Dupin met parmi les Ouvrages douteux de S. Thomas l'Abregé de Théologie, les deux Commentaires ſur Boëce, & quelques autres petits Traités qui ſont comptés parmi les 43. dont il a été parlé. Ce même Critique veut auſſi qu'on doute que S. Thomas ait compoſé l'Office du S. Sacrement tout entier. Le Pere Touron répond parfaitement bien à ſes difficultés, & n'en laiſſe pas la moindre trace. Nous ne ſuivrons pas notre Auteur dans les ſçavantes recherches, que lui & le Pere Echard ont faites, touchant les Ouvrages attribués à S. Thomas qui ſont reconnus pour douteux, ou manifeſtement ſuppoſés; mais la diſpute qui s'eſt élevée au ſujet de la Somme de Théologie, & ce qu'on a dit de part & d'autre pour l'enlever ou la revendiquer à S. Thomas,

est un objet si intéressant, que nous sommes obligés de nous y arrêter un peu.

1°. Dans un Panégyrique du Saint prononcé en 1323. par Pierre Roger, qui fut depuis le Pape Clement VI, on lit le Catalogue des Livres du saint Docteur, & il n'y est fait nulle mention de la Somme de Théologie. Un Ouvrage de cette importance ne pouvoit être ignoré, ni oublié dans cette rencontre par un Sçavant, dont les Historiens louent la mémoire prodigieuse. Donc la Somme de Théologie ne sçauroit être le propre Ouvrage de S. Thomas, & quelqu'un l'aura débité sous le nom du saint Docteur après sa Canonisation. C'est l'objection de M. de Launoy, qui la confirme en remarquant, que Jean XXII. dans sa Bulle pour la canonisation du saint Docteur, parle de ses Ouvrages, & ne dit rien de sa Somme.

2°. On trouve presque toute la seconde Partie de cette Somme dans le Miroir Moral, ouvrage de Vincent de Beauvais Dominicain, mort

plusieurs années avant Saint Thomas. Donc cette seconde Partie au moins n'est pas de S. Thomas, c'est l'objection commune, qui a fort embarrassé les Sçavans. Les uns ont dit qu'il se peut faire que Vincent de Beauvais ne soit mort qu'après Saint Thomas, les autres, que le Miroir Moral n'est pas de l'Auteur dont il porte le nom. Quelques disciples de Scot avancent que c'est l'Ouvrage d'Alexandre de Halés, plus ancien que Vincent de Beauvais & que Saint Thomas. Avant que de répondre séparément à tous ces différens adversaires, le Pere Touron réunit & propose tout de suite les principales raisons, qui assurent toute la Somme de Théologie à S. Thomas.

La premiere preuve est tirée du témoignage des Auteurs contemporains, qui sont Barthelemy de Lucques, Guillaume de Tocco, Barthelemy de Capouë, le Pere Regnaud; ces quatre ont vécu avec S. Thomas. De plus, Guillaume de la Mare Theologien Anglois, Gilles de Rome Général des Augustins, Jean

l'Allemand Théologien des Freres Prêcheurs, Nicolas Trivet Anglois; ces quatre vivoient avant la fin du treiziéme ſiécle.

Les anciens manuſcrits fourniſſent la ſeconde preuve. Il y en a dans la Bibliotheque du College de Navarre, dans celle de Sorbonne, dans la Bibliotheque du Roy, dans celle de Sainte Genevieve, de Saint Victor, de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, dans différentes Bibliotheques de l'Ordre de S. Dominique en France, par exemple, dans celles du Couvent de Clermont en Auvergne, & du Couvent de Rouen. On vérifie que ces manuſcrits ſont du treiziéme ſiécle, & faits avant la canoniſation de S. Thomas.

La troiſiéme preuve eſt une tradition qui n'a jamais été interrompuë. Outre les Ecrivains du treiziéme ſiécle qui ont été cités, on pourroit en produire quantité d'autres, qui ont écrit non-ſeulement de ſiécle en ſiécle, mais preſque d'année en année.

Enfin la quatriéme preuve eſt pri-

ſe de la Somme même de Théologie, qui ne permet pas d'en méconnoître l'Auteur. La conformité de ſtyle & de méthode, & l'unité de doctrine ſe fait remarquer par tout, ſoit entre les différentes parties de cet Ouvrage, ſoit entre cet Ouvrage & les autres qui ſont inconteſtablement de S. Thomas. On démontre particulierement que les Commentaires ſur les Sentences, qui commencent par ces paroles, *Ego Sapientia effudi flumina*, & la Somme de Théologie ſont d'une même plume. Dans le ſecond Ouvrage, l'Auteur cite quelquefois ce qu'il avoit dit dans le premier, ſoit pour l'expliquer davantage, ſoit pour le corriger. Le Pere Touron en apporte des exemples.

On repond à l'argument de M. de Launoy tiré du ſilence de Pierre Roger, en faiſant voir que l'orateur parle effectivement de la ſomme de Theologie. Le contraire ne paroît dans le manuſcrit que par le retranchement de la ponctuation qui

doit diviſer ce membre de phraſe, *quatuor libros in ſummâ contrà gentiles ;* car il faut lire, *quatuor libros in ſummâ. Contra gentiles*, en ſorte que ces paroles ne marquent pas ſeulement quatre volumes mais cinq. Car Pierre Roger entreprend de faire l'énumeration de ſeize volumes, *ſcripſit ſexdécim volumina*, & la ponctuation étant ôtée, il y a au moins un volume qui manque, on n'en trouvera que douze ou que quinze. Cela eſt ſi vray que dans un autre diſcours, qui eſt contenu dans le même manuſcrit, Pierre Roger fait une mention expreſſe de la Somme de Theologie & de ſes trois parties, dont il avertit que la ſeconde eſt diviſée en deux. Au regard de Jean XXII. il ne parle dans ſa Bulle d'aucun ouvrage de S. Thomas en particulier ; eſt-il étrange qu'il n'ait rien dit de la Somme? d'ailleurs ce Pontife a fait preſent d'un manuſcrit de la preniere partie de la Somme à la maiſon des Freres preſcheurs d'Avignon ; il a donc eu connoiſſance de cet ouvrage.

On repond à la difficulté qui eſt fondée ſur l'attribution du miroir moral à Vincent de Beauvais, en ſoutenant que c'eſt une rapſodie, qui n'a jamais paru qne dans le quatorzieme ſiécle. On eſt convaincu par l'inſpection des manuſcrits, qui contiennent les véritables ouvrages de Vincent de Beauvais, & qui ſont dans les Bibliotheques du Roy, de la Sorbonne, & des grands Auguſtins, 1°. que cet Auteur n'a partagé ſon grand ouvrage qu'en trois parties ou trois volumes, qu'il a appellés le Miror naturel, le Miroir Doctrinal, & le Miroir Hiſtorique, 2°. Que dans les deux premiers Vincent a traité aſſés au long toutes les matieres morales, qui ſont l'objet de ce quatrieme & nouveau Miroir moral, qu'on n'a pu lui attribuer dans la ſuite, qu'en renverſant ſon deſſein & tout le plan de ſon ouvrage. 3°. Que les trois volumes, qui ſont juſtement attribués à Vincent de Beauvais, portent tous les caracteres qui peuvent faire juger, qu'ils ſont ſor-

tis de la main d'un même Auteur, au lieu qu'une main étrangere se fait par tout sentir dans le quatrieme volume, dès qu'on le rapproche des autres. Ces trois reflexions sont appuyées & éclaircies d'une maniere qui ne laisse rien à desirer. Il est même parlé dans le Miroir moral de bien des choses, qui ne sont arrivées qu'après la mort de Vincent de Beauvais & après celle de saint Thomas. Et de plus on reconnoît que c'est une compilation de cinq Auteurs, dont le premier est le seul qui ait écrit avant la mort de Vincent de Beauvais.

Il ne restoit plus au Pere Touron qu'à refuter Wading & Jean de la Haye, qui attribuent la seconde seconde à Alexandre de Halés. Cela lui coûte peu; car outre que la pretention des disciples de Scot n'a aucun fondement, on prouve aisément contre eux, 1°. Qu'Alexandre de Halés n'a jamais fait une Somme des vertus; 2°. Qu'il n'a jamais eu le temps de la faire selon le recit de Wading; 3°.

Que dans toute la ſomme de Saint Thomas il n'y a pas une ligne qu'on puiſſe prudemment aſſurer avoir été priſe des veritables écrits d'Alexandre de Halés. Tout ces Articles ſont détaillés & bien appuyés.

Notre Auteur n'a point touché l'objection commune & qui frappe la pluſpart du monde. S. Thomas, dit-on, n'a jamais eu le temps de produire une ſi grande multitude d'écrits. On a dit de Suarés que c'eſt preſque tout ce qu'auroit pû faire un bon copiſte de décrire ce qui a été compoſé par ce Theologien durant une vie longue comme la ſienne. Or Suarés a vecu vingt ans plus que S. Thomas, il s'en faut bien qu'il ait tant voyagé, ni tant preché; on ne dira point que la priere & les exercices de pieté lui ayent emporté plus de temps qu'au Docteur Angelique. Cependant les 26 volumes *in-folio* de Suarés (car il y en a deux encore manuſcrits) ne vallent pas les deux tiers des ſeize ou dix-ſept de S. Thomas. Pour lever cette difficulté on

peut faire remarquer 1°. Que S. Thomas publia ses premiers ouvrages à l'age de 22 ans, & qu'apparemment Suarés commença plus tard à composer & à enseigner. 2°. Que comme on n'avoit point tant écrit sur la Theologie du temps de S. Thomas que du temps de Suarés, les ouvrages du premier ne demandoient point tant de lecture que ceux du dernier, qui rapporte & examine tous les differens sentimens sur chaque question. 3°. Qu'au rapport de tous les Historiens de la vie du saint Docteur, il avoit une vivacité d'esprit & une memoire si prodigieuse qu'il dictoit en même temps à trois, quelquefois à quatre écrivains, des matieres très-differentes, non seulement sans aucune confusion, mais encore avec cette précision, cet ordre, cette clarté que nous admirons dans ses ouvrages. 4°. Que le temps qu'il donnoit au leçons publiques alloit au profit de ses compositions en cette maniere. Les Professeurs en ce siécle là, comme dit le Pere Touron, ne

dictoient aucuns cahiers, mais pleins de leur matiere, qu'ils avoient bien méditée & bien digerée, il la debitoient de vive voix; & ceux des disciples, qui étoient plus avides de bien retenir la leçon tachoient de l'écrire exactement. S. Thomas n'avoit donc qu'à revoir, à corriger, & à approuver ces écrits pour les avoüer & les donner au public.

Le P. Touron finit par nous instruire des traductions & des éditions differentes, qui ont été faites des ouvrages de S. Thomas. Plusieurs ont été traduits en diverses langues vulgaires, en François, en Espagnol, en Italien, quelques uns en Chinois, les principaux en grec & en Hebreu. Le nombre des éditions est très-considerable.

ARTICLE XXXIII.

REPONSE

AUX OBSERVATIONS générales publiées contre le Livre intitulé : Dissertation Historique & Critique, sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, &c. *Par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin.* 1738.

LA tranquille vérité ne s'apperçoit guéres dans l'agitation des passions ; & les raisonnemens les plus victorieux aux yeux d'une Partie, ne paroissent à l'autre que de frivoles sophismes. L'Ecrivain de MM. de S. Omer, s'est pressé de faire des Observations générales sur la Dissertation en faveur de l'Abbaye de Saint Bertin, en attendant la Réfutation complette qu'il en promet. Le Dissertateur aussi vif sur ses intérêts, oppose presqu'aussi-tôt ses réponses à cette seconde attaque ; sa confiance paroît aussi grande que l'intrépidité de son adversaire.

Tout ſe réduit de ſa part à quelques réfléxions particulieres, qu'il étend aſſez au long, mais que nous nous contenterons aujourd'hui d'effleurer; parce que probablement nous aurons occaſion d'en parler plus amplement en rendant compte des Ecrits qui paroîtront des deux côtez.

On nous accuſe, dit-il, d'avoir ſemé notre Ouvrage de traits hardis, peu meſurés, injurieux. Prenons pour juge le Public. Qu'il prononce ſur les pieces, elles ſont entre ſes mains. Aux termes des deux Mémoires que nous avons réfutés, quel portrait affreux peut-on ſe former des Moines de S. Bertin? Preſque dès leur établiſſement, ils furent livrés à l'amour du relâchement, & de la licence, à l'eſprit de cupidité & d'orgueil, à la révolte & à l'indépendance. Pour étayer leurs prétentions injuſtes dans tous les tems, rien ne leur a jamais coûté; tout a été employé, violence, dol, fauſſeté, voyes de fait, &c. Les citations exactes des deux Mémoires démontrent qu'on n'ajoûte point à l'idée que leur Auteur a

voulu donner de l'Abbaye. Ces expressions si fortes, ne sont qu'une partie de celles qu'il emprunte pour rendre odieux MM. de S. Bertin. Le Dissertateur au contraire atteste qu'il ne s'est point écarté des bornes d'une légitime défense, & qu'il a toujours gardé pour les personnes les égards les plus délicats.

On accuse le Dissertateur d'avoir altéré & tronqué les Manuscrits qu'on lui opposoit. Il détruira ces reproches dans le tems. Aujourd'hui il ne veut rapporter que quelques exemples, pour faire retomber cette imputation si grave sur son adversaire même.

Ainsi, pourquoi l'Ecrivain de MM. de S. Omer transcrit-il les mots suivans de la Charte d'Adroald, comme on va les lire? *Dono vobis omnem rem hæreditatis meæ quam Domino meo Audomaro Apostolico viro ad Xenodochium suum ædificandum dare volumus.* C'est que par-là on faisoit soupçonner avec raison la vérité de la Charte. Effectivement il n'est point vraisemblable qu'Adroald

eût voulu se dépouiller en faveur de S. Omer, & ensuite de S. Bertin de tous les biens qu'il possedoit dans le Païs des Morins, ou dans le vaste Diocese de Teroüanne, qui s'étendoit alors dans plusieurs Provinces. Mais la chose devient naturelle, lorsqu'on cite fidellement la Charte. Voici le passage : *Dono vobis omnem rem portionis hæreditatis meæ in Pago Teroanensi, quod Domino Patri Audomaro Apostolico viro, ad Xenodochium suum ædificandum dare voluimus.* Adroald ne donne point tous ses biens. Il n'en destine qu'une partie à son pieux dessein. On sent toute la différence des deux textes.

Selon l'Apologiste de S. Omer, le *Custos* n'a jamais été qu'un Officier subalterne, qui chassoit les Marchands de l'Eglise & du Cloître, & il le prouve par les propres Statuts du Chapitre. *Quod si quis fecerit, per Custodem expellatur* : Or ces Statuts disent, *quod si quis contrà fecerit, per Præpositum seu ejus Vicarium aut Custodem expellatur.* Il est donc clair que le Prévôt que l'Abbaye soutient,

après les Historiens, avoir succedé à celui qui s'appelloit anciennement *Custos*, *Æditnus*, étoit chargé en premier lieu du soin de chasser les Marchands. On sent l'intérêt que le Chapitre avoit que l'on ignorât cette circonstance,

Il en avoit un aussi grand, pour détruire la Charte de S. Folquin, à réunir dans un même jour la Fête de tous les Saints, & celle de S.t Omer, ausquels, suivant l'accommodement, le Moine établi *Custos* de l'Eglise de la Vierge, devoit officier. Aussi le Mémoire, dans ce qu'il a cité de la Charte, a t-il affecté de les confondre, mais dans les propres paroles de la Charte, ces deux Fêtes sont aussi différentes, que le 9. Septembre, est éloigné du premier de Novembre.

En vain veut-on objecter que l'Abbaye n'a pour elle que trois Chartes obscures, suspectes, inconnuës, ou peu s'en faut, pendant plus de mille ans. Le seul P. Mabillon, continuë-t-on, les a examinées. Il aimoit la gloire de son Ordre, l'a-

mour propre eſt ſubtil ; on céde à ſes inſinuations trompeuſes, dans le tems même qu'on ſe croit le plus ſur ſes gardes.

Ce n'eſt ici qu'un lieu commun, dont l'examen le plus ſuperficiel détruit l'application que l'on en voudroit faire aux Titres de l'Abbaye. La reconnoiſſance publique, conſtante & univerſelle de tous les faits, dit le Diſſertateur, qui ſont l'objet eſſentiel des trois Chartes, démontre qu'il n'eſt point poſſible qu'elles n'ayent point été vûës & reconnuës véritables.

En vertu de la Charte d'Adroald, l'Abbaye depuis onze ſiécles jouit paiſiblement des biens de la Terre de Sithiu, & revere d'âge en âge ce Seigneur comme ſon Fondateur. Elle n'a pas au contraire le moindre veſtige, qu'elle tienne ſes poſſeſſions des libéralités de S. Omer ? Quel motif auroit-elle eu d'abjurer les bienfaits du ſaint Evêque, & de manquer à ce qu'elle lui auroit dû de reconnoiſſance ?

La Charte de S. Omer, eſt atteſ-

tée, comme on l'a vû, par les Ecrivains même du Chapitre, & l'ancien Bréviaire de S. Omer.

Le fait de la sécularisation de l'Eglise de la Vierge, a été pareillement reconnu de tous les tems. MM. de S. Omer l'ont publié eux-mêmes, tout aussi souvent qu'ils l'ont jugé nécessaire à leurs intérêts. Leurs propres Manuscrits, leurs propres titres, le déposent en vingt endroits. Dans le douziéme siécle un Prévôt de Saint Omer, fit un procès à l'Abbaye, prétendant que le Chapitre devoit avoir la moitié des biens du Monastere, au lieu du tiers qui lui avoit été assigné, lorsque la sécularisation s'étoit faite. Il vouloit donc un nouveau partage; cet objet étoit plus réel que celui qui divise aujourd'hui les deux Parties.

De plus, ces Chartes sont d'accord avec l'Histoire, MM. de Saint Bertin ne se sont jamais étudiés à les tenir cachées. Elles ont été parfaitement connuës de MM. de S. Omer, qui s'en sont servis sans le moindre remords, pour autoriser leur préten-

tention dans le beſoin. Enfin dans le ſiécle le plus éclairé de la critique, elles n'ont point été confonduës avec tant d'autres monumens qui ont été juſtement proſcrits. Que le ſeul Pere Mabillon en ait examiné par lui-même les Caracteres & le Parchemin, à la bonne heure, mais les autres Sçavans, du moins ont peſé mûrement ce qu'elles rapportent; pluſieurs les ont inſérées en entier dans leurs Ouvrages; dans la confrontation exacte qu'ils ont faite de ces diſpoſitions, & des autres vérités hiſtoriques, rien n'a mérité leur cenſure. On a donc eu raiſon d'avancer avec confiance, que l'intérêt ſeul & la mauvaiſe humeur, pouvoient leur diſputer la légitimité de leur origine.

Pour les Vies de S. Omer, que l'on nous oppoſe, continuë le Diſſertateur, nous avons montré avec évidence, qu'elles ont été interpolées, & on n'a point répondu à nos preuves; mais par qui ont-elles ſouffert ces altérations? c'eſt une queſtion qui nous eſt totalement indifférente. Il eſt vrai que Mabillon en fait tomber

le ſoupçon ſur un Moine de l'Abbaye; peut-être ne s'eſt-il pas donné la peine d'approfondir un fait, dont il ne prévoyoit point les conſéquences. Surius & Malbranc l'avoient dit avant lui. Il a ſuppoſé la choſe plutôt qu'il ne l'a cruë, mais le bon ſens ſe refuſe ouvertemet à cette idée. La jalouſie qui regnoit dès le neuviéme ſiécle entre les deux Egliſes, ne rendoit point la communication des manuſcrits ſi libre. D'ailleurs le cas que les Chanoines faiſoient de la Vie de leur ſaint Fondateur, ne permet pas de douter qu'ils n'ayent eu grand ſoin de la mettre à l'abri du ravage des Interpolateurs. Enfin un Moine de S. Bertin auroit-il ignoré les Titres de l'Abbaye ? & eſt-il naturel de penſer qu'il eût cherché à les détruire dans ces interpolations dont il auroit été l'Auteur. Il n'eſt pas plus néceſſaire de déterminer au juſte & dans la grande préciſion l'époque de ces altérations. Tous les jours on convient d'un fait, on le démontre, quoiqu'on ignore le tems indiviſible, auquel il eſt arrivé.

Que le manuſcrit de la Vie de S. Omer, qui ſe conſerve aux Feuillans de Paris, ne ſoit que du quatorziéme ſiécle, on y conſent. Qu'en conclure contre nous, dit le Diſſertateur? il eſt exempt de tout ce que nous prouvons avoir été interpolé dans les manuſcrits du Chapitre; il eſt conforme aux vérités hiſtoriques & à nos Chartes. Donc il a été copié ſur un ancien manuſcrit pur & véritable; donc nous avons pû le citer en notre faveur, &c.

C'eſt ainſi qu'un habile homme tire parti de tout dans la diſpute: on prétend le confondre, & il triomphe. L'idée que nous avons de l'Ecrivain de MM. de Saint Omer, nous fait croire qu'il ne manquera ni de raiſons, ni d'expreſſions pour recommencer la charge. Le flegme d'un adverſaire irrite plus communément le courage, qu'il ne l'abbat.

ARTICLE XXXIV.

ESSAIS SUR LA NECESSITE' & ſur les moyens de plaire. A Paris, chez Prault fils, Quay de Conty, vis-à-vis la deſcente du Pont Neuf, à la Charité. 1738. *un Volume* in-12. *Pages* 290.

CE ſeroit un préjugé bien injuſte, que celui qui voudroit aſſujettir les Auteurs à ne penſer que ce qui ne pourroit être imaginé par le commun des hommes, & à l'exprimer d'une maniere auſſi ſinguliere. Nous avons tous à-peu-près ſur chaque objet le même fond d'idées, mais nous n'avons pas tous également le talent & la facilité de les rendre & de les développer. Le bon ſens nous met toujours ſur la trace des objets, s'il eſt permis de le dire, nous les appercevons, du moins en gros, & lorſque cette faculté nous manque, le ſentiment y ſupplée. C'eſt quelqu'un qui poſſede une choſe, & qui en jouit, ſans la

connoître abſolument ; mais il n'appartient qu'aux eſprits cultivés par de longues études, de ſolides réfléxions, & ſur tout par un grand uſage du monde, d'approfondir ces mêmes objets ; de les analyſer, de les réduire en principes, & de le faire d'une façon auſſi intereſſante pour la societé en général, qu'inſtructive & amuſante pour les particuliers. Ainſi on abuſeroit de la Critique, ſi, à l'occaſion de l'Ouvrage, dont nous allons parler, on reprochoit à l'Auteur * de n'avoir travaillé que ſur une matiere, trop connuë, trop néceſſaire pour être ignorée, & ſur laquelle on rougiroit de ne pas paroître ſçavoir tout ce qui s'en peut dire. Qui doute, par exemple, qu'il ne ſoit néceſſaire de plaire pour vivre avec agrément dans le commerce de la vie? mais tous les jours ne nous rappelle-t-on pas à nos devoirs, quoique l'on nous en ſuppoſe inſtruits? Plus ils ſont importans, plus on a raiſon d'inſiſter ſur la néceſſité de les

* M. de Moncrif.

remplir ; & plus dans ce cas là nous devons de reconnoiſſance à ceux qui ſe chargent de ce ſoin obligeant, & qui le font ſans révolter notre amour propre, peut-être même en le flattant. Si la néceſſité de plaire eſt indiſpenſable, les moyens d'arriver à cet avantage ſi précieux, ne ſont guéres moins connus ; mais ils ſont encore moins employés, & plus mal pratiqués ; c'eſt donc un travail bien honnête que de nous en avoir tracé une peinture exacte, vive, ingénieuſe, que nous pouvons conſulter avec d'autant plus d'aſſurance, qu'elle eſt parfaitement reſſemblante à ce qui ſe voit d'ordinaire dans le commerce du monde le plus choiſi & le plus délicat. Nous avançons avec confiance, que cet Ouvrage eſt plein de traits brillans, de maximes judicieuſes, & de penſées fines ; la morale en eſt par tout auſſi noble que ſage, & nous ne craignons point, malgré la petite envie que nous connoiſſons à bien des gens, de rire & de médire, que notre jugement ſoit ſérieu-

ſement contredit. L'équité & le bon goût ſont nos garands.

L'Ouvrage eſt partagé en deux Parties. La premiere, traite de la néceſſité & des moyens de plaire. Dans la ſeconde, l'Auteur applique à l'éducation des enfans les principes qu'il vient d'établir.

Qu'entend-t-on par le mot de plaire, demande l'Auteur ? c'eſt, ſelon lui, une impreſſion agréable que nous faiſons ſur l'eſprit des autres hommes, qui les diſpoſe ou même les détermine à nous aimer. D'où il réſulte, qu'il n'eſt rien qui influë plus conſidérablement ſur notre bonheur, rien qui mérite davantage notre étude & nos réfléxions.

Tous les jours on eſt honnête homme, & l'on n'eſt point aimable, on ſe condamne ſévérement ſoi-même, & l'on ſe croit autoriſé par-là à n'avoir aucune indulgence pour les autres. L'amour de la raiſon & de la juſtice ſe convertit en paſſion. Qu'arrive t-il ? on révolte les hommes, en même-tems qu'on leur arrache leur eſtime.

L'attention de plaire, n'eſt pas moins néceſſaire pour faire valoir les qualités de l'eſprit. Sans elle on eſt dur, on eſt pedant, on humilie les autres, on leur fait ſentir le poids de la médiocrité, on leur reproche leur indigence. " Bien loin de bleſ-
„ ſer les ſimples citoyens par l'éclat
„ trop marqué des richeſſes dont il
„ diſpoſe, il (*l'eſprit ſuperieur*)
„ ſemble, par la maniere dont il les
„ leur découvre, les y eſſayer, les
„ leur rendre propres : il obtient
„ d'eux à la fois la liberté d'en faire
„ uſage, leurs éloges & leur recon-
„ noiſſance. „

La haute naiſſance, l'éclat du rang n'affranchiſſent point de la néceſſité de plaire. " Les inférieurs, *dit no-*
„ *tre ingénieux Auteur*, avec un reſ-
„ pect bien attentif & bien ſérieux,
„ ſont quittes de tout ce qu'ils doi-
„ vent aux Grands, & combien la
„ ſupériorité de ceux-ci eſt peu di-
„ gne d'envie, quand elle ne leur
„ apporte que ce tribut ! On rend
„ hommage à leur deſtinée ; on
„ met à part leur perſonne... Ce

„ n'eſt donc, *conclut l'Auteur*, que
„ le déſir de plaire, qui ramenant
„ les Grands à la véritable idée qu'ils
„ doivent avoir d'eux-mêmes, les
„ garantit, & de cette hauteur haïſ-
„ ſable qu'ils mettent à la place de
„ la dignité, & de cette bonté qui
„ déſoblige ceux qu'ils cherchent à
„ ſatisfaire. „

La ſeule ambition de ſe concilier les cœurs, preſcrit & dicte le véritable uſage de l'autorité. On ſe montre ſans répugnance, on ſe laiſſe aborder, l'inquiétude de l'ame n'ôte à l'extérieur aucune de ſes graces. On eſt importuné ſans le paroître, on refuſe ſans bleſſer, on accorde ſans faire attendre; à tel homme en place, on pardonne d'être puiſſant; on fait plus; on l'aime.

L'envie même attachée aux grandes richeſſes, & aux fortunes rapides, diſparoît devant le talent de plaire. On paroît n'eſtimer des biens immenſes que l'on poſſede, que l'occaſion qu'ils vous donnent d'obliger les malheureux, & d'augmenter le nombre de vos amis. On

a conſervé toute la modeſtie de ſon premier état ; on ne connoît, & on n'aime du ſecond que les moyens de mériter l'approbation & l'eſtime des honnêtes gens.

L'amitié même, le bien le plus précieux de la vie chez les ames ſenſibles, ne ſe ſoutient pas, ou ne s'entretient que foiblement, ſi vous lui ôtez le déſir de plaire. Ce ſecours lui manque-t-il ? « elle reſte en léthar-
» gie. Elle paroiſſoit empreſſée &
» riante ; elle n'eſt plus qu'exacte,
» ſérieuſe, & même ſévére. »

Tous les jours nous voyons encore des gens qui ſçavent vivre, qui ont de la politeſſe, & qui ne ſe permettent pas de manquer à la plus legere des bienſéances. On ne peut les ſouffrir, ou tout au moins ils paroiſſent inſipides. C'eſt que leurs manieres n'ont rien de ce ſentiment qui perſuade, qui touche, qui rend aimable. Tout ſe reſſent chez eux de la gêne & de la contrainte du cérémonial. Vous ſentez dans les devoirs qu'ils vous rendent, qu'ils n'obéiſ-

ſent qu'à l'uſage, & rien ne s'adreſſe à votre cœur.

Il n'y a donc point d'état ni de ſituation dans la vie où il ne ſoit néceſſaire de plaire, ſi l'on veut s'y procurer ces agrémens délicats, qui ſont les ſeuls dont une ame bien née puiſſe être touchée. De là l'Auteur paſſe au déſir de plaire.

La définition qu'il en donne, nous fera connoître ſa maniere de peindre & d'exprimer. " Le déſir de „ plaire, tel que je le conçois, eſt „ un ſentiment que nous inſpire la „ raiſon, & qui tient le milieu entre l'indifférence & l'amitié, une „ ſenſibilité aux diſpoſitions que nous „ faiſons naître dans les cœurs, un „ mobile qui nous porte à remplir „ avec complaiſance les devoirs de „ la ſocieté, à les étendre même, „ quand la ſatisfaction des autres „ hommes peut en dépendre ; c'eſt „ une force, qui dans les changemens de notre humeur, dans les „ contradictions où notre eſprit eſt „ ſujet à tomber, nous retient en

„ nous opposant à nous-mêmes; c'est
„ enfin une attention naturelle à
» démêler le mérite d'autrui, & à
» lui donner lieu de paroître; une
» facilité judicieuse à négliger les
» succès qui n'intéressent que notre
» esprit & nos talens, quand, par
» cette conduite, nous gagnons
» d'être plus aimés. „

On seroit parfait sans doute, on n'auroit rien à désirer, si cette envie de plaire étoit toujours égale & constante; mais quels sont les caracteres assez heureux, pour ne pas éprouver quelque altération de ce côté-là? A la multitude de gens bizarres & ridicules avec qui le hazard & les circonstances nous réunissent tous les jours, la patience échappe aux plus doux, & le visage, fidele interprete des mouvemens de l'ame, rend malgré nous ce que nous condamnons notre bouche à supprimer. Le courage ne peut souvent aller au-delà.

C'est moins notre faute alors, que celle des sots qui nous ennuyent, ou des impertinens qui nous démontent:

mais il eſt des cas où le reproche ne peut tomber que ſur nous. Tel eſt charmant en public, qui dans le particulier devient inſupportable. Vous diriez que le même corps eſt animé par deux ames différentes. Ici c'eſt le plus doux, le plus affable, le plus complaiſant, le plus aimable des hommes; là c'eſt un caractere épineux, farouche, inégal. D'autres ne négligent point de paroître aimables, mais ils n'ont preſque toujours qu'une ſeule perſonne qui les occupe. C'eſt un avare qui groſſit imprudemment ſon tréſor, de ce qui ſeroit néceſſaire pour entretenir ſes autres biens, & qui s'appauvrit ſans s'en douter.

On s'égare communément dans les moyens que l'on choiſit pour plaire? Par exemple, on ne ſonge qu'à briller; c'eſt-à dire, qu'on ne s'empreſſe qu'à faire valoir ſon mérite, ſans aucun égard à celui des autres. Dès-lors on ramene tout à ſoi, on veut parler ſur tout, on s'attribuë le droit de donner le ton, on décide avec empire, on diſtribuë

les rangs, on juge les perſonnes. Avec de pareilles diſpoſitions, ſi l'on peut plaire, ce ne ſera jamais dans ce qu'on appelle la bonne compagnie; & plaira-t-on long-tems, même dans la mauvaiſe? *

L'envie de briller vous conduit preſque toujours à l'affectation, & l'affectation eſt d'ordinaire une ſource de petits ridicules qui indiſpoſent. On affecte des manieres que l'on croit aimables; on affecte un langage particulier, & juſqu'aux lieux les plus communs, tout ne ſe rend qu'en termes recherchés. On s'embaraſſe peu des penſées, mais on eſt profondément penetré de la plus haute eſtime pour les mots; on affecte auſſi quelquefois d'être ſingulier dans les

* L'Auteur dans une Note judicieuſe, réforme l'abus étrange qui regne tous les jours dans les idées que l'on ſe forme de la bonne & de la mauvaiſe Compagnie. La bonne Compagnie, eſt la compagnie des hommes *vertueux*. Les Grands ſont bien à plaindre, ſi le préjugé les condamne à ne vivre toujours qu'avec ceux de leur eſpece.

idées & dans les ſentimens ; on perdroit à penſer comme le commun des hommes ; on croit gagner à s'en éloigner, on s'imagine que les gens ſont avertis par là de vous admirer & de vous applaudir ; enfin on affecte d'imiter ceux, dont la réputation eſt la plus brillante ; cette affectation ſeroit louable, ſi elle avoit pour objet des exemples reſpectables ou de grandes vertus ; mais le plus ſouvent elle ne porte qu'à copier aſſez mal des dehors frivoles, que le public ſenſé ne regarde pas avec des yeux favorables. On eût été peut-être moins expoſé à la critique, ſi l'on s'en fût tenu à ſes propres travers. Rien n'eſt encore plus mépriſable que ce qu'on appelle *les Airs*. On aime par air, on hait de même, on déteſte, & l'on adore, & ſans ſçavoir pourquoi, *c'eſt le bon air.*

Le ſage Auteur déclare encore une guerre plus vive à ces eſprits cauſtiques, qui, ſous prétexte d'animer la ſocieté, ſe livrent au penchant de railler & de médire. Il les compare » à ces Rois d'Afrique, dont toute

» la richesse consiste dans le com-
» merce des Esclaves ; quand ils
» n'ont plus de Peuples étrangers à
» livrer, ils trafiquent leurs propres
„ Sujets. „ Leur malignité s'exerce successivement sur toute sorte d'objets. On a toujours mille petits contes à faire, & on les embellit encore plus aux dépens de l'humanité que de la vérité. On trouve à tout du mystere, on voit par tout du ridicule; on s'en fait une étude & un art. « Hé quelle étude méprisable,
„ *conclut l'Auteur*, quand on a pour
„ objet de s'en prévaloir contre la
„ societé, que celle d'une science
„ qui nous fait redouter, & qui des-
„ honore notre raison, à mesure
„ que notre esprit réussit mieux à en
„ faire usage ! „

L'esprit caustique nous rend haïssables dans la societé. La fade complaisance & la flatterie nous font encore plus mépriser. « La fade com-
„ plaisance, *dit l'Auteur*, est une
„ souplesse d'humeur, une attention
„ servile, qui, satisfaite de plaire gé-
„ néralement sans distinction de per-

„ ſonnes, ſe permet tout ce qui lui „ paroît ne point intéreſſer l'hon- „ neur ; prodigue les éloges ; ſacri- „ fie, ſans qu'on l'exige ſes propres „ goûts, & va ſouvent même plus „ loin que n'iroit l'amitié, ſans ja- „ mais avoir le plaiſir d'être inſpi- „ rée par elle. „ La flatterie va plus loin ; elle fait naître les occaſions de ſéduire, & ſa coupable adreſſe, fertile en expédiens, les multiplie, ou les reproduit ſous des formes différentes.

Selon l'Auteur, il y a des qualités qui ſemblent plaire par elles-mêmes. Ainſi on ne peut nier que ce ne ſoit ſouvent un grand mérite que celui de la figure. Une phiſionomie ouverte, riante, noble & modeſte, vive & douce, ſurprend les cœurs, & les diſpoſe à vous aimer ; les graces extérieures, le geſte, la voix, le maintien, annoncent avec avantage, & accréditent par avance les autres qualités dont nous pouvons être ornés ; " mais leur effet, *ajoûte ſpi-* „ *rituellement l'Auteur*, ne nous eſt „ bien ſenſible que la premiere fois

„ que nous l'éprouvons ; bien-tôt „ l'habitude nous les rend indifféren- „ tes, à moins qu'une certaine ame „ que le ſentiment ſeul peut don- „ ner, ne les ſoutienne „ ; & quelle eſt cette ame ? C'eſt l'application que nous faiſons de ces mêmes qualités pour plaire aux autres, & pour mériter leur eſtime ? Sans fadeur, ſans fierté, ſans vains retours ſur nous-mêmes ; étudiant tous les caracteres, & nous conformant à leurs goûts, quoique différens ; leur parlant, pour ainſi dire, à tous, en même-tems que nous paroiſſons nous oublier nous-mêmes.

Il y a encore quelques moyens de plaire, qui réuſſiront toujours. Les honneurs, les grandes places, renverſent les têtes les plus fortes. On eſtimera quelqu'un, qui dans un état médiocre, ne rampera point devant la grandeur, & qui reſpectera l'autorité, ſans la craindre, & ſans la rechercher ; mais on adorera, s'il eſt permis de le dire, celui qui, au milieu d'une fortune brillante, conſervera toute la modeſtie & l'humanité des

conditions médiocres ; & voilà le miracle que peût produire le déſir de plaire. il préſerve ceux qui en ſont pénétrés, de cette yvreſſe fatale, à laquelle ſi peu réſiſtent. Ils auroient été peut-être fiers & intraitables dans l'humiliation, dans la proſpérité, ils deviennent modeſtes, ils ſont acceſſibles, ils préviennent vos déſirs, ils vous épargnent juſqu'à la peine de leur expoſer vos beſoins, ils les devinent ; ils vous ont fait le bien que vous n'avez pas encore penſé à le leur demander.

Avec le déſir de plaire, non-ſeulement on oblige, mais après avoir obligé, on n'en a que plus d'égards pour ceux qui ont été l'objet de nos bienfaits. On ne craint rien tant, que de paroître prendre ſur eux l'eſpece de ſupériorité que la reconnoiſſance vous déſére aſſez naturellement. La délicateſſe va donc juſqu'à écarter tout ce qui pourroit en rapprocher l'idée. Même douceur dans les propos, même confiance dans tous les tems. L'ami, n'eſt jamais un client ; & le client, ne devient point eſclave.

Le désir de plaire, nous corrige encore de plusieurs défauts; & il en adoucit quelques autres. L'air dédaigneux, le ton imposant, les manieres brutes, le caprice & l'inconstance dans l'humeur, se refondent & disparoissent; quand on connoît une fois le prix de plaire, & qu'on veut y réussir. Comme la conversation est le champ où les qualitez aimables se montrent avec le plus d'éclat, l'Auteur les considere dans ce point de vûë, afin de faire connoître ce qu'elles sont à l'esprit de la conversation. Tout ce morceau mérite singulierement d'être lû dans l'Ouvrage. Nous en allons rapporter quelques traits, qui feront juger du reste. « Pour éclaircir suffisamment
„ de quelle maniere ces qualitez font
„ partie de l'esprit de la conversa-
„ tion, il faudroit analyser en quoi
„ consiste ce même esprit; mais
„ comment définir, dans toutes ses
„ faces, cette espece de génie, qui
„ dépend moins du genie & de l'é-
„ tenduë des lumieres qu'il possede,
„ que du sentiment plus ou moins

„ délicat, avec lequel il les met en „ usage, qui ne se sert jamais mieux „ de l'esprit que lorsqu'il semble „ s'en passer, ou n'appercevoir pas „ tout celui dont il dispose, qui, „ transporté à tous momens dans „ différentes régions, n'a qu'un inst„ tant presque insensible pour s'em„ parer des richesses qui lui sont „ propres, & dont le choix, à me„ sure qu'il est plus subit, est quel„ quefois plus heureux : ce talent „ qui a tant de ressource pour plai„ re, nous cache presque entiere„ ment ce qui le constituë ; on le „ sent, & on ne sçauroit dire pré„ cisément ce qu'il est. On connoit „ bien mieux les défauts qu'il doit „ éviter, que les qualitez qui sont „ de son essence. „ Tout cela est dit & pensé avec bien de la délicatesse; mais la chose nous paroît un peu moins mystérieuse pourtant, que l'Auteur ne la fait. Pour avoir l'esprit de la conversation dans le degré de perfection qu'il vient de nous décrire, il faut avoir extrêmement d'esprit, & n'être pas moins aimable ;

ſçavoir parler de tout, & ſçavoir n'en parler qu'autant qu'il convient aux autres, trouver le même plaiſir à parler de bagatelles avec ceux qui s'en amuſent, qu'à raiſonner de ſciences avec ceux qui s'en occupent, donner de l'eſprit à ceux qui en ont peu, ſans s'en ôter à ſoi-même, faire agréer que nous ayons raiſon lorſque la raiſon eſt pour nous, & en conſervant à la vertu tous ſes droits, s'accommoder à tous les goûts, & à toutes les inclinations. Mais qui peut prétendre à ce point de perfection? C'eſt aller contre le fil de l'eau; on eſt homme, borné par conſéquent dans ſes forces. Quelque effort que l'on faſſe, on ſera toujours un peu entraîné par le courant.

L'Auteur a expoſé avec beaucoup de préciſion & de légereté tous les défauts qui regnent dans les converſations. C'eſt une image naturelle de ce que l'on voit tous les jours dans le commerce des hommes. Les portraits, quoique généraux, ſont reſſemblans. Tout le monde peut en profiter. Perſonne ne peut s'en of-

fenſer. Il eſt flatteur de plaire, même en dogmatiſant. Nous ſouhaiterions pouvoir nous arrêter particulierement ſur tant de choſes, qui nous ont paru auſſi-bien penſées qu'heureuſement exprimées.

La ſeconde Partie eſt diviſée en trois Chapitres. Le premier contient des réfléxions préliminaires ſur les premieres idées qui nous ſont imprimées par l'éducation. Le ſecond indique les moyens les plus ſûrs & les plus faciles, pour faire naître dans les enfans avec le déſir de plaire les qualitez de l'ame, avec leſquelles on plaît plus généralement; le troiſiéme examine les connoiſſances auſquelles il paroît plus à propos d'appliquer l'eſprit des enfans, & quels ſont les talens qu'il faut cultiver en eux avec plus de ſoin, pour leur donner les moyens de plaire. On voit que l'Auteur ne s'écarte jamais de ſon but principal, qui eſt de former les ſujets pour la ſocieté, & de ne les rendre vertueux, que pour les rendre plus aimables, & par conſéquent plus utiles.

Rien n'est plus juste que la définition qu'il nous donne de l'éducation. “ C'est l'art d'employer l'en-
„ tendement des enfans dans ses dif-
„ férens développemens ; de manie-
„ re à y exprimer fortement & par
„ préference les principes vertueux
„ & sociables. „ Selon l'Auteur, ces principes consistent dans la liaison des idées relatives, qui concourent à former complettement telle vertu ou telle qualité. Il explique la chose par un exemple. On donne d'abord à un enfant l'idée de la pauvreté, on y joint ensuite l'idée de la possibilité de devenir pauvres; à celle-ci succede l'idée du plaisir qu'on peut trouver à soulager des malheureux, & puis l'idée de la convenance si naturelle qu'un homme en assiste un autre, il en résultera, dès que nous appercevrons de la misere, cette sensibilité qui est nommée compassion. Cette méthode est bonne, mais on doute qu'on en rende la pratique familiere à ces femmes, à qui on confie le soin de la premiere enfance.

Il eſt certain que les premieres idées s'impriment bien avant dans le cerveau ſi tendre des enfans; nous en jugeons par l'empire que les préjugés de cet âge conſervent ſur nous, lors même que la réfléxion nous en découvre l'illuſion. Il eſt encore vrai que rien n'eſt plus miſérable que les précautions que l'on ſe croit obligé de prendre pour conſerver la ſanté des enfans. On les flatte, on les careſſe, on les trompe, on les contrefait, on les abandonne à leur humeur, & à leurs petites paſſions. Qu'il ſeroit à ſouhaiter, comme l'Auteur le voudroit, qu'ils appriſſent, pour ainſi dire, à begayer la raiſon avec leur langue naturelle; qu'on la leur préparât avec les mêmes attentions que l'on apporte dans le choix des mets dont on les nourrit, & qu'on la mît de dégré en degré à leur portée, que l'on connût leur caractere, & qu'on s'appliquât à le rectifier! Tout ce qu'il dit de l'utilité de ces ſoins, eſt très-bien penſé; mais encore une fois, pouvons-nous eſperer que ces ſages leçons, ſoient

ſoient ſuivies au moins bien généralement ?

Il en ſera probablement de même de celles qu'il donne dans ſon ſecond Chapitre. Lorſque les premieres tenebres de l'enfance, ſont diſſipées, lorſque l'âge commence à rendre plus propre aux réfléxions ſuivies, c'eſt alors qu'il faut ſérieuſement inſpirer le goût des vertus aimables, & ces principes qui déterminent, & qui dirigent le caractere. L'étude á laquelle on applique les enfans, pendant quelques heures de la journée, eſt la moindre partie de leur éducation. Il eſt utile de captiver l'eſprit, & de le plier au travail, mais il l'eſt infiniment plus de former le cœur, & de le remplir des ſentimens qui font les ames ſupérieures. Sans ſéchéreſſe, ſans aigreur, ſans humeur, on ne les laiſſe pas un moment à eux-mêmes, on les ſuit juſques dans leurs amuſemens, & tout s'y tourne ſans dégoût en inſtructions précieuſes ; on a

vingt façons différentes de leur présenter ſous la forme même du plaiſir, les vérités les plus utiles; on leur fait mépriſer le riche orgueilleux, & le Grand hautain & fier; on leur fait aimer la vertu juſques dans les conditions les plus ordinaires. On n'eſt eſtimable qu'autant que l'on eſt livré à l'amour du bien public, éloigné du vice qui deshonore, & de la force qui opprime, plein d'humanité, de douceur, d'envie d'obliger & d'être aimé. A ces préceptes, on joint les exemples; on eſt irréprochable à leur yeux, & on leur ſert encore plus de modele que de maître. C'eſt donc Mentor qui forme Telemaque; mais cherche-t-on toujours des Mentors pour élever les enfans, & réuſſit-on à en trouver?

Dans le troiſiéme Chapitre l'Auteur traite des connoiſſances néceſſaires aux jeunes gens, lorſqu'ils ſont prêts d'entrer dans le monde. A l'étude des Langues anciennes, il convient de joindre encore celle de ſa Laugue naturelle. On peut encore y

ajoûter la connoiſſance des Langues Angloiſe & Italienne, afin d'être à portée, *dit l'Auteur*, de ſuivre la route & le progrès que fait l'eſprit dans les Ouvrages de ces deux nations.

L'étude de l'Hiſtoire Univerſelle, ne doit pas être négligée. Il faut du moins en ſçavoir les faits généraux, il faut connoître auſſi avec quelque détail l'hiſtoire des Nations préſentes du monde, & ſur-tout de celles de l'Europe, par les liaiſons que nous avons avec elles. Notre Hiſtoire, doit être plus approfondie. C'eſt un riche fond où nous devons puiſer les plus importantes inſtructions, & où nous trouverons autant d'exemples à ſuivre, que d'écueils à connoître.

Un jeune homme de qualité, peut ſe donner ces talens extérieurs qui contribuent au bonheur & à l'amuſement de la vie ; tel eſt l'art du Chant, de la Danſe, des inſtrumens ; on ne vous fait point un crime de n'y être que médiocre. On n'en exige la perfection que dans

ceux, dont la profeſſion eſt d'y parvenir. Y excellez vous? On le voit ſans envie; la vanité de ceux avec qui vous vivez, n'en eſt point allarmée. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même des talens qui appartiennent purement à l'eſprit. Combien d'écueils les environnent? « En faire un uſage vicieux, » *dit l'Auteur*, ſoit que l'envie nous » y porte, ou que l'imagination nous » égare, n'offre que de trop fré- » quens exemples. » Horace & Virgile écrivoient; Auguſte & Mecene les aimoient & les protegoient...

Une réfléxion bien judicieuſe de l'Auteur eſt, que l'on devroit s'attacher principalement à donner aux jeunes gens l'eſprit, le mérite, le caractere de leur état, lorſque leur deſtination eſt fixée. Il y a des Principes pour toutes les conditions; il y en a de particulieres pour chaque ſituation. On ne peut plaire, qu'autant que l'on vit, & que l'on penſe conformément au rang que l'on tient dans la ſocieté. Ceci n'a pas beſoin autrement de commentaire. Il eſt

clair auſſi qu'en entrant dans le monde, il faut y rechercher la bonne compagnie, y apprendre à parler, & preſque autant à ſe taire, à écrire & à penſer, y paroître touché du mérite, & ſenſible aux éloges, les donner à la vertu, les refuſer aux excès, aimer les Arts & les Sciences, chercher à s'inſtruire, s'empreſſer à connoître les bons Livres & à les lire, ſe faire enfin une étude continuelle de cette ſageſſe aimable, attentive & circonſpecte, qui ſeule forme l'art de plaire. Nous ne pouvons qu'applaudir aux regles que l'Auteur donne ſur cette importante matiere.

A la ſuite des Eſſais ſur la néceſſité & ſur les moyens de plaire, M. de M**. a mis quelques Contes des Fées. C'eſt ainſi que l'illuſtre Fénelon compoſa des Fables pour l'éducation des Princes. Ces Contes ne ſont point déplacés, puiſque les évenemens qui les conſtituënt, ſervent à prouver l'utilité de la plûpart des Principes répandus dans les Eſſais. L'invention en eſt toujours heureu-

ſe, & ils ſont écrits avec le feu, le naturel & la legereté qui doivent caractériſer cette eſpece de badinage.

ARTICLE XXXV.

TRAITE' DE LA VERITABLE Religion, contre les Athées, les Déiſtes, &c. Tome IV. Quatriéme Partie. De la Vérité du Chriſtianiſme ſubſiſtante dans l'Egliſe Romaine, & prouvée contre les autres Societés de Chretiens. Suite de l'Article XIX. du mois de Février, page 279.

APrès avoir confondu les Athées, les Déiſtes, & les Mahométans, l'Auteur conſacre ce quatriéme, & ce cinquiéme Tome à la converſion des Hérétiques. Comme ce ſont les plus rebelles, & les plus nombreux même, ſous divers noms de diverſes ſectes, leur défaite démande qu'on embraſſe un plus grand

terrein, & qu'à leurs chicannes infinies on oppose de plus longues discussions. L'Auteur n'épagne aucune Secte ancienne, ni moderne, jusqu'aux Luthériens, & aux Calvinistes inclusivement.

Dans une *Premiere Dissertation*, il recherche dans quelle societé de Chrétiens on trouve le vrai Christianisme, &il découvre fort bien, que c'est dans l'Eglise Romaine. Il démontre cette vérité *par la voye qu'*il appelle *de Prescription contre toutes les Sectes qui sont séparées de sa Communion:* séparées, sans doute, de droit, comme de fait. Cette *méthode de Prescription* consiste à juger des choses, par les caracteres extérieurs qui les rendent sensibles, sans entrer dans le fonds des questions Dogmatiques, qui en constituent l'essence propre, & spécifique.

Ces caracteres sont l'*Antiquité*; l'antiquité sur-tout du *Ministere*, & de la *succession non interrompuë des Pasteurs*, *la sainteté*, *la visibilité*, *l'autorité*, *la doctrine*, *l'universalité*;

tous caracteres qui conviennent ſpécialement à l'Egliſe Romaine, à l'excluſion de toutes les autres, & nommément de l'Egliſe des Proteſtans. Suivent les Objections.

La premiere eſt du *Miniſtre Claude*, contre la Catholicité, ou l'Univerſalité de l'Egliſe. Cette Catholicité eſt de droit, & même de fait; d'un droit rigoureux, & métaphyſique, mais d'un fait moral, & tout au plus phyſique. Jeſus-Chriſt eſt venu, & eſt mort pour tout le monde. Son Evangile eſt adreſſé, & a été même, ou doit être au moins annoncé à tout le monde : tout le monde eſt appellé dans le ſein de l'Egliſe; elle eſt fondée ſur la Pierre, pour durer autant que le monde. Elle embraſſe tous les lieux, tous les tems, toutes les creatures raiſonnables, à l'enfer près, qui n'eſt peuplé néanmoins que de ceux qui ſe ſont eux-mêmes exclus du ſein de cette Mere univerſelle, & vraiment Catholique.

La ſeconde objection attaque in-

directement la ſucceſſion non interrompuë des Paſteurs, l'Egliſe Romaine la reconnoiſſant dans l'Egliſe Grecque, qu'elle regarde cependant comme ſchiſmatique ; mais c'eſt pour d'autres raiſons. La troiſiéme objection n'eſt non plus qu'indirecte, contre l'antiquité de l'Egliſe Romaine. Meſſieurs les Proteſtans ont eu recours à tout, pour juſtifier leur révolte, & leur ſchiſme ; & il faut bien s'attendre à voir l'Héréſie ne fournir que des ſophiſmes, à ſes infortunés défenſeurs. La quatriéme objection eſt de M. *du Moulin*, en faveur de l'eſprit particulier, auquel il faut, ſelon lui, que chacun ſoit réduit, pour le diſcernement de la vraye Egliſe. M. L. D. L. C. lui oppoſe les caracteres extérieurs auſquels l'eſprit le plus groſſier peut reconnoître cette Egliſe, ſans aucune diſcuſſion doctrinale & théologique.

La cinquiéme objection eſt une inſtance ſur la réponſe précédente. Comment le peuple peut-il diſcerner ces caracters extérieurs même,

& connoître l'antiquité, la continuité du Ministere, la catholicité de l'Eglise Romaine ? l'Auteur répond sagement, que le peuple, tout peuple qu'il est, sent ces caracteres extérieurs, les plus sensibles du moins, s'il ne les reconnoît directement, qu'il les reconnoît jusqu'à un certain point qui suffit : sans parler de la connoissance générale qu'il a aussi de la Doctrine, de la Morale, de l'Histoire même de la Religion & de l'Eglise ; ce qui joint à la grace de la Foy, supplée dans un cœur docile, à toutes les connoissances plus développées, qui ne font souvent d'un esprit éclairé, qu'un sçavant orgueilleux.

La sixiéme objection de *Calvin*, contre la diversité des états Monastiques, & Religieux, merite-t-elle une réponse ?

La septiéme, du fanatique *Jurieu*, n'est qu'un entassement de déclamations, & de violences contre les Papes, les Evêques, les Ecclesiastiques, & contre toute l'Eglise. Les trois

objections suivantes, prises du même Auteur, ont le même caractere, & ne valent pas mieux.

SECONDE DISSERTATION.

Peut-on prouver la divinité de la Religion Chrétienne, sans prendre parti sur l'inspiration des Livres Saints?

TROISIEME DISSERTATION.

De l'autorité des Livres Saints. Est-elle divine, ou humaine? De l'inspiration des Auteurs Sacrés.

L'Auteur traite cette matiere avec beaucoup d'ordre, & d'analyse, en quatre Chapitres, dont chacun renferme un détail de propositions, qui ne laissent rien à désirer. Le premier Chapitre roule sur l'inspiration des Prophetes. 1°. Dieu leur a inspiré tous les évenemens prédits. 2°. C'est par un ordre exprès de Dieu qu'ils ont annoncé ces évenemens. 3°. Et

qu'ils les ont publiés par tout. 4°. Si Dieu n'a pas dicté tous leurs termes, il a du moins dirigé leur plume, pour prévenir toute ſorte d'erreur.

Le ſecond Chapitre regarde les Livres Hiſtoriques, & les Hiſtoriens Sacrés. 1°. Ceux-ci n'ont pas eu beſoin de révélation pour écrire des choſes qu'ils connoiſſoient d'ailleurs. 2°. Dieu les a déterminés à écrire. 3°. Il les a animés, dirigés & préſervés de tout menſonge & de toute erreur, &c.

Le troiſiéme Chapitre traite de l'inſpiration ſur les points de doctrine. L'Auteur eſt perſuadé que *Dieu ne s'eſt point embaraſſé d'inſtruire les Ecrivains ſacrés des vérités philoſophiques*, & que l'Ecriture enſeigne pluſieurs choſes qui paroiſſent contraires à la bonne Phyſique, & même aux Mathématiques; comme lorſqu'il eſt dit que la terre eſt immobile, que les Cieux ſont ſolides comme le bronze, que le Soleil & la Lune ſont les deux plus grands Aſtres du Ciel, que la Mer d'ai-

rain de dix coudées de diametre, en a trente de circuit.

Cependant, quoiqu'il ſoit vrai que Dieu n'a point eu pour but principal de nous révéler des vérités Philoſophiques, ou Mathématiques, il ſemble qu'il y auroit de l'indécence, & un ſujet de ſcandale pour nous; qu'il eût permis, en ce genre même, de groſſieres erreurs, ou des erreurs tout court; & que tandis qu'on peut donner un ſens philoſophique, ou mathématique, vrai en un ſens, à tout ce que diſent les Ecrivains ſacrés, on doit bien ſe garder de les taxer d'aucune eſpece d'erreur. Il n'eſt pas démontré que la Terre ſe meuve, & elle eſt toujours phyſiquement immobile pour nous. Les Cieux ſont auſſi ſtables, & plus durables que le bronze : le Soleil & la Lune ſont pour nous *luminare majus, & luminare minus*, & dans l'uſage de la vie, un cercle de dix coudées de diametre, a, en compte rond, trente coudées de circonférence. Il n'y a point d'erreur à tout cela. Un Ecri-

vain raiſonnable, qui ne feroit point profeſſion de Phyſique, ou de Géométrie, & qui ne parleroit ainſi que par occaſion, auroit droit à ce langage; & ce langage paſſeroit pour exact, & pour vrai, parce qu'il eſt vrai dans un bon ſens, dans le ſens moral, moralement, humainement parlant.

Le quatriéme Chapitre examine les raiſons dont on ſe ſert ordinairement, pour prouver l'inſpiration des Livres ſaints. Ces raiſons ſont connuës; elles ſont la plûpart fondées ſur des paſſages aſſez formels de l'Ecriture; comme lorſque Jeſus-Chriſt dit à ſes Apôtres: *Nolite cogitare quomodo, aut quid loquamini: non enim eſtis vos qui loquimini, ſed ſpiritus Patris veſtri:* ou ces paroles de S. Paul: *Omnis Scriptura divinitus inſpirata.* Mais, ſelon notre Auteur, qui fait aſſez volontiers main baſſe ſur les penſées & les preuves ordinaires, aucun de ces paſſages, ni des raiſonnemens théologiques, dont il les accompagne,

ne prouve rien. Le concert des Théologiens, & des Interpretes, mérite cependant beauconp de respect.

QUATRIEME DISSERTATION.

Des différentes méthodes d'interpreter l'Ecriture.

L'Auteur distingue, & définit les divers sens qu'on donne à l'Ecriture; le sens littéral, & historique; le sens mystique, spirituel & figuré; le sens propre, le métaphorique; le sens allégorique, moral, anagogique. Il y a ici deux excès à éviter; l'un de donner trop au sens littéral; l'autre de donner trop au sens mystique de l'Ecriture. L'Auteur marche sagement entre ces deux écueils; &, sans rejetter tout sens mystique, il fait voir, qu'il a lieu quelquefois. Il donne ensuite de fort bonnes regles pour l'intelligence, & pour l'interprération du sens propre, & du sens figuré de l'Ecriture.

CINQUIEME DISSERTATION.

L'Ecriture ſuffit-elle pour établir les vérités du Chriſtianiſme?

Cette Diſſertation commence par établir l'uſage & l'autorité des Peres, dans la diſcuſſion des matieres Théologiques, donnant auparavant une idée claire & préciſe des diverſes eſpéces de Traditions, ſoit orales, ſoit écrites.

Premiere Propoſition. Il y a des vérités que Jeſus-Chriſt a enſeignées, & qui n'ont pas été écrites par les Auteurs inſpirés ; & les Proteſtans eux-mêmes croyent, comme nous, bien des articles qui ne ſont point écrits, comme la Virginité perpetuelle de Marie, la validité du Batême conferé par les Hérétiques, &c.

Seconde Propoſition. Les Doctrines non écrites méritent autant de reſpect que celles qui ſont écrites.

Troiſiéme Propoſition. Les Doctrines non écrites, que nous ont tranſ-

mises les Apôtres, se sont conservées sans altération dans l'Eglise.

Quatriéme Proposition. C'est par le Canal des Auteurs Ecclesiastiques, que ces Doctrines sont parvenuës jusqu'à nous.

Cinquiéme Proposition. Ces Auteurs Ecclesiastiques sont les Peres mêmes de l'Eglise. Mais les Protestans, entre autres, les sieurs *Daillé*, & *Rivet*, fournissent ici bien des objections contre l'autorité des Peres. Nostre Auteur y répond avec tout l'esprit de discussion & d'analyse, & avec toute la netteté & la force possible. Le concert des Peres, sur les points controversés, est sur-tout la grande regle à laquelle il ramene toujours les Protestans.

TOME CINQUIEME.

Suite de la quatriéme Partie.

QUATRIEME DISSERTATION.

Détail des vérités Chrétiennes. L'Eglise Romaine en professe seule la

totalité. Elle est donc, à l'exclusion de toutes les autres Societés Chrétiennes, la vraye Eglise de Jesus-Christ. Méthode qu'il faut suivre dans la recherche des vérités Chrétiennes. Examen de la méthode des Protestans, avec celle des Sociniens.

Le premier Article de cette longue Dissertation commence par une exposition de tout le détail des vérités chrétiennes que professe l'Eglise Romaine. Cette exposition est fort nette, & fort bien détaillée par Articles.

Le huitiéme nombre commence en ces termes : « L'homme ne peut » par lui même vivre d'une maniere chrétienne. Il a besoin de la » grace de Dieu pour observer les » Commandemens, & les observer » d'une maniere méritoire. Dieu ne » la doit à aucune de ses créatures. » Personne ne la peut donc mériter par ses propres forces. L'Etre » suprême, maître absolu de ses » dons, l'accorde à qui il lui plaît,

» & en la mesure qu'il juge à pro-
» pos. „

C'est un Aticle de Foy dans l'Eglise Romaine, que tout homme a besoin de la grace de Dieu, pour observer les Commandemens : mais n'est-ce pas aussi une vérité constante, que Dieu accorde cette grace nécessaire, & suffisante à tout homme qui en a besoin, & qu'il lui plaît en effet de la lui accorder ?

La seconde Partie de ce premier Article, fait voir que toutes les Societés Chrétiennes, *séparées* de l'Eglise Romaine, ont adopté en tout, ou en partie, les vérités exposées dans la premiere Partie. L'Auteur fait le précis des Héréses, & des divers articles de Foy qu'elles ont contredits. Les Pélagiens ne sont pas oubliés ; & en effet il ne falloit pas les oublier : mais il ne dit rien des Prédestinatiens anciens & modernes, très-*séparés*, si-non de fait, ou à l'extérieur, du moins de droit, & dans le for intérieur, de l'Eglise Romaine.

Le ſecond Article prouve fort bien que l'Egliſe Romaine eſt la ſeule des Societés Chrétiennes, qui ait une méthode courte & aiſée, pour inſtruire les Peuples, des vérités Evangeliques. La méthode de la diſcuſſion & du raiſonnement, ne pouvant convenir au peuple, ni à preſque perſonne, puiſqu'elle jette le plus ſouvent les Sçavans, & les beaux Eſprits les plus diſtingués, dans des travers, dans des excès tout-à-fait dignes de pitié. L'Egliſe, dont le dogme eſt fait pour toutes ſortes d'eſprits, & dont la doctrine eſt un objet de Foy, & de ſoumiſſion, plutôt que de ſcience & de diſpute, n'a d'autre méthode pour l'inſtruction des Peuples, & pour la déciſion des queſtions, que celle de l'autorité. Pour peu qu'on obſerve de près le caractere de l'humanité, & la trempe de l'eſprit humain, on reconnoîtra que les hommes ſont faits effectivement pour être menés par cette voye. Naturellement crédules, encore leur fait-on beaucoup d'hon-

neur de les rendre croyans : car ce n'eſt pas la croyance, c'eſt la crédulité qui exclut la raiſon.

Mais voilà ce que le Bel Eſprit mécréant confond dans ſes ſophiſmes, la créance, avec la crédulité. Il craint qu'on ne le prenne pour un Eſprit crédule, & le plus ſouvent il l'eſt, à faire pitié ſur mille chimeres dont il deshonore ſon eſprit, ſes mœurs & ſa conduite. Il eſt plein d'hypotheſes dans la Phyſique, de ſuperſtitions dans la Médecine, de fauſſes anecdotes dans l'Hiſtoire, de contes daus la vie civile, de viſions dans la politique, de mille riens frivoles, dont il ſe repaît, dont il ſe coëffe, dont il s'entête, juſqu'à en être la victime, & le martyr.

Ce n'eſt pas parce qu'il eſt raiſonnable, c'eſt parce qu'il ne l'eſt pas, c'eſt parce qu'il n'eſt que raiſonneur, diſcoureur, que le Bel Eſprit eſt incrédule. Rien n'eſt encore une fois plus ſelon la raiſon, que de croire, de croire à Dieu, de croire à l'Egliſe, de croire à la plus grande autorité, à l'autorité la plus reſpe-

ctable, & de tout tems la plus respectée par les plus grands esprits, par les plus sçavans hommes; de croire des choses, qu'à la vérité on ne comprend pas, mais que naturellement on ne doit pas comprendre, étant d'une sphere fort relevée au-dessus de la nôtre: au lieu que dans les sciences humaines, & dans les choses qui sont comme au niveau de notre raison, on ne rougit pas, & on devroit rougir de croire sans raison, par simple autorité: Eh! quelle autorité? Celle d'un Newton, d'un Descartes, d'un Hippocrate, d'un Copernic; & pire que cela, d'un Bayle, d'un Spinosa, &c.

SEPTIEME ET DERNIERE

DISSERTATION.

De l'Accord de la Foy, & de la Raison.

Dans un premier Chapitre l'Auteur établit la certitude des connoissances humaines, contre les Pyrrho-

niens. Dans le ſecond, il traite de la nature des preuves, dont on ſe ſert pour établir une Propoſition; de l'ordre qu'il faut mettre entre elles; quelles ſont celles qui doivent marcher les premieres, & auſquelles on doit donner la préférence dans le conflit. Sur les preuves de ſentiment intérieur, *commun à tous les hommes*, l'Auteur dit qu'elles *ont un degré de force ſi triomphant, que l'eſprit ne peut s'y refuſer.* C'eſt ſur ce ſentiment que *La Bruyere* fondoit la preuve de l'exiſtence de Dieu. Mais notre Auteur ne croyoit pas ſans doute ce ſentiment de *La Bruyere commun à tous les hommes:* & il ne parle ici que de ce ſentiment intime que chacun a de ſon exiſtence, & de ſes modifications, & preſque uniquement de ſes ſenſations.

Le troiſiéme Chapitre eſt ſur l'uſage de l'autorité, & de la raiſon dans l'examen des dogmes du Chriſtianiſme. Ce raiſonnement de l'Auteur paroît déciſif. Dès qu'une Religion, dit-il, dont la divinité eſt inconteſtable, propoſe à croire plu-

ſieurs points de doctrine que la raiſon ne peut découvrir, ni comprendre, il faut néceſſairement qu'elle en établiſſe la vérité ſur quelque témoignage extérieur. Il ne faut pas croire cependant que la raiſon n'ait point de lieu dans les diſcuſſions de Foy, puiſque c'eſt la raiſon qui dicte cette ſoumiſſion à une autorité légitime & néceſſaire. Ce raiſonnemont eſt auſſi fort bon, que la Révélation ne nous a été donnée, que pour ſuppléer à la foibleſſe de la raiſon, bien loin de l'anéantir, ou de l'exclure; & qu'il en eſt à-peu-près de la Foy, par rapport à la raiſon, comme d'un Microſcope, par rapport à nos yeux. Ce ſont nos yeux qui voyent, avec le ſecours du Microſcope, ce qu'ils ne voyoient pas ſans ce ſecours; & la Foy aide de même la raiſon, à atteindre à des objets où elle n'atteindroit pas toute ſeule.

Après avoir fait valoir la raiſon aidée de la Foy, l'Auteur ſe preſſe ſagement d'y mettre le correctif, & d'en faire ſentir les bornes, dans

l'examen

l'examen des dogmes de la Religion. C'eſt ſur-tout contre les Sociniens, qu'il établit ces bornes de la raiſon. Car ces Sectaires conviennent aſſez d'un concert de la Foy & de la raiſon : mais c'eſt à la raiſon qu'ils ſoûmettent la Foy ; ce qui anéantit tout-à-fait celle-ci, n'y ayant rien que de la raiſon, à croire ce que dicte la raiſon. La raiſon du Catholique eſt ſage ; celle du Socinien eſt curieuſe. Le Catholique ſe contente de comprendre que la Trinité eſt révélée : le Socinien va plus loin ; il veut comprendre la Trinité même, la pénétrer, l'approfondir. Le Socinien reſſemble à un Philoſophe inſenſé, qui mettroit tout ſon eſprit à prouver que l'Aiman n'attire point le fer, parce qu'il ne pourroit deviner le pourquoi, & le comment de cette attraction.

C'eſt le quatriéme Chapitre qui établit poſitivement, après les Préliminaires, l'accord de la raiſon avec la Foy. Avant que de conclure tout-à-fait cet accord, l'Auteur fait en-

core précéder quelques obſervations: & il y en a, comme il le dit, de fort importantes.

Premiere Obſervation. On peut conſidérer la raiſon, ſoit entant qu'elle eſt en Dieu, ou entant qu'elle eſt en l'homme. En Dieu, elle comprend tout: Dans l'homme, elle comprend peu de choſes, & elle comprend peu le peu qu'elle comprend. Outre cela, la raiſon humaine ſe prend ou pour la raiſon *en général* ou pour la raiſon *en particulier.*

Seconde Obſervation. Une propoſition peut être ou conforme à la raiſon humaine, priſe en particulier, ou contraire à cette même raiſon, ou au deſſus des lumieres qu'elle donne.

Troiſiéme Obſervation. Quand une propoſition eſt conforme aux lumieres naturelles, on doit y ſouſcrire.

Quatriéme & cinquiéme Obſervation. Lorſque l'attribut & le ſujet d'une propoſition ſont liés enſemble, par l'autorité divine, il faut ſouſcrire à cette propoſition. Lors même que cette autorité eſt humaine,

mais non ſuſpecte, la raiſon veut qu'on y ſouſcrive; & la raiſon étant un don de Dieu, c'eſt Dieu qui s'explique toujours par ſa voix; pourvû que ce ſoit véritablement ſa voix, & non celle du préjugé, & de la paſſion.

Sixiéme Obſervation. On diſtingue deux ſortes de vérités catholiques: les unes, comme l'exiſtence d'un Dieu, ſe découvrent par la raiſon: les autres, comme la Trinité, ne ſe découvrent que par la révélation.

Septiéme Obſervation. La Foy n'eſt donc pas oppoſée aux lumieres de la raiſon.

Huitiéme Obſervation. La conformité de la Foy & de la raiſon, peut être défenduë en deux manieres, qui paróiſſent ſe réduire à ce que la raiſon fournit elle-même des conciliations ſuffiſantes, & des réponſes aux difficultés qu'elle-même pourroit oppoſer, & qui ne ſont jamais *inſolubles.*

Neuviéme Obſervation. Il faut chercher dans la Philoſophie le plus

qu'on peut de conciliations, & de dénouemens: mais en obſervant ſoigneuſement, qu'elles ſoient vrayes, & non ſuſceptibles d'un mauvais retour contre la Religion.

Dixiéme Obſervation. Le Tribunal de la raiſon eſt incompétent pour l'examen des vérités révélées, conſiderées en elles-mêmes; & dans la diſpute avec les Philoſophes, il faut toujours les ramener à la réalité d'une révélation divine.

Enfin, après ces obſervations & quelques autres, la premiere *Propoſition* porte que les myſteres ne ſont point oppoſés à la raiſon univerſelle qui eſt en Dieu. La preuve de cette propoſition ne ſuppoſe-t-elle pas ce qui eſt en queſtion? Dieu ſe démentiroit, dit l'Auteur, s'il révéloit des dogmes contraires à la raiſon primordiale & originale qui eſt en lui. Mais c'eſt qu'en pareil cas, repliqueroit un Philoſophe, il ſeroit faux qu'il eût rien révélé de pareil. Il faut donc toujours en revenir à la réalité de la révélation, ſuivant la dixiéme Obſervation.

Seconde Propoſition. On ne peut faire contre les myſteres, des difficultés réellement inſolubles en elles-mêmes.

Troiſiéme Propoſition. Le conſentement qu'on donne aux myſteres les plus incomprehenſibles, eſt parfaitement raiſonnable.

Quatriéme Propoſition. L'impoſſibilité où nous ſommes, à cauſe de la foibleſſe de nos lumieres, de réſoudre d'une maniere claire & évidente les objections qu'on fait contre les dogmes, n'eſt pas un motif qui autoriſe à les rejetter, & à ne pas les croire. L'Auteur s'attache ſurtout à prouver cette propoſition. Sa premiere preuve eſt priſe de la nature de la Foy Chrétienne, qui eſt, ſelon S. Paul, *Argumentum non apparentium.*

La ſeconde preuve ſe tire de la pratique raiſonnable, où ſont tous les Philoſophes, de ne point renoncer aux doctrines clairement démontrées, quoiqu'ils ſe trouvent ſouvent dans l'impoſſibilité de pouvoir faire entierement diſparoître les objections

qu'on leur propose. La troisiéme preuve se prend de la conduite des premiers Défenseurs de la Religion, qui convenoient de la profondeur impénetrable de nos mysteres, & ne les croyoient pas moins, ayant la parole de Dieu pour garant de leur vérité.

La quatriéme preuve fait sentir l'absurdité de la méthode Socinienne, dans l'examen des matieres de la Foy. Rien n'est plus absurde en effet, que de se croire capable de comprendre tout ce qui est. Suit une foule d'objections.

La premiere est prise de la création. On ne la conçoit pas; on ne conçoit pas que de rien on puisse faire quelque chose. Mais c'est qu'on ne conçoit pas Dieu, on ne conçoit pas toute l'étenduë de son pouvoir Nous sommes trop bornés; il est trop infini pour nous, & en lui-même. Lui seul il se conçoit tel qu'il est. Il suffit que la chose soit révélée, & que d'ailleurs on voye évidemment que le monde ne peut exister par lui-même, ni indépendamment d'un

premier Auteur, Moteur, & Créateur.

Seconde objection, priſe de la permiſſion du péché. On ne peut l'allier avec la bonté infinie de Dieu. Mais c'eſt qu'on ſe fait une fauſſe idée de la bonté infinie de Dieu, idée qui exclut la profondeur de ſa juſtice, l'immenſité de ſon pouvoir, la perfection de ſa libérté, l'exiſtence même de ſa juſtice. Comme la réalité du péché n'eſt que trop certaine, indépendamment même de toute révélation; on a plutôt fait de conclure *à poſteriori*, que puiſqu'enfin la bonté de Dieu eſt une choſe qu'on ne peut nier ſans folie, il faut bien que, puiſqu'il a permis le péché, cette permiſſion ſoit alliable avec ſa ſouveraine bonté.

La troiſiéme objection ſe fonde ſur la libérté & l'immutabilité de Dieu. On ne les allie pas, on ne les conçoit pas; elles paroiſſent contradictoires dans un même ſujet. Il eſt pourtant très-vrai, comme le dit l'Auteur, que la raiſon ſeule nous apprend la réalité de ces deux attri-

buts en Dieu, qui ne seroit pas Dieu, s'il n'étoit libre, & immuable en même-tems.

La quatriéme objection part de la fixation de l'heure de notre mort, & de quelques autres vérités catholiques, qui ont rapport à la prescience, & aux decrets de Dieu. Tout le monde sçait les subtilités infinies de cette objection rebattuë dans les Ecoles, & sur laquelle on répond solidement à tout, excepté peut-être à l'imagination, qui s'en laisse trop frapper.

La cinquiéme objecte l'incomprehensibilité, l'absurdité même apparente de la Trinité. La sixiéme est contre le Mystere de l'Incarnation. La septiéme, contre la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. La huitiéme, contre la transsubstantiation. La neuviéme, contre les loix de la charité.

La dixiéme objection, prise de la nécessité de la Grace pour agir, est conçûë en ces termes : « Le pécheur » ne peut se convertir sans la gra- » ce, ni faire une bonne action

» ſans ſon ſecours. Dieu n'accorde
» point la Grace efficace à tous les
» hommes; il ne la donne qu'à ceux
» à qui il veut, &c. „ Et un peu
plus bas: “ Dieu ne peut comman-
» der à ſes creatures des choſes im-
» poſſibles,... par exemple, d'arrê-
» ter le cours des Aſtres, ni de
» marcher ſur les eaux, parce que
» ces actions ne ſont pas en leur
» pouvoir. Pourquoi donc les ex-
» horte-t-il de revenir à lui, puiſ-
» qu'il leur eſt impoſſible de faire
» cette démarche, ſans la grace qui
» n'eſt pas en leur diſpoſition ? „
L'Auteur fortifie cette objection, &
n'omet rien pour y mettre la Foy en
contradiction avec la raiſon. Il a droit;
ce n'eſt qu'une objection, dont la
force & la contradiction, non-ſeu-
lement apparente, mais très-réelle,
doit diſparoître à la premiere lueur
du vrai dogme catholique, qui ne
borne pas la miſéricorde de Dieu,
à la diſtribution arbitraire des graces
efficaces, deſquelles ſeules parle l'ob-
jection, mais qui reconnoît de vrayes
graces ſuffiſantes, données auſſi libé-

ralement que librement, à tout être libre, ſoumis aux Commandemens de Dieu. Il n'eſt pas vrai d'ailleurs qu'on puiſſe faire une bonne action ſans la grace.

Réponſe de l'Auteur. « La con-
» duite que Dieu tient dans la diſ-
„ tribution des graces, a été un
„ abîme impénétrable pour S. Paul.
„ Il s'eſt propoſé la difficulté qu'on
„ nous objecte, & il n'a pas entre-
„ pris d'y répondre directemnnt.
„ Qu'on n'attende donc pas de nous
„ que nous tentions de pénétrer les
„ profondeurs de la Sageſſe ſuprê-
„ me. Contens de ſçavoir avec l'A-
„ pôtre, que l'homme eſt libre, que
„ ſans la grace on ne peut rien, que
„ Dieu la donne à qui il veut, &
„ que cependant l'homme eſt reſpon-
„ ſable de ſes mauvaiſes actions,
„ &c. „

La réponſe paſſe donc à l'objection, 1°. La réduction de toute grace, à la ſeule grace efficace, ſans aucune mention de la grace ſuffiſante. 2°. La néceſſité d'une grace efficace pour toute bonne action. 3°. La

parité de l'impoſſibilité de marcher ſur les eaux, d'arrêter le Soleil, & de revenir à Dieu. 4°. L'application de l'*O Altitudo* de S. Paul, à la diſtribution journaliere des graces de détail; au lieu qu'on ne l'applique qu'à la Prédeſtination générale, &, tout au plus, à la grace efficace. Et par conſéquent, 5°. la contradiction réelle qui eſt entre commander à tout le monde de ſervir Dieu, & ne donner pourtant qu'à un petit nombre, à ſon choix, les moyens ſans leſquels on ne peut le ſervir.

Par égard pour l'Auteur, & pour des perſonnes reſpectables, nous n'ajoûtons aucune réfléxion à ce ſimple expoſé, dont c'eſt au Public, ou plutôt à l'Egliſe de juger.

Ce Volume, & tout ce ſçavant Ouvrage finit par un beau Chapitre ſur la force de l'eſprit humain dans la diſcuſſion des vérités chrétiennes. L'Auteur naturellement éloquent & diſert, ſe tire toujours avec avantage, de tout ce qui s'appelle diſcuſſion, analyſe, diſſertation. Auſſi en habile homme en a-t-il fait le fonds

de ſon ſtyle, & de ſa méthode générale, qui eſt le plus ſouvent, pour nous ſervir de ſes expreſſions, victorieuſe, & triomphante.

ARTICLE XXXVI.

LETTRE DE L'AUTEUR de la Défenſe des Prophéties, *à M.* ***.

JE vous avouë, Monſieur, que j'ai été un peu ſurpris de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'il y avoit à Paris des gens d'eſprit & de mérite, qui en même-tems qu'ils reconnoiſſoient, que j'avois réfuté ſolidement le ſyſtême de *Grotius* ſur les Propheties, ſoutenoient cependant, que je n'avois pas même effleuré celui des deux ſens litteraux, qu'ils donnent à ces mêmes Propheties.

Je croyois certainement que par les preuves que je produis contre cet Auteur dans mon premier Livre, qui eſt la baſe des deux autres; par les concluſions certaines que j'en

tire contre lui, & par la réfutation que je fais enſuite des explications qu'il donne des Propheties contenuës dans quelques Pſeaumes, & dans le Prophete Iſaïe, j'avois montré aſſez clairement, que toutes ces Propheties n'avoient qu'un ſens unique, & que ce ſens devoit être néceſſairement rapporté à Notre Seigneur Jeſus-Chriſt : ce qui exclut très-clairement, comme vous le voyez, tout autre ſens, ſoit littéral, ſoit typique, plus ou moins ſublime ou rigoureux, ou comme on voudra l'appeller & l'entendre.

Mais puiſque ces gens habiles, dont vous me parlez, n'ont point ſenti toute la force de mes preuves, ſouffrez que je les leur remette ici devant les yeux le plus briévement qu'il me ſera poſſible : peut-être qu'enfin je les perſuaderai, que mon Ouvrage ne détruit pas moins leur ſyſtême des deux ſens littéraux, que celui de *Grotius*, qu'ils avouent que j'ai ſolidement réfuté.

Permettez-moi d'abord d'expoſer en peu de paroles ces deux ſyſtêmes,

afin qu'on puisse mieux juger, ce qu'ils ont de commun, & en quoi ils sont différens. Celui de *Grotius*, comme je l'ai dit au commcecement de mon Livre, consiste à dire, que les Propheties ont deux sens différens, dont il rapporte le premier, qu'il prétend être le sens littéral, aux personnes & aux évenemens de l'Ancien testament; & le second, qu'il donne pour typique & mystique à Notre Seigneur Jesus-Christ. C'est ainsi qu'il rapporte l'Oracle d'*Isaïe* touchant la Vierge qui devoit mettre au monde un fils qui seroit appellé *Emmanuel*, à la femme d'Isaïe même, qui au tems qu'il la prit pour épouse, étoit vierge : avouant cependant que ce même Oracle a un sens plus excellent, si on l'explique de celle qui a conçû en demeurant toujours vierge: ce qui n'est arrivé, ajoûte-t-il, qu'à *Marie* seule: de même que le nom d'Emmanuel est celui du fils d'Isaïe; mais que ce nom a une signification beaucoup plus parfaite en Jesus Christ.

Pour ce qui regarde le systême de

ceux qui admettent deux ſens littéraux dans les Propheties ; voici ce que j'en ai pu apprendre. Ils ſoutiennent comme *Grotius* ; que le premier de ces deux ſens ſe rapporte aux perſonnes & aux évenemens de l'Ancien Teſtament : ajoûtant cependant, que ce ſens littéral eſt moins naturel & moins exact ; & que le ſecond qu'ils appellent le ſens rigoureux, ſe rapporte à Notre Seigneur Jeſus Chriſt. Mais écoutons-les parler eux mêmes. Après avoir appliqué la Prophetie d'Iſaïe, à ſa femme & à ſon fils, ils ajoûtent :
„ Il eſt vrai, & il eſt important de
„ le remarquer, que ces belles paro-
„ les : *Une Vierge concevra, elle*
„ *mettra au monde un Fils, & il*
„ *portera le nom d'Emmanuel*, ne
„ pouvoient être entierement juſti-
„ fiées dans leur ſens littéral, rigou-
„ reux, & le ſeul digne de la ma-
„ jeſté de leur Auteur, que lorſ-
„ qu'une Vierge demeurant Vierge,
„ deviendroit Mere d'un Fils, qui
„ étant Dieu & homme tout en-
„ ſemble, rempliroit avec énergie

„ toute l'étenduë du grand nom
„ d'Emmanuel..... Mais ces pa-
„ roles avoient encore un autre ſens
„ moins naturel & moins exact,
„ quoique très-véritable, eu égard
„ aux circonſtances où elles étoient
„ prononcées ; & c'eſt en ce ſens que
„ le Prophete annonçoit à la mai-
„ ſon de David, comme un ſigne
„ aſſuré du ſecours de Dieu, qu'une
„ jeune Vierge, que lui-même il
„ prendroit pour épouſe, conce-
„ vroit & enfanteroit un Fils, au-
„ quel le peuple après ſa délivran-
„ ce, donneroit le nom d'Emma-
„ nuel. „

En comparant ces deux explications entre elles, ſans m'arrêter au tour & aux belles expreſſions de la derniere, il m'a paru, & il me paroît encore, qu'elles ſe reſſemblent beaucoup, & que l'une pourroit bien avoir été copiée ſur l'autre. Toutes deux donnent deux ſens fort différens à la même Prophetie : ce qui en énerve la force, & nous enleve une preuve éclatante de la vérité de notre Religion. Toutes deux appli-

quent dans un ſens littéral cette Prophetie à la femme d'Iſaïe, & au fils prétendu qu'elle a eu du Prophete ſon mari, ce qui choque étrangement les oreilles chrétiennes, qui n'ont jamais entendu une pareille explication, & qui ſont accoutumées au contraire à entendre expliquer conſtamment & uniquement cette Prophetie de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & de ſa très-ſainte Mere. Toutes deux ſont contraires à toute la Tradition Eccléſiaſtique, & à tous les SS. Peres, chez qui, non-ſeulement on ne trouve aucun veſtige d'un double ſens dans les Propheties proprement dites; mais qui tous encore ont réfuté fortement ceux qui ont oſé entreprendre d'appliquer la Prophetie dont il s'agit à d'autres qu'à Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & à ſa très-ſainte Mere. Toutes deux enfin, quant au premier ſens, ſont Juives d'origine, & doivent reconnoître pour Pere & pour premier Auteur le Rabbin *Salomon Jarchi*, lequel, après avoir réfuté l'opinion de quelques autres Juifs, qui appliquoient

cette Prophetie au Roi *Ezechias* & à sa mere femme d'Achaz, a mieux aimé l'expliquer de la femme du Prophete Isaïe, & de son fils. En cela il s'est éloigné de dessein formé, comme tous ces autres Juifs dont il parle, & comme il a fait lui-même en d'autres occasions pareilles, ainsi qu'il a été obligé d'en convenir, du sentiment de ses peres & de ses maîtres plus anciens, qui ne doutoient pas que cette Prophetie ne regardât uniquement le Messie. En vérité il me paroît bien étonnant que des Chrétiens adoptent ainsi les prévarications les plus honteuses des Juifs, & servent avec tant de zéle leur haine implacable contre Notre Seigneur Jesus-Christ & sa très-sainte Mere.

Mais pour revenir à nos deux explications qui sont si semblables entr'elles, je n'y vois qu'une seule différence; c'est que Grotius veut que le second séns qu'il donne à cette prophetie soit typique; au lieu que son imitateur soutient que les deux sens qu'il y donne, sont littéraux. Quoique Grotius ait grand tort,

comme je l'ai fait voir dans mon Livre, d'appliquer le ſens littéral de cette Prophetie à la femme du Prophete Iſaïe, & de ne donner que le ſens typique ou myſtique à Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, on ne peut pas au moins diſconvenir que le parti qu'il a pris de diſtinguer ainſi ces deux ſens, n'ait d'abord quelque apparence, capable d'éblouir des gens peu attentifs & peu inſtruits de ſes vûës.

En effet, perſonne n'ignore qu'il y a dans les divines Ecritures de l'Ancien Teſtament pluſieurs types de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, de ſa très ſainte Mere, & de tous les myſteres qu'il a bien voulu accomplir pour notre ſalut. Il nous en a lui même indiqué quelques-uns qui le regardent perſonnellement ; comme le Serpent d'airain (*a*) élevé par *Moyſe* dans le Deſert, & qui avoit la vertu de guérir de la morſure des Serpens ceux qui jettoient les yeux

(*a*) Matth. XII. 40.

ſur lui : Le Prophete *Jonas* (*a*) englouti par la baleine, & qui demeura trois jours & trois nuits dans ſon ventre, ſans en ſouffrir aucun mal, & qui en ſortit enfin auſſi ſain qu'il y étoit entré. Les Apôtres, & particulierement S. Paul (*b*), nous en ont expliqué pluſieurs beaucoup plus obſcurs & plus difficiles. Tous les Ouvrages des SS. Peres ſont pleins de ces types & de ces figures, & des explications qu'ils en donnent. Tous les Fidelles en ſont inſtruits & très-édifiez. Lorſqu'on les leur explique, ſoit dans les Livres qu'on leur met entre les mains, ſoit dans les diſcours publics qu'on leur fait dans nos Egliſes.

Tous ces types, & toutes ces explications typiques, auſquelles tous les Chrétiens ſont accoutumés, pourroient donc donner quelque air de vraiſemblance au ſyſtême de Grotius. Mais pour celui de ſon imita-

(*a*) Joan. III. 14.
(*b*) I. Ad Corinth. X.
Ad Galat. IV. 22.

teur, il choque d'abord la raiſon & le bon ſens, & il n'y a perſonne qui ne ſe ſente révolté, lorſqu'il entend dire, qu'il y a dans l'Ecriture, & ſur-tout dans les Propheties proprement dites, deux ſens littéraux. Car quel eſt le Livre François, Latin, Grec, & dans quelque autre langue que ce ſoit, où l'Auteur, s'il veut être entendu, s'exprime ainſi par des propoſitions ou des diſcours qui ayent deux ſens littéraux? Ne le rejetteroit-t-on pas avec indignation, ſi-tôt que l'on pourroit s'appercevoir qu'il s'exprime de propos délibéré d'une maniere ſi équivoque & ſi ambiguë? Tous les hommes, même dans leurs diſcours ordinaires, s'ils ſont ſérieux, n'évitent-t-ils pas autant qu'ils le peuvent, ces ſortes d'amphibologies & d'ambiguités? Font-ils jamais ſciemment des propoſitions qui ayent deux ſens littéraux tout différens, à moins qu'ils ne veuillent nous tromper? Certainement je ne connois dans tout ce que l'Hiſtoire nous apprend, que

le Démon qui présidoit à l'Oracle de Delphes, qui s'exprimât ainsi par des propositions à double sens, pour cacher son ignorance sur l'avenir, tromper ceux qui le consultoient, & paroître leur avoir dit la vérité, quoiqu'il pût arriver. Oserons-nous dire, oserons-nous même penser, que le Dieu de toute vérité se soit ainsi exprimé dans ses Ecritures?

D'où vient donc, me dira quelqu'un, que les sentimens des Interpretes sont si différens & si partagés sur tant d'endroits de l'Ecriture? Cela vient de la difficulté particuliere de la langue Hébraïque, dans laquelle elle est écrite, de la varieté des Versions, qui ont suivi différentes manieres de lire le Texte sacré, des allégories, des métaphores, & des autres figures pareilles, dont elle est remplie, & ausquelles nous ne sommes pas accoutumez: & pour remonter à la source, cela vient de l'obscurité, que Dieu, par un conseil adorable de sa providence, a voulu répandre sur elle; soit, com-

me le dit Saint Augustin (*a*), pour exercer l'intelligence des Fidelles, & animer leur ardeur à en rechercher les sens les plus cachez, & à en découvrir les mysteres, soit, comme le dit S. Jean Chrysostome (*b*), pour la garantir de la fureur des Juifs, qui, en haine de Notre Seigneur Jesus-Christ, & du Christianisme ne l'auroient pas plus épargnée, qu'un de leurs anciens Rois l'a fait, pour insulter un Prophete (*c*), & lui marquer le peu de cas qu'il faisoit de ses prédictions.

Quoiqu'il en soit, je soutiens que quelque obscurité qu'il y ait dans les divines Ecritures, & sur-tout dans les Propheties, il n'y en a aucune néanmoins, de celles qui appartiennent littéralement à Notre Seigneur Jesus-Christ, & qui comme telles lui sont appliquées par les SS. Peres, qui ne soit distinguée par quelque carac-

(*a*) S. Aug. L. XII. contra Faust. & Passim in Epist.

(*b*) Chrys. Homil. II. de Prophet. obscurit

(*c*) Jerem. XXXVI.

tere certain, qui ne permet pas de l'appliquer à d'autres, sans faire une violence manifeste au Texte sacré. Combien n'en ai-je pas produit dans mon Ouvrage, toutes marquées du caractere éclatant de la conversion du monde au véritable Dieu? caractere manifeste, s'il en fût jamais, & qui fixe invariablement & uniquement le sens des Propheties où il se trouve, à Notre Seigneur Jesus-Christ. Cherchons tant que nous voudrons parmi les Princes & les Prophetes des Hébreux quelqu'un à qui ce grand caractere puisse convenir de quelque maniere que ce soit; je suis assuré que nous y perdrons infailliblement notre tems & nos peines.

Mais arrêtons-nous à la Prophetie, dont nous avons déja parlé, & qui regarde la Vierge, qui doit mettre au monde un Fils appellé Emmanuel. Je soutiens contre Grotius, qu'elle est purement littérale & non pas typique; & contre son imitateur qu'elle n'a qu'un sens littéral, & que ce sens appartient uniquement à Notre

tre Seigneur Jesus-Christ, & à sa très-sainte Mere.

J'ai fait voir dans mon Ouvrage, que cette Prophetie ne peut pas être typique, parce qu'il faut nécessairement qu'entre le type & la personne figurée par le type, il y ait de la ressemblance, & des rapports bien marqués. Or quelle ressemblance & quels rapports peut-on trouver entre une femme mariée, & qui n'a conçû & enfanté qu'à la maniere ordinaire des autres femmes, & la plus pure, comme la plus sainte de toutes les Vierges, qui n'a conçû & enfanté que par l'opération toute divine du S. Esprit? Quel rapport & quelle ressemblance entre un enfant souillé de la tache du péché originel, & de toutes ses suites honteuses, un enfant inconnu, & dont on ne peut même prouver l'existence; & Notre Seigneur Jesus-Christ, vrai Dieu & vrai Homme, Sauveur & Libérateur de tout le genre humain? N'y a-t-il pas au contraire entre ces deux meres & ces deux

enfans une opposition manifeste, un contraste énorme ? Ainsi donc la femme du Prophete & son fils ne peuvent servir de type ou de figure à Notre Seigneur Jesus-Christ, & à sa très-sainte Mere.

Ajoûtez qu'une des premieres regles que l'on doit observer en matiere de types, c'est de choisir des personnes illustres de l'Ancien Testament, des événemens extraordinaires, que l'on puisse appliquer d'une maniere convenable aux personnes & aux événemens du Nouveau. Grotius a fait tout le contraire. Il a choisi une femme & un enfant également inconnus, & dont l'Ecriture ne dit rien, un accouchement ordinaire, précédé & accompagné de toutes les douleurs, & de toutes les miseres qui en sont inséparables, pour en faire des types de ce que le Nouveau Testament nous offre de plus pur, de plus saint, de plus miraculeux, & de plus divin. Il a donc eu grand tort, pour ne rien dire de plus, de nous donner la femme du Prophete, son accouchement & son

fils prétendu, pour types de Notre Seigneur Jesus-Christ, & de la pureté inviolable de sa très-sainte Mere.

Mais si Grotius a eu tort de changer en un pareil type la Prophetie dont il s'agit; ceux qui n'y reconnoissent point de types, & qui néanmoins prétendent qu'elle a deux sens littéraux tout différens, dont l'un convient, à ce qu'ils disent, à la femme du Prophete Isaïe, & à son fils; & l'autre à Notre Seigneur Jesus-Christ, & à sa très-sainte Mere, me paroissent avoir encore un plus grand tort que lui. Car pour établir ces deux sens, il faut qu'il se trouve dans leurs différens objets une plus grande ressemblance, & des rapports plus marqués & plus sensibles que dans un type, & sur-tout il faut nécessairement que tout convienne à la lettre de la Prophetie, & à la signification propre des termes dont elle est composée. Or on voit du premier coup d'œil, que les objets de ces deux sens littéraux; je veux dire la très-pure & très-sainte Vierge, Mere de Dieu d'un côté; & de l'au-

tre une femme mariée qui conçoit & qui enfante comme toutes les autres femmes: Notre Seigneur Jesus-Christ vrai Dieu & vrai homme d'un côté; & de l'autre un enfant ordinaire, dont on ne sçait rien, sinon qu'il est né enfant de colere & dans la disgrace de Dieu: on voit, dis-je, du premier coup d'œil, que ces deux objets si differens n'ont aucun rapport, aucune convenance entre eux: mais au contraire une opposition, comme je viens de le dire, très-sensible & très-manifeste.

Mais la lettre de la Prophetie & la signification naturelle des termes dont elle est composée, me paroît aussi sensiblement, & aussi manifestement contraire au sens que l'on veut appliquer à la femme du Prophete & à son fils. Cette Prophetie porte en termes exprès *une Vierge*, & une Vierge par excellence. Le mot de Vierge signifie-t-il aussi une femme mariée? Accorderons-nous cela aux Juifs modernes qui le prétendent, contre le sentiment de tous le Peres, de tous les Interpretes, & de

tous les Théologiens qui les réfutent invinciblement ſur ce ſujet ? Vous dites avec Grotius, mais ſans aucune preuve, qu'elle étoit vierge avant que d'épouſer le Prophete. A quoi cela vous ſert-il, puiſqu'elle ne l'étoit plus lorſqu'elle a conçû & enfanté ? D'ailleurs, qui vous a dit qu'elle étoit vierge & non pas veuve, avant que d'épouſer le Prophete ? L'Ecriture n'en dit rien, & nous laiſſe par conſéquent dans la liberté d'en croire ce que nous voudrons.

Pour ce qui eſt du nom & de la ſignification du mot *Emmanuel*, l'accorderons-nous encore avec les mêmes Juifs, ſans preuve & ſans raiſon, à un enfant abſolument inconnu, & dont l'Ecriture ne dit pas un ſeul mot ? Vous prétendez cependant qu'il a porté ce nom, & que c'eſt le peuple qui le lui a donné ; montrez-nous donc en même-tems que l'enfant, à qui le peuple a donné ce nom, a été le Maître & le Seigneur de toute la Judée, puiſque l'Ecriture le dit poſitivement *. C'eſt

* Iſ. VIII, 9.

ce que vous ne ferez jamais ; non plus que vous ne pourrez jamais montrer, que sa conception & sa naissance, si commune & si ordinaire, a été un miracle digne de la majesté de Dieu, & de l'admiration de toute la maison de David. Pour ce qui regarde la signification de ce nom, il faut que vous avoüiez que cet enfant que vous supposez, en a été aussi éloigné que le Ciel l'est de la terre, & qu'un simple enfant inconnu l'est de la majesté du véritable Dieu, de la gloire duquel toute la terre est remplie.

Reconnoissons donc que cette Prophetie n'est point susceptible d'un double sens, soit typique, soit littéral, & qu'il faut l'expliquer uniquement de Notre Seigneur Jesus-Christ, & de sa très-sainte Mere, à qui seuls elle appartient. Et c'est ce que tous les SS. Peres, tous les Interpretes & tous les Théologiens Catholiques ont fait, sans qu'il s'en trouve un seul, au moins de ceux qui me sont tombés entre les mains, qui ait admis de quelque maniere

que ce ſoit, cet autre ſens Juif que vous ne faites point difficulté d'adopter comme véritable, & qui ne l'ait combattu au contraire de toutes ſes forces.

Cependant, me direz-vous, il y a de ſçavans Interpretes de l'Ecriture, qui reconnoiſſent un double ſens littéral dans pluſieurs Propheties. Cela eſt vrai; mais dans quelles Propheties? Ce n'eſt pas certainement dans celle que nous examinons, ni dans d'autres ſemblables, dont les caracteres éclatans dont elles ſont marquées, ne permettent pas qu'on les applique à d'autres qu'à Notre Seigneur Jeſus-Chriſt. C'eſt ſeulement dans quelques Propheties plus obſcures & plus difficiles, comme celle-ci: *J'ai appellé mon Fils de l'Egypte: Vous ne briſerez aucun de ſes os, &c.* qu'ils expliquent dans le premier ſens littéral, de la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte, & de l'Agneau Paſchal; & dans le ſecond de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Mais d'autres Interpretes en grand nombre, & qui ne ſont pas infé-

rieurs aux premiers en mérite & en ſcience, n'approuvent point ce double ſens littéral, dont ils voyent les dangereuſes conſéquences. Ils ſoutiennent donc que ces Propheties ſont de véritables types, comme on en trouve en grand nombre du conſentement de tous les Chrétiens, & des Juifs mêmes, dans les divines Ecritures de l'Ancien Teſtament ; & dont le ſens typique, quand il eſt autoriſé dans le Nouveau par les Apôtres & les Evangeliſtes, peut & doit faire beaucoup d'impreſſion ſur les Chrétiens, qui reſpectent cette autorité, mais non pas ſur des infidelles & des incrédules qui ne la reconnoiſſent pas. Ils ajoûtent que ce ſens typique appartient à Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & que le S. Eſprit l'a eu principalement en vûë, lorſqu'il a inſpiré les Auteurs ſacrez, qui les rapportent, ou qui les appliquent. Il me ſeroit aiſé, en parcourant ces types qui ne ſont pas en grand nombre, de montrer que c'eſt-là la véritable maniere d'expliquer ces Propheties plus obſcures. Mais d'autres

l'ont fait avant moi très solidement ; comme Maldonat & Vasquez (*a*), sans parler des autres.

Je remarque seulement, que ces Auteurs qui reconnoissent un double sens littéral dans ces Propheties dont nous parlons, n'ont garde de l'admettre dans les Propheties proprement dites, & sur-tout dans celle qui appartient à notre divin Emmanuel, & à sa très-sainte Mere. Ils réfutent au contraire les Juifs qui font tous leurs efforts pour nous les enlever, en les attribuant à leurs Rois ou à leurs Prophetes. C'est ce que fait entr'autres (*b*) Salmeron avec beaucoup de force & d'étenduë, par rapport à cette derniere Prophetie dont nous venons de parler. Il y ajoûte des avis salutaires à tous ceux qui entreprennent d'expliquer ces Propheties, en disant : " qu'il faut bien „ se donner de garde d'emprunter „ des Juifs aucun sens de ceux qu'ils

(*a*) Maldon. Comm. in Evang. Vasquez in 1. Disput. XVII. & XVIII.
(*b*) Salm. Tom. 1. Tractatu XXXI.

„ donnent aux divines Ecritures, „ parce que ce ſont des aveugles „ qui conduiſent d'autres aveugles, „ & qui les entraînent avec eux dans „ le précipice. Il faut donc ajoûte-„ t-il dans un autre endroit (*a*), „ rejetter & mépriſer entierement „ leurs gloſes & leurs interprétations, „ ſoit qu'elles viennent de leur Tal-„ mud, ſoit qu'elles ſoient tirées de „ leurs Auteurs Cabaliſtiques; parce „ qu'elles n'ont preſque rien de bon, „ & que, comme les SS. Peres nous „ en aſſurent, ce ne ſont que des „ fables, des réveries, des fictions „ qu'ils ont inventées pour obſcur-„ cir les divines Ecritures, répandre „ d'épaiſſes ténebres ſur les Pro-„ pheties les plus claires qui annon-„ cent Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, „ & affoiblir par-là les témoigna-„ ges que les Prophetes rendent aux „ myſteres du Nouveau Teſtament. C'eſt ce que dit Salmeron : c'eſt ainſi qu'il a penſé & agi; & je ne doute pas que les autres Auteurs Catho-

(*a*) Idem Proleg. IX. Canone XVII.

liques, qui ont admis un double ſens littéral dans quelques Propheties; qui ſont dans le fond de véritables types, fort différens, comme je l'ai fait voir dans mon Livre, des Propheties proprement dites, n'ayent penſé & agi de même. En vérité je n'en ai vû aucun qui ſe ſoit aviſé de dire que la célébre Prophetie dont nous avons parlé, fût typique, ou qu'elle eût un double ſens littéral. Cependant s'il s'en trouvoit, car il s'en faut bien que je les aye lûs tous, quelque ſcience & quelque mérite qu'ils euſſent d'ailleurs; je ne ferois point difficulté de les rappeller tous, avec ceux qui voudroient ſe prévaloir de leur autorité, à l'antiquité Eccléſiaſtique, & au ſentiment unanime des SS. Peres, comme j'ai dit dans mon Livre que je le ferois. Je leur remettrois à tous devant les yeux le Canon du Concile de Trente *, qui défend d'expliquer autrement les divines Ecritures que ſuivant les ſentimens de l'Egliſe, & le

* Concil. Trid. Seſſ. IV.

consentement unanime des SS. Peres : & comme je suppose qu'ils sont tous très catholiques, je ne doute pas qu'ils ne s'y soumissent avec respect, & qu'ils ne rejettassent bien loin toutes les interprétations des Propheties, & tous les systêmes qui lui seroient contraires.

Il faut à présent faire voir, qu'en refutant le systême de Grotius & de M. Simon sur les Propheties, j'ai en même-tems réfuté celui des deux sens littéraux, qui dans le fond n'est pas différent, & que les preuves que j'ai produites contre le premier de ces deux systêmes, combattent également le second ; & c'est ce qu'il ne me sera pas fort difficile de montrer.

Grotius admet donc deux sens différens dans les Propheties, dont il applique le premier aux Rois & aux Prophetes de l'Ancien Testament, & le second qu'il apppelle ordinairement, plus sublime, à Notre Seigneur Jesus-Christ. On ne sçait pas trop ce qu'il entend par ces mots, *plus sublime*, s'il entend un sens lit-

téral ou typique : de même que ceux qui admettent deux sens littéraux, font quelquefois entendre que le second qu'ils accordent à Notre Seigneur Jesus-Christ, n'est que typique & figuré. Quoiqu'il en soit, il paroît par les Commentaires de Grotius sur S. Matthieu, où il prétend justifier son systême, que le second sens des Propheties qu'il veut bien accorder au Sauveur du monde, n'est que typique & allégorique. Néanmoins s'il prétendoit que ce sens typique est à peu-près aussi littéral que l'autre, je ne m'y opposerois pas beaucoup, parce que je ne veux pas disputer inutilement sur des mots. Il me suffit qu'il admette deux sens dans les Propheties, de quelque maniere qu'il veuille les appeller ou les entendre ; & j'ai fait voir dans mon Livre que par-là il énervoit toute la force des Propheties, qu'il enlevoit à la Religion Chrétienne l'une de ses preuves les plus convaincantes : qu'il accordoit aux Juifs tout ce qu'ils pouvoient souhaiter de plus favorable à leur im-

pieté, en approuvant le ſens malin qu'ils donnent aux Propheties : & qu'enfin il s'oppoſoit au ſentiment unanime des SS. Peres, qui avoient réfuté ce ſens littéral des Juifs, & qui avoient prouvé invinciblement que les Propheties purement litterales & proprement dites, dont il s'agit, ne pouvoient être entenduës ni expliquées que de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

J'ai fait voir de plus que, quand le Sauveur du monde lui-même, les Evangeliſtes & les Apôtres, enfin tous les Saints Peres, avoient cité ces Propheties, ils l'avoient fait pour prouver la vérité de la Religion aux Juifs, aux Payens, aux Hérétiques; en un mot, à tous ceux qu'ils en vouloient convaincre, & qu'ils y avoient réuſſi avec le ſuccès le plus étonnant : ſi-bien que c'étoit à cette preuve que le monde entier devoit, après la grace de ſon Sauveur, ſa converſion au véritable Dieu, & à la Religion Chrétienne. J'ai montré enfin qu'il s'enſuivoit de-là fort clairement, que Notre

Seigneur, les Apôtres, & les Saints Peres n'avoient donc pas cité ces Propheties dans un ſens typique & allégorique, qui ne prouve, ou ne convainc pas, de l'aveu même de Grotiús & de M. Simon; mais dans leur ſens propre, naturel & littéral, qui ſeul peut prouver & convaincre.

Or il me paroît que toutes ces raiſons ont autant ou plus de force contre le ſyſtême des deux ſens littéraux, que contre celui de Grotius. Et premierement il eſt bien viſible que comme lui ils favoriſent l'impieté des Juifs, puiſque ces Auteurs adoptent à ſon exemple, les malignes interprétations qu'ils donnent aux Propheties pour en détruire, s'ils le pouvoient, le véritable ſens, malgré l'exemple & l'autorité de leurs anciens Docteurs, qui les expliquoient littéralement, & uniquement du Meſſie. Il eſt viſible encore qu'ils s'écartent comme lui, du ſentiment commun des SS. Peres, qui tous expliquent uniquement ces Propheties de Notre Seigneur Jeſus Chriſt,

& à qui le double ſens littéral, à la faveur duquel ceux dont je parle, prétendent nous faire illuſion, a été abſolument inconnu, ſi ce n'eſt dans les types, dont il ne s'agit pas ici. Jamais aucun d'eux n'en a parlé, ni ſoupçonné que l'on pût le leur oppoſer avec quelque apparence de raiſon, dans les explications qu'ils donnoient de ces Propheties. Enfin il n'eſt pas moins viſible que ce double ſens littéral ruine autant toute la force des Propheties, que celui de Grotius, & qu'il les rend abſolument incapables de prouver & de convaincre.

La raiſon en eſt claire, c'eſt que ces deux ſens ſi oppoſés l'un à l'autre ſe détruiſent mutuellement, & rendent les Prophéties entierement équivoques & ambiguës. Or il eſt certain, du conſentement de tous les Dialecticiens, & de tous les hommes qui ſçavent raiſonner, qu'une propoſition équivoque & ambiguë ne prouve rien. On peut la nier, & la rejetter même abſolument, & ſi l'on nous preſſe par l'un des deux ſens

qu'on lui donne, on peut facilement s'attacher à l'autre, que notre adversaire reconnoît aussi pour littéral & pour légitime. Ainsi toute la proposition ou la Prophetie tombe absolument, & n'a plus de force pour prouver. Notre adversaire se trouve pris dans ses propres filets, dont il ne peut se dégager sans se contredire.

Mettons la chose dans un exemple. Il se présente un Juif à convertir. Je luis dis, en m'accommodant à ses idées: Mon ami, si vous voulez après votre mort être reçû dans le sein d'*Abraham*, & participer aux joyes & aux délices de l'*Eden*, il vous faut absolument croire en Notre Seigneur Jesus-Christ, le reconnoître pour vrai Dieu & vrai homme, observer sa loy, & mettre en lui toutes vos espérances. Et sur quoi, me dira-t-il, voulez-vous que je croye en lui? Sur l'autorité de vos Prophetes, qui ont annoncé toutes les circonstances de sa naissance, de sa vie, de sa mort, sa divinité, ses miracles, & qui ont assuré que tou-

tes les Nations mettroient en lui leur espérance, comme elles ont fait, & qu'elles font encore dans toutes les parties du monde, où son nom a pénétré. Ne sçavez-vous pas ce qu'a dit le Prophete Isaïe : *Voici qu'une Vierge concevra, & qu'elle mettra au monde un Fils qui sera appellé Emmanuel;* c'est-à dire, selon votre langue, qui sera véritablement Emmanuel ou Dieu avec nous ? C'est du véritable Messie Notre Seigneur Jesus-Christ que cela a été prédit. Ce Juif ne me donnera pas le tems de produire les autres Propheties, & encore moins de les lui expliquer. Il m'interrompra d'abord, & me dira ce que S. Augustin * rapporte, que les Juifs de son tems répondoient, quand on leur citoit les Propheties : c'est de nous dont il est ici parlé, c'est du Roy Ezechias, ou plutôt, c'est de la femme du Prophete Isaïe & d'un de ses fils, qui fut en effet appellé *Emmanuel*, dont il est parlé dans cette Prophetie; ainsi que no-

* August. Orat. adv. Judæ.

tre fameux Rabbin Salomon Jarchi le prouve admirablement contre tous ceux qui en pourroient douter. J'apprends même qu'il y en a parmi vous qui pensent comme lui sur ce sujet. Oh! ce sont d'habiles gens que ceux-là : ils ont bien lû nos Livres : ils expliquent les Propheties, & en particulier celle que vous venez de citer, tout comme nos Rabbins. Oui; mais vous n'avez pas fait attention qu'outre ce sens littéral de vos Rabbins, ils en admettent encore un autre bien plus excellent, qui appartient à Notre Seigneur Jesus-Christ. Pour moi, répondit le Juif, je m'en tiens au premier sens qu'ils donnent; & qu'ils reconnoissent pour véritable; d'autant plus qu'il est approuvé par nos plus fameux Docteurs. Pour ce qui est de ce second sens littéral dont vous parlez, je ne sçai ce que c'est, & je ne comprends pas comment une même Prophetie peut avoir deux sens littéraux tout-à-la fois, tout différens, & même opposés l'un à l'autre. On n'écrit & on ne parle pas ordinairement ainsi parmi les hom-

mes, à moins qu'on ne veuille tromper quelqu'un. Prétendez-vous donc que Dieu veuille ou puisse nous tromper ? Est-il comme les enfans des hommes qui mentent, & qui trompent souvent ? Certainement nos Rabbins nous apprennent à parler de Dieu bien plus respectueusement. Il est vrai qu'ils disent souvent que Dieu nous parle dans ses Ecritures selon le langage des enfans d'Adam *, mais ce n'est pas pour nous tromper ; c'est pour se faire mieux entendre aux hommes : c'est pour nous instruire d'une maniere plus proportionnée à notre foiblesse.

Voilà sans doute, ce que me diroit le Juif à l'occasion des deux sens littéraux, que l'on admet dans les Propheties proprement dites ; & je vous avoue, Monsieur, que je ne vois pas ce que ces Auteurs pourroient lui répondre, pour lui faire goûter le second sens littéral & rigoureux qu'ils appliquent à Notre Sei-

* Maimon. More Nevoch. p. 1. cap. XXVI.

gneur Jeſus-Chriſt. Le Juif demeurera ſans doute toujours opiniatrément attaché au premier, & ne voudra pas ſeulement entendre parler du ſecond. Et ce que je dis du Juif, je le dis encore & à bien plus forte raiſon de l'incredule & du libertin : car peut-on lui ſuggerer un moyen plus aiſé pour éluder les argumens invincibles que l'on tire des Propheties en faveur de la Religion Chrétienne, & un prétexte plus plauſible pour demeurer tranquillement dans ſon incrédulité & dans ſon libertinage ? Ne nous objecteront-ils pas d'abord ce double ſens que quelques-uns de nos Auteurs admettent dans les Propheties, & ne s'en tiendront-ils pas comme le Juif au premier, qu'ils accordent aux Rois & aux Prophetes de l'Ancien Teſtament ? Ainſi, graces à ces nouveaux Auteurs, voilà l'argument le plus invincible de la vérité de notre Religion, & dont les SS. Peres ſe ſont ſervis en toute occaſion avec le ſuccès le plus merveilleux contre toute ſorte d'infideles, le voilà rendu entierement inutile.

On ne pourra plus l'employer, il faudra s'en tenir, ſelon l'avis de Grotius, & de Richard Simon, aux miracles, juſqu'à ce qu'il en vienne quelqu'autre, qui par de nouveaux ſyſtêmes, de nouvelles ſubtilitez entreprenne encore de nous les enlever, comme on a déja tenté plus d'une fois de le faire, & à quoi peut-être on auroit réuſſi s'ils n'avoient été ſoutenus & apuyés des Propheties.

Cependant je ne laiſſerai pas de demander à ces mêmes Auteurs, ſi, lorſque les SS. Peres produiſoient ces Propheties aux Juifs & aux Payens pour prouver les véritez de notre Religion, ils ſçavoient que ces Propheties priſes à la lettre pouvoient avoir avec raiſon ces deux ſens littéraux dont ils parlent: s'ils en tombent d'accord, je ne vois pas comment on peut excuſer les SS. Peres de ſuperchéries & de mauvaiſe foy, en produiſant ces Prophéties qu'ils ſçavoient bien avoir deux ſens differens tous deux légitimes & véritables, & néanmoins propoſer l'un de ces deux

ſens, comme le ſeul que l'on puiſſe donner avec raiſon à ces Propheties, & cacher toujours ſoigneuſement l'autre ſens, ſans en dire un ſeul mot, ſi ce n'eſt pour le réfuter. Où eſt la ſincérité dans cette conduite, où eſt la bonne foy? Si ces Auteurs diſent que les SS. Peres ignoroient l'autre ſens, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de leur ignorance dans les divines Ecritures, qu'ils liſoient cependant, & qu'ils méditoient continuellement; & d'admirer au contraire l'habileté de ces nouveaux Auteurs, qui ont découvert heureuſement ce qui a été inconnu à tous les Saints Peres. La vérité eſt pourtant qu'ils connoiſſoient parfaitement cet autre ſens, que ces Auteurs reconnoiſſent pour légitime & véritable, & qu'ils l'ont combattu & condamné fortement dans les Juifs, dans les Manichéens, dans les Marcionites, & ſur tout dans Theodore de Mopſueſte.

Je leur demanderois encore volontiers, comment il s'eſt pû faire, qu'aucun des premiers fidelles, & de ceux qui les ont ſuivis dans la

ſuite des tems, ne ſe ſoit jamais apperçû, que les Propheties qu'on leur propoſoit étoient ſuſceptibles de ce double ſens littéral ? Rien n'auroit été plus capable de les retenir dans leur infidélité. Ils auroient reconnu par-là que ces Propheties étoient équivoques, ambiguës, incertaines, & par conſéquent peu propres à les convaincre. Et néanmoins c'eſt par la force de ces mêmes Propheties, & des argumens ſenſibles & évidens que les SS. Peres en tiroient, qu'ils ont été convertis pour la plûpart, ainſi que je l'ai fait voir dans mon Ouvrage.

C'eſt peut-être qu'ils ne les examinoient pas aſſez : cependant Notre Seigneur & les Apôtres les y exhortoient (*a*), & eux, fidelles à ſuivre leurs avertiſſemens, s'y portoient avec ardeur, & paſſoient les jours entiers à les approfondir, & à examiner ſi les choſes étoient telles qu'on leur diſoit, comme on le voit

(*a*) Joan. v. 39.
II. Petri I. 19.

par l'exemple des fidelles de Bérée (*a*). Mais c'eſt peut-être qu'ils n'avoient pas un grand intérêt à les examiner. Au contraire jamais il n'y en eut de plus grand, ni de plus important. Il s'agiſſoit de changer de Religion, de quitter celle où eux & leurs peres depuis pluſieurs ſiécles avoient été élevés, pour en embraſſer une autre toute oppoſée, qui obligeoït les Juifs à croire en Jeſus-Chriſt qu'ils avoient crucifié; & les Gentils à croire les Myſteres les plus ſublimes & les plus impénétrables à la raiſon, & de pratiquer les vertus les plus difficiles & les plus contraires à toutes les inclinations, & à toutes les paſſions du cœur humain. Ajoûtez à cela les perſécutions, la perte de leurs biens, les ſupplices & la mort même, à quoi ils devoient s'attendre en changeant de Religion. Se rend-on ſi aiſément dans de pareilles occaſions? Ne ſe donne-t-on pas le loiſir de tout exa-

(*a*) Act XVII. I.

miner avant que de faire une telle démarche? Les Fidelles des premiers ſiécles ont donc examiné avec grand ſoin les Propheties que les SS. Peres leur propoſoient, & après les avoir éxaminées, ils ont été convaincus de la vérité de la Religion Chrétienne, & de l'obligation indiſpenſable où ils étoient de l'embraſſer. Ils n'ont donc pas crû que ces Propheties euſſent un double ſens littéral. Ils n'ont pas ignoré cependant celui que les Juifs leur donnoient, puiſque les SS. Peres les en entretenoient ſouvent dans leurs diſcours; mais c'eſt qu'ils étoient autant convaincus que les SS. Peres eux-mêmes, que ce ſens Juif étoit faux, abſurde, contraire au texte des Propheties, inventé malicieuſement par les Rabbins poſterieurs au Chriſtianiſme pour le ruiner, s'il étoit poſſible; & qu'enfin il ne méritoit que le plus parfait mépris. Les tems ſont bien-changez. Il ſe trouve à préſent des Auteurs Chrétiens, qui jugent ce ſens Juif fort bon & fort véritable, & qui ne font point diffi-

culté de le propoſer aux Fidelles comme tel.

J'ajoûte un mot touchant *Theodore* de *Mopſueſte*, condamné dans le V^e^ Concile général. Car quoique les Manichéens & les Marcionites ayent été auſſi condamnés par l'Egliſe, pour n'avoir point voulu reconnoître de Propheties qui annonçaſſent Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, néanmoins on ne voit pas ſi clairement quel étoit le ſens qu'ils donnoient à ces Propheties. A en juger par les Ouvrages des SS. Peres qui les ont combattus, il paroît qu'ils les expliquoient à peu-près comme les Juifs, puiſque les SS. Peres les ont réfutés de la même maniere, & par les mêmes preuves qu'ils ont employées contre ces anciens & irréconciliables ennemis du Chriſtianiſme. Mais pour Theodore de Mopſueſte, il eſt clair par les Actes du V^e^ Concile, qui rapportent en propres termes ſes explications, qu'il les avoit tirées des Juifs, & qu'il appliquoit comme eux, les Prophe-

ties qui appartiennent le plus visiblement à Notre Seigneur Jesus-Christ, au Peuple Juif, à David, & à d'autres pareils personnages de l'Ancien Testament. Il est vrai qu'outre ce sens purement Juif, il semble en admettre encore un autre, fort inférieur en tout à celui-là, selon lequel il prétend que les Evangelistes ont appliqué à notre Seigneur Jesus-Christ ces mêmes Propheties. M. Simon soutient que ce second sens étoit typique; d'autres croyent qu'il n'étoit tout au plus que d'accommodation: d'autres pourront dire qu'il étoit littéral comme le premier: car je vois que sous ce nom de littéral, & avec de certaines modifications, on fait passer toute sorte de sens, qui ne sont rien moins que conformes à la lettre. Pour moi, il me paroît évident que le V^e Concile, en condamnant Theodore de Mopsueste sur ses explications des Propheties, a eu particulierement en vûë le sens Juif qu'il leur donnoit, & que c'est sur-tout pour cette raison qu'il l'a

frappé de ses plus terribles anathêmes. Or Grotius, M. Simon, & ceux qui soutiennent les deux sens littéraux, n'adoptent pas moins le sens que les Juifs donnent malicieusement aux Propheties, que Theodore de Mopsueste ; ils ne sont donc pas moins condamnés par le cinquiéme Concile Oecuménique.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à répondre à ceux qui disent, qu'en combattant le systême de Grotius sur les Propheties, je n'ai pas même effleuré celui des deux sens littéraux qu'ils donnent à ces mêmes Propheties. On peut voir à présent ce qui en est. Comme ce sont des gens d'esprit & de mérite, ainsi que vous m'en assurez, je ne doute pas qu'ils n'ayent de bonnes raisons pour soutenir leur systême. Si vous me les faites connoître, je tâcherai d'y répondre dans une seconde Lettre que j'aurai l'honneur de vous adresser. Mais quoiqu'ils puissent dire, & quelques raisons qu'ils puissent apporter, je suis bien sûr qu'ils au-

ront toujours contre eux le consentement unanime des SS. Peres, & de toute l'Antiquité Ecclesiastique; & enfin l'autorité de l'Eglise Universelle dans ses Conciles Oecuméniques.

Je prendrai seulement, en finissant cette Lettre, la liberté de les avertir, de ne point confondre les types avec les Propheties purement littérales, qui sont essentiellement très-différentes. Autrement ils retomberont dans les idées fausses & pernicieuses de Grotius & de M. Simon, que j'ai suffisamment, à ce qu'il me paroît, réfutées dans mon Livre.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait respect, &c

ARTICLE XXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

The Works of the Learned Joseph Bingham, *M. A. Late Rector of* Havant, *aud Sometive Fellow of University College in* Oxford. *Containing*, *1.* Origines Ecclesiasticæ : *Or the Antiquities of the Christian Church. In twenty three Books. II. A Scholastical History of Lay-Baptism. In two Parts.* III. *The Freneh Curches Apology for the Church of* England IV. *A Discourse concerning the Mercy of God to Penitent Sinners. In tvvo volumes.* London. *Printed for* Robert Knaploek, *&c.*

M. *Bingham*, peu satisfait de

tout ce qu'il a lû dans les Auteurs, soit Catholiques, soit Protestans, sur les usages, les pratiques, la Discipline de l'Eglise des premiers siécles, en un mot sur les *Origines*, & les *Antiquités Ecclesiastiques*, a crû pouvoir, après tant d'autres, travailler à éclaircir cette importante matiere. Dans la critique qu'il fait des Ecrivains qui l'ont précédé, & dans la maniere de traiter son sujet, on sent bien que les préjugés de sa Secte ont dirigé sa plume. Le Traité des *Antiquités Ecclesiastiques* fait une grande partie de ce Recueil : il est divisé en vingt-trois Livres. Suit une *Histoire Scholastique*, ou Dogmatique du Baptême Laïc ; c'est-à-dire, conferé par un Laïc, en deux Parties. Le troisiéme Ouvrage est une Apologie de l'Eglise de *France*, en faveur de l'Eglise d'*Angleterre*. Enfin le dernier est un Discours sur la misericorde de Dieu envers les Pécheurs Pénitens. Le tout en deux volumes *in-folio*.

De Leyde.

Albert Brun a traduit de l'Anglois la *Dissertation Physique sur la force de l'Imagination des femmes enceintes, par* Jacques Blondel, *Docteur en Medecine, & Membre du College des Médecins à* Londres.

Quoi de plus ordinaire que de voir les hommes se contenter d'un mot qui ne dit rien, qui n'apprend rien, pour rendre raison des effets naturels, dont ils ignorent absolument les causes! mais ce mot est accrédité; le préjugé est invéteré; on s'y est livré sans réfléxion; il en coûte pour reconnoître son erreur. Veut-on nous détromper? Celui qui entreprend de nous rendre ce service, vient ordinairement trop tard pour se faire écouter: il faut bien du tems pour changer des idées ausquelles on est accoutumé, & qu'on n'a point vû contredire. N'est ce pas ce préjugé qui rend encore aujourd'hui la Lune responsable d'une infinité d'effets, où l'expérience & la raison font voir qu'elle

n'a aucune part ? Vient-il ſeulement à l'eſprit de la plûpart des gens que l'Imagination des meres ne ſoit pas la cauſe des marques & des difformités que les enfans apportent en naiſſant ? & de-là tous les contes que l'on débite ſur ce ſujet. C'eſt pourtant cette opinion ſi généralement reçûë, que M. *Blondel* combat ici d'une maniere à faire impreſſion ſur ceux qui peuvent revenir des erreurs où le torrent les a entraînées, & qu'ils ont embraſſées ſans examen & ſans réfléxion. La Traduction que nous annonçons eſt imprimée à *Leyde*, chez *Gilbert Langerac*, & *Theodore Lucht* : in-8°. 1737.

ESPAGNE.

De Madrid.

Origen de los Indios de el nuevo Mundo, e Indias Occidentales, averiguado con diſcurſo de opiniones, por el Padre Preſentado Fr. Gregorio Garcia, *de la Orden de Predicadores. Tratanſe en eſte Libro varias coſas, y puntos curioſos, tocantes à diverſas ciencias, i facultades, con*

que se hace varia Historia, de mucho gusto para el Ingenio, i Etendimiento de Hombres agudos, i curiosos. Segunda impresion, enmendada, *y añadida de alguuas opiniones, ò cosas notables, en maior prueba de lo que contiene con tres Tablas mui puntuales, de los capitulos, de las materias, y Autores que las tratan. Dirigido al Angelico Doctor Sancto* Tomas *de* Aquino. *En* Madrid, en la *Imprenta de* Francisco Martines Abad. *in-fol.* Pages 336. sans les tables, les Préfaces, &c.

Ce long Titre promet des choses fort curieuses sur l'origine des *Indiens*, c'est-à-dire, des Peuples de l'*Amérique*. Mais ce n'est pas par le Titre qu'il faut juger d'un Livre. On sera peut-être bien aise que nous rendions compte de celui-ci, qui n'est pas fort commun en *France*, non plus que les autres Livres Espagnols. L'Auteur le fit imprimer en 1607. à *Valence*, in 8°. Don *André* de *Barcia* l'a fort augmenté dans cette seconde édition, & y a ajoûté des Tables fort commodes.

ITALIE.

De Rome.

Concilium Lateranense Stephani III. *A.* DCCLXIX. *Nunc primum in lucem editum ex Antiquissimo Codice* Veronensi *MS. nongentorum annorum. Et dicatum sanctissimo Domino nostro* Clementi XII. *Pont. Opt. Max. opera & studio* Cajetani CennJ. Romæ, *ex Typographia* Vaticana 1735. *in-folio.*

C'est le Concile Romain où l'Antipape Constantin fut condamné, & tout ce qu'il avoit fait, en se portant pour Pape, cassé & annulé. On y fit aussi quelques Reglemens touchant l'élection du Souverain Pontife, & un Decret qui confirme le culte des saintes Images. Nous avions déja quelques fragmens de ce Concile: mais la premiere Action, conservée dans l'ancien MS. de Vérone, n'avoit point encore été imprimée. L'Editeur l'explique par des Notes, dans sa Préface, laquelle mérite,

ainsi que la longue & sçavante Dissertation qu'il a jointe aux Actes du Concile, que nous en parlions un peu plus au long qu'il ne convient de le faire dans une simple Annonce.

M. *Benoît Floravantes* a fait réimprimer le petit Ouvrage de M. *Jean Vignoli* sur les anciennes Monnoyes des Papes. Ce Livre devenu fort rare, a paru mériter une seconde Edition; & M. *Floravantes* qui s'est fort appliqué à ce genre d'Antiquités, ayant ramassé un bon nombre de ces Monnoyes des Papes, l'a augmenté d'un tiers, & l'a fait réimprimer, avec ses Remarques, qui contiennent l'explication des *Deniers* ou Monnoyes qu'il a ajoûtées. Cette suite commence à Hadrien I, élu en 772, & finit à Pascal II. qui commença son Pontificat en 1099. *Antiquiores Pontificum Romanorum Denarii olim in lucem editi, notisque illustrati à V. C.* Joanne Vignolio, *iterum prodeunt, tertia sui parte aucti, & notis pariter illustrati, studio & cura* Benedicti Floravantis. Romæ. Typis Rochi Bernabo. 1734. *C'est un in-4°. de 100. pages.*

FRANCE.

De Toulon

Observation de l'Eclipse de Lune, du 9. Septembre 1737. Faite à Toulon par le P. du Chatelard *Jesuite, Hydrographe du Roy.*

Diverses hauteurs correspondantes, & quelques hauteurs particulieres prises à l'avance, avoient fait connoître l'état de la Pendule qui retardoit sur le tems vrai de 2′. 4″. au commencement, & de 2′. 5″. à la fin de l'Eclipse.

Jupiter étant assez voisin de la Lune du côté de l'Est, je pris avant l'Eclipse quelques passages de l'un & de l'autre par le vertical, avec leurs hauteurs au tems de ces passages. Les voici réduits au tems vrai. C'est par tout la hauteur du bord inférieur de la Lune, & la hauteur du centre de Jupiter.

Le bord Occidental de la Lune au vertical ou premier bord de la

	Tems vrai.	Hauteurs.
Lune. à	$12^{h}. 43'. 30''.^{hr}.$	$38^{d}. 18'. 30''.$
Jupiter ou ♃ au vertical.	1. 0. 24.	39. 51. 0.
1. bord de la Lune.	1. 3. 17.	37. 11. 0.
2. bord..	5. 29.	
Jupiter....	19. 48.	38. 41. 30.
1. bord de la Lune...	21. 55.	35. 51. 0.
2. bord...	24. 5.	
Jupiter...	37. 32.	37. 22.
1. bord de la Lune...	41. 25.	34. 12. 30.
2. bord...	43. 39.	
Jupiter...	56. 27.	35. 36. 0.
1. bord de la Lune..	2^{h}. 1. 17.	32. 12. 0.
2. bord...	3. 30.	
Jupiter...	15. 35.	33. 36. 0.
1. bord de la Lune...	20. 25.	30. 2. 30.
2. bord..	22. 50.	
Jupiter...	34. 17.	31. 11. 0.

Immersion de la Lune.

	Tems vrai.
Commencement de la penombre. . . .	2^h. 28'. 0''.
1^er. bord de la Lune dans l'ombre. . .	30. 20.
Heraclides. . . .	37. 35.
Kepler sur le bord de l'ombre. . .	39. 35.
Helicon. . .	40. 45.
Kepler ne se voit plus.	41. 25.
Mare imbrium sur le bord.	43. 25.
Milieu de Mare imbrium.	46. 35.
Plato. . . .	47. 25.
Timocharis. . .	50, 30.
Mare imbrium toute cachée. . .	53. 36.
Eudoxe & Aristote. . .	58. 10.
Copernic. . .	3^h. 2. 35.
Mare serenitatis sur le bord.	5. 15.
Copernic ne paroît plus.	6. 10.
Grimaldus touche l'ombre. . . .	8. 6.
Grimadus toujours de même. . . .	9. 35.
Milieu de Mare serenitatis.	10. 15.
Le bord Nord de Grimaldus dans l'ombre. .	11. 10.

	Tems vrai.
Milieu de Grimaldus.	15′. 10″.
Poſſidonius.	16. 10.
Menelaus ſur le bord.	20. 10.
Grimaldus toujours à moitié.	21. 35.
Plinius & le bord de Mare nubium.	23. 45.
Cleomedes.	27. 10.
Inſulæ Sinus medii.	29. 35.
La pointe Nord de Grimaldus reparoît.	30. 35.
Grimaldus tout dehors.	33. 58.
Mare criſium touche l'ombre.	38. 45.
Milieu de Mare tranquillitatis.	43. 55.
Milieu de Mare criſium.	47. 10.
Mare criſium toute dans l'ombre.	57. 10.
Copernic paroît.	4h. 0. 35.
Mare tranquillitatis toute cachée.	1. 12.
Kepler ſort de l'ombre.	5. 10.
Mare tranquillitatis commence à paroître.	12. 10.
Heraclides ſe voit.	19. 10.
Milieu de Mare imbrium.	25. 10.

Une grand barre de nuages chassée par le Soleil, cache la Lune entierement.

	Tems vrai.
La Mer des crises paroît à moitié. - .	45′. 35″.
Mare imbrium toute dehors. . .	48. 50.
Mare serenitatis toute hors de l'ombre. .	51. 40.
Mare crisium paroît entierement. . .	54. 40.
Possidonius. . .	55. 10.
Second bord de la Lune hors de l'ombre. . 5^h.	2. 10.
Fin de la penombre. .	12. 0.

DE' PARIS.

Ode sur la mort de Son Altesse Serenissime Monseigneur le Comte de Toulouse, Amiral de France, Gouverneur de Bretagne, &c. Par Monsieur des Forges Maillard. A Paris 1737.

L'Auteur a joui assez long-tems de sa réputation sous un nom emprunté, il est juste qu'il en recueille les

fruits ſous ſon propre nom. Cette Piéce ne dément point les autres qu'il a fait paroître depuis quelques années

Le Manuel du Cavalier, traduit de l'Anglois du Capitaine Burdon. A Paris *chez* Chaubert, *Quay des Auguſtins*, & Joſeph Bullot, *ruë de la Parcheminerie.* 1737.

Ce titre convient parfaitement à un petit *in*-12. de 92. pages, qu'on peut porter partout avec ſoi ſans embarras, & conſulter dans le beſoin. L'Auteur ne ſe propoſe pas de former des Maîtres dans l'art de monter à cheval, ou d'élever des chevaux; ou d'en trafiquer : ce n'eſt point un *Solleyſel* qui traite la matiere à fond, un Duc de *Nevvcaſtle*, un *Hope*, un *Snape*, un *Gibſon*, un *La Guériniere.* Il ne ſe propoſe que d'apprendre ce qui eſt néceſſaire à quiconque veut ſçavoir manier & gouverner un cheval, pour ſon propre uſage, le traiter dans les maladies, & les accidens qui peuvent lui arriver. Les leçons qu'il donne, ſimples & faciles, les remédes qu'il

prescrit, les plus communs, les plus aisés à employer, sont le fruit de près de trente années d'étude & de pratique.

Etat du Ciel à la Naissance de Monseigneur le Dauphin. Discours Latin & François. 1738.

Felix syderum situs nascente Serenissimo Delphino, &c. Heureuse situation des Astres, à la Naissance de Monseigneur le Dauphin, arrivée à Versailles le 4. Septembre 1729, &c. Traduction nouvelle, du Latin imprimé à Paris en 1730. A Paris, chez la veuve Ganeau, ruë S, Jacques, aux Armes de Dombes. 1738. *in*-4°. Pages 46.

Cet Ouvrage qui fut imprimé quelque tems après la naissance de Monseigneur le Dauphin, reparoît aujourd'hui avec une Traduction Françoise, qui lui donne un nouveau jour, & même un nouveau lustre. Non-seulement elle le met à la portée de ceux qui n'entendent pas la langue dans laquelle il fut d'abord composé; mais elle l'embellit encore par les tours variés, & l'expression

vive & animée, ſous laquelle elle nous le préſente. C'eſt un Jeu Aſtronomique, *Luſus Aſtronomicus*, ainſi que l'Auteur l'appelle; jeu ſçavant, où l'on voit la *Milice du Ciel*, par ſa diſpoſition, & ſes évolutions former d'heureux *Préſages*, en faveur du Prince nouveau né; préſages dont nous commençons à voir l'accompliſſement. L'Auteur, très verſé dans la connoiſſance du Ciel, & du rapport, ou de l'*Harmonie des deux Sphéres*, qu'il expliqua il y a quelques années, & dont nous parlâmes alors, nous fait eſpérer cet Ouvrage tellement perfectionné, & ſi conſidérablement augmenté, qu'il ne laiſſera rien à déſirer ſur une matiere également utile, curieuſe & agréable.

La conduite des Confeſſeurs dans le Tribunal de la Penitence, ſelon les Inſtructions de S. Charles Borromée, & la Doctrine de S. François de Sales. Pouvoit-on choiſir de meilleurs Maîtres, & des Guides plus ſûrs? L'importance de la matiere également utile aux Confeſſeurs & aux

Pénitens, la maniere simple, claire, détaillée, dont ces Instructions sont exposées, la solidité des Maximes & des Regles, la piété, le zéle, les lumieres, l'expérience de celui qui les propose, doivent engager & les Ministres du Sacrement, & ceux qui sous leur conduite, veulent sincérement marcher dans les voyes du salut, à faire usage de ce Livre. Il peut même y faire entrer ceux qui en sont les plus éloignés. En faut-il davantage, pour engager toute sorte de personnes à le lire? Il est imprimé à Paris chez Delusseux, ruë & porte S. Jacques. *In*-8°.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Mars 1738.

ART. XXVIII. HIstoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c. Par le P. Ceillier. Page 397.
ART. XXIX. De Thermis Herculanis nuper in Dacia detectis, Paschalis Caryophili Dissertatio. 422.
ART. XXX. Mémoires du Comte de Bonneval, &c. 427.

Art. XXXI. Révolutions de l'Isle de Corse. 433.
Art. XXXII. La Vie de S. Thomas d'Aquin. Par le P. Touron. 435.
Art. XXXIII. Réponse aux Observations générales, contre la Dissertation Historique & Critique sur l'origine de l'Abbaye de S. Bertin. 457.
Art. XXXIV. Essais sur la nécessité & les moyens de plaire. 467.
Art. XXXV. Traité de la véritable Religion, &c. 494.
Art. XXXV. Lettre de l'Auteur de la Défense des Prophéties, à M***. 524.
Art. XXXVII. Nouvelles Littéraires. 567.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Février 1738.

Page 212. ligne 9. *Desputo Domini*, lisez, *de sputo*.

Ibid. l. 20. de l'Abbaye? *lis.* de l'Abbaye.

Ibid. l. 22, 23. Malbranque, *lisez* Malbrancq.

P. 214. l. 24. cinquiéme siécle, *lis.* quinziéme siécle.

P. 227. l. 2. Prédestination, *lisez*, Prédétermination.

P. 228. l. derniere, ex te s; *lisez*, textes.

P, 231. l. 15. & 16. Basile Verdu, *lisez*, Blaise.

Ibid. l. 20. Aravio, *lisez*, Arauxo, ou Araujo.
P. 248. l. pénultiéme, de ce dernier, *lisez*, du premier.
P. 250. l. 16. Photius, *lis.* Photin.
P. 254. l. 5. *effacez*, autres.
P. 301. l. 8. pour l'opérer, *lis.* pour les opérer.
P. 304 l. 6. M. Vandale, *lis.* MM. Vandale, &c.
P. 320. l. 23. ſurvenir, *lis.* ſubvenir.
P. 342. l. 25. en la Chine, *lis.* en Chine.
P. 343. l. 20. cette Eclipſe *a*, liſ. cette Eclipſe a.
P. 344. l. premiere, de deux Aſtres, *lis.* des deux.
P. 347. l. 3. toutes l'apparence, *lis.* toute l'apparence.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4296